This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

WIDENER
HN W86E E

Fr 1295.64

Harvard College Library

FROM THE FUND OF

CHARLES MINOT

Class of 1828

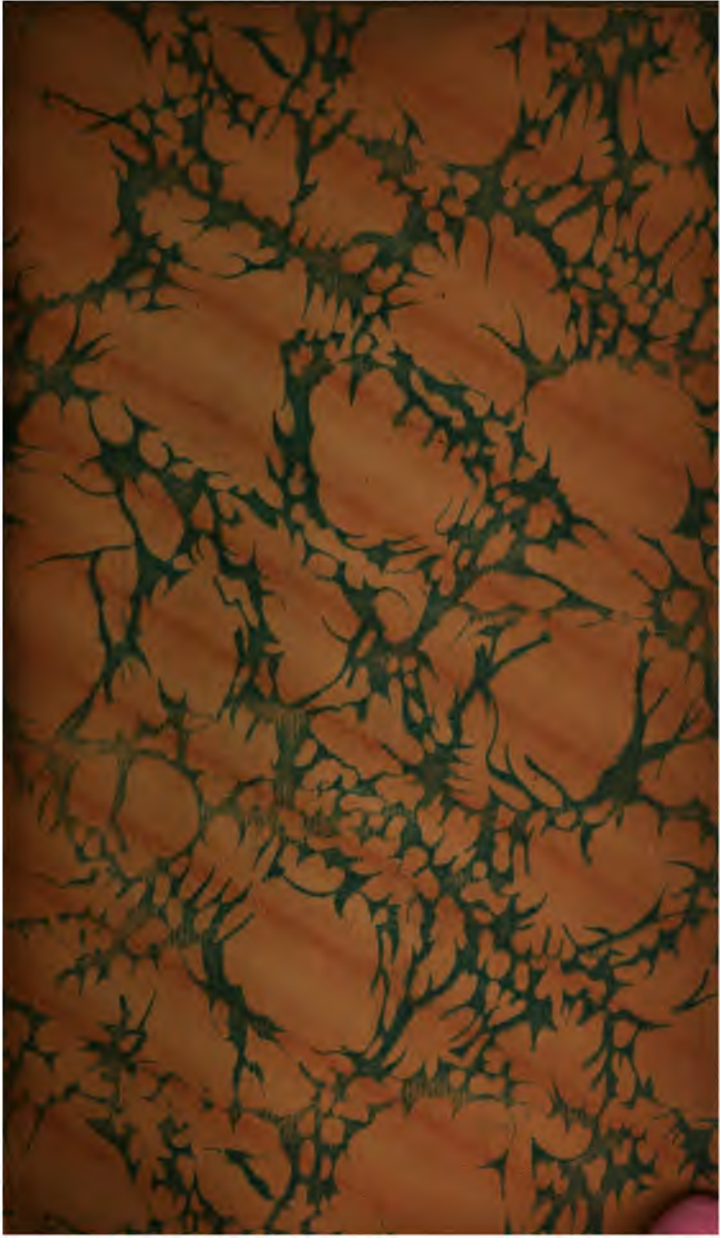

De Leuk
7

# MADAME
# DE
# MAINTENON.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET ET Ce.
RUE DU FAUBOURG MONTMARTRE, N. 4.

# MADAME

# DE

# MAINTENON,

PAR

M. REGNAULT-WARIN.

TOME TROISIEME.

PARIS,
FRECHET, Libraire-Commissionnaire, rue du Petit-Bourbon-S.-Sulpice, nº. 1.

1806.

Fr 1295.64

HARVARD COLLEGE
MAY 28 1920
LIBRARY

That kind

# MADAME
## DE
# MAINTENON.

### *AU ROI.*

SIRE,

« A quel danger m'exposerait l'ordre de Votre Majesté, si la force de son génie et l'excellence de son cœur ne me garantissaient des jugemens de la prévention ? Vous doutez-vous, Sire, que celle que vous avez admise dans votre intimité, soit une proscrite misérable ? Savez-vous qu'elle sort d'un sang ennemi de votre religion et de votre autorité ? Avez-vous oublié que ses ancêtres ne sont célèbres, qui pour avoir porté les armes

contre les vôtres ? Je veux vous le rappeler ; Sire ; je le dois ; mais surtout je dois me montrer à vous toute entière, et m'expliquer sans réserve. Votre Majesté va contempler, dans le spectacle de mes jeunes ans, les tristes et inévitables effets de l'inconduite et de l'esprit de parti. Elle détestera d'abord dans moi, les mauvais symptômes de ce sang empoisonné que je suçai avec le lait. Mais elle aura l'occasion d'admirer ensuite, par quels insensibles degrés, la providence m'a conduite, comme par la main, à la connaissance de la vérité. J'ajoute que je ne l'ai jamais tant appréciée, que depuis l'honneur que je reçois d'approcher de votre royale maison et de tant d'illustres personnages qui la cultivent.

» Dix-sept générations non interrompues ont assez fait connaître le nom de d'Aubigné. Théodore Agrippa, mon ayeul, lui a donné le lustre plus réel des vertus antiques, des talens distingués. Henri-le-Grand, ce chef de votre maison, l'appelait

son ami ; et Théodore Agrippa, revenu des criminelles erreurs des guerres religieuses, justifia ce titre par son austère franchise, par sa bravoure à toute épreuve.

» Constans fut son fils et fut mon père. Permettez, Sire, qu'une fille gémissante couvre d'un voile religieux les fautes de son père. Hélas ! quelqu'impénétrable que je le veuille, les circonstances qui accompagnèrent mon entrée à la vie, permettent-elles de ne pas soupçonner la déplorable vérité ?

» Je naquis sous les voûtes d'un cachot. Le lit de ma mère, mon berceau furent environnés de toutes les horreurs du désespoir et de l'indigence. Constans exténué par le besoin, deux enfans demandant du pain, un troisième s'abreuvant de pleurs, au lieu du lait maternel, que lui disputait son père : voilà le tableau qui frappa, dès le troisième jour de ma naissance, une de mes parentes, madame de Villette. Touchée du sort des trois enfans, elle se chargea de leur existence

et commença à nous élever au château de Murçay. Mais un ordre de la Cour ayant transféré Constans, des prisons de Niort, au Château-Trompette, ma mère redemanda sa fille. Je me rappelle très-bien qu'on me donna pour compagne celle du concierge ; que cette enfant, dont les jouets annonçaient l'opulence, me reprochait ma pauvreté; et je me rappelle aussi que je lui répondais avec une fierté enfantine : cela est vrai, mais je suis demoiselle, et vous ne l'êtes pas.

» Ma mère était le modèle de la tendresse conjugale. Toujours refusée par les ministres auxquels elle ne cessait de demander la liberté de son mari, elle ne se lassa jamais. Qu'il se convertisse, répondait-on ; qu'il se fasse catholique. Il le promit, sortit, et oublia ses promesses. Ce fut sous d'autres cieux, en Amérique, qu'il alla chercher le bonheur et la tranquillité que lui refusait sa patrie. Théodore Agrippa n'eut pas acheté sa liberté au prix d'un subterfuge. La

mort, ou la messe, lui avait-on dit un jour. L'horreur de la messe, avait-il répondu, m'ôte la crainte de la mort.

» Voilà donc mon père embarqué avec sa femme et deux de ses enfans. Pendant le voyage, je fus atteinte d'une maladie qui me réduisit à l'extrémité. Bientôt je ne donnai plus aucun signe de vie. Ma mère éplorée me prend dans ses bras, essaye de me réchauffer sur son sein. Fatigué de ses gémissemens, Constans veut lui arracher l'enfant dont la mort cause sa douleur, dont la présence irrite son désespoir. Un matelot prépare la planche pour me glisser à la mer, et le canon est prêt à tirer. Qu'est-ce donc que l'instinct d'une mère, plus puissant que l'opinion, et qui se joue des apparences? En me donnant un dernier baiser, la mienne croit sentir, elle sent mon cœur qui palpite, elle soutient que je vis encore. O mon dieu, de quel endroit m'avez-vous amenée jusqu'ici!

» Mais ce péril en présageait un

autre. Notre bâtiment, attaqué par un corsaire anglais, faillit devenir sa proie. On se préparait à combattre ; ma digne mère invoquait le ciel. Pour moi je disais à mon frère : tant mieux, si nous sommes pris, nous ne serons plus grondés.

» La fortune favorisa mon père établi à la Martinique. Il parvint bientôt à une sorte d'opulence. Ma mère alors songea à revenir en France pour y disputer à des collatéraux les biens que notre grand-père nous avait substitués. Ces collatéraux en jouissaient ; ils étaient riches ; ma mère ne l'était point et aurait plaidé sans avantage. Madame de Villette la détermina à se désister de ses prétentions. Elle retourna en Amérique, où les nouveaux écarts de son mari avaient dissipé tout son bien.

» Elle se consola de ce revers imprévu, en se livrant, en mère tendre et zèlée, en femme prudente et instruite, à l'éducation de ses enfans. Elle s'attacha particulièrement à moi, en qui elle crut découvrir quelques

dispositions et plus de conformité avec son propre caractère. Quelles leçons nous donnait son exemple! Toujours patiente pour les malheurs présens, résignée à ceux de l'avenir, supportant les trahisons de la fortune avec courage, pardonnant avec indulgence aux vices de son mari. Je ne dois pas oublier qu'un jour le feu prit à notre habitation, et que me voyant affligée, elle m'en fit une vive réprimande : Faut-il pleurer, me dit-elle, pour la perte d'une maison? C'est bien une maison que je pleure, répondis-je, c'est ma poupée.

» Pardonnez, Sire, à ces détails peut-être puérils, mais que leur ingénuité vous fera excuser. Votre Majesté a daigné me demander mon portrait ; comment le ferais-je ressemblant, si j'oubliais quelques-uns de ces traits que l'homme superficiel dédaigne, mais qui charment l'ami de la nature, l'observateur du cœur humain?

» Cette sage, cette excellente mère me fesait lire Plutarque. J'apprenais

avec ses héros à aimer la vertu, avec leur historien à former mon intelligence. Née timide et peut-être un peu indolente, ma mère essayait de rectifier ces défauts, en exigeant de moi des comptes de mes lectures : j'en rédigeais une sorte de composition, que l'on récompensait par la permission d'écrire à madame de Villette. Et comme mon frère montrait plus d'activité pour ses plaisirs, que d'aptitude au travail, je me chargeais de sa correspondance. C'est ainsi que, de bonne heure, j'ai contracté l'habitude de penser et la facilité d'écrire.

» Qu'il me soit encore permis de citer à Votre Majesté deux anecdotes de cette première enfance, vers laquelle, après plus de quarante ans, il m'est doux de jeter les yeux. Ma mère me parlait un jour de l'éternité de ces peines, dont notre religion menace les prévaricateurs ; et comme mon frère en paraissait consterné : Tout cela ne durera pas toujours, lui dis-je; crois-moi, le bon Dieu se ravisera. Un autre jour, ma mère me contant

les exploits de mon grand-père et la faveur dont l'avait fait jouir l'amitié d'Henri IV : et moi dis-je, ne serais-je rien ? Que voudrais-tu être, reprit ma mère ? Reine de Navarre, répliquai-je.

» Cependant tous nos malheurs n'étaient pas finis ; nous n'avions pas éprouvé le plus cruel de tous. Mon père mourut au moment où l'âge amenant la raison, l'avait rendu capable de remplir un emploi honorable et assez lucratif. Sa mort nous jeta dans le deuil et dans le désespoir. Ma mère forcée de revenir en France et n'ayant pas acquitté ses dettes, fut contrainte de me laisser, comme ôtage, au principal de ses créanciers. Mais le dégoûtant cortège qui suit l'indigence ayant déterminé la femme de cet homme à me renvoyer, je fus recueillie par le juge du village ; et celui-ci profitant bientôt d'un vaisseau qui fesait voile vers la France, m'adressa à une de nos parente, madame de Montalembert.

» Cette dame, que ma situation

actuelle, que tant d'infortunes passées, auraient dû attendrir, ne respecta ni mon sexe, ni mon âge, ni mes infirmités. Madame de Villette, moins inhumaine, en eut pitié; mais à quelle condition ! Elle prétendit me vendre son pain au prix de ma croyance ; et ma malheureuse mère, qui pressait de toutes parts, l'inévitable nécessité, ne put montrer le barbare courage de me voir mendiante et catholique.

» Je suçai donc à longs traits le venin de l'erreur ; de cette erreur, qui de Luther, jusqu'à nos jours, a couvert de cendres et de sang des royaumes jadis florissans et unis par un culte de paix. Je goûtai celui que mes ancêtres avaient défendu ; ma faible raison s'ouvrit à toutes les impressions que ma tante me donna. J'eus horreur de l'apostasie de mon père. Incapable d'un attachement médiocre, j'aimai le calvinisme avec passion.

» Ma mère cependant frémissait du danger que courait sa fille. Elle pensa qu'il serait aisé d'effacer ces

premières traces de sophismes mis à la place de la vérité; mais elles étaient gravées trop profondément. Elle voulut me conduire à la messe, je refusai opiniâtrement de l'y suivre : Vous ne m'aimez donc pas, me disait ma mère? J'aime encore plus mon Dieu, répondais-je. Pourtant il fallut aller à l'église. Mais tantôt tournant le dos à l'autel, tantôt insultant la célébration des saints mystères par des grimaces, je parvins à excéder si bien ma mère, que j'en reçus un soufflet. Frappez, lui dis-je, en présentant l'autre joue : il est beau de souffrir pour sa religion. C'est ainsi que par un fanatisme anticipé, je tournais en révolte la constance et la foi, ces vertus qui, dans la cause de la vérité, font les martyrs et les héros.

» S'il était possible de ne point blasphémer, en supposant que la révélation n'est pas l'ouvrage du ciel, on pourrait admettre que le protestantisme, rappelant sans cesse l'homme aux vertus morales, le rapproche insensiblement de la nature,

et semble, en ce sens, plus digne de lui. Mais aux yeux de ceux à qui la fragilité du cœur humain, n'est point étrangère, cette sublimité du protestantisme est précisément sa principale erreur, celle qui le rend incompatible avec la véritable vertu. Celle-ci, en effet, repose sur une abnégation totale, sur une humilité absolue et fait tout remonter à Dieu. Les vertus de la réforme n'ont d'autre base que l'orgueil et d'autre but que la jouissance du cœur qui les pratique. C'est ainsi que ne se dirigeant vers aucun objet, il serait absurde qu'elles prétendissent à aucune récompense. Je conçois qu'en enorgueillissant les ames, elles les élèvent; mais elles doivent les rendre dures, dédaigneuses, indépendantes de toute opinion. Que devient alors cette touchante communauté de biens spirituels, qui de l'universalité des chrétiens, fait un peuple de frères? Cette pensée sublime et tendre à-la-fois n'a pu émaner que d'un Dieu de compassion et d'amour. Oh! qu'elle est bien d'ac-

cord avec la faiblesse de notre cœur, comme avec ses besoins, avec son indolence, comme avec ses desseins! Seule pour celui qui pense, elle prouverait la divinité de la révélation, quand mille autres témoignages éclatans ne s'éléveraient pas pour la manifester sans réplique.

» Madame de Villette, bonne, sensible et vertueuse autant qu'on le peut être, sans autre vue que sa satisfaction personnelle, madame de Villette ne cessait de m'inspirer avec le goût pour les malheureux, l'empressement à les soulager moi-même: Toutes les fois qu'elle fesait l'aumône, elle me chargeait de la distribuer aux pauvres, et m'accoutumait ainsi au plaisir de donner et de m'attendrir.

» Mais une parente de ma mère, madame de Neuillant, ayant remarqué que ma tante, sous différens prétextes, éludait ses instances pour me rendre à une éducation orthodoxe, elle sollicita de la Cour, et par le moyen de la maréchale de Navailles

sa fille ; elle obtint l'ordre de ma translation dans ses mains.

» Cette nouvelle institutrice mit tout en usage pour m'instruire des dogmes de la catholicité. Mais j'opposais à ses leçons beaucoup de roideur et d'entêtement. Elle avait confié ma conversion au zèle d'un bon curé, homme d'un commerce facile, auquel je tenais tête, malgré ses lumières. Quand il m'avait convaincue, sans pouvoir me persuader, je lui disais : Je veux bien que vous en sachiez plus que moi ; mais voilà un livre (c'était la Bible), qui en sait plus que vous : ce livre ne dit point ce que vous dites, et c'est pour cela que vous n'aimez pas qu'on le lise. Je n'ai pas besoin d'observer à Votre Majesté que nourrie des commentaires que les ministres protestans ont déduits des Saintes-Ecritures, dont ils ont tronqué des passages ou corrompu des citations, je ne pouvais opposer aux victorieux argumens du curé que les sophismes dont j'étais l'écho. J'ai depuis fait la réflexion que cette mauvaise

foi des réformés indiquait évidemment dans quel parti était la vérité.

» Piquée de ma longue résistance, madame de Neuillant crut qu'il fallait faire succéder les humiliations aux raisonnemens. On me refusa les caresses, qui furent remplacées par les duretés. Confondue avec les domestiques, on me chargea des plus vils détails de la maison. C'est par le gouvernement d'une basse-cour que ma fortune a commencé. Tantôt j'aidais le cocher à panser les chevaux ; tantôt (encore une fois, Sire, excusez de *tels* détails ; je ne m'y livre que par obéissance pour les ordres de Votre Majesté ) je briguais l'honneur de peigner les cheveux d'une grosse paysanne , ma gouvernante , qui avait mis un tel prix à cette faveur , que je pleurais quand j'en étais privée. Quel contraste dans deux circonstances pareilles ! Votre Majesté n'a point oublié que c'est moins à mon innocence que j'ai du le retour de ma faveur auprès de madame la Dauphine , qu'au talent de faire bril-

ler ; par quelqu'élégance, les beaux cheveux dont la nature l'a pourvue.

» Du commandement intérieur de la basse-cour, je passai à la partie de son administration dont le théâtre est aux champs. Tous les matins, un *loup* sur le visage, pour conserver un teint qu'on disait assez beau, la tête couverte d'un chapeau de paille, un panier d'une main, une longue gaule dans l'autre, j'allais garder les dindons, avec ordre de ne toucher au panier où était le déjeûner, qu'après avoir appris cinq quatrains de Pibrac.

» Avec l'état des bergères et leur ignorance, je faillis avoir leur fragilité ; heureusement, la fierté me soutint. Un jeune paysan osa m'aimer ; et comme l'apparence de ma condition le rapprochait de la réalité de la sienne, il osa me le dire. Je mandai son insolence à ma tante de Villette ; et madame de Neuillant se hâta de me mettre au couvent des Ursulines de Niort. Dans ce nouveau domicile, autre vie, autres mœurs.

Les catéchismes et les instructions recommencèrent. Je rejetais tout ; et soutenue par les religionnaires de Niort, qui se glorifiaient de la persévérance de la fille d'Aggrippa d'Aubigné, je me jouais des pieux artifices des orthodoxes. Enfin une religieuse, plus sensée et plus habile que ses compagnes, au lieu de bonbons et de caresses, environna de tant de raison la foi catholique, qu'elle triompha de mon aversion. J'entendis la messe avec plaisir, quand on cessa de me contraindre à y assister par devoir. La pompe des cérémonies, en remuant mes sens, toucha mon cœur ; j'accueillis tous ces dogmes mystérieux, qui sont au-dessus de la raison humaine, mais qui n'y sont pas contraires, et qu'elle ne peut pas plus expliquer que les secrets de la nature. Seulement un seul me révoltait ; c'était l'exclusion de la vie éternelle pour ceux qui ne sont pas dans l'église. J'aurais voulu que ma tante de Villette fut exceptée. Depuis j'ai compris que la pulpart des objections contre

des objets généreux venaient de motifs particuliers ; j'ai senti mieux encore, que si ce dogme n'existait pas, il n'y aurait aucun signe qui distinguât la vérité, ce qui permettrait à chaque individu le choix, d'une religion, c'est-à-dire l'insouciance, ou l'indépendance. Si la vérité est une, tout ce qui n'est point elle est erreur. La véritable religion n'est point persécutrice ; mais elle est nécessairement intolérante (1).

» Ma tante de Villette, zélatrice des vertus morales, pratiquait si peu celles que la religion prescrit, qu'elle ne voulut plus payer ma pension, quand elle apprit que j'étais convertie. Les religieuses prétendirent me garder quelque tems par charité ; mais, nonobstant l'humilité évangélique, combien sont durs les bienfaits que le sentiment n'ennoblit pas ! Elles qui ne s'étaient pas lassées de me prodiguer des instructions, se lassèrent de me

(1) Voyez la note *a*, à la fin du Volume.

donner du pain ; elles représentèrent à ma mère que leur maison ne pouvait nourrir des pensionnaires qui ne payaient point ; et ce discours, qui me fit rougir, s'imprima si bien dans ma mémoire, ou plutôt dans mon cœur, que je n'ai cessé de chercher les occasions de m'acquitter envers ces religieuses, et de leur apprendre, par ma reconnaissance, qu'il ne faut pas mépriser la pauvreté.

» Ma mère, en attendant la décision de ses procès, vivait du travail de ses mains. A son retour de la Martinique, elle avait trouvé nos biens vendus, ou dissipés par les créanciers et les parens de son mari. Elle plaidait pour rentrer en possession de la baronnie de Surineau, aliénée par lui. Elle redemandait aussi des sommes considérables que la Cour devait à Théodore-Aggrippa, qui avait eu le bonheur d'obliger son maître. Mais comment réussir sans protection, sans amis, où quelque soit la justice du souverain, ils sont

souvent plus puissans que lui et que la vérité ?

» Je ne veux point dissimuler les obligations que j'ai à madame de Neuillant ; mais j'ai promis de tout dire à Votre Majesté. Cette dame, qui allait quelquefois à Paris, me conduisait dans ses sociétés, où elle semblait m'accabler de caresses et de bonté. En particulier, elle exerçait sur moi ce que j'appellerais volontiers la tyrannie des bienfaiteurs. Et depuis, j'ai réfléchi que les ingrats ne parraissent si communs, que parce que les véritables bienfaiteurs sont rares.

» Madame de Neuillant me mit aux Ursulines de la rue Saint-Jacques, pour y faire ma première communion. Là commença, mais finit presqu'aussitôt une petite aventure, dont je fus l'objet. Le marquis de Chevreuse, qui avait eu l'occasion de me voir quelquefois, s'était laissé toucher de ma misère et de mes quinze ans. Ignorante et ingénue, j'avais répondu à sa déclaration comme on répond à

une simple politesse ; mais il me croyait un commencement d'expérience et ne fut pas découragé. Je ne pouvait m'empêcher de trouver aimable celui qui paraissait tant m'aimer ; et sans éprouver pour lui le moindre sentiment tendre, je lui témoignais une sorte de préférence. J'ignorais qu'il y vit autre chose que ce que je voulais y mettre ; je ne savais pas même qu'il fût possible de l'y soupçonner. Les démarches que hazarda le marquis, lorsqu'il me sut au couvent, m'en firent appercevoir. Un jour, le jardinier m'offrit un bouquet, dans le milieu duquel était un billet, que je portai à la supérieure après l'avoir lu. Je fus blâmée de cette curiosité, et ne fus pas louée de ma déférence ; ce qui fit que je me promis bien de garder pour moi tous les billets que je recevrais. Mais il n'en vint plus ; et l'aventure ayant échoué, je n'entendis plus parler de M. de Chevreuse. »

« Cependant approchait le moment où par mon admission à la

table sacrée, j'allais rompre solemnellement avec l'erreur. Déjà le nombre et la magnificence des cérémonies romaines, avaient achevé par le charme de mes sens, l'ouvrage commencé sur mon intelligence. L'auguste fête de ma première communion y mit un sceau sacré. Je la fis avec une foi vive, un attendrissement de reconnaissance et d'amour, que j'ai toujours éprouvé en réitérant cette grande action. »

« En ce tems là il y avait à Paris un abbé plein d'esprit, d'infirmités et d'enjouement. Un accident horrible, résultat d'une imprudence, ne lui avait laissé de ses facultés, que ce qu'il lui en fallait pour mieux en sentir la privation. Il était prodigieusement contrefait; mais les désagrémens de sa personne étaient rachetés par les qualités de son âme. Son imagination vive et animée lui peignait tout en grotesque; son cœur susceptible d'attachement, le portait à la tendresse et à la sensibilité; beaucoup de courage lui avait donné beaucoup

de résignation. Quoique peu fortuné, il vivait sans chagrin; quoique souffrant, il était sans tristesse; et quoique satyrique, il n'avait point de malignité. Le projet de l'abbé Scaron. c'était le nom de cet estimable et singulier personnage, était d'aller en Amérique, dont il espérait que le climat enflammé et les végétaux salutaires lui rendraient la santé. »

« Madame de Neuillant, qui logeait dans le voisinage de M Scaron, lui parla de deux personnes qui avaient demeuré long-tems à la Martinique et offrit de les amener. Ces deux personnes étaient madame d'Aubigné et sa fille. En entrant chez lui, je sentis que je rougissais et pleurai. Ce trouble venait d'une robe, dont la mesquinerie fesait pâtir ma petite vanité. L'assemblée parut touchée de l'embarras d'un enfant; et M. Scaron me fit, à ce sujet, un compliment plein de délicatesse. »

« De cette visite de bienséance et du curiosité, se forma une liaison sérieuse. Ma mère, que le malheur

poursuivait en opiniâtre, se persuada qu'elle trouverait dans cette maison de zêlés protecteurs. J'étais enchantée d'une société où l'on m'accueillait comme si j'eusse été riche. Si la figure de l'abbé me fesait sourire quelquefois, son esprit m'amusait presque toujours. Une remarque qui ne méchappa point, c'est qu'avec moi seule il cessait d'être burlesque. Son langage s'épurait, ses bons mots étaient moins hazardés, et s'il commençait par être plaisant, nous n'avions pas causé dix minutes ensemble, qu'il finissait par être raisonnable et presque sérieux ; le sérieux dans un homme comme l'abbé, annonçait un grand changement. On voulut m'en attribuer l'honneur, et je ne crus pas devoir me défendre de ce que je croyais une bonne œuvre. »

« Ma mère termina à l'amiable des procès que sa misère éternisait. Elle céda à M. de Seuzac la terre de Surincau, moyennant une rente modique ; et prit de cette cession forcée un chagrin si vif qu'il dégénera en

maladie, et la conduisit au tombeau. Avec cette excellente et malheureuse mère, je perdis la seule amie, l'unique appui que j'eusse dans le monde; et les trois mois que je passai à la pleurer dans un isolement absolu ne peuvent donner l'idée de ma douleur, et ne purent la soulager. Il m'en resta, par la suite, un grand fond de timidité, une singulière méfiance de moi-même, et la persuasion qu'avec la vie que cette digne femme m'avait donnée, elle m'avait aussi transmis le malheur. Les bontés de mon roi ont seules pu changer cette idée, que tant de revers confirmèrent si long-tems. »

« Je quittai Niort, qui me retraçait de pénibles souvenirs. Je revins à Paris avec madame de Neuillant, à qui le chevalier de Méré me demanda pour achever mon éducation, et qui en partagea le soin avec Ninon-de-l'Enclos. Ces deux personnes, dont Votre Majesté a entendu parler plus d'une fois, méritent une mention particulière. »

« M. de Méré avait le cœur froid et l'esprit délicat; il n'était susceptible que d'éprouver des sensations, et voulait qu'on analysât le sentiment. Il se piquait d'être aimable et d'en enseigner l'art; il était incapable d'aimer, et voulait être aimé. Son langage repondait à sa doctrine: c'était un composé de finesse et de trivialités, de mots subtils et de tours précieux. Il parlait avec une politesse apprêtée, écrivait avec affectation et s'admirait sincèrement. En voulant achever mon éducation, il s'apperçut que je faisais la sienne; il oubliait ses délicatesses de ruelles pour s'exprimer simplement; et en moins de quelques mois il fut corrigé au point de se montrer presque naturel. C'est que Plutarque continuait à être mon maître, et me préservait, par son énergique simplicité, de la contagion du bel-esprit.

« Mademoiselle de l'Enclos de son côté, me préserva d'une autre sorte de contagion plus dangereuse, en me donnant en elle l'exemple des ravages

qu'elle peut faire même dans une ame honnête. Je n'ai jamais bien compris si c'était par principes ou par tempéramment que Ninon sacrifiait sans cesse à la volupté ; je crois que les uns justifiaient à ses yeux les écarts de l'autre. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette conduite paraissait si naturelle chez elle, que la femme du monde la plus réservée eût été trouvée plus extraordinaire de s'en formaliser, que Ninon de la tenir. On lui passait ses amans comme une chose toute simple, parce que ses amours n'étaient jamais des aventures. Et quand une juste morale réprouvait ses erreurs, l'intérêt personnel qui ne s'en trouvait point compromis, ne pensait pas à lui refuser son estime. Ce fut par une rivalité qu'elle commença sa liaison avec moi. Elle avait l'avantage, non le talent, car elle ne s'en piquait pas, de fixer le volage Villarceaux. On admirait une conversion si belle ; j'en vins, malgré moi, interrompre le cours. Je rendis Villarceaux à son

caractère, en le rendant amoureux. Ninon, qui cessa d'être sa maîtresse, voulut devenir sa confidente, et se vengea de son infidélité en le servant près de moi. Mais ma réserve, mais mon inexpérience et ma timidité déconcertèrent leurs projets, et l'on vit une innocente vaincre sans combat une conquête et un séducteur.

« S'il fallait justifier à Votre Majesté l'intimité sans doute imprudente de ma liaison avec mademoiselle de l'Enclos, je pourrais moins m'appuyer sur les principes que sur l'exemple. Ceux de Ninon étaient cependant aussi irréprehensibles que sa conduite l'était peu ; elle faisait de la vertu un éloge qui prouvait qu'elle eût été digne de la pratiquer ; et madame de Coulanges disait qu'elle conseillerait aux mères de lui confier leurs filles (1). »

« Ici commença par moi une carrière toute nouvelle, que j'ai fournie

(1) Voyez la note *b*, à la fin du Volume.

pour continuer mes malheurs, et qui me semble encore tellement extraordinaire, qu'en me la retraçant, je n'en parle que comme d'événemens qui me seraient étrangers. Retournée en Poitou, j'entretenais avec mademoiselle de St.-Hermant, mon amie, une correspondance assidue. Une de mes lettres, renfermant quelque chose d'obligeant pour l'abbé Scaron : quoi, daigna-t-il s'écrier, on écrit de ce stile à la Martinique! les autres femmes se parent de leur esprit, celle-ci aime à le cacher. Il m'écrivit une lettre très-polie, voulut bien me témoigner sa surprise, et m'engagea dans un commerce dont j'étais loin de prévoir les suites.

« Je revins à Paris, incertaine de ma destinée et même de ma subsistance. Madame de Neuillant, qui ne pensait toujours qu'à me former, me menait chez M. Scaron. Il continuait à être touché de ma jeunesse et attendri de mes malheurs. Il m'a dit plus d'une fois depuis, que; de tout ce qui l'avait intéressé en moi, c'était

ma retenue qui l'avait captivé davantage.

« Il est des bienfaits qui prouvent l'estime ; et quand ce sont des bienfaits pécuniaires, la manière de les offrir diminue ce qu'ils pourraient avoir d'humiliant. M. Scaron voulut me faire agréer une somme d'argent assez considérable ; je le refusai, sans vouloir l'affliger; cependant je l'attristai, et le jovial auteur du *Roman comique* devint rêveur et soucieux.

« C'est qu'outre la répugnance que je lui témoignais involontairement, il avait des rivaux dont la passion était moins timide et moins honnête. Combien de fois il se repentit d'avoir ouvert sa maison à une foule de jeunes seigneurs qui n'y venaient plus pour lui seul! madame de Neuillant craignant les séductions de mademoiselle de l'Enclos parut aussi moins souvent. Elle laissait entrevoir, avec assez peu de délicatesse, ce me semble, la crainte que je n'aimasse mieux devoir mon existence aux bienfaits de l'amour qu'à l'adresse de

mes mains, ou que les grandeurs de la Cour ne me dégoutassent de la médiocrité à laquelle j'étais condamnée.

« M. Scaron aspirait à m'épouser. Il avait besoin d'une femme qu'il aimât, s'il recouvrait la santé; qui le servit, s'il ne la recouvrait pas. Cependant il n'osait hazarder des propositions dont le ridicule lui paraissait certain, quand il comparait ses moyens avec ses prétentions. Enfin il apprit, j'ignore comment, que je souffrais beaucoup chez madame de Neuillant. Se trouvant un jour seul avec moi, il parut surpris de ma discrétion, et m'assura que l'estime avait augmenté son amour. Il gémit des torts que m'avait fait la fortune, me représenta combien il était dur de tout devoir à l'humanité d'une femme avare, qui empoisonnait chaque bienfait par un reproche et qui semblait ne s'honorer de sa parente en public, que pour s'en venger dans le particulier, en la confondant avec ses domestiques. Que pouvais-je répondre à de si justes observations? je gardai

le silence et versai des larmes. « Si » vous perdiez madame de Neuillant, » ajouta M. Scaron, que deviendriez-» vous ? Votre misère d'aujourd'hui » n'aurait été que le prélude d'une » misère plus déplorable. Vous seriez » livrée à la plus affreuse indigence, » ou réduite à une condition servile » pire que l'indigence même, ou » exposée à tous les piéges de la sé-» duction, et peut-être à tous les » mépris du libertinage; vous, faite » pour la plus haute fortune; vous, » petite fille d'une homme célèbre » par sa faveur et par son esprit! » Vous représenter vos malheurs, » c'est vous dire que vous n'en devez » pas rougir. Mais je ne puis me dé-» fendre de vous répéter que votre » unique appui est madame de Neuil-» lant. Après sa mort, encore une » fois, que deviendrez-vous? Ce que » le bon Dieu voudra, répondis-je. » Fort bien, repartit l'abbé; mais » quand tel corrupteur vous offrira » de pourvoir à tout, le bon Dieu » viendra-t-il vous dire à l'oreille

» que votre indigence vaut mieux
» que cette richesse ? Que voulez-
» vous que je fasse, lui dis-je alors?
» Une demoiselle, reprit M. Scaron,
» n'a, dans la situation où vous êtes,
» d'autre parti à prendre, d'autre
» asyle à se procurer que le couvent
» ou le mariage. Ces deux états
» peuvent seuls vous sauver des pé-
» rils où vous exposeront votre
» beauté et vos malheurs. Voulez-
» vous être religieuse, je paierai
» votre dot; voulez-vous vous marier?
» je ne puis vous offrir qu'une for-
» tune très-bornée et une très-laide
» figure. Faites réflexion que j'étais
» l'homme du monde le plus éloigné
» du mariage, et que je vous en pro-
» pose un (1). L'on a la bonté de me
» trouver jovial : qu'aurait-on dit, si
» l'on m'eut connu autrefois?

» Je suis le fils d'un conseiller au
» parlement de Paris, le meilleur
» des hommes, je dirais presque

(1) Voyez la note *c*, à la fin du Volume.

» le plus mauvais des pères, puis
» que c'est faire le mal que de ne
» pas s'y opposer. Une belle-mère
» qu'il m'avait donnée, m'en causa
» beaucoup, et il n'eut pas la force
» de l'empêcher. Elle dénatura une
» partie de mon bien, s'empara
» de l'autre et me contraignit à
» chercher dans l'état ecclésiastique
» l'existence que sa cupidité m'avait
» presqu'enlevée. Mais je ne m'en-
» gageai point dans les ordres sa-
» crés ; je sentis que je n'étais
» pas assez sérieux pour les fonc-
» tions qu'ils imposent ; je conser-
» vai une situation mixte d'homme
» du monde et d'homme d'église,
» j'allai loger au Marais, où je pas-
» sai une partie de ma jeunesse dans
» les amusemens d'une ingénieuse
» oisiveté. Là, se réunissait une so-
» ciété choisie dont le plaisir de la
» table assaisonné de celui de l'esprit
» fesait presque l'unique occupation.
» On y admirait cette fameuse Ma-
» rion de l'Orme qui, dans un âge
» déjà avancé, conservait avec les

» graces du jeune âge, le pouvoir
» des conquêtes qui le rappelle ; la
» charmante madame de Martel,
» dont la beauté était passée en
» proverbe; la spirituelle comtesse
» de la Suze, dont les élégies du-
» reront autant que notre langue ; et
» cette incomparable Ninon, que
» vous voyez encore, que vous verrez
» long-tems avec plaisir, avec profit :
» la seule de toutes les émules de
» Léontium et d'Aspasie, que les
» hommes aient aimé sans repentir,
» que les femmes aient fréquenté
» sans deshonneur. C'est à cette école
» de la beauté et de l'esprit que Saint-
» Evremont apprenait à penser sans
» pesanteur, Chapelle à écrire sans
» contrainte, Voiture avec cette bril-
» lante abondance qui étonne et qui
» éblouit, Sarrazin avec cette ai-
» mable facilité qui enchante. Vous
» voyez, mademoiselle, que la quan-
» tité d'auteurs ne m'a point rendu
» insensible au mérite de mes con-
» frères. Je ne le suis devenu qu'assez
» long-tems après ; alors je n'avais

» d'autre muse qu'une belle, d'autre
» étude que le plaisir. Je ne dois rien
» dissimuler à celle qui sera ma
» femme : à moins de vingt-cinq ans,
» des maladies longues et doulou-
» reuses m'avertirent qu'en me hâtant
» de vivre, j'avais mal économisé ma
» vie, et que j'avais affaibli ma com-
» plexion. Enfin une extravagance,
» dont je rirais encore, si elle ne
» m'avait pas tant fait gémir, m'ôta
» subitement ces jambes qui avaient
» bien dansé, ces mains qui avaient
» su peindre et jouer du luth ; en
» un mot, un corps très-adroit. J'ai
» oublié de vous dire que je possédais
» au Mans un bénéfice simple ; j'étais
» allé passer dans cette ville le car-
» naval qui y finit ordinairement par
» des mascarades publiques, dont je
» voulus être. Mais pour conserver
» mon caractère plus qu'enjoué, en
» même tems pour sauver la décence
» de mon état, je m'avisai d'une
» originalité qui me coûta cher.
» Après m'être enduit de miel, toutes
» les parties du corps, j'ouvre un lit

» de plume, m'y jette, m'y roule et
» m'y retourne, jusqu'à ce que je
» je sois totalement empenné. Dans
» cet état, je mélance au milieu des
» masques, et j'attire leur attention.
» Les femmes commencèrent par
» m'entourer; les unes s'enfuient,
» les autres me déplument; toutes se
» réunissent contre moi, et le cha-
» noine fut reconnu. A ce spectacle, le
» peuple s'attroupe, s'indigne, crie
» au scandale. Je me dégage, comme
» je peux d'une foule en fureur.
» Poursuivi, dégoûtant de miel, par
» tout relancé, le hazard ou ma mau-
» vaise étoile me conduit sur un
» pont que je saute et sous lequel je
» vais me cacher parmi des roseaux.
» J'en sortis, le sang pénétré d'un
» froid glaçant, et portant le principe
» des maux qui m'ont accablé depuis.
» Vous me voyez, mademoiselle,
» et vous jugez avec votre indulgence
» ordinaire, que c'est payer trop
» cher une imprudence. J'ai su depuis
» la tourner à mon avantage. Au lieu
» de chanter mes douleurs, j'ai voulu

» leur donner le change. La postérité,
» où parviendra sans doute le nom
» d'un auteur unique, dira que si
» Épictète, au milieu des souffrances,
» prononça des choses sublimes,
» Scaron seul en a écrit de plaisantes.
» Elle croira que la douleur, qui
» pique si vivement les autres hommes
» ne fesait que me chatoniller, et se
» persuadera, que dans un corps dif-
» forme et avec un tour burlesque
» dans l'esprit, on peut avoir l'ame
» d'un héros.

« J'avance à l'appui de cette asser-
» tion la fermeté ou plutôt l'indiffé-
» rence plus que philosophique avec
» laquelle je plaidais une cause où il
» s'agissait de toute ma fortune. Mon
» père exilé par le cardinal de Riche-
» lieu, pour avoir défendu les droits
» du peuple (1) contre l'autorité de
» ce ministre, ne m'avait laissé, au
» lieu de vingt mille livre de rente,
» que des procès à soutenir. Je perdis

(1) Voyez la note *d*, à la fin du Volume.

» celui-ci, parce qu'au lieu de songer
» à convaincre mes juges, je cherchai
» à les faire rire. Je me consolai d'une
» perte irréparable, par des épi-
» grammes contre ceux qui l'avaient
» causée.

« Je m'en consolai mieux encore
» par la protection de madame de
» Hautefort ; cette dame, que le roi
» Louis XIII aimait avec tant de chas-
» teté et qui l'aima avec tant de dé-
» sintéressement. Elle parla de moi
» si avantageusement à la reine Anne,
» que cette princesse témoigna le
» désir de me voir. Je lui demandai
» la permission d'être *son Malade*
» en titre d'office. Elle sourit, je
» pris ce sourire pour un consente-
» ment et un brevet. Depuis je n'ai
» cessé d'avoir pour médecins le
» grand Condé, dont j'ai chanté
» les victoires, le coadjuteur de
» Retz auquel j'ai dédié mon *Roman*
» *comique*, le cardinal Mazarin,
» dont j'ai loué les talens, dont j'ai
» blamé l'avarice; enfin ce célèbre
» et généreux Fouquet, qui m'a si

» souvent fait oublier les erreurs de » la fortune. Pourrais-je me rappel- » ler qu'elle en commit jamais contre » moi, puisqu'elle m'avait destiné » a réparer, ou du moins à adoucir » les torts beaucoup plus réels dont » elle s'est rendue coupable envers » mademoiselle d'Aubigné ?

« Au terme prescrit je devins l'épouse de M. Scaron ; épouse de titre, en effet sa garde-malade. Dois-je avouer à Votre Majesté que la première nuit conjugale fut marquée par les plus violentes douleurs qu'il eut de long-tems éprouvées ; et que les jours comme les nuits qui la suivirent, tout le tems que je fus sa compagne, ressemblèrent à la première ?

» Plus la situation de mon époux était déplorable, plus la mienne devenait triste et monotone, et plus je crus devoir chercher à les égayer, à les adoucir, en réunissant autour de nous les deux plus doux des plaisirs permis. Jusqu'alors M. Scaron, qui aimait ceux-là, mais qui leur en préférait de moins légitimes, avait vécu

sans ordre, sans économie et sur-tout sans dignité : mesurant ses dépenses à ses fantaisies, sans les calculer sur son revenu ; accumulant les intérêts sur les emprunts et les arrérages sur les intérêts ; livré aux gaspillages des domestiques, autant qu'à la rapacité des usuriers ; mais oubliant ces inconvéniens dans la licence de la table et la débauche de l'esprit. Je ne prétendis conserver de celles-ci que ce qui en fait l'honneur et le charme. Ma réserve habituelle amena la réforme par degrés. Ceux qu'une longue habitude avait rendus indépendans se retirèrent d'eux-mêmes ; il ne resta que ceux qui, desirant un changement, qu'ils n'avaient pas eu le courage de provoquer, montrèrent au moins celui d'y applaudir. Une table abondante sans profusion, et délicate sans raffinement, les réunissait trois fois la semaine. M. Scaron qui s'était fait une humeur indépendante de la souffrance, et une santé indépendante du régime, continua à faire règner parmi eux une gaîté douce et vive.

Le plus souvent, chacun envoyait son plat, et durant le repas, il l'assaisonnait de ces folies aimables, de ces saillies fugitives sans lesquelles toutes conversations languit et expire. Prêts à franchir les bornes qu'ils s'étaient si long-tems accoutumé à mépriser, ma présence les y retenait infailliblement. On prit quelquefois ma réserve pour de la hauteur; et ce ne fut qu'en domptant ma timidité, que je leur prouvai qu'on pouvait être gaie sans extravagance, et décente, quoique familière.

» Des hommes de robe, des hommes de cour, des gens de lettres, des femmes aimables, des artistes illustres, composaient cette société, où la naissance et la richesse n'étaient pas des titres pour être admis. Outre ceux que j'ai déjà nommés à Votre Majesté, on y comptait M. de Vivonne, cet aimable Mortemart, en qui le brillant des manières n'a point étouffé l'indulgence du naturel et qui a l'esprit de sa maison, sans en avoir la causticité; l'original chevalier de

Matha, qui a le talent peut-être unique de donner à ce que l'esprit a de plus fin, le tour le plus simple et le plus ingénu; le chevalier de Grammont, son digne ami, dont la conversation comme ses écrits, a toutes les graces naturelles; M. Charleval, qui a mis dans les siens toutes les graces négligées; M. Pélisson, si éloquent et si laid; M. Ménage, si ingénieux, quoique si savant; M. des Yveteaux, si naïf et si romanesque; l'abbé Têtu, espèce de coquet à sentimens; le marquis de la Sablière, dont les goûts efféminés contrastaient avec la virilité de sa femme; la spirituelle comtesse de la Suze; la tendre Sévigné; et cette célèbre Scudéry, dont l'imagination fertile fera long-tems les délices des ames fières et des cœurs délicats (1).

» Au milieu de cette société choisie, parmi cette fleur de politesse et de bon goût, il était impossible que

(1) Voyez la note *e*, à la fin du Volume.

M. Scaron n'épurât pas le sien. Dès que je fus sa femme, je conçus le projet de le changer, et j'eus insensiblement l'honneur d'y parvenir. En échange de quelques exemples d'urbanité, il me donnait des instructions, moins agréables peut-être, mais plus solides. J'acquis l'habitude d'écrire avec méthode et avec facilité ; j'appris l'italien, le latin, l'espagnol et sur-tout ma langue maternelle. Mon mari se rendait justice. Quoiqu'auteur et auteur fameux, ce n'était point dans ses écrits qu'il m'en fesait chercher les beautés. Corneille avait publié ses premières pièces ; Molière fesait jouer les siennes ; et nous trouvions dans les ouvrages de Voiture et dans quelques livres de Port-Royal tous les agrémens du style et toutes les richesses de l'imagination.

» L'amour de la gloire fut de tous tems ma passion dominante, me fesait desirer de joindre à la réputation de femme d'esprit, toutes les sortes de renommée. Jeune, et presqu'au

sortir de l'enfance, j'aurais désiré qu'on admirât ma raison ; douée de quelques attraits, je voulais qu'on respectât ma sagesse. Moins l'estime me semblait environner mon époux, que compromettait quelquefois le mauvais genre de ses compositions, plus je travaillais à l'acquérir pour moi-même. Je sacrifiais à ce désir mes penchans les plus chers. J'observais avec régularité les abstinences prescrites par l'église, et ne voyais pas, sans un plaisir secret, que les autres qui ne les observaient pas, me raillassent et m'en considérassent davantage. Dans l'âge où la dissipation est un besoin, je m'étais assujettie à ne pas quitter M. Scaron. Je me consolais de la gêne de ma position, en y envisageant les progrès de ma réputation et de ma vertu. De ma vertu ! je m'abuse : en est-il, quand on n'a que la vanité pour ressort, et qu'on n'a pas Dieu pour but et pour témoin ? Les louanges qu'on me prodiguait, me récompensaient de mes sacrifices ;

qu'aurais-je à demander encore ? ils ont été payés.

» Ce fut à-peu-près vers cette époque que l'occasion se présenta de prouver à mon mari la sincérité de l'attachement que m'avaient inspiré ses bons procédés et la reconnaissance. Dans sa jeunesse, il avait tendrement aimé une demoiselle qui s'appelait Céleste de Palaiscau. Cette fille lui avait été peu fidèle, et avait cédé aux promesses d'un homme riche qui s'était engagé à l'épouser ; mais la possession ayant éteint les désirs, son corrupteur chercha tous les moyens d'éluder son serment. Cependant elle se trouvait dans cet état qui prouve la séduction. Elle recourut à son premier amant pour obtenir vengeance du second ; et moi, que celui-ci désigna pour intermédiaire dans cette affaire, j'en devins l'arbitre. Nous la discutâmes, plusieurs de mes amis et moi, devant le financier, qui, par une sentence burlesque, dont il ne faut pas demander

le rédacteur, fut condamné à payer à mademoiselle de Palaiseau, vingt mille francs parce qu'elle était grosse, vingt mille parce qu'elle était demoiselle, et vingt mille parce qu'il était financier. Cet argent pouvait servir de dot à cette malheureuse abusée; je la décidai à aller pleurer ses fautes dans un monastère; mais les dépenses que se permirent les religieuses de la Conception, où elle avait choisi sa retraite, les ayant obéré, mademoiselle de Palaiseau se trouva de nouveau sans ressource. Alors elle se souvint de ma tendresse et de mes soins, les sollicita encore, les obtint sans peine, et fut reçue chez moi, jusqu'à ce que, par le crédit de quelques amis, je lui eus procuré un prieuré de deux mille livres de rente; mais elle n'avait nulle consistance dans le caractère; se voyant malade, elle résigna son bénéfice à une amie, qui la laissa mourir faute de médecins et peut-être d'alimens.

» Cependant les remèdes que j'a-

vais apportés au délabrement de la maison de mon époux n'étaient que des palliatifs ; ils déguisaient le mal au lieu de le guérir, et n'en devenaient que plus dangereux. Bientôt nos modiques revenus furent réduits à quelques rentes viagères, auxquelles suppléaient de tems en tems le produit des livres de M. Scaron, celui de plusieurs de ses pièces de théâtre, et les gratifications que lui valaient ses épîtres dédicatoires ; ressources incertaines, quant aux premières, et honteuses, selon moi, quant à l'autre. Je commençai vraiment alors à connaître la misère et ses humiliations. Néanmoins une fierté profonde, et je dois l'avouer, indomptable, me soutenait au milieu de ces rudes épreuves. Je jugeais qu'il eût été inutile de me plaindre du sort, et injuste de murmurer contre mon époux. Je me rappellais la destinée de ma mère, condamnée au malheur, pour la vie, et dont j'avais reçu en entier le funeste héritage. J'étais loin de me décourager ;

le chagrin nourrissait mes forces, et des obstacles je tirais mes moyens. Tandis que de méchantes épigrammes consolaient M. Scaron, je sollicitais des pensions, j'appaisais des créanciers ; quoique timide, je m'introduisais dans les bureaux, et quoique véridique, j'osais parler des vers d'un poëte burlesque, comme de services rendus à l'état. M. Fouquet, dont ce n'est point à moi de remarquer que la magnificence était poussée à la prodigalité, nous mit sur la liste immense de ses protégés, pour une pension de seize cents livres, et madame Fouquet s'efforça de me faire oublier les petites épines de la protection, par toutes les complaisances de l'amitié.

» En cet endroit, Sire, permettez qu'au lieu de continuer un récit, que je ne puis dégager des détails qu'il a plû à Votre Majesté de connaître, je mette sous ses yeux une partie de la correspondance que me procura la singularité de ma position. Cette correspondance, mieux

que les événemens, vous montrera mon caractère dans tout son jour. En la relisant quelquefois, je me suis applaudie d'avoir trompé celui qui en est en partie l'auteur et qui en était l'objet. D'un honnête homme, selon le monde, j'ai réussi à faire un homme de bien, selon Dieu.

## CORRESPONDANCE

### DU

## MARÉCHAL D'ALBRET.

### LETTRE PREMIERE.

« Vous offenserez-vous de lire ce que vous entendez tous les jours, madame? que vous êtes jeune, belle, aimable et que, par conséquent, il est dans l'ordre de vous aimer? Non, sans doute; car vous ne haïssez pas la vérité; et celle-ci n'est peut-être pas de celles qu'il faut taire. Au surplus, si je suis le plus

hardi, ce serait mal raisonner, que d'en conclure que je suis le plus avantageux. On oublie qu'on a quelque mérite, quand on s'essaye auprès du vôtre; mais on desirerait en avoir assez pour soutenir la comparaison. Et l'on ne peut se consoler de cette privation que par l'espoir de votre indulgence. Je l'attends, en toute humilité, madame, et me dis très-respectueusement, votre etc.

## RÉPONSE.

« M. le Maréchal est homme d'esprit et bon plaisant; quand je n'en aurais pas cent preuves, le ton de sa lettre me le prouverait. Mais il me semble que ce ton même me défend d'y répondre. Je suis trop sérieuse pour me permettre de rire, et la matière est trop délicate pour me permettre d'être sérieuse. M. le Maréchal souffrira donc que je regarde son billet comme sans conséquence; seulement j'aimerais mieux qu'il ne l'eut jamais écrit ».

## LETTRE III.

« La fin de votre petite lettre me console du commencement, madame; et sans être un fat, il faut bien que je conçoive quelqu'espérance. Je n'ose pourtant m'y livrer, que vous ne me l'ayez permis plus expressément; et si, comme vous en êtes convaincue, je n'ai fait aucune plaisanterie, daignez à votre tour, vous montrer sérieuse, au moins pour cette fois.

## RÉPONSE.

« Vous avez pris le change sur la fin de ma petite lettre, M. le Maréchal; je ne prétendais pas m'inquiéter d'avoir reçu la vôtre, je vous plaignais de l'avoir écrite. Vous n'avez pas voulu réfléchir que quand, par supposition, elle ne déplairait point à mademoiselle d'Aubigné, elle ne pouvait plaire à madame Scaron.

## LETTRE IV.

« N'oubliez pas ce que vous venez de me mander, femme charmante, et sur-tout ne le rétractez jamais. Il est donc vrai que je ne vous suis pas indifférent! ah! toute mon existence ne payerait pas cet aveu. J'éprouve, pour la première fois peut-être, combien sont froides les flammes légères de la galanterie, comparées aux feux d'un véritable amour. Le mien est aussi sincère que son objet est aimable; il sera timide aussi long-tems que l'univers vous respectera : c'est vous promettre une sagesse qui ne finira qu'à la mort ».

## RÉPONSE.

« Passons, M. le Maréchal, sur un aveu que je n'ai point fait et que, quelques soient mes intentions, je n'avais pas envie de faire. Mais ne glissons pas si légérement sur

une circonstance qui, dans une femme même équivoque, suspendrait toute espèce d'aveu. Vous me parlez d'amour, M. le Maréchal, comme si vous en aviez le droit; et nous voilà, je ne sais comment, en correspondance réglée, comme si c'était la chose du monde la plus simple. Savez-vous pourtant que sous cette simplicité, il se cache un gros crime? Je suis mariée, M. le Maréchal, vous paraissez l'avoir oublié, pour moi qui dois me le rappeller sans cesse, c'est à mon mari lui-même que je vais avouer que j'ai failli ne plus m'en souvenir. Je dois cette confession à sa confiance et à mon imprudence; mais j'en dois l'avis à votre sincérité. Voyez maintenant, M. le Maréchal, si c'est M. Scaron que vous voulez pour confident de vos amours?

## LETTRE V.

« Tant de prudence m'enchanterait, si tant de précautions ne me déso-

laient; et je croirais que vous vous moquez de moi, si vous ne me témoigniez pas tant d'estime. Je veux vous prouver que je n'en suis pas indigne, madame, et pour la singularité du fait, j'accepte votre proposition. Communiquez mes lettres à votre mari; j'ose croire que s'il ne les trouve pas au-dessous du nom d'Albret, il ne les trouveras pas offenssantes pour un Scaron ».

## LETTRE VI.

*(de M. Scaron.)*

« Quand j'y aurais rêvé mille ans, M. le maréchal, jamais idée plus grotesque n'aurait frappé mon cerveau : un mari confident de l'amoureux de sa femme! Vous avouerez que, quand dans un pareil cas, il n'y a pas de quoi s'attrister, il faut au moins qu'il y ait de quoi rire. Rions-en donc tous trois, M. le maréchal; mais permettez qu'à mon ordinaire, j'en rie plus fort que vous

deux. Tant de chance n'arriverait pas à un bien portant, qui en aurait à faire; elle est pour moi, qui n'y peux faire honneur. Savez-vous que si le contraire me fut advenu, j'aurais trouvé à me consoler dans le seul aspect de mon pauvre individu; car enfin, je ne suis plus un Adonis, il le faut avouer, et ma femme, qui a la beauté de Vénus, aurait bien pu me traiter comme Vénus traita Vulcain; mais elle a la sagesse de Minerve, et ne garde pour personne le plus inestimable trésor. Consolez-vous, M. le maréchal, de n'y pas toucher, vous qui n'êtes que l'amant; il faut bien que je n'y touche pas, moi qui suis le mari.

## LETTRE VII.

« Vos rigueurs continuent, madame; mon obéissance méritait, ce semble, un traitement plus doux. Que votre conduite envers moi est singulière, inexplicable et cruelle! Tantôt vous vous plaisez à me faire

craindre ; tantôt vous me permettez d'espérer. Quand je suis aux abois, vous ranimez mon cœur par un geste, par un regard ; quand il est revenu à la vie, vous le désolez par un mot piquant, par un sourire de mépris. Sont-ce des caprices ou des épreuves, madame ? Les uns ne doivent pas être faits pour vous, et je n'ai pas besoin des autres. Douteriez-vous encore de mon attachement ? Quelle preuve je vous en ai donné ! Je me suis condamné à toutes les privations de l'amour ; m'avez-vous laissé l'espoir d'une seule de ses récompenses ? S'il ne m'est pas permis de demander ce qu'il faut pour vous obtenir, dites-moi du moins ce qu'il faut pour ne pas vous perdre ? Je suis prêt à tous les sacrifices, hormis celui qui me priverait du bonheur d'être à vous.

## LETTRE VIII.

« Je ne sais si je dois faire une réponse qui, sans vous satisfaire,

pourra me compromettre ; car si j'exige que vous m'aimiez davantage, n'exigerez vous pas que je ne vous en récompense un peu ? Aux risques pourtant de trop dire, sans l'intention de rien faire, je vous préviens qu'il court sur vous des bruits qui m'affligent ; et ils m'affligent d'autant plus, que j'ai de bonnes raisons de les croire fondés. Tous les jours d'opéra, l'on vous voit, dans une loge secrète, avec une jeune inconnue, qui, malgré le voile dont elle se déguise, a laissé deviner qu'elle demeurait au faubourg St.-Germain. N'est-ce pas là, où la reconduit un carrosse sans écusson et un cocher sans livrée ? Aux dernières promenades du cours, on a remarqué que vous donniez la main à une femme de petite taille, de moyen âge, et qui, d'une beauté assez piquante, conserve encore quelques débris. Cette femme, par hazard, n'aurait-elle pas une maison sur le boulevard de Richelieu ? Dimanche dernier, au sermon de

l'abbé de Montmort, dans la paroisse St.-Louis, n'avez-vous pas fait poster deux plians dans la nef latérale de gauche, et ne les avez-vous pas occupés, vous et une très-jolie personne, dont le grand deuil contrastait singulièrement avec l'air éventé ? Voilà quelques petites questions, sur l'objet desquelles vous n'ouvrez jamais la bouche et auxquelles pourtant on desirerait que vous répondissiez. Il en est d'autres encore ; mais on ne veut pas, pour la première fois, mettre votre discrétion à une trop rude épreuve et votre complaisance au supplice.

RÉPONSE.

« Au défaut d'autres mérites, j'aurai du moins celui de la sincérité. A la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, j'en joins quatre de rupture, que vous voudrez bien, après en avoir pris communication, envoyer à leurs adresses. Il y en a trois pour les personnes dont vous me parlez ;

la quatrième est adressée à une personne avec laquelle, peut-être, n'ignorez-vous pas que j'ai eu des rapports ; mais avec celle-là, comme avec les autres, ils furent bien rallentis, du moment que je vous connus. Je ne vous ferai pas l'injure de vous comparer à aucune ; je ne leur ferai pas l'honneur de les comparer à vous ; mais j'avoue que pour que le sacrifice eût eu quelque prix, j'aurais desiré les aimer encore.

## LETTRE X.

« Mon ravissement comble tous mes désirs et passe mon espérance. Jamais je n'oublierai la soirée d'hier, et les marques d'attendrissement que j'ai obtenus de vous. Le danger que j'ai couru n'était rien ; que n'ai-je mérité vos bontés par un danger plus réel ! J'ai vu la pâleur de ce visage charmant ; j'ai surpris des larmes dans ces yeux, où, depuis si long-tems, mes destins sont écrits. Oh ! que l'instant de ma plus vive douleur a été

doux! Ce fut celui où un cri perçant décéla vos allarmes. Jusqu'alors j'avais pu douter du succès de mes soins; la pitié a pris celui de venger l'amour. Maintenant, il faut mériter le vôtre. J'ai toujours cru à l'ardeur du mien; je commence à croire à sa solidité. Je deviens sérieux, moi qui ne l'étais guère, et docile, moi que tout impatientait. Voilà de vos miracles; achevez-les, et fixez pour jamais ce cœur trop inconstant.

## LETTRE XI.

(*à M. Scaron.*)

« Huit jours loin de vous, sans vous écrire, mon ami! Je conçois que cela vous paraisse long, car, ainsi que moi, vous n'avez pas pour oublier le tems, les plaisirs de Saint-Mandé et les faveurs de madame Fouquet. Je dois ajouter que vous n'avez pas les complaisances pieuses du maréchal, et ses conversations toutes édifiantes. Je vous vois d'ici: vous voilà bien étonné.

Il est vrai que vous ne pourrez le reconnaître ; et que moi qui le vois à chaque minute, j'en doute encore. Ce changement paraît dater de la mort de la jeune comtesse de Miossens, sa nièce, à laquelle il assista, et dont il revint fort ému. Il commençait à entrer dans la voie étroite, et j'eus probablement peu de chose à faire. Il m'aime, à la vérité ; il a confiance en moi ; mais qui lui donna cette confiance, si ce n'est Dieu ? C'est à Dieu seul qu'il faut tout rapporter. Il est vrai que ce grand Dieu travaille sur un bon naturel. Des erreurs de jeunesse l'avaient abusé, sans le corrompre ; il ne s'agissait que de lui montrer la vérité et son intérêt. C'est ce que je fais de mon mieux ; et ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'à mesure que M. d'Albret ouvre l'oreille à la persuation, il croit n'ouvrir son cœur qu'à l'amour. Admirez les voies du seigneur et les ruses de la sagesse : c'est par un chemin de fleurs qu'il va au devoir, et il ne cessera d'aimer que quand il sera converti, etc.

« M. Scaron venait enfin de se décider à former un établissement solide. Il avait changé ses idées de voyage outre-mer et de transport à la Martinique, pour un projet plus lucratif et plus sain. Il voulait former une association, une sorte de compagnie de cette foule de soldats et de gens sans aveu qui, réunis aux portes de Paris, y attendaient les voitures chargées de marchandises, et calculaient sur le gain qu'il y avait à les mener chez les marchands et à les décharger. Mon mari en composa un corps famé, de personnes domiciliées et assermentées, réparties avec justesse aux différentes portes, et solidairement responsables. Son projet fut agréé, et malgré les oppositions de M. le chancelier, il s'organisa sous la protection de M. Fouquet. Nous allions en recueillir les premiers fruits, quand une maladie dangereuse atteignit son auteur, malade depuis long-tems, et décida sa fin. Il mourut, ainsi qu'il avait vécu, la plaisanterie sur les lèvres, et luttant, par des bons mots, avec la

mort, qui l'attaquait par d'autres armes. Il ne devint sérieux que quand il fallut prendre congé de moi. Ce fut avec une effusion de sensibilité dont je l'aurais cru peu susceptible, qu'il me remercia de mes soins; il me recommanda à ceux de son exécuteur testamentaire; et fesant un dernier effort pour me prendre la main : Je vous prie, me dit-il, de vous souvenir quelquefois de moi; je vous laisse sans bien : la vertu n'en donne pas; cependant soyez toujours vertueuse.

« La misère, que je connaissais déjà, ne s'était pas encore présentée à moi sous un aspect si hideux. A la vérité, mes amis ne m'abandonnèrent point, et j'usai de leurs offres avec modération; mais parmi ces amis, il se glissait des amans, qui espéraient tout de mon infortune, et cachaient leurs vues sous des dehors de compassion et de vertu. Derrière eux venaient aussi de ces officiers sans scrupule, dont les conseils étaient sans délicatesse; l'un d'eux me donna celui de m'adresser au surintendant Fouquet;

et quoique d'abord cette démarche, qui semblait me mettre à la merci d'un magnifique libertin, me parut le comble de l'avilissement : je m'y décidai vaincue par des sophismes, et peut être par la nécessité. »

« Pourtant, afin d'ôter tout prétexte, même à la calomnie, je me présentai chez lui tellement enveloppée, qu'il lui fut impossible, au moins je le crus, de démêler en moi autre qu'une malheureuse poursuivie par la honte et l'indigence. Mais à travers mes coëffes, il avait cru découvrir ce que cherchaient ses regards libertins; et son imagination allant beaucoup au-delà de la vérité, voici la trame qu'il ourdit contre mon repos. Soit préoccupation, soit à dessein, il m'avait mal accueillie, de sorte que je ne pouvais raisonnablement soupçonner l'émissaire qu'il me dépêcha. C'était ce même officieux dont j'ai parlé, l'un de ces vils parasites, de ces bas flatteurs vendus aux passions des grands. Celui-ci, qui joignait à ces vices, celui d'une adroite dissimu-

lation, se garda bien de me bercer de l'espérance de la protection que je sollicitais, et qui eût paru trop facile ou trop prompte. Il me dit que le nombre des pensionnaires était trop considérable pour donner l'exemple dispendieux des pensions héréditaires. Mais il ajouta qu'à la vérité M. le surintendant comprenait dans ses bienfaits une foule de personnes, même des dames de première distinction, dont il recevait en échange certains services essentiels; et qu'afin de connaître de quelle nature étaient ces services, il me conseillait de me lier d'amitié avec quelques-unes de ces dames. Cet avis me fut donné sous l'apparence la plus désintéressée, et comme à l'insçu de M. Fouquet.

« Mais comment faire connaissance avec une de ses protégées? je croyais n'avoir de rapport avec aucune, et je cherchais les moyens d'en établir, quand un mandiant auquel j'avais coûtume de faire l'aumône, me dit un jour, en m'adressant des grandes excuses, que la pièce de monnaie que

je venais de lui donner, était de la même valeur et de la même année que celle qu'il avait reçue un peu auparavant d'une dame que protégeait M. Fouquet. Ces mots éveillèrent ma curiosité. Et comment, dis je au mandiant, savez-vous que cette dame est protégée par M. le surintendant? C'est moi, répondit cet homme, qui porte toutes ses lettres à ce ministre, et qui en rapporte les réponses. Chacune est payée par une pièce semblable à celle-ci. Comment se nomme cette dame, ajoutai-je? On la nomme la baronne de Montigny; je la crois Genevoise, et comme exilée par les troubles de son pays. Elle demeure assez près de Madame, rue de Poitou, au Marais. Un premier hasard m'avait valu ces renseignemens; je dus les autres à un hasard que je regardai alors comme non moins favorable. Ma coëffeuse était aussi celle de Mad. de Montigny, à qui elle parla de moi souvent, et qui témoigna le désir de me connaître. Je hasardai une première visite, qui fut suivie de plusieurs, dans les-

quelles je trouvai une femme pleine de politesse, d'usage et d'esprit, mais d'un ton peut être un peu léger. Cependant, comme elle était jeune et vive, j'attribuai ce ton à sa jeunesse et à sa vivacité.

« Le nom du surintendant n'avait pas encore été prononcé dans nos conversations ; la première fois qu'il y parut, Mad. de Montigny se contenta d'ajouter qu'il était profondément sensible et extrêmement libéral. Pour libéral, on le dit, répondis-je ; mais pour sensible, on ajoute qu'il ne le devient qu'en faveur des dames. Calomnie pure, s'écria la baronne ; les bons cœurs ne font ni différence, ni préférence ; celui de M. Fouquet est de tous les états et de tous les sexes.

« Les entretiens qui suivirent roulaient tantôt sur les malheurs, les vices même de la pauvreté, tantôt, et le plus souvent, sur le mérite du surintendant. On finit par vanter le bonheur d'une veuve indépendante ; bonheur, ajouta-t-on, qu'il ne tenait qu'à moi d'augmenter et de perpé-

tuer. J'étais d'une telle ignorance, que ce langage était incompréhensible; j'en demandai l'explication, que Mad. de Montigny me donna en plaisantant, mais qui me rendit à moi tout mon sérieux. J'épargne à Votre Majesté des détails qui ne doivent point souiller ses yeux, et dont le souvenir me fait encore rougir. Qu'il vous suffise de savoir, Sire, que la baronne, après avoir été la maîtresse de M. Fouquet, était devenue sa créature; qu'elle avait mission de jouer auprès de moi le rôle de complaisante, et de m'amener à remplir celui de duppe. Le pauvre et la coëffeuse étaient des agens subalternes.

« On m'a dit depuis, que le surintendant, piqué d'une résistance à laquelle il était si peu accoutumé, avait juré qu'il saurait la dompter. En effet, quelques jours après, je reçus par une voie inconnue, un magnifique écrain, que j'aurais dû attribuer au corrupteur, mais dont je remerciai la providence. Une dame du premier mérite, Mad. du Plessis-Bellicère, s'é-

tant rendue chez moi pour me féliciter sur une conduite qu'elle daignait admirer, je m'empressai de lui montrer ces bijoux, que j'en regardais comme la récompense.

« Mad. de Montigny, qu'il fallait bien continuer de voir de loin en loin, dissipa cette erreur, en m'apprenant que les diamans venaient de M. Fouquet. Je voulus les lui renvoyer ; mais la baronne m'ayant représenté que je lui ferais un affront qu'il n'avait pas mérité ; que ce présent n'était qu'un témoignage d'estime, et que c'était la manière du surintendant avec les femmes les plus respectables, je revins à un sentiment plus adouci. J'eus tort. Je l'eus plus encore d'aller le lendemain à une collation chez madame de Montigny, où je fus à peine arrivée, que le surintendant parut. M'écrier, fuir, revenir chez moi hors d'haleine et renvoyer l'écrain avec précipitation, tout cela fut l'affaire d'un instant. Je respirai librement après, et me prosternant à la face du ciel, je lui rendis grace de ce qu'au

milieu de ma misère, j'avais du moins conservé le trésor de mon innocence.

« Bientôt la vengeance du ministre voulut m'en enlever l'honneur ; et, sous prétexte que M. d'Albret était bien reçu chez moi, et que je le traitais bien chez lui et chez mademoiselle de l'Enclos, le surintendant fit semer le bruit que ma résistance à l'un trouvait son explication dans mon penchant pour l'autre. Je ne trouvai d'autres réponses à ces calomnies, que de cesser de voir le maréchal et Ninon.

» Par cet arrangement, ma tranquillité ne fut point encore rétablie ; il me restait à accorder deux concurrens, dont l'un, le chevalier de Méré, qui croyait m'aimer, fesait valoir les droits que lui avait acquis sur moi mon éducation ; dont l'autre, M. de Villarceaux, qui ne m'aimait que trop, fesait parler ceux que lui donnait la constance et la vivacité de son amour. Ce dernier, irrité de ce que non-seulement je n'encourageais pas ses désirs, mais de

ce que j'en avais sacrifié le témoignage à sa femme, s'avisa d'une extravagance qui faillit me compromettre. Il eut l'audace de faire peindre de moi un portrait indécent, auquel il adressa ses soupirs coupables et insensés. Ce délire ayant produit une espèce d'éclat, je crus devoir en aller attendre le terme à la campagne de madame de Montchevreuil, où je restai jusqu'à ce que le portrait eut été remis aux mains de son mari. Ce fut seulement alors que je rendis mon amitié à Villarceaux.

« J'avais perdu tout espoir; et mes amis ne cherchaient même plus à le ranimer, quand un mot prononcé par la reine, votre auguste mère, me le rendit tout à-la-fois, et le combla. Sa Majesté daignait regretter ce célèbre et malheureux malade, que jadis elle n'avait pas jugé indigne de ses visites. On s'empressa de lui dire qu'il avait laissé une veuve, non moins infortunée par sa misère que par quelque faible

beauté, et que la modique pension dont jouissait le mari, suffirait pour garantir la femme des dangers auxquels l'exposait ce double inconvénient. La pension fut rétablie et augmentée. Mais quand je me transportai au Val-de-Grace, pour remercier cette reine bienfaisante, le propos d'une femme que je veux croire imprudente, empoisonna toute ma satisfaction : si la reine, me dit-elle, voulait donner une pension aux deux plus beaux yeux et à la plus grande coquette de Paris, elle ne pouvait mieux choisir. J'avoue, Sire, que ces mots me percèrent le cœur ; ils s'y enfoncèrent même si avant, qu'ils envenimèrent la plaie qu'ils avaient faite, au fond de laquelle la haîne déposa ses poisons. C'est la seule fois que je l'ai ressentie, et je ne l'ai éprouvée que contre cette seule personne ; mais à son aigreur continuelle et révoltante, j'ai compris qu'il était difficile d'amortir celle que produit une grande injustice.

« Celle-ci me dégoûta du monde,

et me décida à ensevelir, dans un couvent, tous les ennuis qu'il me donnait depuis mon existence et mon veuvage. Je consacrai une partie de ma pension aux malheureux, et commençai à me livrer avec une sorte de sérieux et d'assiduité, aux exercices d'une sage dévotion. La seule personne en faveur de qui je les dérangeasse, était la maréchale d'Albret, avec laquelle son mari m'avait fait lier connaissance. Peu-à-peu elle me décida à quitter quelquefois ma retraite, pour venir goûter à son hôtel les plaisirs innocens d'une conversation spirituelle et chrétienne. Là, parmi un certain nombre de personnes remarquables, je distinguai mademoiselle de Pons, depuis madame d'Hudicourt; mademoiselle de Martel; madame de Richelieu, et singulièrement madame de Montespan, dont le naturel facile, l'imagination brillante et l'esprit caustique fesaient les délices et la crainte de cette société. On y composait de petits vers, dont chacune de nous

était tour-à-tour les auteurs et les objets. Le présomptueux abbé Têtu, l'aimable et brillant duc de Fronsac, parmi les hommes, et parmi les femmes, mesdames de la Vallière et de Montausier devenaient le plus souvent le sujet de nos épigrammes. Madame de Richelieu n'épargnait guère celle-ci ; madame de Montespan ne fesait pas grace à l'autre (1). A dire le vrai, ces entretiens où l'esprit seul avait part, et dont le plus souvent la malignité fesait les frais, n'étaient pas trop de mon goût ; j'ai toujours aimé les plaisirs raisonnables, et je préférais à ceux-ci la conversation de quelque vieillard instruit, ou de quelque femme dont l'expérience suppléât à ce qui me manquait de ce côté. C'est ainsi que je commençai par goûter fort madame de Chalais, depuis princesse des Ursins, avec laquelle j'ai toujours entretenu depuis des liaisons

(1) Voyez la note *f*, à la fin du Volume.

intimes. Malheureusement pour elle, les personnes sérieuses de la société s'adressaient toujours à moi, pour me consulter sur leurs affaires les plus importantes, ce qui excitait la jalousie de madame de Chalais et ma mauvaise humeur. On redoutait sa pénétration et son esprit d'intrigue; on l'abandonnait à la frivolité du cercle, à laquelle, moi, j'aurais voulu être livrée, puisque je partageais ainsi les agrémens qu'elle y procurait. Cependant ma vanité satisfaite me dédommageait de ces privations. L'hommage des jeunes courtisans qui fréquentaient l'hôtel d'Albret, m'en dédommageait d'une autre manière; seulement je voyais avec peine qu'il excitât le mécontentement de la maréchale et de madame de Richelieu, qui, ayant passé l'âge de plaire, en conservaient encore le désir et les goûts.

« Si je ne m'étais promis de ne rien taire à Votre Majesté, je me garderais bien de lui rapporter une anecdote que sa bizarrerie seule peut faire

excuser. Après maintes sollicitations, j'avais enfin accepté un appartement à l'hôtel d'Albret; un maçon qui y travaillait, et qui se mêlait d'astrologie, me voyant passer un jour, s'écria : c'est la veuve d'un estropié ; mais je m'y connais, elle est née pour être reine. Le lendemain il entra dans ma chambre, et du ton le plus imposant, il me dit : après bien des chagrins et des peines, vous monterez enfin où vous ne croirez pas monter. Un roi vous aimera, et vous régnerez ; mais vous n'aurez jamais grand bien. Et sur ce que mon émotion involontaire excita la raillerie de quelques personnes qui m'accompagnaient : eh ! mesdames, ajouta le maçon, vous feriez mieux de lui baiser la robe, que de vous moquer d'elle (1).

« La mort de la reine Anne, votre illustre mère, m'enleva mon unique protectrice et ses bienfaits.

---

(1) Voyez la note *g*, à la fin du Volume.

Je retombai dans les détresses d'une misère présente, dans les terreurs d'une misère plus profonde à l'avenir. Ce que je trouve de plus humiliant dans un tel état, c'est qu'il nous met à la merci de toutes les protections ; certainement rien de plus honorable que celle de madame d'Albret ; mais pour la rendre insupportable à ma fierté, il ne fallait que m'en faire sentir le poids, et c'est ce qu'elle fit d'une manière presque outrageante. Depuis long-tems un certain marquis de Chatelux, vieux, goutteux, et qui pis est, débauché, avait daigné jetter les yeux sur moi, pour en faire sa consolatiou, ou pour mieux dire, le passe-tems de ses derniers jours ; je l'avais éconduit avec politesse. La mort de la reine, qui m'ôtait mes ressources et mes espérances, ranima les siennes ; il se hazarda à me faire, de nouveau, parler par la maréchale d'Albret. Celle-ci, qui ne voyait, dans cette proposition, que le terme de mes revers, ne douta pas que je l'acceptasse avec

reconnaissance; et sa surprise, à mon refus, alla jusqu'au mécontentement. Elle me dit avec plus d'irréflexion que de malignité, que je n'étais qu'une glorieuse, ce qui ne convenait guère à la veuve d'un poëte burlesque. Un juste amour-propre et ma sensibilité vivement émue, me firent répondre avec vivacité; il fallut nous réconcilier, et madame de Richelieu s'en chargea. J'y mis pour condition que je n'entendrais plus parler du marquis, et que j'aurais la liberté de me retirer dans un monastère, pour y ensevelir ou même pour y oublier mon indigence et mes chagrins. Je choisis par économie celui des Hospitalières du faubourg St.-Marceau. Là, je lisais les livres que me procurait l'abbé Têtu. Je recevais rarement des visites, je n'en rendais jamais; je n'entendais plus parler, ni de Villarceaux, ni de Méré; je m'éloignais peu-à-peu de Ninon, et sauf la dévotion, je menais la vie d'une religieuse ou d'une hermite.

« L'espoir me vint encore une fois sourire dans ma retraite, et pour cette fois il était fondé. Madame de Richelieu, à qui le rôle de protectrice ne déplaît pas, parlait souvent de moi dans les cercles : mon nom et mon image se retracèrent à mademoiselle de Nemours qui, dans ce tems, allait épouser le roi de Portugal ; elle me demanda pour l'accompagner, et j'allais partir, quand madame de Montespan, à qui j'allais faire mes adieux, me retint et me recommanda à Votre Majesté. Vous daignâtes m'accueillir, Sire, et par vos bontés fixer en France et rendre à la prospérité celle qui jusqu'alors n'avait presque connu que le malheur. Depuis, vos regards n'ont cessé de me soutenir et de m'encourager. Je suis, pour ainsi dire, l'enfant de l'infortune et du hazard ; mais du moins puis-je m'honorer de tout devoir à la providence et à Votre Majesté ».

Louis XIV lut ce mémoire avec une attention pleine d'intérêt ; il le

relut de suite jusqu'à trois fois, et revint sur des passages qui l'avaient frappé. Il estimait, il révérait madame de Maintenon; la connaissance qu'il prit des particularités de sa vie, le pénétra d'admiration. A ce sentiment se joignait une tendresse sérieuse et profonde qui reproduisait sans cesse des projets, aux quels il commençait à soupçonner que son bonheur était attaché. Quelle femme, se disait-il! par quelles rudes épreuves sa vertu s'est-elle épurée, et comme, en s'épurant, elle s'est fortifiée! Dans quelles circonstances pénibles s'est rencontrée cette grande ame, que la mauvaise fortune n'a pu humilier ni abattre, que la prospérité n'endurcira ni ne corrompra jamais! Mais que sont ces vicissitudes comparées aux chagrins qu'elle a la prudence de ne pas me retracer, et dont madame de Montespan l'a rendue si long-tems victime? Fut-il un sort plus extraordinaire, des écueils plus difficiles; mais aussi, fut-il un caractère plus

grand, un cœur plus généreux, un esprit plus éclairé? Avec quelle simplicité elle parle de soi, avec quelle impartialité elle se juge! que d'indulgence pour les autres, que de sévérité contre elle-même! Qu'elle adresse réunie à la sincérité, que de précautions pour ménager tous les intérêts et quels égards pour la vérité, quelle connaissance du cœur humain, quelle étude de la société, quelle conscience de soi-même! Enfin quelle réunion d'esprit, de raison, d'agrémens et de sensibilité! Ah! Fontanges montrait un sens infini, quand elle disait qu'il ne manquait à cette femme là qu'une couronne.

Il est permis de supposer que le roi ait eu l'intention de lui donner ce qui lui manquait. Il l'avait faite dame d'atours : à la mort de madame de Richelieu, qui était dame d'honneur, tout ce qu'il y avait de distingué se mit sur les rangs pour la remplacer; on vit paraître les plus grands noms, et effectivement il

n'en est point au-dessus de la première place de la cour de France. Louis dit à madame la Dauphine que c'était à elle de choisir, et qu'il était persuadé qu'elle choisirait selon ses intentions; elle désigna madame de Maintenon, et le roi applaudit. Les courtisans étonnés concevaient bien qu'elle fut assez grande pour donner cette place, mais ils la trouvaient trop petite pour l'occuper. Madame de Maintenon fut de leur avis. Elle reçut la nouvelle de cette charge en personne qui y était supérieure, montra plus de reconnaissance que d'étonnement, insinua que les premières fonctions d'une domesticité même royale, appartenaient plus à l'illustration qu'au mérite, et en un mot parut digne de son élévation, en la refusant. Louis qui regardait avec une sorte de respect tout ce qui entourait son autorité, fut surpris de ce refus, que dans le premier moment il attribua au dédain. Un peu de réflexion lui retraça bientôt qui était

celle qni l'avait témoigné ; en considérant la première charge de la cour avec des yeux non prévenus, il la vit réellement fort au-dessous de madame de Maintenon, et cette remarque le conduisit naturellement à ne voir qu'un rang qui fut à son niveau.

J'ai parlé de la mort de la duchesse de Richelieu ; elle arriva, cette mort, au moment où cette dame, quoique réconciliée avec madame de Maintenon, qui la servait auprès du roi, continuait à la desservir auprès de la Dauphine. Cette duchesse, qui d'abord n'avait pas pardonné à son ancienne protégée d'être devenue sa protectrice, lui pardonna moins encore de lui devoir une grace ; car on n'a pas oublié que c'était par les sollicitations de madame de Maintenon, indignement compromise et trahie, qu'elle avait recouvré la faveur de la Dauphine. A la mort de sa dame d'honneur, cette princesse voulut sécher les larmes de sa dame d'atours, en

l'instruisant de détails qui lui découvraient la noirceur de cette ancienne amie; mais cette découverte reboubla les chagrins de la sensible veuve: n'était-ce point assez, dit-elle, d'avoir à pleurer sa mort, sans être condamnée encore à pleurer sa perfidie ?

L'influence d'une femme devient, à cette époque, plus étendue et plus marquée. Les changemens graduels et successifs opérés dans l'ame du roi, en amènent de considérables dans sa conduite. Nous l'avons vu, jusqu'alors, balotté par toutes les passions et flottant entre deux maîtresses. Le type de sa grandeur semblait s'effacer sous le choc de ces tempêtes; elles s'appaisent à la voix de la sagesse, il va briller de nouveau plus imposant et plus pur. C'en est fait, la cause de la morale est gagnée et la religion triomphe. Nous allons voir marcher d'un pas rapide et égal la gloire du roi et l'élévation de son amie. A la vanité d'une renommée, qui sup-

plée par le bruit à l'estime, il va préférer la prospérité de l'empire ; des victoires, ou des fêtes avaient marqué tous les jours de son règne, ils vont être signalés par la tranquillité de l'Europe, par le soulagement des sujets. Les heures prodiguées au vain exercice de la chasse seront employées aux soins de l'état. Le roi continuera de protéger les arts, qui sont les fleurs dont un royaume se décore ; mais il ne négligera plus le commerce, l'industrie, l'agriculture, qui produisent les fruits dont il se nourrit. Il donnera aux travaux des ministres, les momens que consumait l'oisiveté des courtisans. Et si, au milieu de ces grandes et utiles occupations, il éprouvait quelques distractions, quelques souvenirs, ou quelques dégoûts, madame de Maintenon lui montrera les effigies sacrées de la religion et de la patrie : à cet aspect, Louis oubliera qu'il est homme, pour se rappeller qu'il est roi.

Nous sommes contraints de né-

gliger une foule d'anecdotes, que l'histoire a recueillies, mais qui s'éloignent trop du but que nous nous sommes principalement proposé, de développer les causes de la fortune de madame de Maintenon. Nous ne pouvons désormais nous arrêter qu'à celles qui l'ont efficacement retardée, ou accélérée. De ce nombre sont plus particulièrement l'affaire des princes de Conti, celle de M. de Fénélon, les conversions de la cour, le projet de St.-Cyr et la révocation de l'édit de Nantes. En coordonnant ces objets au plan général qui n'a cessé d'animer madame de Maintenon, nous allons essayer de jeter sur eux quelques nouveaux apperçus.

Le prince de Conti, avec l'esprit, la valeur et les agrémens de César, en avait, dit-on, les mœurs; il était exilé. Madame de Maintenon, qui eut crû manquer à la décence, en réclamant sa grace, croyait ne servir que la pitié, en appuyant auprès du roi, les sollicitations d'une épouse aimante et infortunée. Mais le mo-

narque, qui voulait de la dignité jusque dans les erreurs, était loin d'excuser et ne voulait point pardonner celles de son cousin. Il jetta au feu des lettres que la princesse lui apporta de la part de son mari. Cependant il tempéra cette sévérité en accordant à celui-ci la jouissance de ses revenus.

Mais moins sensible à la grace, que piqué de l'affront, il résolut de quitter la France. Sa cour se composait d'un nombre considérable de mécontens, parmi lesquels on remarquait des fils du duc de Créquy, qui végétaient sans espoir, un prince de Turenne, accusé d'avoir dégoûté monseigneur de madame la Dauphine, et singulièrement ce chevalier de Savoye, devenu depuis si fameux et si terrible à la France, sous le nom de prince Eugène.

Précédemment à l'exil de M. de Conti, ce prince et celui de la Roche-sur-Yon, son frère, avaient demandé et obtenu du roi la permirsion d'aller chercher la guerre en Hongrie; ils

avaient été imités par une foule de jeunes seigneurs, dont M. de Louvois arrêta l'imprudente effervescence, en représentant à Louis qu'ils couraient grossir les armées de son ennemi. Les permissions furent rétractées, et l'ordre des départs suspendu. Mais à la nouvelle de l'affront que croyait avoir reçu le prince de Conti, il proposa à ses courtisans de réaliser leurs projets. Nul ne le seconda mieux que le prince Eugène, qui soupirait après la gloire et les hazards; et lorsqu'après l'exécution, c'est-à-dire le départ des associés, la cour leur eut fait offrir leur grace, s'ils revenaient sur-le-champ, hormis cependant au chevalier de Savoie, qui ne rentrerait plus en France, ce dernier répondit : j'y rentrerai un jour en dépit de M. de Louvois.

Des honneurs, tels qu'on peut en offrir à des souverains qu'on respecte et à des opprimés qu'on chérit, rendirent aux fugitifs leur ressentiment plus amer et plus impla-

cable. A la cour de l'empereur, on les accabla de fêtes, après lesquelles on leur laissait entrevoir une fête qui plaisait davantage à leur valeur. Effectivement, des plaisirs ils volèrent aux combats, la plupart en qualité de volontaires, le seul Eugène avec un commandement. Là, par des actes de bravoure auxquels Louis XIV applaudit, ils cherchèrent à provoquer les regrets ; ils n'excitèrent que l'admiration.

Pour charmer l'oisiveté des camps, peut-être aussi pour continuer quelques-unes de ces intrigues auxquelles ils devaient leur disgrace, ils entretenaient avec leurs amis de Paris, des correspondances suivies. On eut des indices que le sujet de ces lettres était illicite, et que le style ressemblait au sujet. Les princes avaient pour confident et pour courrier, un jeune page qui, d'abord suivi par des espions du marquis de Louvois, finit par être arrêté à Strasbourg, au moment qu'il entrait en Allemagne. On le fouilla ; il était

chargé de paquets, lesquels furent envoyés au ministre, qui les remit au roi.

Ce prince, accompagné du seul Louvois, entre chez madame de Maintenon. Voyons, dit-il, avec le sourire de l'indifférence. Le ministre gardait ce silence avide et inhumain qui attend des victimes; madame de Maintenon tremblait qu'il n'y en eût : son pressentiment était fondé. La première lettre qu'on ouvrit était de la princesse de Conti; elle en contenait une du fils de M. de Louvois, une autre de son gendre. Confus et affligé d'une imprudence qui allait peut-être les perdre, il voulut du moins la rendre utile à son propre crédit : Sire, dit-il, en réprimant son trouble, si mon gendre, si mon fils ont manqué à Votre Majesté, je la conjure de les punir. Le roi lut : « Je suis la plus » heureuse des femmes ( écrivait » Mad. de Conti : le roi, qui m'a dé- » livré d'un mari, m'ôte aussi l'em- » barras des richesses et l'inconvé-

» nient des intendans ; il vient de » confisquer mes revenus, et de » m'assigner une pension sur sa cas- » sette. Pour combler tant de bien- » faits, il me fait promener quel- » quefois avec lui et madame de » Maintenon ; jugez combien je » m'amuse ! Au surplus, il est bon » que vous sachiez que j'ai pris une » fille d'honneur, car la *campa-* » *gnarde* est leste, et j'en aurais » eu une de sa main ». Le marquis de Courtenvaux écrivait que son père ne pouvait réussir à engager le roi dans une nouvelle guerre, et se fiait sur la capacité de ce prince pour les siéges, et sur son aversion pour les batailles. Le ministre suffoquait d'indignation ; madame de Mainteuon était pénétrée de douleur : chacun des traits lancés contre le roi, la perçait de part en part. Ce héros, supérieur aux injures comme aux éloges, lisait ces satyres avec le même sang-froid qu'il eût lu son panégyrique. La dépêche du marquis de Liancourt était cent

fois plus atroce et plus coupable.
« Félicitez-vous de vivre au bon
» pays de Germanie, disait-il au
» prince de Conti ; là, du moins,
» vous voyez des figures humaines,
» avantage dont nous sommes pri-
» vés ici. Le roi n'est plus un mo-
» narque de gloire, *rex gloriæ*;
» mais un roi bourgeois, qui se
» plait à vieillir avant le tems. Il est
» plus que jamais épris des charmes
» surannés de sa campagnarde, avec
» laquelle il s'enferme régulièrement
« tous les jours, je vous laisse devi-
» ner pourquoi. Aucuns prétendent
» que c'est pour écrire son histoire.
» Moi je conjecture charitablement
» que c'est pour y fournir des ma-
» tériaux. A ce propos, je vous
» dirai que rien n'a été plus extraor-
» dinaire, plus magnifique et plus
» ennuyeux que la réception des
» Ambassadeurs Moscovites ; ils
» étaient dorés comme des calices,
» et fourrés comme des ours de
» Sybérie, qu'ils sont. Le grand
» Louis nageait dans la joie, et

» vous le reconnaissez là : roi de » théâtre, quand il faut représenter; « roi d'échecs, quand il faut se » battre ».

La lettre du marquis d'Alincourt, pour être moins injurieuse, n'en était que plus indécente; il l'avait salie d'ordures en prose et en vers. Celle du cardinal de Bouillon, beaucoup plus sérieuse, était une satyre amère de la conduite du roi, de sa personne, de son gouvernement; il l'avait d'ailleurs remplie de ces vérités offensantes, de ces expressions énergiques qui laissent de cuisans souvenirs et de longs ressentimens. Celui de madame de Maintenon ne se manifesta pas contre les auteurs de ces lettres; elle les trouvait assez malheureux d'être coupables; mais il éclata contre le ministre imprudent qui les avait mises sous les yeux du roi. Vous pouviez supposer, lui dit-elle, que ces lettres étaient du moins suspectes; sans cela de quel droit les eut-on ouvertes? Il fallait épargner au roi l'amertume de ces

outrages, et celui qui les lui a fait connaître, me paraît presqu'aussi coupable que ceux qui les ont commis. Je ne conçois pas que vous, Monsieur, qui vous permettez tant de choses, ne vous soyez pas permis d'ouvrir ces malheureuses missives, de faire une forte reprimande à ceux qui les ont tracés, de menacer même de les montrer au roi, et de les brûler.

Le roi et le ministre comprenaient la justesse et l'humanité de cette réflexion; celle qui l'avait conçue comprenait qu'elle était tardive et inutile. Quelque indifférent en effet que Louis parut à ces insultes, il y avait dans sa modération plus de grandeur d'ame que d'insensibilité. Et en quoi eut-il été grand, s'il n'eut pas senti la valeur de l'outrage et le désir de s'en venger? N'était-il pas déplorable, d'ailleurs qu'il apprit par un hazard aussi déplorable et par des moyens aussi lâches, combien sa grandeur paraissait ridicule et son autorité gênante, à ceux des

courtisans qui les louaient le plus ? Il était encore plus affligé de leur fausseté, qu'aigri par son humiliation ; mais sur-tout il calmait difficilement l'irritation où l'avait jetté leur injuste mépris pour la femme qu'il estimait le plus.

Quelques jours se passèrent sans qu'il s'expliquât sur le sort qu'il réservait aux coupables. L'énormité de leur crime était avérée, on tremblait à l'idée de leur punition. Le roi gardait un silence morne, que chacun imitait, et que personne n'osait rompre le premier. Madame de Maintenon, elle-même, qui avait voulu hazarder quelques mots d'indulgence, s'était vue repoussée par un sang-froid pire que le courroux. On ne doutait pas que quelque grand coup d'autorité ne sortit de cette sombre bonace.

Le roi assemble ses ministres, s'assied au milieu d'eux, prend un visage sévère, et d'un ton qui n'annonçait que l'impassibilité, il ordonne qu'on introduise les ducs de

la Rochefoucault et de Villeroi. Ces pères infortunés d'enfans si criminels entrent les yeux baissés, ainsi que des criminels eux-mêmes. Reconnaissez-vous ce seing, leur demande Louis, en leur présentant celui des lettres ? Ce sont, s'écrient-ils consternés. celles de nos enfans. Lisez, ajoute le monarque. Aux premières lignes, ils tombent à genoux, ils se jettent aux pieds de leur maître, et les arrosent de leurs larmes. Nos enfans méritent la mort, s'écrie M. de la Rochefoucault, je n'ose demander leur grace; mais Sire, ils sont si jeunes et vous êtes si clément ! Relevez-vous, dit ce prince, et écoutez-moi. Vos enfans sont coupables, il n'est que trop vrai. Quelque douces que soient nos loix, il semble qu'ils ne puissent échapper à la peine capitale. La sûreté de la monarchie ne permet pas qu'on sépare l'homme du monarque ; et quelques vices ou quelques défauts qu'il ait, c'est toujours le mortel le plus respectable pour ses sujets, aux

yeux desquels il représente la loi. Des écrits, des paroles même qui tendent à diminuer ce respect, ne sont-ils pas des actes de révolte contre la volonté de la nation, dont la souveraine puissance réside dans son chef? et ne devais-je pas à cette puissance, si indignement outragée, d'envoyer au supplice ses lâches détracteurs? (1)

Jamais le roi ne s'était expliqué avec tant de rigueur; tout demeurait muet et dans la consternation. Lui-même, fortement ému par les souvenirs qui l'assiégeait, peut-être aussi par les combats qui agitaient sa grande ame, lui-même gardait le silence. Il le rompit bientôt, et s'adressant particulièrement au marquis de Louvois, aux ducs de la Rochefoucault et de Villeroi. Mais, continua-t-il, le législateur, qui ne doit jamais s'affranchir des lois quand il s'agit de punir, le peut quelquefois s'il s'agit de pardon-

(1) Voyez la note *h*, à la fin du Volume.

ner. Je veux en cette circonstance mémorable, où j'ai reçu, dans la personne que je considère le plus, l'outrage le plus sanglant, je veux user de ce privilège de clémence sans lequel la royauté ne serait qu'un fardeau. Je pardonne aux coupables, et leur remets la peine à laquelle leur criminelle imprudence les avait condamnés. Mais la décence publique exige qu'ils ne reparaissent de long-tems à mes yeux. Puisse leur repentir les rendre digne de tant de grace, et puissent-ils, par une conduite exemplaire, mériter bientôt que je ne la leur fasse pas à demi!

Ils furent exilés, la plupart, dans leurs terres. M. de Liancourt fut envoyé dans l'île d'Oléron, et bientôt après à Verteuil, d'où il lui fut permis d'aller prendre le commandement de son régiment. Quelque tems après, le roi alla passer quelques jours dans une maison de campagne du duc de la Rochefoucault, duquel il se plut à reconnaître le bon traitement, en lui accordant la grace de son fils.

Quand au cardinal de Bouillon, dont le caractère rendait l'attentat plus atroce, il fut chassé avec ignominie. On ne daigna pas punir madame de Conti, qui eut recours aux larmes et à la protection de madame de Maintenon. Et lorsqu'après la campagne, les princes de Conti et de la Roche-sur-Yon revinrent de Hongrie, on les reçut partout avec une froideur qui les humilia peut-être davantage que n'aurait pu faire un plus sévère traitement.

Si le projet de ces princes et de leur cour ne fut que de railler par vengeance celui qui les avait puni avec justice, il était coupable, imprudent, et réagit sur ceux qui l'avaient formé; s'ils entrevoyaient par lui la possibilité de miner insensiblement le crédit de madame de Maintenon, c'était à-la-fois une erreur de conscience et de calcul. Jeunes et présomptueux, ils n'avaient pas réfléchi que cette dame n'étant plus de l'âge qui plaît, ce devait être sur d'autres moyens que s'appuyait sa séduction. Ils n'avaient

pas songé, ces moqueurs insensés, que ces moyens étaient tout ensemble dans le cœur du roi, dans son esprit, dans son caractère. Dans son cœur, dont il avait dompté les premières répugnances, pour le livrer par degrés à des affections plus douces; dans son esprit, continuellement captivé par celui de cette sincère amie, et d'autant plus fortement, qu'outre le charme qu'elle lui fesait goûter, il se plaisait, en y cédant, à la venger de l'injuste prévention que jadis elle lui avait inspiré; dans son caractère, mûri par les années, éprouvé par l'expérience, et qui trouvait dans celui de Mad. de Maintenon ces qualités sympathiques qui établissent la confiance, et desquelles, parmi ses maîtresses, Mlle. de Fontanges seule lui avait laissé une légére idée. L'empire d'une passion s'use par le tems, ou se balance en lui opposant une passion nouvelle; mais comment, dans un esprit raisonnable, renverser celui d'un sentiment fondé sur la raison? Le tems, qui détruit tout, l'affermit, et il se

consolide par les efforts mêmes tentés pour l'ébranler. C'est ce qui arriva dans cette occurence. Louis XIV, qui était la clémence même, n'eût pas un instant hésité à pardonner, si seul il eut été offensé ; la conscience de sa grandeur lui avait dès long-tems appris qu'il était au-dessus du blâme comme des éloges ; mais on avait blessé son cœur et compromis sa fierté, en injuriant l'objet de son estime et de son choix, celle qu'il réservait à de plus hautes destinées. Il s'en dédommagea, en l'accablant des distinctions les plus flatteuses. Son rang ne changea pas : en était-il qui ne fut au-dessous d'elle ? Mais il l'entourra de ces témoignages de vénération qu'on ne donne qu'à la dignité suprême, qui la supposent ou qui la préparent.

Mad. de Maintenon, qui pourtant n'y prétendit jamais, sembla vouloir la mériter, en n'usant de son crédit que pour la prospérité de l'Etat et le triomphe de la religion. Elle était convaincue, avec tous les esprits sensés,

que l'une n'est que la suite nécessaire de l'autre; ce fut donc à celui-ci qu'elle appliqua d'abord tous ses soins. L'attaque dirigée contre l'illustre favorite, obligea le roi à se prononcer formellement; dès que l'on connut sa volonté, on s'empressa de s'y conformer, et le changement s'opéra peu-à-peu. Des prêtres vénérables, de religieux pontifs s'emparèrent des tribunes sacrées; des pasteurs dévoués remplirent les confessionnaux. Les solemnités devenues plus pompeuses, furent aussi plus fréquentées. Des consciences depuis long-tems engourdies par l'habitude du pêché, s'éveillèrent aux remords; on donna de publics exemples de repentir, et tous les vices, subjugués par l'ascendant d'une haute et sincère vertu, s'empressèrent de l'imiter. Louis, satisfait de ces conversions apparentes, en rendait graces au Dieu des miséricordes, et en rapportait l'honneur à celle qu'avait suscitée ce grand Dieu. Mad. de Maintenon, plus clairvoyante ou plus difficile, ne se laissait point abuser. Elle distinguait fort bien

ceux qui revenaient à Dieu de bonne foi, de ceux qui, se mettant au ton du jour, acquéraient avec la dévotion un vice de plus. En étendant la gloire de la religion, son but ne fut jamais d'augmenter le pouvoir du clergé. Elle savait que ce pouvoir, descendu du ciel, doit être limité par le ciel même, et ne pas envahir les choses de la terre; et quelque déférence qu'elle eut pour les prêtres, elle voulait que si la conscience des rois leur était soumise, ils fussent à leur tour soumis à la puissance des rois, et que les uns et les autres se courbassent sous la main de Dieu.

Si donc, par un abus que l'humaine faiblesse a toujours attaché à l'usage des meilleures choses, le crédit du clergé s'agrandit dans cette révolution, c'est que l'intrigue, l'ambition, la cupidité, qui prennent tous les masques, revêtaient celui qui n'était qu'une mode pour elles, et que, déguisées sous son effigie sacrée, elles amenèrent gradativement le malheur dont la France gémit encore. On com-

prend que je veux parler de la révocation de l'édit de Nantes.

Il y a peu d'années qu'il n'eut été permis de parler de cet acte trop fâmeux, que pour le blâmer avec excès. On eut enveloppé dans l'indignation philosophique qu'il excitait, le religieux qu'on en accusait, la femme qu'on lui donnait pour complice, et le monarque qui les avait soutenus de son autorité. Sans autre examen qu'une partialité aveugle qu'on appelait patriotisme, qu'une prévention séditieuse qu'on nommait haine de la tyrannie, on attribuait aux écarts du fanatisme l'acte qui peut-être en porte le moins le coupable caractère. Selon les sophistes de ce tems, lesquels n'étaient que les échos de sophistes beaucoup plus dangereux et plus célèbres, le jésuite La Chaise fut un hypocrite sanguinaire, Mad. de Maintenon une furie vindicative, et Louis XIV un despote impitoyable. Ces idées mensongères avaient si bien germés dans la multitude, qu'à l'exécrable époque de la violation des tombeaux, quelques-

uns de ces êtres qui, de l'humanité, dont ils ont été la honte et le fléau, n'avaient conservé que la figure, donnèrent un soufflet au cadavre du grand roi, *qui avait signé la révocation de l'édit de Nantes*, et traînèrent autour des murailles de St.-Cyr, celui de la femme illustre *qui avait provoqué cet édit.* Le pouls se lève d'indignation, le sang bouillonne au souvenir de tels attentats. Graces au héros dont le bouclier protège deux vastes empires, ils sont loin de nous, et le 18 Brumaire a creusé entre leur époque et celle où nous écrivons, l'abyme de plusieurs siècles. Une raison éclairée anime l'autorité et permet toute discussion honnête, consciencieuse, dont le but est la recherche de la vérité. Essayons donc de la faire entrevoir dans l'exposé que nous allons présenter d'une affaire qui n'a embarrassé tant d'esprits et occupé tant de plumes, que parce qu'on n'a pas pu ou voulu diviser les idées et établir les faits.

Louis XIV, qui, jusqu'à la fa-

veur de Madame de Maintenon, avait plutôt considéré la religion comme le premier des ressorts politiques, que comme la première obligation de la morale. Louis XIV ne l'eut pas plutôt envisagée sous ce nouvel aspect, qu'il voulut joindre les lumières à la conviction, et se justifier à soi-même le grand changement qui venait de s'opérer dans son cœur. Ce monarque, d'une délicatesse admirable, redoutait jusqu'à la vertu qui eut égaré sa conscience ; il craignait que celle de madame de Maintenon ne l'eut abusé ; et il voulait que les prestiges d'une éloquence à laquelle il ne pouvait résister, fussent réduits aux preuves d'une froide et solide raison. En conséquence, il avait établi des conférences où, devant lui, et par son ordre, M. de Harlai, archevêque de Paris, M. Bossuet, évêque de Meaux, quelquefois aussi M. Fénélon et le Père de la C aise, discutaient les principaux dogmes du christianisme. Le roi avait l'esprit juste : quand,

après de longs colloques, on eut agité celui de l'intolérance religieuse, il en conclut naturellement qu'il était dans l'obligation, comme roi catholique, de l'appliquer à un royaume catholique. Ce principe, conforme à l'orthodoxie, n'a rien qui blesse la tolérance civile la plus indulgente. Si l'on accorde qu'un monarque est le maître chez lui, on ne peut refuser qu'il ait le droit d'offrir les conditions auxquelles il consent qu'on vive sous sa protection. Un tyran les prescrirait, avec menace de châtimens en cas de refus; un prince sage les propose, en laissant la liberté du choix; mais celui-ci fait une fois, la tranquillité de l'Etat, plus encore que la dignité du chef, exige qu'on s'y tienne. Telle fut la pensée primitive de Louis-le-Grand. D'abord, il se décida de lui-même et sans autre véhicule que sa conscience éclairée par sa raison, à inviter les réformés d'embrasser sa religion; alors il ne leur présentait aucune condition, moins encore des menaces; ses invitations étaient paternelles, et toutes

entières fondées sur l'intérêt des consciences. On se garda d'y ajouter celui de l'Etat, que Louis XIV peut-être eut dû considérer simultanément, mais qui lui paraissait secondaire et peu décisif, comparé au premier.

L'indulgence et la bonne foi du monarque éclatent dans ces premiers procédés; ils montrent le prince père de son peuple, et le chrétien pénétré de la morale évangélique. Les Missions furent ouvertes, la carrière de l'apostolat s'agrandit. Des prêtres instruits, des prêtres éloquens furent répartis aux différens points du royaume infectés d'hérésie. Le roi, madame de Maintenon, écrivaient à ces propagateurs, et leur rappelaient sans cesse qu'ils étaient les ministres d'un dieu de paix. On a plusieurs mandemens d'évêques qui, conformement aux intentions du roi, professent cette charitable doctrine.

Mais si son esprit s'accordait avec les vues du gouvernementt comme avec les préceptes de l'évangile, convenait-il aussi bien à une

secte dont l'indépendance fut toujours le caractère principal, et la turbulence, un des moyens usités? Deux cents ans de séditions, six règnes agités par toute espèce de trouble, avaient donné la mesure de la modération des protestans. Ils avaient mille fois prouvés, qu'ils n'avaient relâché les liens qui devraient unir tous les hommes au même centre religieux, que pour secouer plus aisément ceux qui les devraient attacher au même centre politique. Dans la circonstance présente, ils ne virent pas sans déplaisir, qu'on cherchât à détruire l'ouvrage de leurs ayeux. Ils regardaient l'édit, que la contrainte avait arraché à Henri IV, comme la sauve-garde de leur existence et de leur liberté; quand ils entendirent qu'on en livrait les articles à un examen plus réfléchi, ils tremblèrent pour leurs privilèges, et quoiqu'on ne se disposât pas à l'attaque, ils se préparèrent à la défense.

Cette mauvaise intention ôta à

quelques missionnaires tout leur courage ; elle aîgrit le zêle de quelques autres ; elle empêcha l'effet que tous se promettaient de leurs travaux. Ils revinrent affligés ou mécontens. Quelques conversions avaient été suivies de rétractations insultantes ; d'autres avaient excité un fanatisme persécuteur. Des discussions avaient été établies entre les prêtres de Jésus-Christ et les ministres de Calvin ; il en était résulté des démêlés scandaleux et des débats presque sanglans. Des libelles avaient été lancés, des insultes personnelles adressées ; et comme la modération, qui est le caractère de la vérité, n'est pas toujours le partage de ses organes, il faut avouer que tous les torts n'étaient pas du côté des protestans.

Le roi s'indigna d'abord, s'affligea amèrement ensuite d'un aussi déplorable résultat. Qu'aurait-il pensé, s'il eut reconnu qu'il le devait, moins à l'animosité allumée entre les deux partis, par l'opposition de sentimens,

qu'à la misérable et criminelle intrigue d'un ambitieux?

J'ai entrepris de justifier Louis XIV est Madame de Maintenon, non de la révocation de l'édit de Nantes, qui n'eut rien en soi d'impolitique, ni de mauvais, mais des moyens employés pour l'exécution de cette mesure; moyens violens, atroces, coupables, dangereux, que je veux rendre à leur détestable auteur. C'est ce dur et impitoyable Louvois, qui frémissait d'être oisif et craignait de paraître inutile. Pour se montrer nécessaire, il hésita peu de devenir féroce. Celui chez qui l'ambition avait déjà fait taire la nature, dans un accès d'ambition toujours croissante, fit taire l'humanité; le spoliateur, l'incendiaire du palatinat devint le bourreau des protestans.

Voici une conjecture, qui n'est point assez appuyée pour devenir une assertion, et que je ne donne en conséquence que pour une conjecture. Outre les motifs que j'ai indiqués, M. de Louvois n'avait-il

pas l'arrière pensée de suivre, contre la fortune de madame de Maintenon, et en faveur des desseins de madame de Montespan, la marche tantôt oblique, tantôt directe, dont j'ai caractérisé quelques essais ? Si celui-ci ne réussissait pas, c'est-à-dire, si les protestans persécutés opposaient la résistance à la force, n'aurait-ce pas été à Mad. de Maintenon qu'on aurait attribué la défaveur de l'expédition ? Si, vaincus par les violences, ils y avaient cédés, n'aurait-ce pas été à Mad. de Maintenon qu'on aurait imputé ou leurs souffrances ou leurs plaintes ? Dans le premier cas, le cri des politiques trompés, des catholiques mécontens se fut élevé contre elle; dans le second, elle eut enteudu les reproches des protestans opprimés. Dans l'une et l'autre circonstance, la clameur des partis eut été présentée comme l'expression de l'opinion universelle; et la femme courageuse, qui, par le seul amour de l'ordre et de la vérité, les avait bravés tous, eut été sacrifiée au plus

lâche, à celui de l'intrigue et de l'ambition. Il est superflu d'ajoûter que sur les ruines de cette faveur vertueuse, on eut aisément amené le triomphe scandaleux de madame de Montespan.

Plus d'un fait vient à l'appui de ces probabilités. A la nouvelle du mauvais succès des missions, Louis consulta MM. Bossuet, de Harlai, Fénélon, madame de Maintenon, son confesseur. On examina la chose sous ses divers points de vue; on présenta différens moyens; et après de longues conférences, l'avis sembla unanime de garder un prudent silence et un honorable repos; de ne point irriter des esprits déjà trop ardens et prévenus; de les gagner par toutes les voies qu'une saine politique peut employer et d'attendre tout de la sagesse du roi, du tems et de la grace.

Les choses demeurèrent quelque tems en cet état. Ce fut alors que le grand Bossuet prépara son *Histoire des Variations*, devenue de-

puis si célèbre. A mesure qu'il la composait, il en communiquait des passages au roi ; et ce prince, qu'entrainait de plus en plus la force de tant de raisonnemens invincibles, tremblait, par amour pour ses sujets réformés, des suites de leurs funestes erreurs.

M. de Louvois ne pouvait saisir un moment plus favorable à ses desseins. Son maître avait souvent donné des regrets aux missions ; il avait déploré leur injustice, et plus d'une fois il avait autant gémi sur la maladresse des convertisseurs, que sur l'opiniâtreté des pervertis. Le ministre assure qu'il a les moyens les plus efficaces pour parer à ce double inconvénient. Il ne s'agit que de choisir pour apôtres des hommes d'un naturel indulgent et ferme tout à-la-fois, dont l'esprit éclairé par une connaissance approfondie de la religion, considérée comme science, permette pourtant au cœur d'être accessible à la religion de sentiment. Ces évangélistes sont prêts ; M. de Louvois les produit,

ils sont agréés, ils partent chargés des bénédictions de Bossuet, des vœux de madame de Maintenon, des instructions du roi. Tout tendait au triomphe pacifique du dieu qui apporta dans le monde l'union et la paix.

Mais cette bonace recélait une tempête, et ce fut par elle que le ministre s'annonça chez les protestans. Des proclamations royales, dont le langage semblait paternel, dont les dispositions étaient menaçantes, vinrent porter la terreur dans tous les esprits. On annonça l'arrivée de régimens de dragons, dont la présence, disait-on, devait donner à celle des prêtres, une autorité plus solemnelle. Ceux-ci parurent au milieu des glaives flamboyans, et commencèrent en persécuteurs, un ministère de clémence et de persuasion. La crainte, qui d'une ame forte, fait un martyr; d'une ame timide, fait un hypocrite: la plupart des protestans surpris eurent recours à la ruse, et feignirent de se rendre. Les

listes de ces étranges conversions arrivaient à Versailles en nombre incalculable; Louvois, triomphant, les présentait au roi, dans la chambre de madame de Maintenon, qui rendait grâces à Dieu des crimes qu'elle eût frémi de soupçonner.

A la suite de ces expéditions, où à l'éternel opprobre de la raison humaine, l'on vit le soldat préparer les voies du pontife, le ministre crut qu'il était tems de frapper le coup décisif. Il ne fut pas difficile de persuader au roi que le nombre des convertis était si considérable, que l'édit de Nantes devenait désormais inutile; il ne méritait pas d'être conservé pour un faible reste d'opiniâtres. Ce fut l'avis de madame de Maintenon, il faut en convenir; mais ce fut aussi celui du père La Chaise, l'homme du monde le plus doux et le religieux le plus humble; ce fut aussi celui du grand Bossuet; car si de tels hommes se trompent difficilement, pourquoi, comme les plus vulgaires, ne seraient-ils pas trompés?

Ils le furent par l'astucieux Louvois. Ils le furent tellement que, dans un conseil tenu quelques jours après la révocation, tous les corps de l'État félicitèrent le monarque de cette grande mesure. « Grâces à la » sage énergie de Votre Majesté, dit » le parlement, tout le royaume » est catholique, comme tout le » royaume est citoyen (1); vous » l'avez ramené à l'unité de créance, » comme il l'est, depuis long-tems, » à l'unité de soumission; et Louis » XIV, plus heureux que ses ayeux, » dont l'un ménageait les réformés, » dont l'autre les craignait, relève » par la seule influence d'un pou- » voir d'opinion, l'ouvrage dont » l'imperfection affligeait le grand » cardinal de Richelieu ».

Autant d'erreurs que de mots; dans la bouche de Louvois, qui les répétait avec complaisance, c'était autant de mensonges. Il n'ignorait

(1) Voyez la note *i*, à la fin du Volume.

pas quel accueil on avait fait à ses *missionnaires bottés*; par tout ils avaient été accueillis par la haîne, maltraités par la colère, et obligés, ou de rendre de dangereux combats, ou de fuir pour épargner le sang. Les prêtres avaient été reçus avec plus d'indignation encore. Les signataires des listes de conversions, commençaient, pour la plûpart, à former des rassemblemens séditieux, quand de nouvelles mesures achevèrent de porter le désespoir dans leurs cœurs. Qu'il est dangereux de contraindre son ennemi à montrer toutes ses forces! celles des protestans se réunirent au bruit du tocsin sonné contre eux. Pas de religion plus aîsée à s'emflammer, à dégénérer en fanatisme, que celle qu'on menace; et si des menaces, on passe aux persécutions, de chacun de ses sectateurs, elle fait des héros et des martyrs. « Sa Majesté veut, écrivait » M. de Louvois aux intendans, » qu'on fasse essuyer les dernières » rigueurs à ceux qui ne voudront

» pas se faire de sa religion ». Imposture monstrueuse, assertion sacrilège, que n'aurait jamais conçu l'ame grande et généreuse de Louis, qu'il aurait punie, s'il eut pu la connaître, et que rien n'excuse, pas même le petit nombre supposé des récalcitrans.

A quoi se bornait l'intention du roi? comme le lui avait dit le parlement, à compter autant de catholiques que de sujets. Or les missions ayant rempli ce but, il était naturel, il était nécessaire qu'il révoquât un édit dont les dispositions, en le contrariant directement, semblaient inviter les réformés à se conserver une existence à laquelle ils venaient, disait-on, de renoncer volontairement. N'est-il pas d'ailleurs probable que Henri, en portant sa loi, ou avait obéi à l'ancien penchant de son cœur, plus qu'à l'intérêt de l'Etat, ou avait cédé à l'empire des circonstances? Dans cette dernière supposition, l'édit n'était en quelque sorte que provisoire; ce qu'une circonstance gênante avait

produit, une circonstance plus favorable pouvait l'anéantir. Que devait faire alors le ministre? proposer aux protestans cette alternative : ou leur conversion, ou la suppression de la publicité de leur culte. Mais cette mesure qui paraît si simple, et pour l'adoption de laquelle il a pourtant fallu plus d'un siècle; en supposant qu'elle pût être conçue par la tête de l'intelligent Louvois, devait, dans l'occurrence présente, être repoussée par ses passions. Que serait-il devenu si la France eut eté paisible? N'eut-il pas été éconduit, et madame de Maintenon n'aurait-elle pas régné?

Précisément parce que cette sage tolérance, cette politique humaine se fussent accordées avec les intentions de cette bienfaisante favorite, elles devaient répugner au ministre dont l'inflexibilité remplit les provinces de trouble et de désolation. Au lieu de tracer nous-mêmes le tableau de ces scènes déplorables, nous allons céder le pinceau à un

témoin occulaire. La narration suivante fut adressée à madame de Maintenon par un bon curé qui avait accompagné M. de Fénélon dans ses missions du Poitou. A la naïveté de son expression, on reconnaîtra facilement la vérité.

« Ah ! madame, je vous écris le cœur noyé d'amertume, les yeux pleins de larmes, et le sang agité par une cruelle émotion. Se peut-il que des Français, que des chrétiens, que des hommes se portent à de telles extrêmités, et oublient tout à-la-fois leur patrie, leur religion, l'humanité ? Non, je ne veux plus faire partie de ces missions sanguinaires, où, au nom du grand Dieu de bonté et d'amour, on exerce tous les raffinemens de la méchanceté et de la haine. M. de Fénélon et moi n'avons pas assez de larmes pour laver ces attentats. Si Sa Majesté les connaissait, ce n'est pas contre les malheureux calvinistes qu'elle serait irritée ; leurs persécuteurs sont mille fois plus coupables.

« L'ordre du roi, ses intentions, les vôtres, madame, sont-elles que sous prétexte de venger la religion, on outrage la nature? Que les calvinistes soient turbulens, opiniâtres, séditieux même, je l'accorde; ce n'est point à nous, ministres des autels, qu'il convient de l'examiner, et sur-tout qu'il appartient de les punir. Les loix existent pour eux, qui sont les sujets du roi, comme pour les autres; que leur sévérité se déploye s'il le faut et quand il le faut: mais les loix doivent-elles atteindre l'opinion, les supplices peuvent-ils contraindre les consciences? J'oserai le dire à vous, madame, que la solidité de votre caractère rend digne d'entendre la vérité: toute puissance s'arrête où commence celle de l'esprit; l'esprit seul peut essayer ses tentatives sur lui; il le doit s'il s'agit de dissiper dans ceux qu'il aime, des erreurs dangereuses et de les éclairer des purs rayons de la vérité. Mais est-ce aux bayonnettes à ouvrir le passage à cette vérité divine? Jésus, qui

d'un mot, aurait pu réunir toutes les milices célestes, s'en est-il servi pour appuyer sa parole ? Il nous a laissé, dans sa personne, l'exemple de la modération dans ses discours, des témoignages de persuasion. C'est donc à la persuasion seule à coopérer aux projets du roi. Si elle n'avait aucun succès, il faudrait plaindre ceux qu'elle ne touche pas, il faudrait prier pour eux, gémir de leur aveuglement; mais on ne devrait pas les punir. Un châtiment suppose un délit, et quel est celui des calvinistes ? ils résistent; mais qui osera distinguer si cette résistance vient de l'opinion ou de la volonté ? Tout le tems qu'elle ne touche qu'aux matières religieuses, elle n'est de la compétence que de la puissance spirituelle. Quand, sous prétexte de liberté, les calvinistes calomnieront la religion dominante, la persécuteront, se montreront sujets rebelles, alors la puissance politique exercera sur eux l'influence qu'elle a snr ceux qui, en qualité de membres de la société, lui sont nécessaire-

ment soumis ; mais elle poursuivra le fait et non l'opinion qui a pu le suggérer ; elle punira un effet criminel et non une cause, dont Dieu seul et son église ont droit d'apprécier la qualité.

« Quant à la publicité du culte hérétique, nul doute que cet acte, purement matériel, ne soit du ressort de l'autorité civile ; le souverain, maître dans ses états, a probablement le droit qu'on ne disputerait pas au propriétaire d'une maison ; il peut dire : si vous voulez des temples publics, ayez-en de semblables aux miens. Je sais ce qu'on fait dans les miens ; j'ignore ce qu'on peut faire dans les vôtres. Une réunion nombreuse est suspecte, par cela seulement qu'elle existe ; elle peut devenir dangereuse, si elle est composée de mécontens ; nul n'est plus près de la révolte qu'un mécontent, et nul ne devient plus vîte mécontent que celui dont on n'adopte pas les opinions. Si la mienne ne vous convient pas, exercez un culte mental, qui soit

inaccessible aux sens ; et si de l'exercice intérieur de ce culte, il résulte des excès, je ne punirai pas le culte, dont Dieu seul est le juge, mais l'excès dont l'intérêt de l'Etat m'a fait le modérateur. — Il me semble, madame, que ces principes sont ceux d'un chrétien éclairé et d'un citoyen qui n'aime pas à trouver des torts à ses frères. Ne sont-ils pas assez malheureux, ces calvinistes, d'être la proye d'une détestable erreur, sans les forcer encore à devenir criminels, en la défendant par des attentats? et ils y seront condamnés, n'en doutez pas, madame, si l'on continue à déployer contre eux la violence qui les provoque. Ils deviendront coupables, en croyant entrer dans le droit d'une défense légitime ; et voilà ce qu'auront produit des mesures également injustes, irréligieuses et impolitiques.

« Je vais bien loin, madame, je le sais, je le sens et ne saurais m'en repentir. Pourquoi a-t-on associé les prêtres du dieu de miséricorde aux

sicaires de la tyrannie? Pourquoi faut-il que nos yeux soient témoins de ces délits que nos mains ne peuvent empêcher? Nous venons, au nom du monarque très-chrétien, annoncer la parole de vérité, et distribuer le pain fraternel de la vie et de la paix; et des soldats, ivres de luxure et de vin, nous précèdent ou nous suivent en portant par-tout le ravage et l'effroi! Pour convertir les pères, est-il besoin d'arracher aux mamelles des mères leurs malheureux enfans? Les ministres abjureront-ils les erreurs de leur patriarche, en voyant brûler par la main du bourreau, des écrits qu'ils regardent comme sacrés? Quelle proportion y a-t-il entre une résistance, même fautive, et la honte des galères qu'on a imposée à des gentilshommes? Comment est-on descendu à l'indignité de raser des femmes dont tout le crime était de chanter les pseaumes de David en français? Mais ce qui est horrible à raconter, ce qui le fut bien autrement à commettre, c'est la mort, c'est l'assassinat des

ministres égorgés sur la roue ; ce sont les supplices des vieillards, des femmes, des adolescens, trainés aux autels par un soldat qui, en blasphémant, leur ordonnait de recevoir Dieu ; ce sont les tourmens divers infligés à ces martyrs déplorables dont la constance serait digne d'une cause meilleure. Les convertis n'ont pas été épargnés ; ils ont été, ils sont encore entourés d'espions, dont la défiance semble provoquer leur imposture. On a vu des pères poursuivis sur la délation de leurs enfans. Toutes les passions basses, toutes les affections viles ont profané le langage de la piété ; la piété elle-même s'est abusée, et plus d'une fois nous avons eu à gémir sur ses écarts fanatiques. On a poursuivi les mourans jusqu'aux bords du cercueil ; l'hostie à la main, un prêtre environné de bayonnettes, a contristé leurs derniers momens, et leur a ordonné de croire à la religion du roi. Des cadâvres ont été exhumés, foulés aux pieds, traînés dans des cloaques

immondes ; et, pour comble d'horreurs, des vierges ont expiré sur le sein de leurs mères, après avoir servi de jouets à la brutalité du soldat !

« Que les impies ne se hâtent pas de triompher sur ces détails ; qu'ils se gardent bien d'en attribuer l'infamie à la religion ! Elle déteste de tels crimes, elle en rougit, elle les punira d'un épouvantable supplice. Elle désavoue ces apôtres sans mission, ces forcenés qui l'outragent, en feignant de la venger. Elle laisse à l'inflexibilité des hommes les tortures qui déchirent les corps ; ses armes sont la douceur, la patience et la persuasion.

« Je terminerai, madame, cette lettre déjà trop longue, par le court récit d'une aventure qui vient de plonger Poitiers dans un deuil inexprimable. Il n'y avait guère plus de dix-huit mois qu'un jeune homme de cette ville avait épousé une jeune demoiselle dont il était très-épris. L'un et l'autre d'une fort honnête famille de négocians. Quand nous arrivâmes,

M. l'abbé de Fénélon et moi, le jeune homme vint nous trouver, et de l'air du monde le plus engageant, il nous assura qu'il ne répugnerait jamais à essayer sa conversion par des moyens doux; mais qu'il n'en serait pas ainsi de sa femme, dont le caractère tendait assez vers une sorte d'opiniâtreté. Cependant, ajouta-t-il, comme elle m'aime beaucoup, je pourrais même dire uniquement, je crois que si vous venez à bout de me persuader, le travail qu'elle exigera ne sera pas difficile : on est volontiers de la religion de ceux qu'on chérit. Effectivement nos instructions commencèrent, et elles furent si rapides, qu'en moins de quinze jours, le jeune homme se trouva en état d'être admis aux conférences publiques. Il communiquait tout ce que nous lui suggérions à sa femme, dont il nous rapportait les objections, et qui un jour montra le désir de se mesurer avec nous. Elle montra d'abord beaucoup de vivacité et d'entêtement, dont M. de Fénélon, qui est la patience même, laissa

passer la première fougue, et auxquels il opposa cette supériorité de lumières qui le distingue, et cette modération admirable qui le fait triompher. La jeune personne se retira vaincue, mais non persuadée. L'amour-propre luttait chez elle avec la vérité. Elle ramassa toutes ses forces, et se prépara à nous livrer une nouvelle attaque. Sur ces entrefaites, il convint à M. l'intendant de Poitou, lequel en avait reçu l'ordre de M. de Louvois; il lui convint, dis-je, de faire appuyer nos conférences par la puissance du glaive. Elles furent donc entourées de bayonnettes; on enchaîna aussi la liberté des objections et même la valeur des réponses. La jeune femme assista à l'une de ces séances; et moins intimidée, qu'excitée par la présence des soldats, elle poussa les argumens plus que jamais, et y mêla quelques sarcasmes, que j'avoue repréhensibles. Elle était jeune, d'une physionomie heureuse, de l'extérieur le plus agréable, et s'exprimait avec vi-

vacité. Ses charmes et ses qualités enflammèrent un officier, qui résolut de tourner à l'avantage de sa passion, les torts légers par lesquels elle venait de se compromettre. Au nom de M. de Fénélon, qui ne le connaissait pas, il fabrique contre elle une sorte de dénonciation adressée à M. l'intendant ; fait venir le mari, lui montre cet acte, l'en menace, et pourtant lui laisse entrevoir que la conversion de sa femme peut prévenir tous les dangers. Le jeune-homme crédule, parce qu'il aimait, ménage la protection de ce fourbe, l'introduit dans sa maison, le présente à sa compagne, à qui il vante le service de ce nouvel ami. Le nouvel ami, doué d'un naturel rusé, ne se presse pas, prend ses mesures, sonde les caractères, et cherche à s'insinuer dans les esprits. Comme il n'était apôtre que par calcul, il ne se le montra que par nécessité. De tems en tems, afin de justifier son rôle, il affectait le ton convertisseur ; mais ses lumières étaient

bornées, et il eut fallu qu'il fléchit souvent devant la jeune personne. Il prit donc le parti de ne plus agiter cette thèse, qu'autant qu'elle servirait à ses desseins. Il conçut même une pensée bien plus énorme, et qu'on peut appeler diabolique : il s'avisa de feindre qu'en voulant convertir la femme de son ami, il avait troqué d'opinion, et qu'il s'en fallait peu qu'il ne fut devenu calviniste. Cette femme, en qui la vanité du prosélitisme avait redoublé l'entêtement de caractère, ne put s'empêcher de vanter sa victoire; l'officier se décida à en exiger le prix. On lui avait accordé une confiance sans borne ; celle du mari, outre qu'elle venait de son caractère facile, était fondée sur la reconnaissance d'un service rendu; celle de la femme, sur un service qu'elle-même devait rendre. En l'absence et à l'inçu de son époux, elle accepte une promenade lointaine, que l'officier prolonge jusqu'à la naissance de la nuit. Plusieurs fois déjà il avait fait parler sa passion ; on l'avait toujours accueilli par des

railleries piquantes, ou par le serieux de la pudeur. En ce moment, ses tentatives redoublent, il s'exprime avec plus d'énergie; il finit par méconnaître toutes les lois et par franchir toutes les limites. La jeune personne, dont cette infamie avait irrité la violence et altéré la raison, se détermine à la vengeance la plus extraordinaire! Comment l'audace de son projet lui permit-elle de le dissimuler? Elle réunit dans le même repas son coupable amant et son malheureux époux; elle leur verse à boire de ses propres mains; et quand elle les voit légèrement émus par les plaisirs de la table et de la conversation, elle commence le récit de son malheur. L'un et l'autre l'écoutent stupéfaits; la pâleur est sur le front du criminel, la fureur dans l'ame de l'offensé. Elle excite ce dernier, elle provoque sa colère, elle l'arme d'une épée, elle accable l'autre de menaces et d'imprécations. Tous deux s'élancent, s'injurient; le combat s'engage, et la femme les irrite. Au fort de la mêlée, elle court au

berceau du fils qu'elle allaitait, elle l'enlève, le couvre de baisers, lui offre sa mamelle. Mais déjà les deux adversaires ressentaient dans l'estomach et dans les intestins des douleurs aigües; elles devinrent si violentes, que l'un, c'était l'officier, laissé échapper son fer, et quoique blessé, ne pense point à se défendre. L'autre veut se précipiter sur lui, mais le même obstacle l'arrête, il tombe à demi-mort. L'épouse, que des convulsions ont aussi frappées, se traîne vers son époux, qu'elle enlace dans ses bras, et réunissant toutes ses facultés, elle lui adresse d'une voix forte, mais entrecoupée de sanglots, ces derniers mots: Nous mourrons de ma main; ce monstre est si criminel, qu'il doit bénir une fin trop douce qui le dérobe à l'échafaud. Pour nous, aurions-nous pu vivre sans honneur? Ma faute involontaire nous l'avait ravi; mon courage nous le rend. Je voulais, je devais mourir; mon époux aurait-il pu me survivre?

Ah! dit l'époux expirant, je ne re-

grette pas de mourir avec toi; mais, ô ma chère Amélie! si tu avais cru à la religion sainte... — Horreur, anathême à cette religion perverse, s'écria-t-elle avec emportement! Vois ce scélérat qui voulait me convertir, et qui nous a perdus; il est son disciple, et ses crimes, c'est elle qui les lui inspira! — Quelle erreur est la tienne, reprit l'époux, qui s'affaiblissait de plus en plus! La religion du Christ ne commande aucun crime et les punit tous. Si tu l'avais mieux connue, tu aurais, après ton malheur, supporté le fardeau de la vie, et des attentats n'auraient point noirci nos derniers instans. — Mais l'honneur, dit-elle, mais une juste vengeance?—Amélie, répondit-il, tu aurais du moins songé à notre enfant! Ces paroles, qui ont été recueillies par une servante, qu'un tel spectacle avait presqu'aussi privé de mouvement; ces paroles ranimèrent la malheureuse Amélie: elle se souleva avec effort, se traîna à genoux vers le berceau de son fils, et comme, toute convulsive et couverte des

sueurs de la mort, elle essayait de présenter le sein à cet enfant qui souriait, une idée affreuse traversa son imagination, et la fit tomber à la renverse, elle jeta un cri déchirant, et dit avec angoisse : Mon lait est empoisonné ! .. Ce furent ces derniers mots. Les trois infortunés palpitaient encore, quand des voisins avertis par la servante, entrèrent dans l'appartement. L'officier était baigné dans son sang ; l'époux comprimait sur son cœur un petit crucifix ; sa femme expirait dans d'horribles convulsions. Leur fils, qu'on a secouru et sauvé, dormait paisiblement dans son berceau ».

Le sort des calvinistes persécutés, intéressa une partie de l'Europe. Des puissances intercédèrent pour eux auprès de Louis XIV ; mais pour continuer à se montrer juste, il fut souvent inexorable. L'histoire a conservé la réponse que lui fit l'ambassadeur d'Angleterre, qui demandait la liberté des galériens pour cause de religion : Que dirait le roi de la Grande-Bre-

tagne, observa le monarque français, si je lui demandais les prisonniers de Newgate? Sire, répliqua l'envoyé, le roi, mon maître, les accorderait à Votre Majesté, si elle les réclamait comme ses frères.

La persécution, qui d'abord avait fait des martyrs, finit par faire des proscrits et des fugitifs. La plupart sortirent d'un royaume où ils ne trouvaient plus ni liberté de penser, ni possibilité d'agir; ils portèrent chez l'étranger, leur argent, leur industrie, leur haine de la religion romaine. De toutes parts, on recueillit les victimes avec empressement; la politique prit le voile de l'humanité, et s'enrichit de nos pertes. On ne put se consoler de cette défection, qu'en supposant que l'Etat perdait moins, dans les réformés, des citoyens industrieux que des sujets rebelles. La charité qui défend de préjuger des intentions inconnues, n'est point ici d'accord avec l'expérience qui prouve que cette supposition n'était pas tout-à-fait gratuite.

Un siècle et demi de guerres civiles ne l'a que trop manifesté. Les événemens postérieurs à la révocation se confirment. Il est vrai que les réformés ont souvent été si malheureux, qu'on paraîtrait bien sévère de les réputer toujours coupables. Peut-on cependant imposer silence à l'histoire, qui les peint presque toujours, comme bouillans du feu des séditions ? Faut-il, dans cette circonstance, par exemple, dissimuler qu'un grand nombre oublia l'amour dû à la patrie, le respect dû au souverain ? Ils donnèrent, remarque un écrivain de leur foi, qu'à son impartialité on juge digne d'écrire l'histoire (1), ils donnèrent à vomir des libelles, le tems qu'ils auraient dû employer à sanctifier leurs suffrances, s'ils étaient chrétiens, et à prier pour leur roi, s'ils étaient Français. Quelques-uns des principaux portèrent les armes contre lui, tels que

(1) Voyez la note *k*, à la fin du Volume.

Schomberg, Ruvigny, le comte de Roye. La malveillance de ce dernier sur-tout ne put allarmer la cour, mais elle l'irrita.

On a peut-être porté trop loin les reproches qu'on a faits aux réfugiés sur l'amertume de leurs plaintes; tout le tems qu'elles ont été l'expression de leurs souffrances et de leurs regrets, on n'a pu les blâmer; le christianisme qui rend patiens, ne rend point insensibles. Mais quand ces plaintes ont pris le caractère de la haîne et de la sédition, on a dû les regarder, non seulement comme dangereuses, mais comme criminelles.

Avec un penchant marqué à l'indépendance, et un mécontentement qui le redoublait, les réfugiés prirent dans les états libres, où ils se retiraient, un esprit républicain qui aigrit pour jamais le roi contre eux. Ils donnèrent, des premiers, le pernicieux exemple de la discussion dans les matières religieuses et politiques. En remontant, par l'analyse, à la primitive origine des droits sociaux,

ils osèrent ébranler, d'une main imprudente à-la-fois et criminelle, les fondemens de l'autorité monarchique. On a vu, dans ce siècle, comment le plus éloquent des calvinistes a réchauffé de tout le feu de son talent, ces paradoxes dangéreux; et l'on n'a que trop éprouvé combien le souvenir de la révocation réagissait dans divers mouvemens de nos derniers troubles.

Les presses de Hollande, auparavant libres, alors licencieuses, inondèrent la France d'écrits, dont les auteurs exhalaient avec indécence leur ressentiment contre ceux à qui ils attribuaient leurs malheurs. Le Français, observe l'auteur déjà cité, impute toujours les fautes de son roi à l'homme qu'il consulte, ou à la femme qu'il aime. On accusa de toutes les violences le père de la Chaise, qui, le premier, avait dit au roi combien l'exhumation des cadâvres traînés sur la claye, était odieuse et barbare. On en accusa madame de Maintenon, à qui, d'après les cris

d'une prévention aveugle, quelques historiens ont imputé la révocation de l'édit. C'est absolument avoir méconnu son caractère, appuyé d'ailleurs par tant de faits. Ce qui reste d'elle la justifie pleinement. Dans un de ses écrits, adressé au roi, elle blâme sans détours les lois pénales, les communions forcées, et cet esprit d'inquisition qui s'étendait sur les effets de commerce. Nous allons terminer ce qui a rapport à ce grand événement, par le mémoire que madame de Maintenon remit au monarque, lorsqu'il fut question du rappel des huguenots. Il n'est guère connu que par les mémoires de M. de la Beaumelle, et mérite d'être reproduit sous les yeux des lecteurs.

« Si les choses étaient aujourd'hui dans le même état que lors de l'édit qui révoqua celui de Nantes, je serais d'avis, sans balancer, qu'il faudrait se contenter d'abolir peu-à-peu l'exercice de la religion prétendue réformée, et penser à réunir insensiblement tous les sujets du

royaume dans la même religion, en excluant, dans les occasions qui s'en présenteraient, les huguenots, des charges et des emplois, et en s'appliquant avec patience et avec douceur à les convertir, en les persuadant de la vérité.

« Mais dans la situation où l'on se trouve aujourd'hui, il faut, ce me semble, changer d'idées : il est vrai que par rapport à la conscience, il me paraîtrait qu'on pourrait aller jusqu'à établir dans le royaume la liberté d'être de la religion prétendue réformée, sans exercice public ; supposé que cette liberté procurât à la France des avantages considérables, ou la garantit de quelque grand péril, et qu'on n'eut pas d'autre moyen de l'enrichir ou de la sauver (1).

« Mais bien loin de croire que l'on en dût attendre d'heureux effets, je suis persuadée qu'un changement de telle nature en produirait beaucoup

(1) Voyez la note *l*, à la fin du Volmue.

de mauvais et point de bons. Voilà mon sentiment et sur quoi je le fonde:

« Dans la conjoncture présente, cette démarche serait regardée dans les pays étrangers, dans le royaume même, et sur-tout par les huguenots fugitifs et par les nouveaux convertis, comme l'effet d'une appréhension causée par la situation des affaires. Ces gens-là en deviendraient plus insolens ; et fortifiés par les espérances que leurs ministres leur donneraient, ils oseraient tout entreprendre au moindre échec qu'auraient les armes du roi.

« Je crois qu'une partie de ceux qui ont passé dans les pays étrangers affaibliraient plutôt l'Etat par leur malveillance, qu'ils ne le fortifieraient par leur nombre.

« Ce sont les plus opiniâtres et les plus entêtés du parti, qu'on a vu capables de renoncer à leurs biens, à leur patrie, aux devoirs les plus essentiels et même à leur légitime souverain, plutôt que de plier à ce qu'on exigeait d'eux.

« Des gens de ce caractère seraient prêts à tout hazarder, et à donner du mouvement à ceux dont les intentions sont les moins mauvaises, et je crois qu'on ne se tromperait pas, en les regardant non seulement comme eunemis, mais comme capables de nous en susciter une infinité d'autres.

« Enorgueillis par le bon succès de leur opiniâtreté, ils confondraient par leurs reproches et par leurs railleries les nouveaux convertis. C'en serait assez pour faire retomber le petit nombre de ceux qui ont reconnu la vérité, mais dont la foi n'est pas encore bien affermie. Ceux qui sont incertains, et qui, avec le tems auraient pu suivre le bon parti, seraient fixés à demeurer dans le mauvais; et pour ceux qui sont Huguenots dans le cœur, il y aurait moins d'espérances que jamais de leur conversion.

« On ne peut espérer que la liberté tacite de conscience sans exercice public satisfit ceux qui rentre-

raient dans le royaume, ni les nouveaux convertis même qui y sont demeurés. Ils compteraient pour rien le changement qu'on ferait en leur faveur, s'il n'était suivi d'un édit qui les remit au même état où étaient leurs pères, et où ils étaient eux-mêmes, avant la révocation de celui de Nantes.

« Comme ils attribueraient à la crainte ce qui leur aurait été accordé, ils souhaiteraient des événemens qui, en augmentant cette crainte, leur ferait espérer d'obtenir le reste, et ils n'attendraient que des occasions pour y contribuer.

« Si l'on accordait la liberté de conscience, pourrait-on ôter aux pères et aux mères l'éducation de leurs enfans ? Si on ne le fesait, ils seraient plus irrités qu'ils ne le sont aujourd'hui ; si comme je crois qu'il serait impossible de l'éviter, on les laissait les maîtres, ce serait perpétuer dans le royaume un corps puissant que la religion tiendrait toujours dans des intérêts contraires au bien

de l'Etat ; et qui, s'ils se voyaient privés d'espérances prochaines, en concevraient d'éloignées, et envisageraient dans l'avenir une guerre civile, un règne faible (1), une minorité troublée, comme une ressource pour sortir de ce qu'ils appelleraient oppression.

« Enfin, dans la situation où sont les esprits, pourrait-on espérer de les guérir de leurs défiances ? Ils croiraient que l'on céderait pour un tems à la nécessité, et qu'après la paix, le roi reprendrait la suite d'un projet qu'il avait si fort à cœur.

« Ils ne compteraient pas plus sur l'exécution d'une nouvelle déclaration accordée en leur faveur, que sur l'édit qui, en révoquant celui de Nantes, conservait la liberté de conscience, la sûreté de leurs personnes et de leurs biens, et qui pourtant a été suivi de tout ce qui s'est fait

(1) Voyez la note *m*, à la fin du Volume.

contré eux dans les derniers tems (1).

« De plus, par rapport au roi, j'ai de la répugnance à un changement tel que celui qu'on propose. Quitter ainsi une entreprise qu'il a poussée si hautement, sur laquelle il a permis qu'on lui donnât tant de louanges, dans laquelle ses ennemis ont toujours publié qu'il succomberait, ce serait avilir sa réputation, ce serait le rendre contraire à lui-même, ce serait démentir la sagesse et la fermeté ordinaire de ses résolutions (2).

« De toutes ces raisons, il me paraît résulter que le meilleur des partis qu'il y aurait à prendre, ce serait, sans donner aucune nouvelle déclaration, et sans révoquer aussi aucune de celles qui ont été données, de continuer, comme on a déjà commencé, à adoucir insensiblement la conduite envers les nou-

(1) Voyez la note *n*, à la fin du Volume.

(2) Voyez la note *o*, à la fin du Volume.

veaux convertis. Sur-tout de ne les point forcer à commettre des sacrilèges, en approchant des sacremens sans foi et sans dispositions. Ne point faire traîner sur la claye les corps de ceux qui auraient refusé les sacremens à l'heure de la mort. Ne point faire recherche des effets remis dans le commerce par ceux qui sont hors du royaume.

« Quant aux attroupemens, ce sont des révoltes et des désobéissances à punir ; et j'approuverais les châtimens même rigoureux, pourvu qu'ils ne touchent que sur les seuls coupables et que les innocens ne soient pas confondus avec eux.

« Il faudrait, pendant la guerre, veiller avec soin à l'éducation des enfans ; mais au retour de la paix, considérer cette affaire comme une des principales de l'Etat ; prendre des mesures suivies et uniformes, pour éloigner les jeunes gens de leurs familles ; n'épargner ni soin, ni argent pour leur faire trouver hors de chez eux la subsistance et l'instruc-

tion nécessaires ; ces vues demanderaient un grand examen ponr former un plan général, duquel il ne faudrait plus se départir.

« Par cette conduite, on parviendrait à anéantir en France la religion prétendue réformée, et l'on pourrait la délivrer d'un mal dont elle souffre depuis si long-tems ».

Vers à-pen-près l'époque où l'on s'occupait de l'important objet de la révocation, un incident, que d'autres historiens placent à une époque différente, vint faire diversion aux gravités de la politique, pour diriger tous les esprits et tous les yeux sur madame de Montespan. Elle se consumait daus les ennuis, les regrets et les remords. Elle se désespérait d'être méprisée, elle regrettait de devenir inutile, elle éprouvait des remords de ne l'avoir pas toujours été. Ceux d'une de ses affidées augmenta les siens. Cette femme, dont la complaisance et la discrétion étaient si éprouvées, qu'on s'était livré, en sa présence, à toute la liberté

du tête-à-tête, cette femme fut effrayée des jugemens de Dieu, et se crut coupable de toutes les impudicités dont elle avait été le ministre ou le témoin. Elle court chez Mad. de Maintenon, dont jusqu'alors elle avait méprisé les conseils, déclame contre Mad. de Montespan, contre elle-même, avec toute la rage du désespoir, s'accuse de la damnation du roi, s'écria mille fois qu'il n'y a plus ponr elle de pardon ni de salut, que son unique ressource est de se pendre ou de se noyer, et lui fait un détail impur des raffinemens de lubricité de madame de Montespan.

Madame de Maintenon, après avoir interrompu cette confidence obscène, tâcha de calmer les agitations de celle qui la lui fesait. En vain elle l'assura que Dieu était encore plus misêricordieux qu'elle n'avait été complaisante : la femme-de-chambre, toujours tourmentée par ses remords, criait qu'elle voyait l'enfer s'ouvrir sous ses pas; qu'elle était la cause de tout, et que madame de

Maintenon ferait bien de tordre le col à cette race de bâtards, dont il y avait encore trop de rejettons. Madame de Maintenon obtint de cette folle, qu'avant de se pendre, elle verrait un pieux missionnaire qu'elle lui indiqua, et qui attirait les pêcheurs à Dieu, en représentant plein de bonté cet être suprême, qu'on se plaît trop peut-être à peindre armé de la foudre. Ce saint prêtre guérit la tête de cette femme égarée; et après l'avoir conduite du repentir à l'espérance, il la renvoya baignée de larmes, se frappant la poitrine, et donnant toutes les marques d'une sincère pénitence. Elle entra alors chez sa maîtresse, lui demanda son congé, lui rendit avec un reste de fureur tous les présens qu'elle avait reçus d'elle et du roi, rejetta ses promesses avec indignation, lui dit qu'elle voulait se sauver, la conjura de se sauver elle-même, et lui parla avec cette supériorité qu'une ame, certaine d'être bien avec son Dieu, a sur une femme que le pé-

ché poursuit, que le remords accable.

Il entra plus avant dans l'ame de la marquise; et comme tous les esprits se tournaient vers la dévotion, elle voulut au moins que ce qui à ses yeux, et peut-être à ceux des observateurs, n'était qu'une mode générale, devint pour elle en particulier, une occasion de salut. Mais dans cette résolution louable et dans la conduite qui la suivit, comment agit-elle ? avec la pompe d'une mondaine qui veut se faire remarquer, plutôt qu'avec l'humilité d'une pécheresse qui voudrait qu'on l'oubliât. Elle se montrait le même jour et presqu'à la même heure, dans quatre églises différentes; ce n'était pas le prédicateur le plus pieux, mais le plus en vogue, dont elle entendait les sermons. Du confessionnal, elle courait dans une loge de spectacle, et du cercle de la cour à une assemblée de charité. Là, elle déployait publiquement avec de nouvelles converties, le scandale que jadis elle avait causé,

et gémissait tout bas de ce qu'elle n'en causait plus. La célèbre madame de Miremion, fière de la compter parmi ses ouailles, encourageait sa ferveur naissante. Elle lui peignit avec toutes les délicatesses du style mystique, les charmes de l'amour divin ; la marquise soupirait et regrettait le cœur du roi.

Madame de Maintenon continuait de plus en plus à se rendre maîtresse de ce cœur si sensible encore et si impétueux. Mais c'était au préjudice du sien et de la sérénité qui jusqu'alors en avait été l'heureux partage. Elle se surprenait, avec une honte inexprimable, dans ces rêveries qui semblent n'être que le partage des jeunes amans. Elle tremblait de s'avouer que le roi fût le sien ; et cependant elle comprenait que le titre d'ami était bien froid pour tant d'affection. Son embarras augmentait d'autant plus, qu'elle ne savait à qui en parler ; elle n'avait d'autre amie, que madame de Montchevreuil ; mais ces dames en étaient-elles à ce point

d'intimité qui amène de semblables confidences? et quant à l'abbé Gobelin, non seulement elle redoutait sa sévérité, mais s'il faut le dire, son inexpérience. Elle avait pourtant confié à ce confesseur, des affaires d'une importance plus majeure peut-être; mais ces affaires lui étaient moins personnelles, et sur-tout elles touchaient moins son cœur.

Il y avait quelque chose qui lui donnait d'involontaires frémissemens de terreur; c'était la pensée que le public la mettrait au rang des la Vallière et des Montespan. Elle tremblait qu'il ne l'accusât d'avoir fait servir Dieu à des projets d'élévation, et d'avoir employé la piété d'une sainte à remplir la place d'une maîtresse. Sortir de la cour, c'était à la vérité fixer son propre repos et arrêter la témérité des jugemens; mais n'était-ce pas pour une crainte, peut-être chimérique, se procurer un mal réel, en s'éloignant du meilleur, du plus respectable des amis? Y demeurer, d'un autre côté, n'était-ce pas hazar-

der sa réputation ; scandaliser l'Europe, justifier la médisance et provoquer la calomnie ? Dans cette perplexité, qu'elle osait avouer, et qui enveloppait celles qu'elle se cachait à elle-même, elle s'adressa à l'abbé Gobelin. Celui-ci, qui ne voyait que Dieu, le montra à sa pénitente, la conduisant comme par la main ; il la rassura sur ses scrupules, et insistant sur le tort qu'elle ferait au roi, il lui ouvrit les yeux sur celui qu'elle se ferait à elle-même. Le salut d'un prince si cher ne serait-il pas en péril, s'il se voyait délaissé par celle qui, jusqu'alors, en avait été le principal instrument ? Dans ce cas, ne devenait-elle pas coupable ? N'était-ce pas résister indirectement aux desseins de la providence, qui se soumet l'intention, tandis qu'elle abandonne le reste à la témérité des jugemens humains ? Le cœur de Mad. de Maintenon lui parlait encore plus haut pour le roi, que ne le pouvait faire le directeur. Elle céda et crut se sacrifier. Dans cette circonstance,

un homme incapable de prévoir l'événement le plus prochain, la conduisit comme s'il eut pressenti les plus éloignés. On eut dit qu'une clarté divine l'éclairait à son insçu. Il suivit, sans s'en douter, l'influence du caractère de sa pénitente, dont la faiblesse n'était qu'un écart, et qui revint de son propre mouvement, à sa consistance accoutumée.

Cependant, soit pour sonder le cœur du roi, soit pour l'habituer à son absence, elle lui demanda la permission de passer un mois à Maintenon; malgré peut-être qu'elle pût redouter de cet éloignement le réfroidissement de sa faveur; car à la cour, où chaque instant renouvelle les visages et les objets, la présence est nécessaire; on y est homme plus qu'ailleurs; on y aime passionnément la nouveauté; mais plus opiniâtrement encore, on y tient aux habitudes. Madame de Maintenon pouvait donc craindre un peu, à moins que son ascendant sur Louis ne fut tel, que l'éloignement, au lieu de

l'affaiblir, ne le fortifiat ; mais le roi, en lui promettant cette épreuve, sembla la lui défendre. Madame, lui dit-il, vous pouvez tout : je me fais une loi de ne vous gêner en rien ; songez seulementcombien vous m'affligesez, si vous me quittez un seul jour. Comment résister aux prières d'un monarque amoureux ? En restant, il fallait pourtant échapper aux conjectures de l'envie, aux suppositions de la malignité ; il fallait faire cesser aux yeux des courtisans l'équivoque, peut-être humiliante, d'un état sans titre, sans nom, qu'on était accoutumé à craindre et à mépriser, et qu'il convenait d'ennoblir par la vertu. Effectivement la conduite de madame de Maintenon fût si prudente, si modeste, si réservée, qu'elle eût bientôt éloigné une idée injurieuse. Le roi, qui pressentait la sienne, la secondait de son mieux. Il était loin de la traiter avec cette familiarité qu'il avait prodiguée à la Vallière, à Fontanges, à Montespan. Aux déférences, aux respects

même qu'il témoignait à madame de Maintenon, il voulait qu'on fût persuadé qu'il n'était que son ami. Les courtisans imitaient le maître ; et par la même raison que jadis ils avaient rampé sous d'autres idoles, ils fléchissaient noblement sous celle-ci. Enfin ils étaient convaincus qu'on peut être favorite sans être maîtresse ; et que s'il est moins utile, du moins il est plus honorable d'encenser le mérite, que de servir l'ambition, l'intrigue ou la cupidité.

Mais il fallait continuer de faire servir à consolider la conversion du roi les avantages uniques dont jouissait Mad. de Maintenon. N'en doutez pas, madame, lui disait son confesseur, c'est la providence qui, par les moyens qui auraient dû vous écarter, vous a amenée à cette place ; il faut perfectionner votre ouvrage, et y employer précisément ceux qui échoueraient entre les mains de toute autre. Elle eut régné par le vice sur une ame livrée aux passions ; commandez par l'ascendant de la vertu dans un cœur

qui commence à la goûter. C'était l'unique but de cette favorite illustre. Elle avait la satisfaction de remarquer des changemens notables, non-seulement dans la conduite, mais dans les opinions du roi. Il portait même ces améliorations dans les détails de sa vie privée. Il crut qu'il ne suffisait pas d'être grand roi, il devint excellent maître : il réprima ce penchant auquel l'avait ployé une adulation continuelle, de rapporter tout à soi, de se regarder comme le centre de tout. Son amie lui fesait comprendre la misérable vanité, le ridicule même de cette pensée. Le sentiment contraire semble plus appartenir à un roi, à qui, à la vérité, ses sujets doivent tous les dévouemens, mais qui leur doit tout son amour. Celui de Louis XIV pour ses peuples, ses bienfaits en faveur des malheureux, devinrent plus affectueux et plus tendres. La reine Anne, sa mère, qui lui trouvait *la sécheresse* de Louis XIII, eut observé avec attendrissement qu'il la changeait visiblement tous les jours

en prévenances et en affabilité. L'admirable aménité du caractère de madame de Maintenon le gagnait peu-à-peu, et sans qu'il s'en aperçut : avec ses principes, il prenait son langage ; en révérant sa conduite, il imitait ses manières ; en applaudissant à ses qualités, il se pénétrait de ses vertus.

L'une de celle qui rend très-remarquable le caractère de cette dame, est la constance, ou, pour mieux dire, l'esprit de suite, sans lequel tout le reste n'est que saillie, et qui consolide tous les succès. Les ridicules amours de Mademoiselle, et son premier mémoire, plus ridicule, avaient, entre autres exemples, servi à démontrer cet esprit. La suite de cette aventure le manifeste encore davantage. Revenons un instant sur ce que l'importance des événemens nous a fait perdre de vue. Déterminé par les considérations que Mad. de Maintenon lui avait présentées, le roi avait défendu à sa cousine de penser au mariage qu'elle projettait avec M. de Lauzun. Ce gentilhomme avait reçu cette dé-

fense avec désespoir et respect ; Mademoiselle, avec emportement. Un prêtre leur avait depuis donné la bénédiction nuptiale ; et Lauzun s'était flatté de fléchir le roi à force de complaisance, Mademoiselle de Montpensier, à force de tristesse et de pleurs.

Mais le caractère de cet ancien favori n'attendait pour se déployer qu'un changement de fortune ou plutôt d'Etat. Avec la qualité d'époux de la première princesse de France, il en affecta les hauteurs, et quoiqu'il n'osât en porter le titre, il fit sentir qu'il le pourrait un jour, et qu'il devait inspirer dès-lors les ménagemens qu'il aurait le droit d'exiger par la suite. Une fierté si déplacée aliéna de lui tous les esprits ; sa dissimulation, plus imprudente encore, irrita violemment celui du roi, auquel il ne craignît pas de mentir avec intrépidité. Cet ami se rappela qu'il était maître, et le fit sentir à Lauzun. Cet insensé, que l'amour-propre avait égaré, fut arrêté et conduit à Lignerol.

Il y gémissait depuis dix ans, et

Mademoiselle gémissait plus que lui. La passion de cette princesse, que les années auraient dû mûrir, s'aigrissait par l'absence et par la contrariété. Elle eut donné la moitié de ses vastes domaines pour découvrir le moyen de toucher le roi. Mad. de Montespan, dont, à cette époque, le règne durait encore, le lui suggéra, en lui inspirant une tendresse singulière pour le duc du Maine, son fils. Cet aimable enfant devait servir d'intermédiaire pour la réconciliation; les sacrifices, dont il serait l'objet, devaient amener l'élargissement et le retour de Lauzun.

Il faut avouer que ce projet, vague d'abord, fut conçu par Mad. de Montespan; mais la cupidité seule avait éveillé les calculs de cette mère, qui, malgré son orgueil, commençait déjà à redouter le changement du roi, et qui voulait dès-lors s'assurer, dans la reconnaissance de son fils, d'une ressource contre l'ingratitude de son amant. Mad. de Maintenon qui seconda ses vues et les étendit, les porta

vers des objets d'un intérêt plus général. Elle avait pressenti qu'il n'était pas impossible que la fortune fit beaucoup pour le duc du Maine, en faveur de qui la nature avait déjà tant fait. Elle croyait appercevoir dans l'avenir que la tache de son origine ne pouvait être effacée que par l'éclat d'une couronne, et elle trouvait très-propre à la ceindre le front de son élève : mais quelqu'amour, quelque prédilection même qu'ait pour lui le roi, il y avait à craindre que la privation d'une grande propriété, ne nuisît beaucoup à l'avancement de son fils ; et puisque l'occasion de l'acquérir s'offrait dans les passions d'une femme insensée, pourquoi ne pas tourner sa démence au triomphe du mérite et à l'avantage des grandes qualités ?

Ce fut donc pour les servir efficacement, que madame de Maintenon, d'accord pour cette fois avec Mad. de Montespan, entreprit, auprès de Mademoiselle, la négociation qui assura au duc du Maine la principauté de

Dombes. Elle commença insensiblement. Chaque fois que la princesse, toujours occupée de Lauzun, s'agitait pour trouver un moyen de fléchir le roi, madame de Maintenon portait les yeux sur elle, conduisait les regards de Mademoiselle sur l'enfant, et lui apprenait à le regarder avec tendresse et avec espérance. Si madame de Montespan gagnait un bijou à la loterie, le duc du Maine l'apportait à mademoiselle de Montpansier, qui, donnant dans tous les pièges tendus à sa reconnaissance et à sa crédulité, se passionnait pour un enfant qui lui écrivait tous les matins les billets les plus jolis.

Ces artifices réussirent si bien, qu'elle résolut de le faire son héritier, pourvu que M. de Lauzun sortît de Pignerol, et que le roi approuvât son mariage. Mad. de Maintenon, qui avait suggéré ce premier arrangement, fut chargée d'en porter la proposition, qui fut reçue avec joie, et que la cupidité de Mad. de Montespan pensa faire manquer. Elle en avait parlé au

roi, qui avait répondu en exigeant que sa cousine lui en parlât elle-même; celle-ci, pour prouver qu'il n'est rien de plus vil que l'avilissement d'un grand, oublia qu'elle était princesse à faire des traités, et parla en suppliante. Louis, indigné de tant de bassesses dans son sang, oublia à son tour son intérêt de père, se rappela qu'il était Bourbon, et parla en souverain.

Mademoiselle, indignée contre elle-même, mécontente du roi, irritée contre madame de Montespan, et peut-être plus encore contre madame de Maintenon, qu'elle regardait comme l'auteur de tous ses chagrins, quoiqu'ils n'eussent d'autre cause que la mobilité de son caractère; Mademoiselle écrivit au duc de Lorraine, qu'elle voulait le faire son héritier, et qu'il eût à lui envoyer un agent pour traiter cette affaire dans le plus profond secret. Il faut remarquer que des espions entouraient le Luxembourg, palais de la princesse, et qu'elle redoutait jusqu'à ses propres domes-

tiques. L'agent arrive à Paris, couvert de haillons; se loge dans un galetas de mandians, apprend que Mademoiselle va souvent à une église voisine, se place près du bénitier, et demande l'aumône à la princesse : en la recevant, le pauvre lui fait lire dans la paulme de sa main : *De la part du duc de Lorraine.* Le lendemain, elle lui remet un billet entre deux écus. La négociation entamée aurait vraisemblablement réussi, sans l'indiscrétion de Mademoiselle, qui, pleine d'une aventure dont le tour romanesque lui convenait à merveille, la confia à un de ses domestiques. Celui-ci fut un traître, ou peut-être aussi un indiscret; l'agent fut arrêté, chassé de Paris comme un gueux; et M. de la Beaumelle, qui, à quelque différence près, raconte cette anecdote, assure qu'il la tient d'une dame qui, elle-même, la tenait de cet envoyé, dont le nom était *Lebec*, et qui fut depuis ministre plénipotentiaire.

La princesse, inquiète de ne recevoir aucune réponse, tremble que

l'agent n'ait été découvert; elle va porter ses allarmes chez madame de Montespan, qui la reçoit plus que froidement. Bientôt, Mademoiselle, tourmentée de l'idée qui la dominait sans cesse, redescend aux avances, qu'on n'accueille pas mieux. On eut dit que la fortune, adorée sous tant de formes, perdait tous ses charmes, présentée par elle; on écoutait ses offres avec dédain; il semblait que ses prières fussent des demandes, et jamais on ne mit tant de mauvais procédés à les recevoir. C'est qu'on se doutait que sa générosité n'avait aucune part au présent.

Madame de Maintenon, qui suivait toute cette marche, qui en dirigeait secrètement quelques parties, voulut enfin la décider en faveur de son élève chéri. Elle fait engager Mademoiselle à lui écrire, et se rend au Luxembourg. Cette princesse, dont l'ame était vaine et rempante, et dont le discours était quelquefois insolent, l'aborde avec celui-ci: il y a long-tems que je ne vous ai fait

l'honneur de vous parler, parce que .. Madame de Maintenon, plus surprise que mortifiée, regarde fixement mademoiselle de Montpensier, lui fait une profonde révérence et sort. Mademoiselle la retint, et, prenant un ton plus bas, lui dit qu'elle était prête à se dépouiller de tous ses biens, pourvu qu'on lui permit d'épouser Lauzun. Madame de Maintenon lui représenta que le roi, à qui elle avait fait ses offres sans conditions, serait surpris qu'elle osât lui en prescrire, et qu'il valait mieux s'abandonner à sa reconnaissance et à sa générosité. La princesse répliqua qu'elle savait ce qu'étaient les générosités de cour, et qu'elle disposerait à sa fantaisie de son patrimoine, si on ne lui accordait ce mariage. On lui répondit que le roi, à qui elle l'avait promis, ne le lui permettrait jamais. Elle éclata en plaintes, dit qu'elle donnerait tout aux pauvres, et qu'on verrait si le roi voudrait ravir aux hôpitaux un bien légitimement donné. Si cela est, reprit Mad.

de Maintenon, je ne puis vous répondre que M. de Lauzun ne soit pas transféré de Pignerol à la Bastille.

Cette menace effraya Mademoiselle, qui s'en remit à la bonté, à la justice du roi. Elle fit au duc du Maine, une donnation de sa souveraineté de Dombes et du comté d'Eu. Madame de Maintenon lui dit, de la part de Louis, qu'on lui permettait d'épouser secrètement M. de Lauzun, et de lui assurer un revenu honorable. Cette princesse, qu'avait charmée l'aménité de Mad. de Maintenon et la certitude de la reconnaissance du roi et de son fils, sembla ravie de s'être dépouillée de son bien. Deux mots du roi la mirent hors d'elle-même ; l'élargissement de Lauzun acheva de l'aveugler.

Cependant avant la publication de son mariage, madame de Maintenon lui en avait montré les conséquences et les dangers. « Votre altesse, lui » avait-elle dit, n'est plus d'un âge » où l'on plaît par les charmes ; et,

» s'il faut le dire, elle a trop fait pour
» plaire, par sa générosité. Sa passion
» a un caractère d'emportement qui
» la discrédite, sur-tout auprès d'un
» homme comme M. de Lauzun. Je
» l'ai cru loyal, il n'est qu'arrogant;
» brave, il est fanfaron. Sa conduite
» envers le roi, envers Mademoiselle,
» envers le public, en est la preuve
» insigne. Moins glorieux, il fut de-
» venu plus fortuné; s'il ne s'était
» pas avisé de représenter le prince
» de Montpensier durant un jour, il
» l'eut été toute sa vie; s'il n'avait pas
» menti à son maître, à son ami, il
» serait aujourd'hui au sommet de la
» faveur. Que votre altesse redoute
» la légèreté de cet homme et sa pro-
» pre indiscrétion! Qu'elle l'avoue
» pour mari, puisqu'elle ne peut sa-
» tisfaire sa passion qu'en la légiti-
» mant; mais en lui en permettant le
» titre, ou plutôt en tolérant qu'on
» le lui attribue, qu'elle se garde de
» lui en accorder les droits. Quand
» bien même, par respect pour le sang
» d'Henri IV, dont Mademoiselle a

» l'honneur d'être issue, il ne con-
» viendrait pas qu'elle se tint à une
» certaine distance, l'inconséquence
» de ce caractère l'exigerait. Il faut
» faire ployer sous le joug des têtes
» superbes, qui ne renferment que
» des ballons gonflés. La fierté de
» l'ame, qui n'est qu'une juste appré-
» ciation de soi-même, n'a que faire
» de cette contrainte; elle se déploye
» dans les occasions où il faut soute-
» nir sa dignité, et se justifie par de
» hautes vertus. Ce n'est nullement là
» le naturel de M. de Lauzun, que les
» circonstances ont trop fait connaî-
» tre. Mademoiselle doit s'éclairer du
» passé, si elle veut vivre heureuse à
» l'avenir ».

Elle ne tint compte de ses sages avis. Elle avait beaucoup fait pour Lauzun, dont elle avait chèrement payé l'élargissement et la possession ; elle lui prouva plus encore par ses manières insensées, jusqu'où peut aller, dans une vieille célibataire, l'emportement d'une passion long-tems comprimée. Ce que la jeunesse excuse,

devint haïssable dans une fille de cinquante ans ; ce que l'égalité de condition justifie, sembla monstrueux dans une princesse d'un rang si élevé. Elle donna à Lauzun le spectacle de ses ridicules, de ses travers, de ses faiblesses. Il oublia ses sacrifices, et ne vit en elle qu'une folle sans pudeur ; elle, de son côté, ne trouva dans lui qu'un indiscret, un ingrat, un infidèle, et sur-tout un insolent. Croirait-on, qu'au milieu du mécontentement qu'il donnait à Mademoiselle, il eut eu l'impertinence de lui demander, avec le titre de duc de Montpensier, les droits souverains qui y sont attachés? Elle hésita ; mais pourtant, instruite par sa première extravagance, elle évita d'y donner une suite. Elle résolut même d'étouffer peu-à-peu un sentiment qui était si loin d'être mérité, et de laisser retomber Lauzun dans son néant. Ce fut, dit-on, à cette occasion que cet homme, qui oubliait les bienfaits et se vengeait des refus, revenant un jour de la chasse, dit à Mademoiselle : Louise d'Orléans, tire-

moi mes bottes! Et sur l'exclamation de la princesse indignée, fit du pied un mouvement qui est le dernier des outrages. Mad. de Maintenon, à qui, toute éplorée, elle vint raconter cet affront, lui répondit : Cela ne m'étonne pas; je connais Lauzuu, et j'avais averti Mademoiselle. Cependant l'insolence peut cesser où la dignité se retrouve : que Votre Altesse se souvienne qu'il ne tint à rien qu'elle devint la femme d'un Empereur ; mais qu'elle oublie sur-tout qu'elle a été celle de Lauzun.

Le lendemain, il vint au Luxembourg. Je vous défends, lui dit Mademoiselle, de vous présenter jamais devant moi. Lauzun étonné, ne répondit à cet ordre que par une profonde révérence. C'est du moins ce que nous apprennent les Mémoires du marquis de Dangrau. Louis XIV feignit d'ignorer ce traitement; mais il en témoigna sa satisfaction par des égards distingués pour sa cousine, et sa reconnaissance à madame de Maintenon.

C'est ainsi que par des actions dont l'influence est importante et le souvenir ineffaçable, elle fondait dans le cœur, dans l'esprit du roi, le plus durable des empires. Tout ce qu'il y avait de vertueux, de considéré dans la cour, était dans ses intérêts; elle avait réuni tous les suffrages par sa modération; on se plaisait à lui opposer le règne trop brillant quoiqu'éphémère, de la prodigue Fontanges; mais surtout le despotisme tranchant de l'altière Montespan. On comparait aux actes qui avaient laissé de ses favorites une mémoire peu regrettée, ceux qui marquaient par la bienfaisance, l'ordre et l'humanité, chaque instant de la vie de celle-ci. On aimait singulièrement qu'elle oubliât de faire servir à enchaîner le roi les agrémens extérieurs qu'elle conservait encore : tout son ajustement annonçait une personne d'un âge plus avancé. Puisqu'avant d'avoir gagné ce prince, elle avait en quelque manière conspiré contre ses passions et en faveur de ses mœurs et de son re-

pos, il semble qu'elle eut pu sans scrupule former des intrigues pour le retenir; mais quand elle n'en aurait pas été incapable, il lui suffisait de connaître sa probité pour ne concevoir aucune crainte. Que lui importait d'ailleurs d'agir pour elle-même? Le triomphe de la religion, le repos de l'Etat, n'étaient-ils pas assuré? Que lui fallait-il davantage? Et elle pensait de cette manière avec tant de sincérité, qu'elle traitait toujours le roi sans indulgence, comme sans sévérité, et qu'en n'oubliant jamais les complaisances de l'amie, elle se rappellait toujours du respect d'une sujette. Elle évitait sur-tout, dit l'auteur de sa vie, ces momens critiques où une femme est obligée de donner des espérances ou des refus.

Louis, qui prenait plaisir à marquer la préférence que son cœur lui donnait sur madame de Montespan, commençait à se lasser de l'opiniâtreté de cette favorite disgraciée. Rien n'est plus importun que l'aspect de la personne qu'on a aimée; et la mar-

quise ajoutait à cette importunité la contrariété de ses railleries. Elles fesaient souffrir madame de Maintenon et affligeaient le roi. On leur ripostait par des mortifications, que cette dernière eut bien voulu sauver à la femme qui avait été son amie ; mais elle n'en manquait aucune, et s'y aguérissait. Enfin, on ne trouva pas de meilleur moyen pour se débarrasser de sa présence, que d'imaginer des voyages, d'où elle serait exclue. Marly fut choisi pour cet objet ; on y passait trois jours de la semaine dans la familiarité du tête-à-tête. Le roi choisissait les élus dans des listes que lui présentait madame de Maintenon. Bontems, le valet-de-chambre affidé, les logeait deux à deux dans chaque pavillon, où l'on trouvait tout ce qui est nécessaire à la toilette. L'ambition des courtisans se bornait à être de ces voyages ; et c'était un honneur d'en avoir été : madame de Maintenon y fesait la première figure et semblait s'essayer dans une petite cour. Le roi passait chez elle toutes ses soirées, et

entraînait aux genoux de celle qu'il aimait, des flots de courtisans adorateurs.

La causticité de madame de Montespan achevait de la perdre ; Le roi l'aurait toujours voulu exclure des parties de Marly, mais la favorite l'en mettait souvent par bienséance, et quelquefois par pitié. Cette femme, plus malheureuse peut-être par son caractère, que vicieuse dans le cœur, dévorait les affronts et se voyait oubliée avec un courage apparent. Seulement, elle ne résistait pas au plaisir, de tout tems, si doux pour elle, de se dédommager par quelques bons mots. Sire, dit-elle un jour au roi, j'ai une grace à vous demander : laissez-moi du moins le soin d'amuser les gens du second carosse, et de présider dans l'antichambre. Cette malignité d'expression mit entre elle et ce prince, une barrière, que la chûte même de madame de Maintenon n'aurait pu briser. Il n'avait jamais aimé à railler, ni à être raillé ; il le souffrait plus impatiem-

ment encore, quand la plaisanterie partait d'une bouche qu'il commençait à redouter en ennemie. Et ce soupçon paraissait fondé et l'était aux yeux d'un amant dégouté. D'abord il avait appris avec peine quelques uns de ses propos peu mesurés, qu'il avait pourtant attribués à la légéreté ou au dépit ; ensuite il avait reconnu avec chagrin qu'elle témoignait, pour la société des mécontens, une certaine prédilection qu'il trouvait insultante ; et enfin, ce n'avait pas été sans colère qu'il s'était convaincu de ses liaisons avec de véritables ennemis.

Ces mécontentemens trop légitimes et si souvent réitérés, servirent madame de Maintenon, peut-être autant que ses propres mérites. Le roi se trouvait heureux de ce que, revenu des erreurs d'un âge dont il avait trop long-tems prolongé la jeunesse, il put embrasser la vertu parée de tous les attraits de la volupté ; mais de cette volupté permise, qui ne laisse ni vide dans le cœur, ni

remords dans la conscieuce, et qu'accompagnent la considération publique et la bénédiction du ciel. Pour parvenir à la goûter dans sa plénitude et sa pureté, il fallait cependant que ce prince, fesant taire des préjugés d'autant plus respectés qu'ils étaient plus misérables, s'élevât à ce dégré de raison courageuse qui place le génie et la vertu au niveau et même au dessus des couronnes. Un amour ardent et comprimé, une estime longuement acquise et profondément sentie, le soutinrent dans ce mouvement extraordinaire de toutes ses facultés. A peine conçut-il la pensée de remplacer madame de Montespan par madame de Maintenon, qu'averti par l'opinion, cette souveraine des rois dont il révérait l'honorable joug, il comprit que jamais cette femme illustre ne succèderait à une maîtresse. Pour elle, mais pour elle seule, vacquait une place unique, et c'était la reine elle-même, qui, en mourant, semblait la lui avoir cédée, et bien certai-

nement la lui avait indiquée. Madame de Maintenon ne portait-elle pas habituellement l'anneau de cette princesse ? Et si ce gage de la plus haute considération, comme de la plus tendre reconnaissance, n'était pas l'insigne de la royauté, du moins était-il le symbole de l'hyménée. Ce fut donc à en serrer les nœuds, qu'après les plus mûres réflexions, se détermina Louis XIV. Tous les jours, plus épris, il voyait déja couronnée par le public cette femme qui depuis long-tems régnait dans son cœur ; et d'un autre côté les calomnies secrètes, dont la rendait continuellement victime la brigne de sa rivale, l'indignait au point, que, seulement pour la placer au delà de toute atteinte, il se fut résolu à l'élever au dessus de toutes grandeurs.

Son tempérament, observe un historien, ne pouvait se passer de maîtresse ; sa prudence n'en voulait plus. La politique lui défendait une alliance qui, vû son âge peu avancé, pouvait associer, à trois petits fils, des

enfans d'un second lit, et, à sa mort, exciter des troubles dans le royaume. Et pourtant madame de Maintenon lui plaisait uniquement. Quelle femme la cour lui eut-elle offert plus digne de tous ses sentimens ? D'ailleurs, et cette considération, que souvent la vanité déguise, était d'un grand poids sur l'esprit de Louis ; il était accoûtumé à elle. Son caractère insinuant et doux lui promettait une compagne aussi agréable qu'une confidente sûre. Il est vrai qu'elle avait été unie à un homme peu respectable ; mais vraisemblablement elle avait été son amie et non son épouse ; vingt-cinq ans avaient coulé sur cette tache ; trente ans de considération méritée achevaient de l'effacer ; c'était un tort de la fortune qu'il était beau de réparer. Il n'avait pas à craindre qu'on l'a dit ambitieuse d'une autorité dont il était jaloux. Il l'avait reconnue modeste, discrète, incapable d'abuser de la familiarité du maître. Et quant à l'opinion du véritable pu-

blic, qui jusqu'alors lui avait été si favorable, était-il douteux qu'elle se prononçât en sa faveur? Elle verrait avec plaisir, avec reconnaissance même, que le roi couronnait dans madame de Maintenon la plus vertueuse de ses sujettes; car qu'elle autre eut refusé la première charge de la cour?

Néanmoins, plus encore retenu par ses scrupules, que pressé par ses désirs, il résolut de s'ouvrir à son confesseur. C'était comme nous l'avons dit, le père de la Chaise, dont les philosophes, qui lui attribuent la révocation de l'édit de Nantes, ont fait un portrait si hideux et si peu ressemblant. Ce religieux joignait à beaucoup de droiture dans le cœur, une haute capacité. Né d'une famille pauvre et noble du Forèz, petit neveu du célèbre père Cotou, confesseur d'Henri IV, il portait sur sa physionomie, cet air à la fois modeste et imposant qui plaisait à Louis. Son ton insinuant, ses manières pleines de douceur, d'affabilité et de

franchise l'avaient rendu très recommandable au monarque. Plus jaloux d'une bonne réputation, que d'une haute faveur, dit l'historien de madame de Maintenon, il acquit de la faveur et perdit sa réputation. Fidèle sujet, dans les différends de la régale, il servit son maître et laissa crier le Pape. Il aimait l'esprit, en avait lui-même et le protégeait. D'abord il n'avait eu à la cour qu'une faible considération : le tems, la religion, l'âge du roi le rendirent plus important. Il aimait le bien, le cherchait sans inquiétude, en attendait avec prudence les occasions, en saisissait avec empressement les moyens. Dans les premières années, il avait exercé son ministre avec tant de vigueur, qu'il avait hâté la chûte de madame de Montespan ; et avec tant de modération, que le roi avait pour lui un grand fonds d'estime et un commencement de confiance. Il est vraisemblable que le père de la Chaise avait représenté au roi les dangers de sa passion pour madame de Main-

tenon. Il est vraisemblable aussi que le pénitent avait avoué au confesseur qu'il n'était point détaché des femmes, qu'il en aimait une plus qu'il n'avait aimé toutes les autres ensemble, et que si ses sens étaient purs, ses désirs ne l'étaient pas. Pêché condamné par la morale chrétienne, aussi inexorable envers nos pensées qu'envers nos actions.

Le voile du mystère couvre tout ce qui se passe entre le confesseur et le pénitent. Toutes fois il n'est pas douteux que le père de la Chaise ne fut aussi embarrassé que flatté de la confidence du roi. Il demande huit jours pour y réfléchir. Point d'affaire plus délicate. Il ne lui était pas permis d'emprunter des lumières étrangères. C'était peu de légitimer la passion du roi; il fallait l'accorder avec sa gloire. Le jésuite était environné de mille préjugés différens; ceux de son état, ceux du public, ceux du roi lui-même, malgré son amour. Il fallait s'élever au dessus de ses considérations de bienséance,

dont la moindre eut arrêté un homme moins habile ou moins ardent. Pour accorder ce qu'il devait à sa conscience avec le respect qu'il devait aux deux parties, il proposa de les unir par les liens indissolubles d'un mariage secret, mais revêtu de toutes les formalités de l'église. Le roi applaudit à ce projet; cependant, soit qu'il eut honte d'offrir sa main sans son trône, soit qu'il craignit de n'être pas assez maître de lui-même pour ne pas offrir l'un et l'autre, il chargea le père de la Chaise des premières propositions. Nous allons crayonner une partie de cette entrevue, en puisant nos couleurs à la même source que nous avons indiquée en rapportant la conversation qui eut lieu chez madame de montespan.

*Le père de la Chaise.* (Annoncé à madame de Maintenon, il entre chez elle et pénétre dans son oratoire. Là, cette pieuse favorite, prosternée aux pieds de la croix, implore du suprême autenr de tout bien, les forces dont elle a besoin pour re-

pousser les affections trop tendres qui s'emparent de son cœur. L'aspect du religieux la trouble légérement et la fait rougir. Mais lui avec toute l'urbanité d'un homme du monde et toute l'indulgence d'un envoyé de Dieu, sourit doucement, s'assied en silence, et sans embarras, comme sans affectation, il ouvre cet important entretien.) Courage, madame, continuez à offrir à ce divin modèle le sacrifice de tous vos sentimens. Jusqu'aujourd'hui peut-être ce ne fut qu'un holocauste de reconnaissance; maintenant il en exige un autre.

*Madame de Maintenon.* Si la sérénité de votre visage et le calme de votre accent ne me rassuraient, mon père, j'aurais lieu de m'inquiéter de ces paroles. Daignez, je vous prie, m'en expliquer le sens.

*Le Père de la Chaise.* Les ames communes ne voyent, dans les dons de la fortune, que des moyens de félicité; les ames supérieures s'en défient comme d'un piège, et les redoutent comme un écueil.

*Madame de Maintenon.* Les ames religieuses les acceptent à-la-fois comme des épreuves qui, pouvant les corrompre, peuvent aussi les épurer ; mais sur-tout comme des moyens d'étendre, par la charité, ces liens d'amour qui devraient enchaîner tous les hommes.

*Le Père de la Chaise.* C'est ainsi, madame, que vous considérerez les nouvelles faveurs que la fortune vous prépare ; c'est ainsi que vous justifierez le choix du ciel et la prédilection du roi.

*Madame de Maintenon.* Ah! mon père, qui sait mieux que vous pour quel motif elle m'est si précieuse et me fait oublier ce qu'aux yeux d'un monde prévenu, ma situation peut avoir d'équivoque ?

*Le Père de la Chaise.* Je sais, madame, que le salut du roi a toujours été votre unique objet ; il est rempli, sans doute, et la conversiou éclatante de ce prince, et son respect toujours croissant pour la religion et les mœurs, doivent en pré-

senter la garantie, ou plutôt la certitude. Il vous est donc permis de vous féliciter d'un triomphe auquel personne n'a plus et mieux coopéré que vous. Mais quand vous ne songiez qu'à l'assurer, la providence, en le déterminant, se plaisait à ménager le vôtre.

*Madame de Maintenon.* Mettez moins de prix, mon père, à un succès qu'ont rendu si facile l'évidente protection du ciel, les secours de l'église, les talens de ses ministres, et, j'ose le dire, les vertus du roi. Vous le connaissez, mon père, et vous n'ignorez pas qu'il ne manquait à celles qui brillent en sa personne, que le sentiment qui les rapporte à leur véritable origine.

*Le père de la Chaise.* Veuillez y réfléchir un instant, madame. Vous vous convaincrez qu'il leur en manque un autre qui, pour n'être pas aussi essentiel, a peut-être une influence plus directe sur la conduite habituelle, et non moins de liaison avec l'importante affaire du salut.

*Madame de Maintenon.* Je ne saurais vous comprendre, mon père; est-ce la faute du roi, si madame de Montespan ne l'a point entendu?

*Le père de la Chaise.* Je n'ai désigné personne, madame; mais celle que vous venez de nommer est-elle la seule; surtout est-elle la plus dangereuse?

*Madame de Maintenon.* (inquiète.) Vous en dites trop, ou trop peu, mon père. S'il est vrai que j'aie un peu aidé à la guérison du roi, ne trouvez-vous pas nécessaire que je connaisse son nouveau mal?

*Le père de la Chaise.* Pourrait-il être ignoré, seulement de celle qui en est l'auteur?

*Madame de Maintenon.* (Troublée et rougissant.) Permettez-moi, mon père, de ne pas vous entendre.

*Le père de la Chaise.* Êtes-vous à savoir, madame, combien le roi vous aime?

*Madame de Maintenon.* Êtes-vous à connaître, mon père, combien son attachement m'honore et

me déplait ? Je croyais avoir assez fait pour qu'il ne me fut jamais reproché.

*Le père de la Chaise.* Dieu me garde, madame, de vous l'imputer. Je serais bien malheureux d'outrager tant de vertus. Le roi seul est coupable.

*Madame de Maintenon.* Et je suis sa complice, si je ne deviens son bourreau, je ne vous entends que trop à présent, mon père.

*Le père de la Chaise.* Madame de Maintenon n'aurait-elle de forces que pour combattre les autres ?

*Madame de Maintenon.* Ah ! mon père, quel courage il faut, pour se vaincre soi-même ! ( Agitée de ces expressions qui lui ont échappé, et qui laissent trop pénétrer ses sentimens secrets, madame de Maintenon se couvre le visage. )

*Le père de la Chaise.* ( Indiquant le crucifix. ) Voilà celui auquel il le faut demander ; car c'est lui seul qui le donne. L'orgueil peut soutenir dans les luttes qu'on livre aux autres;

la vertu seule fait supporter la répugnance d'un combat contre soi ; seule, elle ennoblit l'humiliation d'une défaite.

*Madame de Maintenon.* Qu'est-ce qu'une humiliation de l'esprit, d'ailleurs méritée ? Mais comment endurer, sans se plaindre, les déchiremens du cœur ?

*Le père de la Chaise.* ( Montrant la croix. ) L'évangile de l'Homme-Dieu en offre encore le précepte : sa conduite en a donné l'exemple.

*Madame de Maintenon.* ( Se jettant aux pieds du christ. ) Vous êtes témoin, ô mon Dieu, si j'en ai l'ardente volonté ; je ne vous demande que la constance.

*Le père de la Chaise.* Il la doit, madame, à tant d'héroïsme et de dévouement. Il l'accorderait, sans doute, s'il n'écartait de vos lèvres et de celles du roi cette coupe d'amertume. Mais, madame, Dieu exige que des sacrifices indispensables à notre éternelle félicité ; sa bonté ne s'oppose point à celle que

nous pouvons goûter sur la terre ; seulement il veut que nous la rapportions à sa gloire et que cette intention, tel qu'un sceau sacré, la légitime et la sanctifie.

*Madame de Maintenon.* Vous me jettez, mon père, dans de nouvelles perplexités ; et il faut bien, malgré moi, que je ne vous entende pas.

*Le père de la Chaise.* Veuillez, madame, m'écouter avec quelqu'attention. — Le confesseur alors lui fait part des propositions du roi. Madame de Maintenon étonnée, immobile, confuse, écoute, interrompt, s'écrie, se demande si ce n'est point un songe, un piège, un jeu. Elle se fait répéter mille fois ce qu'elle ne peut se persuader ni se lasser d'entendre. Tous les sentimens de reconnaissance, de modestie, de joie, d'inquiétude, de curiosité, d'amour, se rassemblent dans son cœur. Elle voit remplis des vœux, que peut-être elle avait osé concevoir, mais que jamais elle n'eut osé énoncer. Elle remercie Dieu, le roi, le père de la Chaise ; elle répond

enfin qu'elle est toute à ce prince ; et qu'elle n'a d'autre volonté que la sienne.

A ces premiers transports succédèrent les réflexions. Un contrat, mais point de publicité ! ce mystère allarmait sa délicatesse. Qui lui répondait du cœur du roi. Il était honnête homme ; mais était-il assez âgé pour n'être plus inconstant ? Plus elle s'examinait, moins elle était rassurée. Elle avait assez d'attrait pour plaire encore ; avait-elle assez de charmes pour fixer ? Ce qui lui restait d'agrémens ne s'effacerait-il pas avec rapidité sous la main du tems et par la possession ? Quelle apparence que le roi ne se dégoûtât point d'elle, lui qui s'était dégoûté de madame de Montespan? Des raisons particulières, des intrigues, des conseils perfides, des rapports calomnieux pourraient, dans la suite, l'engager à faire casser facilement son mariage. Après sa mort, comment serait-elle traitée ? Pendant sa vie, la France ne la prendrait-elle pas pour sa concubine. Le

public ne connait point de milieu, entre reine et maîtresse.

Ces pensées étaient détruites par d'autres pensées. C'était bien à une sujette, à une servante de la Dauphine, à la veuve de Scaron, à demander des sûretés à un roi! Lui devant tout, n'était-il pas juste que tout lui fut sacrifié? Il pouvait changer; il fallait tout employer pour le retenir. Il se vengerait peut-être par une cruelle indifférence de la résolution qu'il avait prise par amour; il fallait donc se résoudre à tout souffrir. Si ce mystère avait des inconvéniens, il avait aussi ses avantages: il assurait à madame de Maintenon le crédit de maîtresse, dont le titre de reine semble dépouiller; il l'affranchissait des chaînes d'une minutieuse étiquette, et assujettissait Louis à tous les petits soins de l'amour.

Le père de la Chaise fixa ses sentimens, en lui déclarant que le roi ne pouvait vivre sans elle, que le mariage était le seul remède à sa passion, que son salut éternel y était attaché,

et que le soin de sa réputation devait céder à un motif si puissant. Il combattit les scrupules; l'amour persuada. L'attachement pour Louis, prévalant sur des raisons spécieuses d'honneur ou de décence, détermina madame de Maintenon à former ces nœuds, qui rendirent légitime la passion du Monarque, sans rendre plus brillant l'état de la favorite; il allait devenir plus grand, sans qu'elle-même devint plus élevée.

Cependant tous les scrupules de Louis XIV n'étaient pas dissipés; Bossuet en écarta une partie, en décidant que les époux clandestins n'étaient point coupables des jugemens scandaleux hazardés sur leur union. Ce grand prélat, opposant d'ailleurs tous les témoignages et toutes les autorités de l'histoire, aux objections du marquis de Louvois, réduisit celui-ci au parti prudent de l'obéissance. Le roi ayant parlé au ministre de son mariage, comme d'une affaire qui n'était pas encore décidée et sur laquelle il était bien aise d'avoir son avis, le mi-

nistre s'était écrié : Ah! Sire, songez-vous bien à ce que vous me dites? Le plus grand roi du monde, couvert de gloire, épouser la veuve Scaron! Et sur ce que Louis lui avait observé, en souriant, qu'il s'emportait mal-à-propos, Louvois s'était jeté à ses genoux, les avait embrassés, et lui avait dit avec vivacité : Dussiez-vous, Sire, m'ôter mes biens, ma liberté, ma vie, je le dirai, Votre Majesté se déshonore.

Le roi le releva, et lui dit qu'il y penserait. Sûr du caractère de madame de Maintenon, il lui conta cette conversation. Elle était incapable d'en éprouver aucune colère, plus incapable encore d'en garder aucun ressentiment. Je vous le disais bien, Sire, lui répondit-elle doucement, qu'on crierait que vous faites le plus mauvais mariage du monde. Louvois, qui se douta bien de la facilité du roi, crut démêler dans les yeux de madame de Maintenon et dans son air cérémonieux, qu'elle ne lui pardonnait pas ce qu'à sa place, il n'au-

rait lui-même pardonné à personne ; il songea à regagner la protection dont il soupçonnait qu'il aurait besoin ; et se fut peut-être dans cette vue qu'il entreprit, peu de tems après, les travaux de Maintenon. Mais on a vu que la mésintelligence entre madame de Maintenon et Louvois avait une origine plus ancienne ; l'on n'a pas oublié qu'il était le meilleur ami de madame de Montespan, qui, dans son admiration pour le despotisme, disait de lui : Il remplit toutes les idées que j'ai du grand homme.

Bossuet, Fénélon, Montausier, le grand Arnauld furent consultés ; tous prononcèrent en faveur de la femme illustre, et selon l'inclination du prince. « On ne peut, écrivait ce dernier, faire de crime ni de reproche aux directeurs de la conscience du roi. Il n'y aura point de scandale, puisque tous ceux qui voyent qu'il y a plus que de l'amitié entr'eux, croiront en même tems qu'ils sont mariés ; que si le confesseur a jugé qu'il ne pouvait se passer de femme, n'a-t-il

pas dû lui conseiller, l'engager d'en avoir une légitime, plutôt que d'offenser Dieu par d'illégitimes amours? Je ne vois donc pas ce qu'on peut reprendre dans ce mariage, contracté selon les règles de l'église. Il n'est humiliant qu'aux yeux des faibles, qui regardent comme une bassesse de s'être pû résoudre à épouser une femme plus âgée que lui, et si fort au-dessous de son rang; au lieu qu'il fera une action agréable à Dieu, s'il ne regarde cette union que comme un remède à sa faiblesse, qui l'empêchait de faire des chûtes criminelles. Ce mariage le lie d'affection avec une personne dont il estime l'esprit et la vertu, et dans l'entretien de laquelle il trouve des plaisirs innocens qui le délassent de ses grandes occupations. Plût à Dieu que les directeurs de sa conscience ne lui eussent jamais douné de plus mauvais conseils! »

Ce mariage, lui disait le sévére Montausier, n'est ni avilissant, ni ridicule. La disproportion d'âge est-elle donc si grande? Elle est au plus de

trois années. Le plaisir vous a vieilli, Sire ; la vertu a conservé, madame de Maintenon. L'histoire nous présente cent passions plus surprenantes, si quelque chose pouvait surprendre. Cléopâtre, déjà vieille, enchaîne Auguste ; Henri II brûle pour la maîtresse de son père, et préfère les rides de la duchesse de Valentinois aux roses et aux lys de la plus aimable des reines. L'inégalité des conditions, ajoûtait le duc, ne doit point arrêter un prince, qui, justement accoûtumé à ramener tout à lui-même, ne doit voir, ne doit reconnaître de grand, que ce qui l'est par lui. L'amour et la vertu égalent les rangs ; ils comblent l'intervalle immense qui sépare le maître et l'esclave. Quand une femme est aimée de son roi, mérite de l'être, et mérite de n'être pas sa maîtresse, la qualité de sujette ne la rend que plus digne d'être sa femme.

On se récrierait à tort, continuait M. de Meaux, sur la fortune de madame de Maintenon, comme s'il n'y en avait pas eu de plus grande. Les

annales du monde sont pleines de pareils exemples. Charlemagne eut deux femmes qui n'étaient point plus nobles que Françoise d'Aubigné, et qu'il ne fit point impératrices. Louise de Savoie, mère de François Ier., épousa Rabaudange, son maître-d'hôtel. Marie Stuart passa du lit de François II, dans celui de deux gentilshommes; et le crime de Henri VIII n'est pas d'avoir épousé Anne de Bowlen, mais de l'avoir décapitée. Sans remonter aux âges reculés, ajoûtait encore le savant prélat, si votre dessein, Sire, avait besoin d'être justifié par des exemples, vous les trouveriez de votre tems et comme sous vos yeux. En Dannemarck, Christian s'unit publiquement à Christine Monck, qu'il créa duchesse de Holstein; et Frédéric IV, à Mlle. Reventlan, qu'il déclara reine, quoiqu'avant le mariage, il en eût eu des enfans. En Angleterre, on a vu sans surprise Mlle. Hyde, fille d'un avocat, épouser Jacques, l'héritier du trône. En Piémont, Victor-Amédée

n'a pas dédaigné d'accorder sa main à la marquise de Saint-Sébastien (1).

Tous ces motifs ébranlaient l'esprit du roi ; un motif plus puissant, plus respectable entraîna irrévocablement son cœur. Ce fut le projet d'un établissement national d'éducation, auquel depuis long-tems travaillait la favorite. Plusieurs fois, elle en avait causé avec M. de Fénélon, auquel elle avait fini par le soumettre. Non moins zélé que cette illustre dame, Fénélon crut que l'occasion était venue où c'était un devoir pour lui d'être indiscret. Nous tairons la surprise, l'admiration, l'attendrissement du Monarque, au récit de ce projet pieux. Dès ce moment, son exécution fut déterminée. Mais afin de faire jouir nos lecteurs de ce tableau imposant à-la-fois et plein d'intérêt, au lieu d'en retracer le dessein, nous anticiperons de quelques années, pour en reproduire l'his-

(1) Voyez la note *p*, à la fin du Volume.

torique ; malheureux de n'avoir à en offrir qu'un souvenir déplorable, mais contens si ce souvenir pouvait éveiller dans des ames charitables un désir généreux, et inspirer à la puissance quelques utiles efforts !

# NOTES.

(*a*) Expliquons-nous ici pour rassurer les naturels timides, et pour ne laisser aucun prétexte au zêle amer des philosophes. Quel fanatisme, vont-ils s'écrier ! Les voilà pourtant ces hommes religieux, ces écrivains dévots, qui s'annoncent pour les partisans, pour les missionnaires d'un culte d'amour et de paix ! Leurs intentions sont claires, ils ne dissimulent plus, ils s'expliquent sans crainte et sans fard. La véritable religion, disent-ils, est nécessairement *intolérante*. Dogme affreux, systême barbare qui nous ramène aux siècles de l'ignorance et de la superstition ! N'est-ce pas *l'intolérance* qui a soulevé les croisades, couvert de flammes et de sang le nouveau monde, conseillé les horreurs de la S.-Barthélemy, fait commettre celles dont la France a été le théâtre et la victime dans ces derniers tems ? N'est-ce

pas elle, n'est-ce pas *l'intolérance* qui de Goa jusqu'à Madrid alluma tant de fois, allume si souvent encore les bûchers de l'Inquisition ? N'est-ce pas l'intolérance ?... Eh ! messieurs, trêve d'érudition et de déclamations ! On sait que, dignes héritiers de M. de Voltaire, dont il ne vous manque que les talens, vous savez fort bien, en feignant de prendre le change sur une question, essayer de le donner à vos lecteurs et même à vos adversaires. On n'ignore pas non plus que souvent vous faites dégénérer en discussion politique, ce qui est du ressort de la morale, ou de la théologie; ce qui intéresserait à vos débats l'autorité, si vous en étiez apperçus; ou bien que vous rattachez aux matières du dogme celles qui ne sont de la compétence que de l'administration; ce qui vous fournit le prétexte de calomnier l'église et sur-tout ses ministres. On connaît encore l'une de vos méthodes favorites; de regarder comme décidé ce qui est douteux, et comme problématique ce qui est résolu. Enfin, vous avez cent fois fourni la preuve que vous ne répondiez pas, ou que vous répondiez mal aux objections, ce

qui ne vous empêchait nullement de supporter votre victoire ; et qu'après avoir été renversés dans les vôtres, vous les recommenciez avec cette intrépidité qu'on ne devrait pas montrer après la défaite. Vous voyez que vos ruses de guerre nous sont connues, ce qui les rend peu dangereuses, sur-tout depuis que l'abus qu'en ont fait les grands hommes auxquels vous avez succédé, en a trop fait connaître et discrédité l'usage. Cependant, comme il existe encore des esprits ingénus, à qui cette utile duplicité pourrait bien n'être pas familière, je ne crois pas qu'il soit superflu de la leur rappeler, quand il est question de se mesurer avec vous. On a presque vaincu son ennemi, lorsque l'on connaît sa botte secrète.

Arrêtons d'abord nos idées sur les termes : Qu'entendez-vous par *intolérance*, et qu'entendons-nous nous-mêmes? C'est, répondez-vous, le dogme qui, admettant la vérité de la révélation et l'infaillibilité de l'église, rejette comme erronnés tout dogme qui n'en émane pas et tout culte qui n'y est pas conforme. Fort bien, et jusques-là nous sommes

d'accord. Mais vous continuez : L'*intolérance*, ajoutez-vous, ne serait rien si elle n'était que dogmatique ; ce n'est pas son principe qui est dangereux, car ce n'est pas même ce principe qui lui donne l'existence. Elle ne la reçoit que par ses effets, et ses effets sont-ils autre chose que l'*intolérance matérielle*, c'est-à-dire, *la persécution* ? Subtil et perfide raisonneur ! croyez-vous à ce que vous dites ? Dans quels de nos livres saints, ou seulement de ceux que le talent a consacrés à la défense de la religion, avez-vous lû que l'*intolérance* fut *la persécution* ? Mais, dites-vous, comment expliquer le *compelle intrare*, *forcez-les d'entrer* ? Comment ? comme l'a expliqué la doctrine du grand Bossuet, l'éloquence de Bourdaloue, la prudence de Fénélon ; par l'ascendant des lumières, l'influence de la persuasion, l'empire de la vérité ; cependant, objectez-vous, ce ne fut pas *la persuasion* qu'on employa dans la nuit exécrable de la St.-Barthélemy ; on ne se servit pas de l'*ascendant des lumières* dans l'expédition des Cévennes, et nous ne croyons pas que *l'empire* seul *de la vérité* ait amené la révocation de l'édit de Nantes ? Eh ! bien, ne l'avious-

nous pas dit ? N'avez-vous pas l'art de tourner en question politique ce qu'il n'appartient qu'à la théologie de débattre ? Si, dans les événemens dont vous rappellez si complaisamment le souvenir ; l'ignorance, la prévention, le fanatisme ont, au nom du Dieu de paix et d'un culte d'amour, immolé des victimes à la vengeance et à la haine, nous plaignons l'égarement des bourreaux, nous détestons leurs crimes, et, au nom de cette religion sainte, qu'ils ont outragée, en croyant la servir, nous vouons leur mémoire à l'anathême et à l'exécration de la postérité. Mais la masse de ces événemens a-t-elle été agitée par l'*intolérance*, ont ils eu pour principe le fanatisme et pour objet le triomphe du ciel ? Répondons franchement que non. Tous trois, aussi bien que tant d'autres, non moins déplorables, qui les ont précédés ou suivis, ont leurs causes dans une politique peu éclairée et conséquemment cruelle. Encore serait-ce une question, si elle montra ces caractères dans la révocation de l'édit de Nantes ; et peut-être ne serait-il pas impossible de prouver que la turbulence habituelle, les séditions fréquentes et les complots des

protestans, leur préparèrent plus de malheurs que la sévérité du gouvernement. Quant à la religion, sa gloire ou son triomphe, ne furent que des prétextes, dont l'église a rougi, qu'elle a hautement désavoués, et desquels sur-tout elle n'a jamais profité, que deviennent maintenant les pathétiques apostrophes des déclamateurs ?

Ils ne se tiennent pas pour battus ; et malheureux, par l'obliquité de leur attaque, ils s'élèvent enfin jusqu'au courage d'en hazarder une plus directe. Puisque, disent-ils, cette *intolérance* dogmatique a pu servir de prétexte ou d'excuse à l'*intolérance* matérielle, pourquoi ne la pas rejetter ? Qu'est-ce que cette sentence qui la développe : *hors de l'église point de salut ?* La damnation éternelle pour les hétérodoxes n'est-elle pas au bout ? Et, comment conserver pour une des bases de la foi, ce qui, jettant la division entre les habitans d'un même pays, ébranle nécessairement les bases de la société ? Cette attaque qui ne semble d'abord livrée qu'à l'*intolérance*, l'est réellement à la révélation, dont elle fait partie et dont le tout est indivisible. Faudra-t-il donc prouver la vérité de la

révélation, chaque fois qu'on élèvera des doutes sur un de ses points? Les philosophes adopteraient volontiers cette marche, qui les lançant dans la carrière presqu'incommensurable d'une discussion presqu'infinie, offrirait à leur mauvaise foi la ressource des objections toujours interminables, quoique toujours résolues. Il est donc de toute nécessité que purement et simplement ils admettent ou rejettent la révélation. S'ils la rejettent, nous garderons avec eux le silence de notre propre conviction et de notre force. On ne prouve pas le soleil aux voyans, et il est impossible de le prouver aux aveugles-nés. Quant aux aveugles, par accident, nous les renverrons aux ouvrages qui puissent dissipper leur cécité; et s'il n'y a pas trop d'orgueil d'indiquer un des nôtres, à la *démonstration philosophique des bases fondamentales de la foi*, insérée dans nos LOISIRS LITTÉRAIRES.

A ceux qui, admettant la révélation, en rejettent certaines conséquences, entre autres celle de l'*intolérance* dogmatique, nous répondrons, en nous servant des moyens que madame de Maintenon fait valoir, que cette *intolérance* est le signe le plus frappant qui

permette de distinguer la vérité de l'erreur ; que par la seule raison que l'erreur est incompatible avec la vérité, comme les ténèbres sont incompatibles avec les ténèbres, la vérité, par sa nature, ne peut supporter l'erreur et ne la doit pas *tolérer ;* que si la *tolérance* dogmatique étoit admise, chaque individu, pouvant à son gré se passer de religion, ou qui pis est, s'en faire une, les consciences d'abord, puis en dernier résultat, la cité tomberaient bientôt dans l'indifférence ou dans la sédition. C'est pourquoi le gouvernement paternel, sous lequel renaît la France, en admettant *la tolérance politique*, et en rejettant l'*intolérance matérielle*, s'est bien gardé de proscrire l'*intolérance dogmatique* et moins encore de protéger la *tolérance dogmatique*. Par les barrières que sa sagesse a élevées entre les actions civiles et les sentimens de la conscience, il n'a plus à redouter que l'erreur, ou l'intérêt entraînent celle-ci, de l'*intolérance dogmatique* à l'*intolérance matérielle*. Les lignes sont irrévocablement tracées, et à moins d'une subversion rétrograde, le pontife, le ministre, ni le rabbin ne changeront pas en actes physi-

ques, les opérations de la pensée. Rien donc de plus naturel et de moins dangereux de les protéger, eux et leurs dogmes d'*intolérance dogmatique*, puisque cette dernière étant réciproque, et chaque culte se prétendant exclusivement le véritable, ils se balancent dans leurs attaques et se soutiennent par des luttes mutuelles. Mais par la raison opposée, c'est-à-dire, dans la crainte d'une trop grande indépendance dans les esprits; le gouvernement n'a pas dû souffrir une secte, dont la morale, sans base et sans objet, permettait tout culte, ou plutôt n'en admettait aucun, et conduisait droit à *la licence* ou à l'*indifférentisme*; (qu'on me permette ce mot.) Tels étaient les théophilantropes, espèces de protestans sans culte, de philosophes sans raison, de publicistes sans politique.

Au reste, que les philosophes se tranquillisent sur l'adage: *hors de l'église, point de salut!* L'église est universelle, c'est-à-dire, par-tout; chaque jour elle s'étend, et tous les hommes sont appellés à y entrer. Pour ce qui est de ceux à qui la lumière de l'é-

vangile n'est point parvenue, ou ne parviendra point, nul casuiste, que je sache, n'a décidé qu'ils fussent damnés. Nos vues sont excessivement bornées; mais la miséricorde de celui qui est venu pour sauver tous les hommes, est sans limites et ses ressources sont infinies.

(*b*) Ce qui n'était qu'une ironie ou une légèreté dans la bouche de Mad. de Coulanges, a été sérieusement reproduit par les sages du dix-huitième siècle. Ils ont beaucoup admiré Ninon, de s'être faite homme; c'est comme si, dans une hypothèse contraire, ils l'eussent blâmée d'être restée femme. Je ne pense pas qu'en avançant cet indécent paradoxe, ils aient eu la démence de vouloir que l'on conclut du particulier au général, quoique ce défaut leur soit assez familier. Mais on ne saurait s'empêcher de supposer qu'ils aient eu l'arrière-pensée d'encourager, par la force de l'exemple, celles qui se sentiraient des dispositions à la même carrière. Et le nombre doit se multiplier, moins en raison de la corruption humaine

qu'en raison de la perversité des écrits qui l'accélèrent, Aussi Ninon compte-t-elle pour imitateurs une bonne partie de son sexe. Il n'y a qu'un inconvénient ; c'est que rarement douées de la force d'esprit et de caractère qu'on admirait dans cette fille trop célèbre, les femmes d'aujourd'hui ne copient en elles que ce qui rappellait son sexe et décélait sa faiblesse. Est-ce là ce que la philosophie entend par se faire homme ? Je sais qu'elle va répondre que non. Mais qu'elle explique au moins qu'elles vertus peuvent remplacer, dans une femme, celles de mère et d'épouse ?

Ceci me rappelle une anecdote, dont les héros, si ce livre leur tombe sous les yeux, se reconnaîtront avec des sentimens bien différens. Un jeune homme bien né, venu à Paris pour y suivre les cours nécessaires à l'étude de la médecine, avait remarqué que celui de chymie était fréquenté par une demoiselle, dont l'extérieur l'avait captivé. Il est utile d'observer pourtant que cette demoiselle n'assistait aux expériences que sous les yeux de sa mère. Un jour, le jeune homme rêvant dans les allées du bois de Boulogne, croit

reconnaître sa condisciple, qui, montée sur un coursier fringuant maniait *la cravache* avec autant d'adresse qu'il lui en avait trouvé, quand elle *décantait une infusion* ou *opérait un précipité*. La connaissance s'établit, devint intime. Le goût des sciences rapproche; on ne tarda pas à se prouver qu'on se convenait mutuellement. L'amant fut reçu médecin et devint mari. L'amante continua à monter à cheval et à faire des expériences, qu'on trouva admirables durant six mois. Cependant elle devint mère, ou plutôt elle accoucha; car le mari commença à s'apercevoir qu'elle était aussi loin de remplir les devoirs que cette qualité impose, que de connaître ceux d'épouse fidèle. La séparation juridique termina un mariage contracté, ce semblait, sous les meilleurs auspices. La demoiselle était physicienne, bon cavalier, peut-être même se battait-elle et savait-elle nager; en un mot, elle s'était *faite homme*.

(*c*) Ce discours que M. de la Beaumelle apporte dans ses mémoires; le chapitre dans lequel il se trouve, et celui qui le précède,

ont donné aux auteurs du Vaudeville, l'idée de celui qui a pour titre : *le mariage de Scaron.* C'est une petite comédie fort agréable, dont le sujet est piquant, le dialogue facile et dont les caractères, presque tous historiques, sont peints avec autant d'esprit que de fidélité.

(*d*) Ce fait est historique, aussi bien que tous ceux qui composent le récit de Scaron, et celui de Mad. de Maintenon. Il est digne de remarque, que les troubles n'ont que deux causes principales, la tyrannie des gouvernans et la révolte des gouvernés. La première est rare, quoiqu'on ait publié dans ces derniers tems, parce qu'elle détruit l'essence des choses et l'instinct de l'intérêt personnel. En effet, il n'est pas dans l'ordre de la raison, j'ajoute même des passions, que le maître opprime ou altère la propriété dont il attend sa gloire et son profit. Rien de plus extraordinaire qu'un berger qui conduirait ses troupeaux dans d'arides bruyères, parmi des ronces sauvages ou des cailloux tranchans. D'où pourrait provenir l'abondance qu'il a

droit d'attendre? Le lait, imprégné d'amertume, serait bientôt épuisé; la laine serait dépouillée de substance et de finesse. La révolte du troupeau est plus ordinaire: elle prend aussi sa source dans l'intérêt personnel, mais dans l'intérêt personnel mal éclairé, et dirigé par des ambitieux qui, sous le beau titre d'intérêt public, en font l'instrument de leur fortune particulière, et bientôt celui de la calamité générale. Quand l'histoire ne nous démontrerait pas cette importante vérité, il faudrait être aveugle pour la révoquer en doute, après les événemens dont nous sommes à peine échappés. La plupart ont été produits par de prétendus amis des droits du peuple, qui, pour les défendre avec plus d'efficacité, ont commencé par l'opprimer. Et, malgré la fin déplorable des parlementaires, l'histoire impartiale sera contrainte de les nommer à la tête de ces défenseurs séditieux. D'autres, plus méprisables sans doute, mais moins criminels peut-être, leur ont succédé, après les avoir détruits; je dis moins criminels, car c'est l'autorité royale elle-même, que les parlemens n'ont cessé d'at-

taquer, depuis la Fronde, jusqu'à la révolution ; et du moins les Jacobins n'ont attaqué que l'autorité parlementaire. La providence a permis, qu'après avoir vengé par leurs fureurs le Gouvernement qu'ils voulaient anéantir, les uns et les autres, poursuivis par des ennemis communs, tambassent sur le même échafaud. De la ruine de ces misérables factions, la royauté s'est dégagée plus forte, plus triomphante et plus indestructible. Sa restauration nous est une leçon vivante de nous garantir mieux que jamais des *défenseurs du peuple.*

(*e*) On s'est beaucoup moqué des romans de mademoiselle de Scudery, de la Calprenède, de Gombait et d'Urfé. On a raillé leurs longueurs, leur métaphysique quintescenciée, leurs intrigues compliquées, leurs aventures interminables. Je veux croire excellentes les plaisanteries auxquelles ces ouvrages ont donné lieu ; et c'est avec plaisir que je relis quelquefois celles du sévère et malin Despréaux. Mais aujourd'hui qu'elles ont perdu presque tout leur sel, par l'oubli où sont tombés les livres qui en étaient les objets, n'y aurait-

il pas moyen de le leur rendre, en tirant ces mêmes livres de cet injuste oubli? Nos romanciers savent-ils que ce sont des sources abondantes où pourraient puiser leur imagination stérile? Puisque l'esprit de l'homme a besoin de fables, puisque son cœur veut des émotions, pourquoi ne leur en pas offrir qui soient avouées par le bon sens et ennoblies par la vertu? Je conviens que celle qui domine dans *l'Astrée*, dans la *Clélie*, dans *Cassandre*, paraît gigantesque, à force d'être élevée; mais le levain des passions réelles ne présente-t-il pas toujours assez pour corrompre ces qualités imaginaires? Celles-ci inspirent un goût d'héroïsme et de mœurs qui, à la longue, produit l'habitude de l'honnêteté, mais surtout qui éloigne jusqu'à l'idée des bassesses et de la turpitude. Chaque siècle se réfléchit dans les compositions où l'imagination a part; car cette magicienne a beau ramasser ses couleurs de tous côtés, elle n'en peut faire usage qu'en en revêtant les caractères qu'elle a sous les yeux. Ceux de la cour de Louis XIV brillent avec une honorable magnificence dans les romans de l'illustre Scudery, dont, en sa qualité

de *satyrique*, Boileau n'a peut-être pas eu tort de rire, mais que la Bruyère a eu raison de venger en sa qualité de moraliste. Que remarque-t-on dans les romans du 18e. siècle? Plus de vérité sans doute et plus d'expérience dans les artifices de la composition. Mais, hormis ceux de l'admirable Prévos et de l'inimitable Lesage (que pourraient peut-être réclamer le grand siècle), que trouve-t-on, en fait de caractère et de moralité dans ceux de Duclos, de Marivaux, de Dorat, de Crébillon, et de leurs singes nombreux? Que trouve-t-on même dans ceux d'un ordre plus relevé? la vertu en discours et le vice en action : c'est toute la doctrine du siècle philosophique.

(*f*) On sera peut-être curieux de connaître de quelle façon madame de Maintenon s'exprimait en vers. L'auteur de ses mémoires remarque qu'elle en fesait de fort jolis, et en cite plusieurs, parmi lesquels nous choisissons ceux-ci :

*Sur une partie de plaisir, où l'on n'en eut d'autre que de se dire qu'on en aurait beaucoup :*

Six personnes brûlant du désir de se voir,

Après s'être cherchées se trouvèrent un soir
Dans un bois sombre et solitaire :
Que leur plaisir fut grand ! il passa leur espoir ;
Mais après les transports du salut ordinaire,
Ils ne surent que dire et ne surent que faire.

Il serait difficile d'exprimer avec plus de finesse et d'ingénuité l'ennui réel de ces réunions, où le plaisir n'est qu'un projet.

*Épitaphe de l'abbé Têtu.*

Ci gît un abbé froid et sec,
Dont la vigueur fut endormie :
Dans les derniers tems de sa vie,
Il ne lui restait que le bec,
Dont il becquetait son amie.

Celle du duc de Richelieu est à-la-fois une épigramme finement aiguisée et un madrigal charmant :

Ci gît Armand ; l'amour pour faire pièce aux belles,
Lui donna son souris, son carquois et ses ailes.

(*g*) Cette anecdote, dont les historiens garantissent la véracité, paraîtra peut-être dé-

placée dans la bouche de Mad. de Maintenon, que l'on comparera, dans cette circonstance, à Agnès Sorel. On se rappelle que cette célèbre maîtresse de Charles VII, voyant le roi prêt à abandonner son royaume aux usurpateurs étrangers, fit venir un astrologue avec lequel elle s'entendit secrètement, et reçut de lui cet oracle : *Que les astres étaient trompeurs, ou qu'elle inspirerait une longue passion à un grand roi*; et s'adressant à Charles, observa à ce prince, *qu'il ne fallait pas qu'il trouvât mauvais de la voir passer à la cour d'Angleterre, puisque, ne voulant plus être roi, il n'y avait pas assez de tems qu'il l'aimait pour avoir rempli le sens de la prédiction et sa destinée.* Mais cette menace, rendit à Charles VII, avec la crainte de perdre sa maîtresse, l'énergie de conserver son royaume. Cette ruse, imaginée par le courage et l'amour, ne ressemble en rien au récit de madame de Maintenon. Dans la bouche d'une ambitieuse, il eut été nécessairement suspect; dans la sienne, il prouve sa sincérité et sa simplicité. Les événemens postérieurs le prouvent encore davantage.

(*h*) Toute la théorie de l'inviolabilité royale est dans ces lignes, qui sont l'abrégé ou plutôt l'essence de ce que les publicistes ont écrit sur cette matière importante, mais facile. Aujourd'hui que le transport fiévreux ne brouille plus nos idées, nous nous étonnons qu'on ait fait une question de ce qui est une suite nécessaire de la souveraine magistrature. Quelle en serait la sauve-garde, en effet, si l'inviolabilité ne l'entourait d'une égide impénétrable aux tentatives de l'ambition et des factions? L'action la plus simple d'un roi non-inviolable, serait transformé en crime par les brigues, les novateurs, les mécontens; ou plutôt un roi non-inviolable n'est déjà plus roi. Quant à la distinction des actes royaux d'avec les autres, c'est une subtilité, parce que la royauté étant une magistrature perpétuelle, elle ne vacque jamais, et que tout ce que fait un roi, sauf les actes matériels, est royal, précisément parce qu'il le fait. Mais les crimes que commettra un monarque? . . Il n'a aucun intérêt d'en commettre, s'il veut être tranquille par le bonheur public; et s'il ne le veut, en l'aban-

donnant à ses déréglemens, il ne peut subsister long-tems. Sur soixante-sept rois qui ont gouverné la France, combien y a-t-il eu de tyrans? Le pis aller serait une tyrannie momentanée et quelques vices isolés : qui ne les préférerait à l'anarchie et aux sanglantes tempêtes que produit nécessairement la non-inviolabilité ?

(*i*) On ne s'était point encore avisé, à cette époque, de donner au titre de *citoyen* l'étrange acception qu'il a extorquée de nos jours. Il signifiait pourtant alors, ainsi qu'il signifie aujourd'hui, *membre de la cité ;* mais comme la cité, c'est-à-dire la nation, était sujette, il suit que *citoyen* était synonime de *sujet.* Un siècle après, la nation s'est émancipée, a reconquis sa souveraineté, et *citoyen* est devenu synonime de *souverain.* Depuis quelque tems, ce souverain ayant laissé tomber son sceptre en quenouille, sa puissance suprême a fini par remonter des fanges de l'anarchie aux bras de la sagesse ; et *citoyen* veut encore une fois dire *sujet.*

(*k*) C'est un sentiment reçu, c'est une

opinion admise, c'est même un principe établi, que pour bien écrire l'histoire, il faut être impartial. Si l'on entendait, par cette expression, qu'il faut avoir un amour si désintéressé de la vérité, qu'on le professât même à son préjudice, rien assurément ne serait plus estimable. Il serait à desirer aussi qu'on le poussât jusqu'à avouer les vertus des méchans, si, par hazard, ils en ont pratiqué; et les vices, ou même les crimes des bons, si, par malheur, ils en ont commis. Mais faire de cette sage impartialité un sentiment glacial d'immobilité et d'insensibilité, c'est condamner l'histoire à ne présenter que des tableaux d'une seule couleur et sans mouvement. On a dit et l'on répète tous les jours qu'un historien ne devait avoir ni religion ni patrie. S'il était possible qu'il existât un semblable écrivain, je doute que ses ouvrages fussent intéressans et même lisibles; car quelle affection primordiale de l'ame donnerait-il pour ressort à son génie, s'il éteignait celles d'où toutes les autres émanent? Il se réduirait donc à la morale, aux règles de laquelle il comparerait la conduite de ses

personnages. Mais, outre que la morale, philosophiquement parlant, est une abstraction qui ne peut se réaliser sans une religion, cette morale ne varie-t-elle pas selon les tems et les lieux ? Les révoltes d'une monarchie ne prennent-elles pas, dans une république, le titre d'insurrections ? et le parricide de Brutus n'est-il pas encore vanté comme le sublime des vertus républicaines ? D'ailleurs, quel froid mortel répandrait sur un écrit, l'absence de ces passions, qui donnent la chaleur et la vie ? Et quoi ! l'on parlerait du même ton de la clémence d'Auguste et des proscriptions de Sylla ? de l'atrocité de Tullie et de la chasteté de Lucrèce ? de l'orgueil excessif de Xerxès et du modeste dévouement des Lacédémoniens ? Je crois ce système monstrueux en morale, et détestable en littérature. Je conviens que les déclamations enthousiastes, sont déplacées dans une histoire ; mais n'est-il point de milieu entre cet abus et l'insensibilité ? Le principal caractère de l'histoire, est la justice dans l'exposition des faits et la justesse dans l'expression ; ces qualités produisent la gravité,

qui permet la méditation, d'où résulte une chaleur continue et une lumière durable. Tacite est le modèle des historiens, et son caractère est tout entier dans cette définition.

(*l*) Il est assez vraisemblable que ce mémoire fut écrit en 1698 ou 1699, parce que ce fut à cette époque que l'on parla du rappel des protestans. On voit qu'alors la sagesse de Mad. de Maintenon demandait ce qu'un siècle après viennent d'établir enfin la sagesse et l'énergie du Gouvernement. On a fait sur ce paragraphe une note qui me semble importante, quoiqu'elle rappelle des idées devenues populaires, mais qui ne peuvent trop l'être, puisque le bonheur de plusieurs millions d'individus, et peut-être la tranquillité de l'Etat, tiennent à l'empire et à la popularité de ces idées. « La conscience du Gouvernement, » non seulement doit autoriser cette liberté, » mais l'ordonner (Je crois qu'il faut dire » l'établir), parce que tout homme qui veut » dominer sur l'ame d'un homme, passe ses » droits et son pouvoir, et par conséquent

» commet une injustice et veut une absur-
» dité, parce que, priver un peuple de
» l'exercice de sa religion, c'est le forcer,
» ou à se réunir extérieurement à une com-
» munion qu'il abhorre, ce qui est une hy-
» pocrisie abominable, ou à vivre sans culte
» et sans assemblées religieuses, ce qui est
» contraire à la nature de l'homme et à la
» nature de la religion. Le libre exercice de
» la religion, prétendue réformée, ne pouvait
» causer aucun mal à l'Etat, ni à la reli-
» gion dominante. Il n'eût fallu que per-
» mettre aux huguenots de s'assembler un
» jour de la semaine pour prier Dieu, abro-
» ger les lois pénales, et ordonner que l'é-
» mission des promesses matrimoniales se
» fissent devant le juge du lieu. » Ce que demandait l'auteur de cette note, qui répétait en 1757 ce que madame de Maintenon avait formellement énoncé un demi-siècle auparavant, a été accordé et bien au-delà, non-seulement aux Réformés, mais aux Juifs et à toutes les sectes. La religion catholique romaine n'a pas cessé d'être la plus généralement observée, et par le fait comme par

le nombre, elle est dominante. Mais politiquement parlant, il n'y a point en France de religion dominante, c'est-à-dire exclusive; le Gouvernement n'en tolère aucune, il les protège toutes; l'État n'est plus dans une seule, elles sont toutes dans l'État.

(*m*) Madame de Maintenon écrivait à la fin du 17e. siècle ce qui est arrivé à la fin du 18e. La bonté du roi Louis XVI s'était signalée dès l'avènement de ce prince au trône, en rendant l'état civil aux Juifs et aux Protestans; sa faiblesse se manifesta en appelant à son conseil un ministre d'une religion, sinon ennemie, au moins opposée. M. Necker, en fesant accorder à l'ordre du tiers, sa double représentation, a rendu inévitables les suites d'une révolution commencée depuis longtems, quoiqu'on ne la date que du jour de son explosion matérielle, le 14 juillet 1789; et il a assuré par cette mesure, non-seulement le triomphe de sa secte, mais celui des principes philosophiques qui l'animent, et qui, par leurs chocs multiplicatifs, ont amené les renversemens révolu-

tionnaires et les établissemens prétendus républicains.

( *n* ) C'est à l'impitoyable Louvois que Louis XIV a été redevable de cette défiance, d'autant plus injurieuse qu'elle était fondée; il a fait mentir ce monarque à ses sujets. On leur avait formellement promis la liberté de conscience; le ministre, par des ordres ultérieurs et secrets, la prohiba.

(*o*) S'il arrive qu'un prince ait commis une erreur, faut-il qu'il l'avoue et la répare? Ceci, je crois, demande une distinction. Si la faute est personnelle et n'intéresse que quelques individus, il est de la grandeur du prince de l'avouer hautement, et de sa justice de la réparer avec magnificence; quant aux erreurs politiques, la justice sans doute exige aussi qu'il les répare, mais l'intérêt de sa dignité ne demande pas qu'il l'avoue. Combien profiteraient de cet aveu pour l'amener à des transactions dangereuses, ou à des complaisances avilissantes! Les ministres seuls doivent recevoir les torts et le blâme; le mo-

narque n'est inviolable que parce qu'il est réputé infaillible.

(p) En Russie, Pierre Ier., après avoir placé sur le trône Catherine, fille d'un prêtre, femme d'un tambour, lui légua l'Empire en mourant. Et ce mariage, si étrange au premier aspect, est aux yeux du politique un des plus beaux traits de sa vie. Pierre le Grand et Louis le Grand épousèrent leur sujette, parce qu'ils ne connaissaient pas de femme qui fut plus digne d'eux. « Mais, observe » M. de la Beaumelle, le russe agit en fran» çais, et le français en russe: l'un, vain» queur de tous les préjugés, ose déclarer son » choix; l'autre, asservi à de fausses bienséan» ces, n'ose avouer le sien. En cela Pierre pa» raît aussi supérieur à Louis, que madame de » Maintenon l'était, en tout, à Catherine ».

Nous sommes loin de partager cette dernière opinion et d'applaudir à l'écrivain qui, d'un coup de plume leste et tranchant, juge sans appel un grand homme et un grand roi sur une des actions les plus importantes de sa vie; nous croyons devoir à la vénération

profonde que sa mémoire inspire à tout français reconnaissant, de supposer à sa discrétion des motifs, dont seul il pouvait et devait être l'arbitre ; motifs dont l'importance peut échapper à l'homme d'esprit, mais léger ; et n'être pressentie que par un cœur juste et un sens doué de rectitude.

*Fin du troisième Volume.*

7

# MADAME DE MAINTENON.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET ET Ce.
RUE DU FAUBOURG MONTMARTRE, N. 4.

# MADAME

# DE

# MAINTENON,

PAR

M. REGNAULT-WARIN.

TOME QUATRIÈME.

PARIS,
FRECHET, Libraire-Commissionnaire, rue du Petit-Bourbon-St.-Sulpice, n°. 1.

1806.

# MADAME
## DE
# MAINTENON.

## INSTITUTION
## DE SAINT-CYR.

(1) Madame de Maintenon avait toujours eu du goût pour les enfans, et un talent particulier pour les élever. Elle avait ordinairement chez elle quelques jeunes filles qu'elle se plaisait à instruire dans ses momens de loisirs. Elle avait formé le duc du

(1) Voyez la note *a*, à la fin du Volume.

Maine, qui, pourtant n'a tenu qu'une partie de ce qu'il avait promis, mais qui, à cette époque, promettait beaucoup plus que ne peut tenir un prince ordinaire; mademoiselle de Nantes, dont les défauts même étaient aimables; madame de Montgon, qui, à huit ans, selon le témoignage de madame de Sévigné, savait mieux la cour que les plus vieux courtisans. Et depuis madame de Caylus que ses *souvenirs* louent mieux que tous les éloges (1); la marquise d'Havrincourt, l'ornement du Cambraisis et de l'Artois; madame d'Haussy, qu'elle rendit propre à l'éducation des princes; madame la duchesse de Bourgogne, trop tôt enlevée à la tendresse de la France; et la maréchale de Noailles, qu'il suffit de nommer.

Dès que madame de Maintenon vit luire les premiers rayons de la faveur, elle conçut le dessein de quelqu'établissement en faveur des filles

(1) Voyez la note *b*, à la fin du Volume.

de condition nées sans bien. La situation où elle s'était vue elle même la fesait entrer dans tous leurs besoins, chercher les moyens de les soulager et les tirer d'un état encore plus dangereux pour la vertu, qu'humiliant pour la noblesse.

Tous les jours elle remerciait Dieu de ses bienfaits, en les partageant avec des personnes qui avaient de commun avec elle une jeunesse laborieuse. Ma place, disait-elle, a bien des côtés fâcheux; mais aussi elle me procure le plaisir de donner.

Ses entrailles s'attendrissaient à la vue des malheureux; la misère d'autrui lui devenait, pour ainsi dire, personnelle. Elle n'avait pas besoin, pour exciter sa pitié, d'aller dans ces lieux où se retire l'indigence; elle n'avait qu'à se rappeller ses premières années.

Dans la grandeur, souvent on ne se rappelle ce qu'on a été, que pour tâcher de se faire oublier aux autres. Madame de Maintenon s'en ressouvenait toujours et ne s'en ressouvenait

que pour faire plus de bien. C'est le propre des grandes places d'endurcir le cœur de ceux que la providence y élève. Elle ne regardait sa faveur, que comme un fardeau que la bienfaisance seule pouvait rendre léger. Je voudrais, disait-elle un jour, je voudrais soulager toute la noblesse du royaume. Projet impossible, mais qui montre du moins toute l'élévation de son ame et tout le feu de sa charité. Ce n'était point en elle un mouvement passager; c'était un sentiment profond, un sentiment qu'elle devait à la nature, et que la religion n'avait fait qu'épurer: pour secourir les malheureux, disait-elle, est-il donc besoin d'être chrétienne?

Le château de Montchevreuil fut comme le berceau de St.-Cyr; et madame de Brinon y donna lieu aux premiers essais d'un zèle, qui ne cherchait qu'à se produire et qui ne desirait les richesses que pour les répandre. C'était une religieuse Ursuline, errante de clôture en clôture, sans bien, enveloppée dans la ruine de son

couvent. Elle était fille d'un président de Normandie. Sa mère l'avait reçue chez elle, et la menait souvent à Montchevreuil, où madame de Maintenon la connut. Elle fut touchée de la fidélité de l'Ursuline à s'acquitter au milieu du monde, des devoirs d'un état qu'elle n'avait embrassé que par complaisance pour sa famille. Pour remplir son vœu d'instruction, la religieuse assemblait à Montchevreuil les domestiques, les enfans des environs et leur enseignait les élémens de la doctrine chrétienne. Mad. de Maintenon se lia d'amitié avec une personne d'autant plus estimable, qu'elle avait l'esprit de son état, sans en avoir le goût.

Madame de Brinon perdit sa mère. Elle s'associa à madame de S. Pierre, compagne de son infortune. Un couvent les reçut l'une et l'autre, jusqu'à ce que les dettes qui les avaient chassées du premier, les fissent sortir du second.

Elles louèrent une maison dans Anvers, et y reçurent des pension-

naires. Delà, pressées par leurs besoins, elles allèrent à Montmorency, où la même misère les suivit.

Elles se déterminèrent à recourir à madame de Maintenon, dans l'espérance que la prospérité ne l'aurait pas endurcie. La cour était alors à Saint-Germain et madame de Maintenon chez le roi. Elle quitta tout pour les recevoir et les renvoya pénétrées de reconnaissance. Elle leur rendit plusieurs visites secrètes, où de plus près, témoin de leur indigence et de leur capacité, elle résolut, pour soulager l'une et pour employer l'autre, d'approcher d'elle cette petite communauté.

Pour leur donner des secours plus présens, et une partie des pensionnaires qu'elle avait en divers endroits, elle les établit à Ruel dans une maison commode qu'elle meubla. Elle y multiplia ses enfans d'adoption jusqu'au nombre de soixante, et leur donna des maîtresses qui les soulagèrent d'une partie du travail, Mad. de Brinon, à qui elle permit d'y attirer mesdames

du Basque et d'Angiens, du même ordre et du même couvent ruiné.

Le nombre des pensionnaires augmentait tous les jours. Il y en avait déjà cent, et la cour ne savait pas encore qu'il y en eut une; tant madame de Maintenon fesait le bien avec secret et avec prudence,

Elle allait souvent à Ruel; elle voyait les progrès de l'éducation et y fesait elle-même le catéchisme. Que j'ai d'impatience écrivait-elle à madame de Brinon, de me trouver dans cette étable que j'aime tant. Ses visites devinrent plus fréquentes et plus incommodes à cause de l'assujettissement de sa place. Les premiers succès l'engagèrent à rapprocher encore plus d'elle, une école qui lui devenait plus chère de jour en jour.

L'occasion s'en présenta. La clôture du petit parc de Versailles, et l'agrandissement de l'autre rendirent inutiles plusieurs belles maisons que le roi avait achetées des propriétaires. Mad. de Maintenon en demanda une. Le roi lui offrit Noisy, maison bâtie par M.

de Gondy, et enfermée dans le parc Mad. de Maintenon, qui n'avait pas porté ses vues si haut, lui répondit que la moindre ferme serait bonne pour cet usage. Le roi aussi jaloux de participer à cette charité, que charmé de celle de madame de Maintenon, persista et lui dit même que pour le bien du bâtiment, il falloit qu'il fut habité. Il donna ordre qu'on travaillât aux réparations. Dix mille écus les firent en quatre mois. La maison était commode, l'air très-sain ; l'eau seule manquait. Le jour, pour la tranlation fut fixé au lendemain de la chandeleur.

On sépara les filles en quatre classes, et on les distingua par la couleur du ruban, dont leur coëffure était nouée. On observa qu'elles fussent à peu près de même taille ; les plus grandes eurent le ruban bleu, les secondes, le jaune, les troisièmes, le verd, et les plus petites, le rouge. Le ruban noir fut destiné à servir de récompense.

Les conditions étaient confondues : les unes étaient demoiselles, les au-

tres filles de bons bourgeois, mais toutes pauvres. Pour faire deux bonnes œuvres à la fois, elle préférait les enfans des nouveaux convertis. Et pour que les paysans de ses terres se ressentissent de cet établissement, elle composa un corps de leurs petites filles, qu'elle nomma les sœurs de la charité, ou les filles-bleues. Elles furent logées dans un pavillon voisin du château, et instruites séparément des pensionnaires qui furent toutes sur le pied de demoiselles.

Madame de Maintenon les voyait tous les jours. Elle s'occupait des classes, fesait des réglémens, visitait les malades, dînait avec ces enfans, et se contentait souvent d'une simple portion. Elle en avait toujours chez elle cinq ou six des plus aimables et des plus délicates.

L'instruction y allait admirablement, elle fesait des dons considérables à madame de Brinon, qui commençait à avoir le tort de les regarder comme un tribut, et par eux fesait valoir la sacristie. Le corps de St.-

Candide, que le pape avait donné à madame de Maintenon, et madame de Maintenon à Noisy, fesait déjà des miracles, et selon la remarque d'un auteur protestant, rendait beaucoup. Madame de Maintenon en fut irritée. Ces petitesses lui fesaient horreur; elle dissimula sa peine, renvoya l'avare aumônier, et donna mille livres de pension à madame de Brinon.

La régularité rentra dans cette maison, à la suite du désintéressement. Le succès invita la bienfaitrice à multiplier ses libéralités. Pour ôter tout prétexte d'avarice à madame de Brinon, elle les versa sur sa famille, qui était très-pauvre et très-nombreuse Elle n'avait pas encore tant fait pour la sienne.

L'attachement de madame de Maintenon pour cette communauté, donna à toutes les dames de la cour une grande envie de la voir. Toutes y applaudirent; et madame de Montespan qui aurait pu faire davantage et qui n'avait rien fait, fut confondue.

L'indifférence du roi ne put résister à tout ce qu'il en entendait dire. Il s'y rendit avec tous les courtisans, et les courtisans admirèrent. Depuis, les placets des officiers furent renvoyés à madame de Maintenon. Elle y reçut leurs filles, et le roi prit un fonds sur ses aumônes pour en payer, à madame de Brinon, les pensions sur le même pied que les autres.

Le bruit de cet établissement vola dans les proviuces. Madame de Maintenon fut importunée de tous côtés. Elle était si pénétrée de la misère de la noblesse et des enfans qu'on lui présentait, qu'après avoir vendu ses chevaux, ses habits, ses bijoux, elle mêlait ses larmes aux leurs, et leur disait : la Providence ne nous abandonnera pas; j'étais née aussi pauvre et plus malheureuse que vous. L'indigence unie à la beauté, n'essuya jamais ses refus; ravir à la séduction du monde, les filles que des attraits naissans exposaient à tons ses pièges, était une de ses bonnes œuvres favorites.

Sa compassion la mit au-dessus de la loi qu'elle s'était faite de ne jamais rien demander au roi. Elle lui représenta donc : « qu'en établissant des compagnies de gentils-hommes dans » les places frontières, il avait procuré à la noblesse un soulagement » considérable ; mais que son sexe » était aussi et sous beaucoup de » rapports, plus digne d'attention, » comme étant plus faible et plus » exposé à la misère ; qu'une partie » de la noblesse était dans une telle » pauvreté, qu'on voyait tous les » jours des filles issues des plus anciennes maisons réduites à la mendicité, errantes dans les provinces, » sujettes à mille dangers, en proie » aux plus humiliantes tentations, » parce qu'il ne restait à leurs pères » que le souvenir de leurs services, » ou les marques des exploits de » leurs ayeux ; que la gloire du monarque était intéressée à entretenir » par des récompenses et par des » bienfaits, cette émulation, cet honneur qui engageaient sa noblesse à

» se sacrifier en tout tems à son ser-
» vice; qu'en qualité de chrétien, il
» devait user de son pouvoir pour
» secourir les malheureux et pour
» consoler les affligés; que, comme
» père de la patrie, il devait soula-
» ger sensiblement des familles dont
» les chefs, après avoir versé leur
» sang pour lui, voyaient languir
» dans la misère des enfans, dont
» toute la passion était de verser le
» leur à leur tour ».

Madame de Maintenon présenta ces vérités avec tant d'énergie et sous tant de faces différentes, que le roi en fut touché. Il les approfondit. L'etonnement où le jetta la misère de ces hommes qui, après l'honneur de mourir pour son service, n'en connaissaient pas de plus grand que de se ruiner auprès de sa personne, fit que les conversations tournèrent souvent sur ce sujet. Louis n'était pas de ces princes qui craignent d'être attendris.

La charité de madame de Maintenon épiait tous les momens favorables, et sa sagesse en profitait. Il fau-

drait auprès des rois, une femme qui eut connu le malheur (1), et celle-ci l'avait éprouvé. Elle lui représenta tous les avantages que l'État retirerait de l'établissement qu'elle avait essayé, lui disant qu'une belle éducation, perpétuerait l'honneur et la vertu dans les familles, répandrait la piété dans les provinces et attacherait la noblesse à l'État par un nouveau lien.

Frappé de ces considérations, le roi lui dit : mais, madame, que voulez-vous faire? Jamais reine de France n'a rien exécuté de semblable. Il n'avait besoin que de connaître le bien, pour le faire avec magnificence. Il renchérit sur le projet de madame de Maintenon, et voulut d'abord une fondation de cinq cents demoiselles. M. de Louvois fut effrayé de la dépense, et madame de Maintenon des difficultés de l'enseignement. On se borna donc à deux cent cinquante

(1) Voyez la note *c*, à la fin du Volume.

demoiselles, à trente-six professes et à vingt-quatre converses.

Madame de Maintenon entra dans tous les détails imaginables, marqua jusqu'aux moindres bagatelles, tint un milieu entre une extrême abondance et une extrême frugalité, et traça le plan d'une vie aisée sans superflu,

On délibéra sur le choix d'un lieu propre à cet établissement. Il fallait accommoder l'inclination de madame de Maintenon qui l'y porterait souvent, avec l'obligation où elle était de ne pas s'éloigner de Versailles!

On proposa de faire l'établissement à Versailles même, ou entre Versailles et Paris. Mais elle supplia le roi de considérer que rien ne nuirait plus à la communauté, par les visites continuelles; que l'éducation en souffrirait, qu'il ne fallait point placer l'asyle de l'innocence dans un lieu où tout lui tendrait des pièges; que l'esprit du monde y entrerait avec les grands; qu'il fallait choisir un lieu assez éloigné de Versailles,

pour délivrer la communauté de la foule d'importuns que la proximité y attirerait, et assez voisin pour en tirer sa subsistance et pour être échauffé des premiers rayons du trône.

On choisit Saint-Cyr, qui est à une demi-lieue de la cour. Louvois y alla et donna ordre à Mansard d'en examiner la situation, l'air, la facilité d'avoir des eaux. Outre sa proximité, ce lieu se trouvait depuis peu enfermé dans le parc; ce qui lui était comme une double garde contre toutes les insultes que les maisons écartées reçoivent quelquefois.

La maison des bénédictines de St.-Cyr, tenta d'abord M. de Louvois et madame de Maintenon, qui la visitèrent. On leur parla d'un accommodement; elles s'allarmèrent. Nous sommes ici, répondirent-elles, depuis le saint roi d'Agobert. M. de Louvois leur ordonna de déloger dans quinze jours. Madame de Maintenon devait être contre elles, et fut leur appui. Elle ne voulut point que sa fondation commençat par une vio-

lence ou par une injustice. Les bénédictines demandèrent cinq cent mille livres de leur maison, et par-là, la conservèrent.

Mansard eut ordre de chercher une autre situation commode, et de suivre les idées que madame de Maintenon lui donnerait. L'architecte choisit la maison du marquis de St.-Brisson-Séguier. Le roi l'acheta quatre-vingt onze mille francs. Le contrat fut passé, en forme d'échange, entre M. de St.-Brisson et le maréchal de la Feuillade.

On mit la main à l'œuvre. Outre les ouvriers qui y venaient de tous côtés, il y eut des troupes campées à Versailles. On y vit à la fois plus de neuf cents maçons, travaillans de la truelle, plus de quatre cents tailleurs de pierre, autant de charpentiers, enfin, plus de deux mille six cents hommes.

Le roi ayant demandé au marquis de Louvois qu'elle somme il fallait pour l'entretien de cette maison, madame de Maintenon prit la parole,

et dit que ces détails n'étant pas ordinaires, il était difficile d'y réussir, à moins de savoir la manière dont on voulait que cette communauté fut établie, et que ne s'agissant pas seulement de nourriture et d'habits, mais d'une infinité d'autres choses, il fallait des gens qui entrassent dans l'esprit même de l'institut, pour en parler avec justesse et précision.

Quelques jours après, le ministre dit au roi, que la dépense de cette communauté monterait à deux cent mille francs, par an. Le roi répondit que madame de Maintenon en avait dressé un mémoire raisonné, qui lui paraissait juste et qui ne montait pas si haut. Louvois jetta l'œil sur le total et dit qu'il n'était pas possible que cent mille, pas même cent cinquante mille francs, suffisent pour la dépense. La suite a fait voir qu'il ne se trompait pas, et que madame de Maintenon avait demandé pour le public avec autant de modération que pour elle-même.

Après quelques contestations entre

madame de Maintenon et le ministre, le roi prit un milieu et dota la maison de cinquante mille écus de rente. Il commit à madame de Maintenon le soin de l'ameublement et lui permit d'y employer telle somme qu'elle voudrait. C'en fut assez pour lui lier les mains. D'autant plus modérée, qu'il lui était permis de ne l'être pas, elle n'y employa que cinquante mille écus.

Tandis qu'on fesait les calculs à Versailles, l'abbé Gobelin examinait à Noisy la vocation des filles qui avaient du goût pour la retraite et des talens pour l'éducation. On ne voulait pas de religieuses; le roi les aimait peu. Madame de Maintenon haïssait les petitesses claustrales, soit réelles, soit supposées. On voulait une communauté qui eût les vertus des cloîtres et qui n'en eût pas les pratiques. On la voulait éloignée du monde, mais capable d'y paraître. Le roi ne voulait point d'habit religieux pour les professes; madame de Maintenon en imagina un à peu près sem-

blable à celui des dames de Miramion, et fit paraître devant lui une de ses femmes qui l'avait essayé. Quel bonnet de nonne, dit le roi, leur avez-vous donné ? Le bonnet fut réformé. Le roi, content du reste, ajouta la croix d'or pour les dames, et un grand manteau traînant pour l'habillement de cour.

Cependant madame de Brinon fesait le plan des constitutions et de fréquens voyages à Versailles. Elle était éloquente, parlait avec grâce, et plût au roi. Dès que les constitutions furent rédigées, Racine et Boileau en revirent le style ; M. de Chartres, l'abbé Gobelin et le père de la Chaise corrigèrent les fautes essentielles. Le cardinal Ranucci, nonce du pape, les trouva si belles qu'il les envoya à sa sainteté.

Il eut été à desirer que ces constitutions fussent publiées. C'est le chef-d'œuvre du bon sens et de la spiritualité qui ne s'accorde pas toujours avec lui. Elles eussent servi à réformer plus d'une communauté, dont la ré-

volution a sans doute occasionnée la destruction, mais qui en portait depuis long-tems la cause dans son régime vicié. La fondatrice sut tenir un milieu entre l'orgueil des chapitres et les minuties des couvens. Elle unît une existence régulière à une vie commode. Elle craignît que madame de Brinon n'eût inspiré à cette communauté naissante une certaine grandeur, et que le voisinage de la cour, une fondation royale, les visites du roi et même les siennes, ne donnassent aux dames une idée, un air de chanoinesses. Elle recommanda fortement à leurs directeurs de prêcher aux postulantes l'humilité; et ce fut presque malgré elle, qu'elles furent appelées les Dames de St.-Louis.

M. de Villeroi, évêque de Chartres, voulait que les dames fissent des vœux absolus. Le père de la Chaise fut d'avis que l'ordinaire pût en dispenser. Il disait que des enfans seront toujours mieux élevés par des personnes qui tiendront encore au monde, que par des femmes qui y

auront renoncé ; que les vœux absolus assujétissent à beaucoup de pratiques de dévotion, et prennent un tems précieux qui ne pouvait être mieux employé qu'à l'éducation de la jeunesse ; qu'il serait à craindre que les élèves, dont l'esprit est tendre et facile, ne fussent séduites par la vie austère et pénitente de leurs maîtresses, et qu'elles ne se passionnassent pour un état dont elles entendraient à chaque instant exalter les délices ; ce qui s'opposerait au bien qu'on voulait faire. L'objet de cette fondation, ajoutait-il, n'est pas de multiplier les couvens, mais de donner à l'Etat des femmes bien élevées. Il y a assez de bonnes religieuses, et pas assez de bonnes mères de famille. L'éducation perfectionnée à St.-Cyr, produira de grandes vertus ; et les grandes vertus, au lieu d'être enfermées dans des cloîtres, devraient servir à fructifier le monde.

Le roi goûta ces raisons et dit : Je fonde une communauté et non un couvent. Les dames ne firent que des

vœux simples. On verra bientôt que le père de la Chaise s'était mépris, en ce qu'il fallait à cette maison, comme à tous les établissemens de cette nature, des vœux absolus.

Cependant l'édifice s'élevait avec une magnificeuce toute royale. Tous les obstacles s'aplanissaient par les soins de Mad. de Maintenon. Quoique le terrain fut marécageux, et qu'on ne fut point d'accord sur la distribution des appartemens, le bâtiment fut fait avec une prodigieuse célérité. Tout fut achevé en quinze mois, et coûta quinze cents mille livres. Dans cet édifice, on reconnaissait par-tout la main de Louis. Mais la précipitation fit faire des fautes considérables. On employa du bois vert, comme dans presque tout ce qu'il a bâti; on prit le rez-de-chaussée trop bas de près d'une toise, de manière que les caves, qui sont belles et en grand nombre, devinrent des cloaques. Les eaux qu'on cherchait furent perdues par l'enlèvement des terres, et la fouille des terres détourna les sources;

ce qui obligea de faire un bâtiment hors l'enceinte de la clôture, pour établir une pompe qui puise dans l'aqueduc et qui élève l'eau dans un bassin, pour la répandre dans tous les offices de la maison. A Noisy il n'y avait pas assez d'eau; à St.-Cyr il y en eût trop. La porte de l'église fut placée dans un recoin, derrière des remises. Les orgues et les confessionnaux furent rapprochés, quoique d'un usage en quelque sorte opposé. Les fondations sises sur un terrain marécageux, sont continuellement abreuvées et lentement ruinées par les eaux. Depuis, on a été obligé de reprendre sous-œuvre un corps-de-logis dont le mur était séparé de la base de cinq ou six pouces. En un mot, la maison des Dames de St.-Louis fut assujettie à des réparations si fréquentes et si dispendieuses, que le successeur du prince qui l'a fondée, n'a pu s'empêcher de dire: Il faudra que je les bâtisse ailleurs.

A cela près, rien n'était plus grand, plus majestueux, plus commode ni

mieux entendu. On y retrouve la belle manière de Mansard. Le dedans fut dû au génie de madame de Maintenon, qui s'appliqua fort, à bien assortir l'église, le lieu d'assemblée, le réfectoire, les offices, les quatre classes et les dortoirs, laissant le reste à l'habileté de l'architecte. Les dehors ont plus de graudeur que de régularité; on ne peut voir sans admiratiou la belle ordonnance de l'intérieur.

Le roi jugea cet établissement digne de toute son attention. Il écrivît de sa main le résultat de ses réflexions sur un bordereau, qui n'est pas moins une preuve de son excessive bonté, que de sa capacité pour les détails, malgré des vues plus importantes.

Pour l'institution de St.-Cyr (1):

1°. Les patentes bien dressées.
2°. Biens à donner à la fondation.

(1) Voyez la note *d*, à la fin du Volume.

3°. Ornemens à faire pour l'église.

4°. Meubles de toutes sortes.

5°. Choix d'un homme d'affaire.

6°. Choix d'un Conseiller-d'État pour assister aux comptes.

7°. Provisions par avances, pour qu'on n'en manque pas au premier juillet, jour que les demoiselles entreront à St.-Cyr.

8°. Proposition de donner des revenus plus qu'il n'en faut pour l'entretien de la maison, à condition de marier des demoiselles du revenant bon.

9°. Une somme honnête mise à part pour les besoins qu'on ne peut prévoir.

10°. Réglemens à faire; constitutions à examiner; bons sujets à choisir.

11°. Précautions à prendre contre les désordres, tant dans les mœurs, que dans l'administration des biens.

12°. Défendre tous présens; défendre qu'on n'acquière plus de bien.

13°. Défendre de bâtir pour agrandir la maison.

14°. Spécifier l'âge et le tems que les filles seront reçues et demeureront dans la maison.

Au mois de juin 1686, le roi donna un édit d'érection, qui fut enregistré au parlement le 18 du même mois. Le préambule est d'un père du peuple: « Comme nous ne pouvons assez » témoigner l'affection qui nous reste » de la valeur et du zèle que la no» blesse de notre royaume a fait pa» raître dans toutes les occasions, en » secondant les desseins que nous » avons formés, et que nous avons » si heureusement exécuté pour la » grandeur de notre Etat, et pour la » gloire de nos armes; la paix que » nous avons si solidement affermie » nous ayant mis à même de pouvoir » étendre nos soins dans l'avenir, et » jetter les fondemens de la gran» deur et de la félicité durable de » notre monarchie, nous avons éta» bli plusieurs compagnies dans nos » places frontières, où, sous la con» duite de divers officiers de guerre

» d'un mérite éprouvé, nous fesons
» élever un grand nombre de jeunes
» gentilshommes, pour cultiver en
» eux les semences de courage et
» d'honneur que leur donne la nais-
» sance, pour les former, par une
» exacte et sévère discipline, aux
» exercices militaires, et pour les
» rendre capables de soutenir à leur
» tour la réputation du nom français;
» et parce que nous avons estimé
» qu'il n'était pas moins juste et
» moins utile de pourvoir à l'éduca-
» tion des demoiselles d'extraction
» noble, sur-tout pour celles dont
» les pères étant morts dans le ser-
» vice, ou s'étant épuisés par les dé-
» penses qu'ils auraient faites, se
» trouveraient hors d'état de leur
» donner les secours nécessaires pour
» les bien élever; après l'épreuve
» qui a été faite plusieurs années
» par nos ordres, des moyens d'y
» réussir, nous avons enfin résolu de
» fonder et établir une maison et
» communauté, où un nombre con-
» sidérable de jeunes filles issues de

» familles nobles, et particulièrement
» de pères morts dans le service, ou
» qui y seraient actuellement, soient
» entretenues gratuitement et élevées
» en cette communauté dans les prin-
» cipes d'une véritable et solide piété,
» et reçoivent toutes les instructions
» qui peuvent convenir à leur nais-
» sance et à leur sexe, suivant l'état
» où il plaira à Dieu de les appeler ;
» ensorte qu'après avoir été bien éle-
» vées dans cette communauté, celles
» qui en sortiront puissent porter
» dans toutes les provinces de notre
» royaume des exemples de modes-
» tie et de vertu, et contribuer, soit
» au bonheur des familles où elles
» pourront entrer par mariage, soit
» à l'édification des maisons reli-
» gieuses où elles voudront se con-
» sacrer à Dieu, auquel effet nous
» avons fait construire la maison de
» St.-Cyr, etc. (1) ».

Le premier article établissait trente-

(1) Voyez la note *e*, à la fin du Volume.

six dames (1), dont le nombre ne pouvait être augmenté, et qui ne pouvait être rempli que par une des deux-cent-cinquante demoiselles, dont le nombre cependant n'était point expressément limité, et dont la nomination était réservée, par le troisième article, aux rois de France, qui ne choisissaient que celles qui pouvaient prouver quatre dégrés de noblesse. On n'en exigea que du côté paternel, à cause des fréquentes mésalliances. Mais on voulut que celles du père de la demoiselle présentée fussent exactes, et sur des pièces originales, sans admettre de copie collationnée.

Le quatrième voulait qu'aucunes demoiselles ne pussent être pourvues des places vacantes, si elles n'étaient âgées de sept ans accomplies, ou si elles en avaient plus de douze, et qu'elles n'y demeurassent que jusqu'à l'âge de vingt ans accomplis.

Le septième disait que la commu-

(1) Voyez la note $f_2$ à la fin du Volume.

nauté pourrait renvoyer l'une de ses demoiselles à ses parens quand elle le jugera à propos, et que les parens et tuteurs pourraient les retirer de la maison à volonté; que les dames, les demoiselles et les sœurs converses seraient reçues gratuitement, avec défenses qu'il soit rien reçu en gratifications ou en présens.

Les huitième et neuvième donnaient à la communauté, la maison, terre et seigneurie de St.-Cyr, la manse abbatiale de St.-Denis, qui déjà avait été donnée par brevet du 2 mai, et qui produisait alors cent-quatorze mille livres, et cinquante mille à prendre sur les domaines de la généralité de Paris, au chapitre des fiefs et aumônes, en attendant qu'on eût fait les fonds de cette somme.

Le dixième défendait expressément à la maison de recevoir à l'avenir aucune augmentation de dotation, de quelque nature que ce puisse être, si ce n'est de la part des rois et reines de France et de celle de madame de Maintenon.

Le onzième ordonne que les deniers des épargnes seront employés à doter des demoiselles ; et qu'à défaut de ces fonds, il sera pris des deniers du trésor royal pour contribuer à la dot de celles qui voudront se marier. Celles qui seront appelées à la religion entreront gratuitement dans les abbayes royales dont le roi a la nomination.

Après les dédommagemens accordés aux religieux de St.-Denis, pour la suppression de leur manse abbatiale ; après en avoir obtenu de la cour de Rome la réunion à la maison de St.-Louis, Mad. de Maintenon, selon l'intention du roi, et par un décret particulier de l'évêque diocésain, fut déclarée supérieure de cette communauté, tant pour le spirituel que pour le temporel. Les dames lui envoyèrent une croix d'or semée de fleurs-de-lys ; elles y avaient fait graver ces deux vers de Racine :

Elle est notre guide fidèle ;
Notre félicité vient d'elle.

Allusion à la croix et à celle qui devait la porter.

Le roi lui donna un brevet, par lequel il lui attribuait tous les droits, honneurs et prérogatives de fondateur. Madame de Maintenon crut devoir s'opposer à tous ces titres; mais on lui représenta qu'ils ne signifiaient autre chose, sinon qu'elle avait conduit les commencemens de cette maison. Elle se laissa donner tous les titres qu'on voulut. Un abbé ayant rempli de ses louanges un sermon, elle le pria de les supprimer toutes; le prédicateur lui dit que ces louanges porteraient au bien ses enfans de Saint-Cyr : si cela est, répondit-elle, louez-moi tant qu'il vous plaira. Elle obtint pourtant qu'elle ne serait point dans la médaille. On voit dans cette pièce des filles de différens âges; les dames professes avec un voile sur la tête et un manteau par-dessus leurs habits, et la piété sous la figure d'une femme majestueuse et voilée, qui préside à une si sainte institution,

avec cette légende : *c c c puellaæ nobiles sancirianæ.*

Le roi n'oublia rien de tout ce qui pouvait donner à cette maison des encouragemens pour le présent, de la considération pour l'avenir. Il alla à Noisy, et dit à madame de Brinon, en présence de toute sa communauté: je ne doute point, madame, de votre attention à choisir les sujets dont vous composerez ce nouvel institut. Il est tout entier pour la gloire de Dieu et pour le soulagement de ma noblesse. Je l'ai fait dans des motifs très-purs et très-désintéressés ; il doit être conduit de même.

Madame de Maintenon conseillée par son estime, par sa reconnaissance et par l'état des choses, établit Mad. de Brinon supérieure perpétuelle. Elle dérogea pour elle à l'édit d'érection, qui veut que la supérieure soit élue par la communauté et changée tous les trois ans. La jeunesse des personnes qui formaient le nouvel institut semblait autoriser cette dis-

tinction. Mais s'il est dangereux de s'écarter des règles, il l'est encore plus de s'en écarter dans des points essentiels, et il l'est mortellement de s'en écarter dès la naissance d'un établissement. Madame de Maintenon en fut convaincue, mais trop tard.

On sollicitait de tous côtés les places de Saint-Cyr, et l'on travaillait aux preuves de noblesse avec exactitude et diligence. Plus de cent demoiselles avaient déjà donné leurs certificats de quatre dégrés de noblesse, en attendant que leurs preuves fussent achevées. Plusieurs en firent de dix-huit générations. Mad. de Maintenon n'en exigea pas de quelques-unes qui étaient déjà à Noisy; mais elle ne se relâcha point sur celles qui entrèrent depuis à Saint-Cyr. Parmi les postulantes, elle préféra les plus malheureuses et les moins recommandées.

Elle régla que les aspirantes porteraient une attestation de pauvreté, signée de l'évêque diocésain ou de ses grands vicaires. Ce réglement fut

souvent éludé ; un gentilhomme, surtout dans les derniers tems, était toujours censé pauvre. Peut-être eut-il fallu déterminer le sens du mot pauvreté ; les biens destinés à la noblesse indigente, ne seraient pas devenus la proie de la richesse cupide.

Il fut aussi établi, qu'avant d'être admises, les demoiselles seraient examinées et visitées, avec ordre de rejetter celles qui auraient quelque défaut considérable dans le corps ou dans l'esprit. Précaution excellente, en ce qu'elle obvie aux défauts contagieux de caractère et de tempérament; la pitié indulgente semble d'abord devoir la condamner ; une pitié plus éclairée l'avoue.

Le roi voulant donner à cette maison toutes les marques d'honneur, lui permit ses livrées à perpétuité. Il ne manquait que des armes : madame de Maintenon proposa une croix abbaissée, surmontée d'une couronne royale, et les trois extrémités parsemées de fleurs de lys.

Les demoiselles furent habillées

uniformément, d'une étamine brune du Mans, le manteau et la jupe de même. L'été, un jupon de toile écrue; en hyver, une ratine rouge. Pour coëffure, un bonnet blanc piqué avec plusieurs rangs de rézeau plissés par le devant, renoués de plusieurs nœuds de rubans de la couleur de la classe où elles sont. Dans cette simplicité uniforme, il y a une beauté qui tient de la magnificence. L'habit de Saint-Cyr eut le privilège des habits de cour.

On déménagea de Noisy; les novices et les dames arrivèrent les premières à Saint-Cyr. Elles furent précédées par le corps de Saint-Candide, accompagné d'ecclésiastiques qui le déposèrent dans l'église, avec toute la vénération due aux reliques des saints martyrs.

Du jour de la translation, la communauté fut complette, aux professes près, auxquelles on joignit des dames du monde, d'une vertu édifiante.

Chacune en arrivant à sa place, trouva tout ce qui était à son usage,

neuf, simple, et de bon goût. Cet ordre étonnant parmi une si grande variété semblait tenir des descriptions fabuleuses des romans, on crut entrer dans un palais enchanté ; on ne se rassasiait ni de voir, ni de se récrier sur tant de beautés uniformes et nouvelles.

Depuis, le roi nomma un conseil pour examiner, une fois l'année, les comptes et les affaires de la maison. Mad. de Maintenon y attacha Manseau, son écuyer et son maître d'Hôtel tout ensemble, homme expérimenté, qui se chargea de veiller sur toutes les dépenses.

Saint-Cyr devint bientôt pour madame de Maintenon un sujet de chagrin et de dégoût. Le bien s'y fesait, mais s'y fesait mal. Les demoiselles étaient bien élevées, mais les dames étaient mal conduites. La supérieure avait tous les talens, hormis celui de gouverner. Madame de Brinon savait le monde, les pères de l'église, les poëtes ; elle ne savait que la théorie de son état. Elle était d'une hu-

meur inégale, brusque, impérieuse, prodigue, avide de gloire et de biens.

Madame de Maintenon l'avait crue guérie de ses inconstances ; et la sagesse de ses discours lui avait donné une haute idée de son ame. Elle la comblait de distinction, qui, au lieu de l'attacher au nouvel institut, l'en éloignaient en lui en ôtant l'esprit. Madame de Brinon avait des préférences sur le choix des novices, très-dangereuses pour la maison. Parmi celles qui se présentaient, elle choisissait celles qu'elle aimait ; et elle était sujette à d'injustes aversions. Mad. de Maintenon eut voulu qu'une supérieure s'oubliât sans cesse elle-même. Manseau eut ordre de modérer l'humeur prodigue et changeante de madame de Brinon, qui fut gouvernée sans savoir qu'elle l'était.

Bornée au spirituel, elle instruisait tous les jours les professes et les novices. Les dimanches, elle faisait des instructions sur les épîtres et les évangiles, avec tant d'élo-

quence ; qu'elle était admirée des étrangers même, qui la venaient souvent entendre à la grille du chœur.

La considération de madame de Maintenon était extrême pour elle : présens, caresses, prévenances, rien n'était épargné. On la regarda comme une espèce de favorite Le roi n'allait point à Saint-Cyr, qu'il ne l'entretînt avec bonté. Sa réputation s'étendit, et son poste devint d'un prix à être envié de tout ce qu'il y avait de plus grand dans les monastères. On n'en parlait que comme d'un esprit supérieur ; on venait de toutes parts entendre ses exhortations, qu'on appelait l'explication de l'évangile. Les courtisans avaient décidé que Bourdaloue ne prêchait pas mieux. Les ecclésiastiques furent jaloux ; ils critiquèrent, sur-tout, la bénédiction qu'elle donnait à la communauté, avec l'imposante dignité d'un évêque ; elle s'en abstint.

Le spirituel suffisait pour l'occuper ; elle témoigna qu'elle était cho-

quée d'être dispensée du temporel. Ses manières, ses meubles, ses sentimens tenaient plus d'une abbesse que d'une religieuse qui devait commander par l'exemple. Le roi étant allé à Saint-Cyr, lui dit quelques mots a l'oreille; cet air de familiarité la mit hors d'elle-même, elle ne traita plus les dames qu'avec hauteur; on ne l'approcha plus sans trembler.

Mad. de Maintenon fit plusieurs réglemens, toujours en consultant madame de Brinon. Leurs sentimens étaient presque toujours opposés. On voyait dans l'une l'élévation de l'ame, la simplicité dans la conduite, une économie raisonnable, une grande attention à l'éducation des demoiselles, ce recueillement intérieur si nécessaire à tous les chrétiens, et cette affabilité qui fesait que chacun la regardait comme sa mère. On voyait dans l'autre, mille qualités éclatantes mêlées d'nn grand amour-propre, une sévérité qui rendait son abord très-difficile, et son commerce épineux, une sensibilité au plaisir, du

goût pour la diversité, une fureur pour tout ce qui était nouveau. Cette opposition de caractères gênait les religieuses, qui voulaient également plaire à leur institutrice et à leur supérieure.

Madame de Maintenon, mille fois rebutée des contradictions de Mad. de Brinon, s'ouvrit à ses amis des inconvéniens qui résultaient de ce conflit d'autorité. Elle aurait abandonné son ouvrage, si la charité le lui eut permis. Madame de Brinon se prévalait sans cesse de son titre de supérieure et des droits que les constitutions y attachaient. Madame de Maintenon avait trop de modestie pour parler des siens, et trop de douceur pour les faire valoir. Pour donner plus de poids à ses conseils, elle allait tous les jours à Saint-Cyr, conjurer la supérieure de faire ce qu'elle aurait pu commander.

Accoutumée à une vie libre, madame de Brinon avait peine à se contenir dans la régularité où la retenait la présence importune de Mad.

de Maintenon. Cependant l'estime de la Cour augmentait. Elle était en commerce avec les princesses, les ministres, les cardinaux. On briguait à l'envi son amitié et presque sa protection. Madame de Maintenon ajoutait à l'estime publique; elle lui donnait par-tout le pas, à l'église, au jardin, au réfectoire; ce que la supérieure soutenait avec un défaut de mémoire étonnant, pour tous ceux qui s'en appercevaient.

La joie et la paix semblaient régner à Saint-Cyr; la discorde y était. Madame de Brinon avait aigri les esprits; les professes se plaignirent à madame de Maintenon, qui gémit, et renvoya à un autre tems la réponse à leurs plaintes. En partant pour Fontainebleau, elle prit des mesures pour maintenir le bon ordre durant son absence.

Elle apprit que Madame de Brinon était très-malade. Elle oublia tout, et fut sensiblement affligée. Elle lui envoya Fagon et établit des couriers pour être informée d'heure en

heure de son état. Le roi alla la voir pendant sa convalescence ; cette faveur acheva de l'ennorgueillir et de la perdre. Sa santé revint, et ses caprices avec elle. On lui députa des ecclésiastiques de nom ; on lui envoya M. de Chartres ; elle ne revint pas de ses sentimens, et objecta toujours les constitutions. Madame de Maintenon fut prête à lui tout abandonner ; mais ses directeurs lui représentèrent que tout serait perdu. Ils peignirent Mad. de Brinon comme pleine de savoir et d'éloquence, plus propre que personne à instruire ; mais aimant, au-delà de son état, le commandement, la liberté, ses aises, la grandeur. Elle continua dans ses soins, toujours prévenant, madame de Brinon, sur tout ce qui pouvait l'obliger ou lui déplaire.

Celle-ci, sous prétexte de santé, alla voir ses parens dans le Vexin. Son absence apprit aux dames de St.-Louis, qu'elles pouvaient se gouverner elles-mêmes.

A son retour, elle assura que son

embonpoint n'était pas naturel; que les seules eaux de Bourbon la pouvaient rétablir. Elle n'attendit point l'obédience pour le voyage, et partit pour Paris avec Mlle. de Blair sa nièce. Elle reçut dans le Bourbonnais des honneurs extraordinaires; elle avait deux carosses à elle, souvent quatre de suite. Elle était précédée d'un homme qui fesait préparer ses logemens; les villes députaient pour la complimenter; les villages se mettaient sous les armes; à l'église, ses genoux ne se pliaient que sur un carreau de velours. Ces honneurs, que madame de Maintenon n'avait reçus qu'en rougissant, madame de Brinon les soutenait d'un air si majestueux, qu'on l'aurait crue née sur le trône. Pendant son séjour à Bourbon, tous les plaisirs, tous les hommages furent pour elle. On lui donna des fêtes, on lui rendit des soins assidus, on lui fit des présens de goût, on lui présenta des placets; elle fut accompagnée par tout ce qu'il y avait de grand dans la province. La cour ap-

prenait les détails de ce fastueux voyage et en plaisantait. Le roi en fut blessé, et madame de Maintenon, sur qui tombait le ridicule de cette conduite, en gémit.

Cependant St.-Cyr jouissait d'une grande tranquillité. L'ordre s'y raffermissait; la règle reprenait vigueur; les dames rentraient dans l'esprit de leur institution, et madame de Maintenon les guidait. Son départ pour Fontainebleau interrompit leur joie; on eut dit que chaque fille perdait sa mère. Les réglemens étaient si exactement suivis et la paix si bien établie, que tout y respirait Dieu avec une joie sainte et une liberté édifiante. Le retour de Mad. de Brinon, qu'on attendait de jour en jour, semblait être le comble de la félicité.

Après avoir été à Bourbon six semaines, s'être promenée quinze jours chez ses parens, et s'être laissé adorer de toute la noblesse du pays, elle arrive à Fontainebleau, où la cour devait être encore quelques jours, et descend à l'hôtel des fermes. Mad.

de Maintenon lui fait dire de venir dîner avec elle. On la présente au roi qui lui parle avec estime. Le lendemain, elle part pour se rendre à Paris, où elle séjourne quelques jours, pour se remettre des fatigues du voyage. Marly venait de s'achever, aussi bien que Trianon qu'on avait démoli, pour le rendre aussi beau qu'il promet encore aujourd'hui de le devenir. C'était, pour le roi, des lieux de délices; il y avait établi des officiers particuliers qui dépendaient de Bontems. La nouveauté rendait ces maisons respectables à toute la cour. Louis y déposait la majesté, pour y faire régner autant de liberté qu'en pouvait permettre la présence d'un roi. Mad. de Brinon enflée de sa faveur, croit que l'attachement de Mad. de Maintenon doit rejaillir sur elle. Elle écrit à Bontems qu'elle veut voir Marly, qu'il donne ses ordres pour qu'il l'y attende, et qu'après avoir dîné, elle verrait Trianon. Ce ton parut fort singulier à Bontems; *Monseigneur* n'eut osé le prendre. Cependant le

tems presse. Bontems, le plus régulier des hommes, ne pouvant recevoir les ordres du roi là-dessus, exécute ceux de madame de Brinon, incertain si madame de Maintenon approuve cette démarche, mais persuadé qu'elle saura la justifier auprès du roi. Tous les officiers se trouvent à leur poste; et madame de Brinon, est servie à dîner, par les officiers extraordinaires du roi, comme si c'était madame de Maintenon, ou la reine. Bontems y fit les honneurs, aussi bien qu'à Trianon, où elle se rendit ensuite. Le lendemain, on sut à Fontainebleau la conduite de madame la supérieure. Mad. de Maintenon, quoiqu'elle en fut outrée, en badina comme les autres, et dit qu'une religieuse ne pouvait pas savoir la conséquence de ces sortes de choses, et que le repas s'était fait sans avoir été demandé.

Rentrée à Saint-Cyr, madame de Brinon critiqua tout, principalement ce que madame de Maintenon avait fait. Elle lui écrivit à Fontainebleau,

et s'emporta dans ses lettres, au point de dire que tous les accidens, toutes les maladies qui arrivaient à Saint-Cyr, provenaient des règles établies pendant son voyage.

Ces lettres excédèrent si fort Mad. de Maintenon, qu'elle songea sérieusement à délivrer sa communauté d'un esprit si inquiet et d'un cœur si ingrat. Elle consulta des personnes sages; toutes se réunirent à éloigner madame de Brinon. Il lui en coûta de s'arracher d'une personne qu'elle aimait avec tant de tendresse. Mais quand il s'agit du bien public, disait-elle, il ne faut pas craindre de se faire mal à soi-même. Pour commencer l'établissement, les talens de madame de Brinon avaient pu être nécessaires; les vertus le parurent davantage, pour l'affermir.

Cependant on essaya encore de la gagner. La supérieure crut que madame de Maintenon tolérerait tout, et n'ôserait importuner le roi de plaintes, contre elle, par égard pour elle-même. Elle comptait aussi sur l'ami-

tié de l'abbé Gobelin, qui la croyait absolument nécessaire à Saint-Cyr. D'après ces idées, elle persévéra dans ces défauts. Madame de Maintenon retrancha ses caresses; madame de Brinon s'en prit aux dames de Saint-Louis. Elle les soupçonnait de l'avoir accusée pendant son absence, et leur lançait des traits d'une ame grièvement offensée.

La cour étant revenue à Versailles, madame de Brinon, qui ne prévoyait rien, agissait à sa fantaisie, à la faveur de la résolution qu'on avait pris de ne pas la laisser agir long-tems. Madame de Maintenon dit au roi tout ce qu'elle lui avait caché avec soin, avoua nettement qu'elle s'était trompée, représenta qu'après sa mort Saint-Cyr serait le séjour de la cabale, de l'intrigue, de l'orgueil, et que l'exemple dangereux de la supériorité perpétuelle en donnerait le goût à quelqu'ambitieuse. Je vous le disais bien, madame, lui répondit le roi, qu'il ne fallait jamais violer les lois.

La marquise de Montchevreuil,

intime amie de madame de Brinon, fut chargée d'une lettre de cachet, portant ordre de sortir le lendemain de la maison à pareille heure, d'une obédience de M. de Chartres, et d'une décharge de la supériorité. Elle se rendit à l'appartement de la déposée, et après bien des détours, lui prononça sa sentence. Madame de Brinon persuadée que l'estime et l'amitié de madame de Maintenon étaient inaltérables, ne revenait point de sa surprise. Après les sanglots et les pleurs du premier mouvement, elle fit fermer son appartement, pria de ne parler à personne de son malheur, le cacha même à ses femmes, et mit le reste de la journée à faire ses paquets d'un air empressé et serain. Madame de Montchevreuil l'assurant que la communauté lui ferait une pension de deux mille francs; qu'est-ce que cela, répondit-elle, au prix de ma place?

Le lendemain, la portière la voyant sortir, s'écria: eh! Madame! vous allez faire un voyage, et nous n'avons

pas eu le tems de nous en affliger ; faute de le savoir. Madame de Brinon l'embrassa et lui dit que ce ne serait pas pour long-tems. Elle donna ordre qu'on la menât à l'hôtel de Guise, à Paris, et s'y fit annoncer chez madame la duchesse d'Hanôvre avec qui elle était liée. Cette princesse se récria sur le bonheur qu'elle aurait, de recevoir chez elle, une personne de la dignité, du mérite, de la faveur de madame de Brinon : on assure qu'elle vint au devant de la supérieure avec les princesses ses filles. Voici comme madame de Sévigné annonce l'événement de cette disgrace : « ma-
» dame de Brinon, l'ame de Saint-
» Cyr, l'amie intime de madame de
» Maintenon, n'est plus à Saint-Cyr ;
» elle en sortit il y a quatre jours ; elle
» est à l'hôtel de Guise ; elle ne pa-
» raît point mal avec madame de
» Maintenon, car elle envoye tous
» les jours savoir de ses nouvelles.
» Cela augmente la curiosité de sa-
» voir le sujet de sa disgrace. Tout
» le monde en parle tout bas, sans

» que personne en sache davantage ». Et dans une lettre, à trois jours de cette première : « je ne sais encore » rien de madame de Brinon, si ce » n'est que le roi lui donne deux » mille livres de pension. On dit » qu'elle ira à Saint-Antoine. Elle » prêchait fort bien, comme vous » savez; voilà le bon abbé Gobelin » à sa place, qui pour la remplir et » celle qu'il a déjà, sera obligé de » prêcher toute la journée ».

Madame de Maintenon répandit dans le monde, que les infirmités, la vieillesse, l'amour de la solitude, avaient porté madame de Brinon à se retirer. Les dames de Saint-Louis en furent enchantées; mais les demoiselles pleurèrent amèrement. Le lendemain, madame de Maintenon se rend à Saint-Cyr, assemble la communauté et lui dit : » mes enfans, » les progrès que vous avez faits dans » la piété m'ont inspiré le désir d'é- » tablir, dans cette maison, la régu- » larité après laquelle vous soupirez » vous-même. J'ai craint, et vous

» savez que mes craintes étaient fondées, que madame de Brinon ne » s'y prêtât pas avec assez de zèle. Il » a fallu sans doute me faire violence » pour l'éloigner. Je l'estimais, je l'aime encore; je suis fâchée de ne plus » la voir parmi vous : mais il s'agissait de votre bonheur, je n'ai plus » hésité, et je vous sacrifierai toujours mes inclinations et mes amis. » Chacun a son don et sa mesure : » votre supérieure était admirable » pour dresser des réglemens solides ; mais elle n'a pas paru, au roi, » propre à en maintenir l'exécution. » D'ailleurs, pendant que je vis encore, je veux voir comment cette » maison sera gouvernée par une supérieure tirée de son sein. Mad. » de Brinon accoutumée à tout conduire avec autorité, se serait opposée à cet essai. J'ai voulu vous » épargner, à vous, mes enfans, les » inconvéniens d'une supérieure perpétuelle, et à madame de Brinon, » la jalousie d'une égale ».

Tout se rangea, sans murmurer,

sous la conduite de madame de Loubert, sous-prieure, dont la douceur, la sagesse, l'humilité, réparèrent et firent oublier le règne de celle qui l'avait précédée.

Madame de Brinon, qui ne savait pas, que si madame de Maintenon était la personne du monde la plus douce, elle était aussi la plus ferme, s'ouvrit à madame d'Hanôvre, qui s'efforça par mille lettres à Mad. de Maintenon, de la rétablir dans sa place. Loin de céder aux instances de la princesse, on exigea de madame de Brinon une démission en forme. Elle la donna. Voyant son arrêt irrévocable, et que la duchesse d'Hanôvre se réfroidissait à vue d'œil, elle tenta de se retirer dans quelque maison religieuse de Paris; les trouva toutes insupportables, et alla à Maubuisson, où elle s'établit à sa fantaisie et sans dépendre de la communauté. Elle y entretint un commerce assez vif avec madame de Maintenon, qui la consola de sa disgrace par mille complaisances. Elle y mourût re-

grettant le monde, et la vie, et Saint-Cyr.

Madame de Maintenon moins contrarié, fit des réglemens plus utiles, malgré les murmures des créatures de madame de Brinon. La maison prit un calme dont on n'avait eu jusqu'alors que des idées. Madame de Maintenon y était tous les jours. Mad. de la Maisonfort, chanoinesse de Poussay, dès son enfance, y fut admise. Elle avait beaucoup de considération à la cour, et cette piété fervente qu'on a d'ordinaire, lorsqu'on est rappelé à Dieu par de grands malheurs. Le roi lui avait donné une terre de mille écus de rente; elle avait refusé de grands partis; elle égalait madame de Brinon en esprit comme en entêtement, et la surpassait en vertu.

Saint-Cyr fut, dès sa naissance, exposé à la calomnie. Le roi y allait souvent et presque seul. On disait que Madame de Maintenon n'avait fait cet établissement que dans la vue de le détacher de madame de Montes-

pan, et de lui offrir, dans le spectacle d'une jeunesse brillante et bien élevée, ces plaisirs propres à réveiller l'ame d'un homme accoutumé à tout, et dégoûté de tout.

Quand cette conjecture ne serait pas réfutée par la conduite et le caractère constamment soutenus de madame de Maintenon, elle le serait par la date des deux époques. Madame de Montespan fut quittée sans retour en 1680, et Saint-Cyr fut bâti en 1686.

On avait l'effronterie de dire ce qu'on ne pouvait avoir la stupidité de penser. Pouvait-on penser, en effet, que Saint-Cyr fut le sérail du roi? cependant on a imprimé que le duc de Roquelaure épousa mademoiselle de Laval, élevée à Saint-Cyr, et tellement aimée du roi, qu'il en devint duc et *père*, calomnie absurde et maladroite. Mademoiselle de Laval ne fut jamais à Saint-Cyr. Elle était fille d'honneur de la première dauphine, an 1680, et femme du duc de

Roquelaure, en 1683 ; trois ans avant que Saint-Cyr fut fondé.

Madame de maintenon sut-elle ces bruits affreux ? Oui, elle les sut et les méprisa. Ils tombèrent insensiblement ; et s'ils s'accréditèrent, ce ne fut que dans les pays étrangers, où ils furent consignés dans quelques impertinens libelles. Là, on représente Louis XIV entrant à Saint-Cyr, passant en revue cent beautés, jettant le monchoir à la plus aimable, et entendant complies pour expier ce péché.

Les envieux de madame de Maintenon étaient accablés de l'éclat que lui donnait cette fondation. La plupart attribuaient, à des vues de prudence, un ouvrage que la charité seule avait conseillé et conduit. C'était un asyle qu'elle se ménageait, en cas de disgrace ; la distribution des places lui fesait des amis et des créatures ; elle effaçait les taches de sa première vie, en se donnant la considération d'une fondatrice. Elle ne pouvait devenir

reine; elle voulait du moins passer pour sainte : et mille autres absurdités, si vraisemblables aux yeux des méchans. La mort du roi pouvait seule faire tomber madame de Maintenon; et dans cette chûte, elle eut encore été grande par elle-même. Elle pensait si peu à se concilier l'amitié de quelques familles, qu'elle chargea le père de la Chaise de la nomination des demoiselles, autant pour s'épargner les remerciemens dûs au bienfait, que les murmures attachés au refus; sûre de ses intentions, incertaine de sa capacité.

Ceux qui ne pouvaient médire, ni des motifs ni de l'exécution du projet, en attaquaient la solidité. « Les » choses les mieux instituées, disaient-ils, dégénèrent toujours; » et Saint-Cyr, qui maintenant que » nous sommes dévots, est le séjour » de la vertu et de la piété, pourra, » sans percer dans un profond avenir, être celui de l'impiété et du » vice. Car, s'imaginer que trois » cents jeunes filles, qui ont à leur

» porte une cour de gens éveillés,
» sur-tout quand l'autorité du roi
» n'y sera pas mêlée ; croire que ces
» jeunes filles, et de jeunes hommes
» soient si près les uns des autres,
» sans penser à mal et sans en faire,
» cela n'est presque pas raisonnable ».

C'est ce que disait madame de la Fayette, dans ses Mémoires sur le règne de Louis XIV, et c'est ainsi que les plus beaux établissemens sont toujours fondés parmi les français. On dirait que le caractère de notre nation est d'aimer le bien, de le souhaiter ardemment et de le critiquer quand il est fait. Louis XIV a peut-être créé de plus grandes choses que les Invalides et Saint-Cyr; il n'en a pas fait de meilleures.

Son successeur l'a imité, en fondant cette Ecole Militaire, où cinq cents gentils-hommes apprenaient le métier des héros aux dépens du luxe et de l'oisiveté.

Madame de Maintenon pensa toute seule son projet. Elle consulta son cœur, et elle n'apprit qu'après l'exé-

cution que le grand Ximénès en avait formé un pareil en Espagne.

L'immortel curé de Saint-Sulpice, auquel Paris doit tant de choses, a copié, en petit, l'établissement de Saint-Cyr, en fondant la communauté de l'Enfant-Jésus, où trente filles de condition sont élevées dans la vertu et dans la piété.

Ximénès, Louis XIV, Maintenon, Louis XV, Languet, toutes les grandes ames de tous les tems, de tous les états, se ressemblent; ont les mêmes idées de bien public, et tendent, comme par instinct, au même but (1).

On avait souvent proposé d'envoyer des colonies de Saint-Cyr, dans les provinces; la noblesse eut été soulagée d'une manière sensible. Le plan de madame de Maintenon ne saurait être trop étendu. Les pays d'Etat se seraient prêtés à un établissement si utile; et ailleurs on eut trouvé des fonds dans les biens de l'é-

(1) Voyez la note *g*, à la fin du Volume.

glise, ramenés par cet emploi, à l'intention des donateurs (1).

Une reine de Suède a cru ne pouvoir donner, à sa nation, de plus sûr garant de son affection pour la noblesse, qu'en projettant une fondation sur le modèle de Saint-Cyr. Elle en a vu le plan avec admiration, et y a renoncé avec regret. Ses revenus ont eu des bornes, son zèle n'en connaissait point. Mais elle a fait du moins tout ce que pouvait faire l'épouse d'un roi, dont l'autorité est tempérée par un sénat et par des états-généraux.

Il n'était point d'établissement qui méritât plus la protection du prince Saint-Cyr. Louis le sentait bien, qui entrait en père dans tous les détails, et pourvoyait en roi à tous les besoins. Trop jaloux de cette fondation pour en partager la gloire avec ses sujets, il voulut qu'elle ne reçut de bienfaits que des rois et des reines de France. Il n'appartient qu'aux sou-

(1) Voyez la note *h*, à la fin du Volume.

verains de soulager la noblesse (1) qui s'immole pour eux; il ne doutait pas que ses successeurs n'achevassent un ouvrage si heureusement commencé. Il prévoyait que la piété de nos reines (2) prendrait plaisir à perfectionner, à maintenir, à étendre un établissement dont, à l'époque de la révolution, plus de deux mille familles avaient déjà senti l'utilité.

Madame de Maintenon ne fut point inquiète sur la durée d'un ouvrage qui, tenant à tout le système de l'État, intéressait chaque citoyen à sa prospérité. Elle eut voulu un enclos plus vaste, une maison de campagne placée sous un ciel plus pur, en un mot des revenus suffisans pour corriger le vice de l'air et des eaux, et pour donner à ses enfans cette complexion vigoureuse dont on a besoin également dans le monde et dans un

---

(1) Voyez la note *i*, à la fin du volume.

(2) Voyez la note *k*.

cloître. Le désordre des finances, les nécessités de l'Etat, ne lui permirent point de demander, au roi, des bienfaits réservés à la paix et à sa postérité.

Les successeurs de Louis n'ont pas trompé ses espérances; ils versaient leurs dons sur une maison si précieuse à nos rois et si utile à leurs peuples. Louis xv assigna une somme de quatre-vingt mille francs à la construction d'un aqueduc pour nettoyer les caves du bâtiment, des eaux dont elles sont inondées.

La plupart des demoiselles se dévouaient à la vie religieuse: Un jour, toute la grande classe eut vocation pour le cloître, à la persuation d'un directeur qui ne connaissait pas de salut hors du couvent. Madame de Maintenon fut fort embarrassée; elle ne voulut pas blâmer l'évêque; mais, disent les auteurs dont je copie les mémoires, je vis ce qui se passait dans son cœur.

Elle eut le dessein d'ôter à chaque abbaye, à la nomination du roi, le

fonds d'une place de professe, duquel Saint-Cyr aurait disposé pour celles qui sortaient de la maison. Cet arrangement eut facilité les mariages. Sous madame de Maintenon, ils étaient aisés. On devenait fermier-général, major de place, lieutenant de roi. Parfaitement élevées, ces dames fesaient le bonheur de leur époux et commençaient du moins leur fortune. Dans cette vue, le roi ajouta soixante mille livres de rentes à sa fondation. Cette somme était uniquement destinée aux dotes des demoiselles, qui avaient toutes en sortant mille écus, dont le paiement fut fort reculé dans ces derniers tems, parce qu'un grand nombre entrant à onze ans, il en sortait plus de vingt toutes les années.

L'éducation de Saint-Cyr pouvait être le modèle de toutes les éducations publiques. Les exercices y étaient distribués avec intelligence. Les demoiselles se levaient à six heures, entendaient la messe à huit, déjeûnaient à neuf, dînaient à onze, lisaient tour-à-tour pendant le repas,

se récréaient jusqu'à une heure, travaillaient jusqu'à six, que toute la communauté allait souper; et ne pouvaient aller au parloir, que quinze jours à la fin de chaque quartier, à cause des distractions qu'eut causé le nombre excessif des visites.

Elles étaient instruites avec douceur, distribuées en différentes classes, subdivisées en brigades; l'honneur, le plaisir d'avoir bien fait, marqué par un ruban qui distinguait les plus sages, était leur récompense; la honte, presque l'unique châtiment. On ne forçait point leurs talens; on aidait leur naturel. On leur enseignait, on leur inspirait la vertu. Tout ce qu'elles lisaient, tout ce qu'elles voyaient, tout ce qu'elles entendaient, les remplissaient des sentimens convenables à leur naissance, à leur état. On leur apprenait l'histoire ancienne et moderne, la géographie, la musique, le dessin. On formait leur style par de petites compositions; on cultivait leur mémoire; on les corrigeait des prononciations

de province. On donnait de la modestie, du naturel, de la noblesse à leurs manières. On ne les appliquait qu'aux choses pour lesquelles leur penchant se décidait; et comme le travail était perpétuel, et que tout était instruction, jusqu'au plaisir, on en adoucissait la fatigue par la variété; les jours coulaient avec rapidité et sans ennui. Point de ces prédilections qui mettent la désunion dans les écoles, qui font haïr celles qui en sont les objets, en dégoûtent celles qui ne le sont pas; point de ces familiarités, qui, en violant les lois de la bienséance, rompent les liens d'une solide amitié. On cultivait leurs talens, on laissait aller leurs graces. On ne leur apprenait point à plaire, mais à penser, à s'aimer, à s'occuper, à servir Dieu. On ne rétrécissait point leurs ames en l'inquiétant par des minutieuses pratiques de dévotion; on la remplissait des grands principes des qualités morales, et sur-tout des vertus chrétiennes.

Le soin qu'on prenait de leur santé

était exact, sans être puéril; il redoublait dans leurs maladies. Elles étaient traitées avec une attention, un zèle, une humanité, qui ne leur permettait pas de regretter la maison paternelle, et qui, en quelque sorte, leur fesait aimer l'infirmerie.

Les dames remplissaient le vœu particulier d'éducation, avec une application exemplaire et une capacité supérieure. Dans nulle maison religieuse peut-être, on ne voyait tant de piété, d'esprit et de bon sens réunis; toutes qualités dues à madame de Maintenon. Pour former des maîtresses de classes, elle en fit, deux ans de suite, les fonctions avec régularité. Depuis, le bon ordre s'est toujours maintenu; et deux-cent-cinquante filles étaient gouvernées avec des rubans noirs ou couleur de feu.

Ce qui perpétua le système d'éducation de Mad. de Maintenon dans cette communauté, c'est le bonheur qu'elle eut d'être toujours bien gouvernée; bonheur qu'elle dut tout entier à la liberté des suffrages que l'ins

titutrice mit dans l'élection des dignitaires de la maison. Toutes les charges étaient bien remplies, parce que celles qui obéissaient, étaient toujours dignes de commander, et celles qui commandaient, toujours prêtes à obéir.

Mademoiselle d'Aubigné, nièce de madame de Maintenon, fut élevée à Saint-Cyr. Mademoiselle de Blois y passa quelques semaines, y fit une retraite et y reçut la confirmation. Encore enfant, la mère du roi, Louis XV, y allait passer les mardi et les mercredi, et n'en sortait que plus aimable.

Une princesse allemande, de la maison Palatine, appellée la princesse de Veldens avait été ruinée dans la désolation du Palatinat. Elle sut que, s'il y avait auprès de Louis XIV, un cœur féroce qui donnait des conseils violens, il y avait aussi une ame qui savait l'attendrir sur le sort des malheureux : elle vint en France avec deux de ses filles, et fit une partie du chemin à pied. On eut des preuves

qu'elles étaient parentes de madame la dauphine. Madame de Maintenon les traita avec toute l'honnêteté possible. La cadette, appelée la princesse Christine, demanda d'entrer à Saint-Cyr; elle y prit l'habit de la classe verte, et y est morte religieuse. La mère eut une pension, et ces mots de la bouche du roi : « Madame, il n'y a que le plaisir de vous faire du bien par moi-même, qui puisse me dédommager du mal qu'on vous a fait à mon insçu ».

Ici, Manseau, dont nous nous plaisons à copier les expressions, s'écrie avec toute l'effusion d'un tendre enthousiasme : « oh ! que de bonnes » œuvres j'aurais à raconter, si madame de Maintenon ne les avait » ensevelies dans l'oubli, les unes en » les fesant elle-même, les autres, » en m'ordonnant de les taire à jamais ! que d'enfans, que de veuves, que de familles soulagées par » elle ! que de filles retirées du vice, » que d'officiers dédommagés des » refus des ministres ! je n'aurais ja-

» mais fait, s'il m'était permis de dire » tout ce que j'en sais. Mais, s'il plaît » à Dieu, tout ce bien ne sera pas » perdu pour l'édification publique; » l'histoire conservera une partie des » vertus de cette inimitable dame. » L'histoire dira qu'elle ne fut près » du roi que pour l'engager à secou- » rir les misérables; qu'elle ne pensa » jamais à elle-même; que la véné- » ration de Louis-le-Grand aug- » menta tous les jours. Elle dévelop- » pera ce fonds de vertu que je ne » puis qu'admirer; elle ne taira » point sa tendresse pour Saint- » Cyr et tout le bien qu'elle y a » fait ».

Saint-Cyr, en effet, était son unique passion. Souvent elle arrivait dès six heures du matin pour être présente au lever des demoiselles. Elle ne dédaignait ni de les peigner, ni de les habiller. Elle suivait toute la journée la même classe, pour voir s'il n'y avait rien à corriger, à reprendre; et cette assiduité durait jusqu'à ce que la classe fut parfaite.

Elle ne comptait pour rien la peine, l'ennui, l'importunité. Quoique toute entière à ce qu'elle fesait, elle paraissait être partout. Elle anoblissait les fonctions les plus viles, en les fesant elle-même. Tantôt elle instruisait le noviciat, ou donnait aux religieuses des leçons de spiritualité qui étonnaient les plus mystiques ; tantôt dans les offices, elle excitait, au travail, les converses par son exemple. Sortant un jour de la cuisine, pour aller à une grande cérémonie : mais, madame, lui dit-on, vous ne sentirez pas le musc ; cela est vrai, répondit-elle, mais qui croira que c'est moi ?

Elle écartait tout ce qui pouvait altérer cette pureté de mœurs qui devaient distinguer sa maison. Mad. de Dangeau s'étant récriée sur la beauté d'une dame ; madame de Maintenon ne la ramena de long-tems à St.-Cyr. Cette dame était la seule qui fut belle. Le marquis de Louvois les ayant vu rassemblées : Que d'argent dépensé, s'écria-t-il ; encore si c'était pour de jolis minois !

Les demoiselles furent veillées avec tant de soin, qu'on n'y connût point ce vice des colléges, où les enfans, garantis d'une corruption étrangère, ne le sont pas toujours d'une corruption mutuelle. Quelques-unes étant malades d'application, Dodart, bon janséniste et médecin, proposa pour remède les écrits de Port-Royal. Ah! Monsieur, répondit Mad. de Maintenon avec vivacité : j'aime mieux qu'elles meurent. Aussi bien seraient-elles mortes d'ennui.

Elle voulut que ses filles ne fussent pas moins économes que désintéressées; qu'elles sussent se refuser tout à elles-mêmes, conformément à leur vœu, et qu'elles donnassent avec abondance aux demoiselles, conformément à leurs obligations. Elle établit qu'on ne donnerait jamais à manger à personne, ni au parloir, ni au dehors; par-là elle diminua le nombre des visites, toujours incommodes, quelquefois dangereuses, et pour le moins inutiles. Sans cette règle, St.-Cyr serait devenu un cabaret. Le

oomte d'Aubigné dînant avec le père Bourdaloue, qui devait y prêcher, lui dit : au moins, mon père, ne comptez pas sur la collation; St.-Cyr est la maison de Dieu, l'on n'y mange ni l'on n'y boit. On ne réussit pas en tout, répliqua madame de Maintenon; l'instruction est notre fort, et notre faible l'hospitalité. Les pauvres profitèrent de ce que les parens de trois cents personnes auraient englouti sans fruit.

L'orgueil, si souvent reprochée à St.-Cyr, et quelquefois avec justice, se glissa parmi les jeunes demoiselles. Mad. de Maintenon l'apperçut et le réprima. Les élèves furent employées à des ouvrages grossiers ; et n'étant pas maîtresses de se choisir un état ; elles apprirent à n'en dédaigner aucun. Elle voulait qu'elles fussent laborieuses, et non pas surchargées. Elle les voulait occupées, mais non qu'on en fît des ouvrières (1). La meilleure leçon de travail était son exemple.

(1) Voyez la note *l*, à la fin du Volume.

Elle n'était pas un moment oisive, même avec le roi. Le travail des mains disait-elle, est la pénitence que Dieu a imposée à l'homme pêcheur. Ses domestiques même n'étaient jamais désœuvrés. On travaillait dans son antichambre : dans toutes les autres on jouait. Son portier, car elle n'eût jamais de suisse, quittait son métier pour répondre civilement aux importuns. On n'était point annoncé chez elle par un valet-de-chambre arrogant et ennuyé. Tout, dans sa maison, car elle n'eût jamais d'hôtel (1), respirait l'amour du travail. Et les pauvres et les heureux, pour qui seuls s'ouvrait la porte la plus grattée de l'Europe, aux uns par goût, aux autres par bienséance, voyaient, en entrant, la première dame de la cour dictant une lettre et fesant tourner le fuseau avec une activité qui semblait consoler les premiers de leur misère,

(1) Voyez la note *m*, à la fin du Volume.

et reprocher aux autres leur éternelle oisiveté.

L'orgueil toujours terrassé et toujours renaissant, se reproduisait sous le nom de dignité dans les sentimens : Mes enfans, disait madame de Maintenon, ne soyez point glorieuses, je le suis assez pour vous. Elle s'accusait de tous les défauts de ses filles : « Nous » avons voulu de l'esprit, et nous » avons fait des rhétoriciennes ; de » la dévotion, et nous avons fait des » quiétistes ; de la modestie, et nous » avons fait des précieuses ; des sentimens élevés, et l'orgueil est à son » comble ». Les demoiselles devinrent humbles à force d'être humiliées. On les conduisit par les routes vulgaires et battues. On exila si bien l'esprit, qu'une maîtresse de classe dit à madame de Maintenon : Soyez tranquille, Madame, les rubans jaunes n'ont pas le sens commun.

Son goût pour St.-Cyr paraissait ne pouvoir devenir plus vif, et le devenait tous les jours. Plus elle y faisait de bien, plus elle voulait y en

faire. Environnée de tous les plaisirs de la cour, elle trouvait mille prétextes pour les quitter. St.-Cyr la consolait de tous ses ennuis. Elle ne craignait point, en s'éloignant du roi, de le trouver à son retour moins empressé ou moins complaisant. Elle n'avait point cette curiosité pour les affaires, qui appréhende toujours d'en perdre le fil. Elle haïssait les voyages de Fontainebleau, parce qu'ils la séparaient trop longtems de sa famille; car elle disait souvent qu'elle n'en avait d'autre que St.-Cyr. « Quand » me verrai-je, écrivait-elle à la su- » périeure, à cette grande table, où, » environnée de toutes mes filles, je » me trouve plus à mon aise qu'au » banquet royal! (1) »

Attentive aux progrès de ses jeunes filles, elle composa des conversations qui les portaient à la vertu, rectifiaient leurs idées et leur facilitaient un récit. Ce sont des dialogues

(1) Voyez la note *n*, à la fin du Volume.

charmans : le ton en est soutenu, l'expression juste et nette, le sujet agréablement discuté (1). Nous ne résistons pas au plaisir d'en citer un, dans lequel, d'ailleurs, on entend madame de Maintenon entrer dans quelques détails ignorés de sa fortune et de sa vie privée.

« MADAME (2) s'entretenant avec mademoiselle d'Aumale et avec moi, nous tâchâmes de faire tomber la conversation sur divers événemens de sa vie, afin d'en tirer, sans qu'elle s'en apperçut, des particularités intéressantes, dont elle seule pourrait donner connaissance. Nous la remîmes donc, de concert, sur les commencemens de sa faveur. Elle nous répéta ce qu'elle nous avait déjà souvent dit, que sans l'assurance que les gens de bien, et sur-tout son directeur, lui

(1) Voyez la note *o*, à la fin du Volume.

(2) Voyez la note *p*.

avaient donnée, que Dieu la voulait à la cour, elle n'y serait jamais demeurée, et qu'elle aurait fait quelque échappée imprudente pour s'en retirer, plutôt que d'y rester.

» Mais, ajouta-t-elle, quand je commençai à voir qu'il ne me serait peut-être pas impossible d'être utile au salut du roi, je commençai aussi à être convaincue que Dieu ne m'y avait amenée que pour cela; et je bornai là toutes mes vues. Je déplaisais fort au roi dans les commencemens; il me regardait comme un bel-esprit à qui il fallait des choses sublimes, et qui était très-difficile à tous égards. Et madame d'Hudicourt lui ayant dit, sans malice, que madame de Montespan et moi avions parlé devant elle d'une manière si relevée, qu'elle nous avait perdu de vue, cela lui déplût si fort qu'il ne put s'empêcher de le marquer, et je fus obligée d'être quelque tems sans paraître devant lui.

» Mais Madame, lui dis-je, ne vous craignait-il pas comme prude et du

côté des mœurs? — Oh! non, dit *Madame*. Le roi ne haïssait pas qu'on fut sage; et cela marque bien que la faiblesse et l'ignorance l'avaient entraîné dans ces galanteries où il passa sa jeunesse. Il aimait la vertu, la retenue, la modestie et toutes les qualités particulières à notre sexe; et si, dès le commencement, il avait trouvé des femmes qui lui eussent parlé comme il faut, et avec la fermeté qu'inspire la sagesse, il ne s'en serait pas écarté, ou bien il y serait promptement revenu. Ses commerces malheureux étaient bien avancés, quand je fus connu de lui; et je n'y suis jamais entrée.

» Mademoiselle d'Aumale lui demanda si ce que l'on racontait de la prédiction de sa grandeur future était vrai.

» Oui, dit *Madame*; c'était une espèce d'architecte qui me dit, pendant que j'étais encore à Paris, et fort éloignée de la faveur, que j'aurais un jour les plus grands honneurs auxquels une femme pût parvenir,

plus de bien que je n'en avais alors, mais jamais à proportion de mon état, et que ce serait toujours l'endroit le plus faible pour moi. Je le dis à quelques-unes de mes amies, qui en rirent comme moi. Cependant tout ce que cet homme m'avait prédit est arrivé.

» Croiriez-vous bien, ajouta-t-elle, que le principe de cette étonnante fortune, à laquelle je n'avais jamais pensé, a été le zèle que madame de Montespan remarqua en moi pour madame d'Hudicourt, notre amie commune, chez qui elle m'avait vue souvent? Je fesais là les mêmes choses que chez madame de Monchevreuil. Jamais six heures ne me trouvaient au lit. Et pendant que la maîtresse du logis dormait jusqu'à midi, je donnais ordre à tout, et souvent même j'aidais les ouvriers. Je me souviens que, lorsqu'elle se maria, je fus si occupé d'elle, que je m'oubliai entièrement, et me laissai voir à toute la cour, qui vint à ses noces, aussi négligée et aussi lasse qu'une servante. On s'en apperçut enfin; on me mit

promptement dans une chambre pour m'habiller à mon tour; et quand je rentrai, madame de Montespan ni personne ne me reconnut, tant on me trouva différente de moi-même; le tout, selon ma coutume, pour obliger mes amis, par goût pour le travail, et point par intérêt; car je n'en pouvais rien attendre. Ce goût m'est resté. Un jour, je fus longtems par terre à dévider des fusées, à compter des pelotons, à metfre mon ouvrage en ordre avec une vivacité qui me fatiguait, mais qui ne me rebutait point. Le roi et ses ministres étaient dans ma chambre et me disaient : Vous êtes aussi occupée de vos pelotons que nous le sommes des affaires de l'Europe.

» Dans le tems que je n'avais que des meubles d'emprunt, j'étais bien éloignée de croire que madame de Montespan serait, après Dieu, la première cause de la haute fortune que j'ai faite, et qui m'étonne moi-même. Elle était alors fort sage, et disait, en parlant de la Vallière : Si j'étais assez malheureuse pour que pareille chose

m'arrivât, je me cacherais pour le reste de ma vie. Nous avons vu qu'elle a, dans la suite, pensé bien autrement.

» Pour en revenir à ce que je vous disais, si madame de Montespan ne m'avait connue de ce tempéramment infatigable et de ce caractère vrai, elle ne m'aurait pas choisie pour l'emploi que le roi me confia sous le dernier secret. Une dame que vous connaissez était de leur confidence; et, pour rien au monde, je n'aurais voulu y être, comme elle y était. Ils ne la choisirent pourtant pas pour l'exécution de leur dessein, parce qu'ils savaient qu'il n'appartient qu'aux personnes vertueuses d'être discrètes. Ils me vinrent chercher, au moment que je ne pensais certainement à rien de pareil. Cette sorte d'honneur assez singulier m'a coûté des peines, des soins infinis. Je montais à l'échelle pour faire l'ouvrage des tapissiers et des ouvriers, parce qu'il ne fallait pas qu'ils entrassent. Les nourrices ne met-

taient la main à rien ; de peur d'être fatiguées et que leur lait fut moins bon. J'allais souvent de l'une à l'autre, à pied, déguisée, portant sous mon bras, du linge, de la viande ; et je passais quelquefois les nuits chez un de ces enfans malade dans une petite maison hors de Paris. Je rentrais chez moi le matin, par une porte de derrière ; et après m'être habillée, je montais en carosse par celle de devant, pour aller à l'hôtel d'Albert ou de Richelieu, afin que ma société ordinaire ne sçut pas seulement que j'eusse un secret à gárder. On le sçut pourtant. De peur qu'on le pénétrât, je me fesais saîgner pour m'empêcher de rougir. Je maigrissais à vue d'œil. Madame de Montespan avait tant d'indifférence pour cette pénible éducation, que lui ayant écrit que le feu avait pris à la maison, et qu'elle donnât des ordres pour en réparer secrètement les ravages, elle me répondit qu'elle en était bien aise, parce que le feu portait bonheur.

» Voilà, ajouta Madame, comment la providence nous conduit insensiblement et sans que nous nous en appercevions, jusqu'où elle veut nous mener. Mais quand je repasse tout cela, je ne laisse pas d'avoir de la crainte.

» Voilà pourtant, repris-je, dans cette conduite de Dieu, bien des sujet de confiance, car au milieu de votre prospérité, il vous a toujours soutenue de sa main et préservée dans les occasions les plus pénibles. Mais je suis frappée d'une pensée, c'est qu'il me semble que Dieu ne laissait pas de risquer quelque chose avec vous. Car vous auriez fort bien pu ne pas faire un si bon usage de toutes vos prospérités, et vous perdre au lieu de vous sauver. Oui, dit Madame en souriant, il ne laissait pas de risquer en effet quelque chose. Puis elle ajouta : Ah ! il ne risquait rien ; il sait bien ce qu'il fait. Il m'a soutenue d'une manière admirable. On ne le croira jamais. Il est désagréable de vivre avec des gens,

de qui l'on n'est pas connue, qui n'ont point été de la vie qu'on a menée, qui n'ont point suivi les intrigues où l'on s'est trouvé, en un mot qui sont d'un autre siècle que vous. Et voilà ce que je gagne à vivre si long-tems!

» Mademoiselle d'Aumale lui dit: voilà, *madame*, un livre que je destine à écrire votre vie, parce qu'on la fera un jour. Et comme on ne l'écrira pas selon la vérité, vous devriez, *madame*, l'écrire vous-même. Une conscieuce aussi délieate que la vôtre, doit se faire un devoir de prévenir les choses fausses que les historiens débiteront de vous, d'après vos ennemis.

» Je voudrais bien, répondit madame, glorifier Dieu, par qui j'ai fait quelque bien. Je voudrais qu'on snt tout ce qu'il a fait pour eux; mais je ne puis tout dire, et je suis hors d'état de rien prouver. Ma vie, qui étant remplie des effets de la Providence, serait agréable à ceux qui aiment Dieu, serait fort ennuyeuse à ceux

qui y chercheraient des intrigues, des événemens. Une telle vie n'est point faite pour ce siècle. Pourrait-on croire que, dans ma faveur, je n'ai jamais songé à moi ? Que je n'y étais que pour les autres, que je pensais sans cesse à mettre partout la paix; que je donnais un conseil contre mon ami, quand le bien de l'Etat le voulait; que je sollicitais une grace pour mon ennemi, quand c'était le mieux? Quand ils le croiraient, quel amusement trouveraient à lire ces choses, ceux qui n'aiment qu'une lecture agréable ? Je regarde ma vie comme un miracle, quand je pense que je suis née très-impatiente, et que jamais le roi ne s'en est apperçu, quoique souvent je me fusse sentie à bout et prête à tout quitter; que je suis née franche et qu'il m'a fallu toujours dissimuler. Dans les premières années de ma faveur, je me fâchais quelquefois, quand le roi ne m'accordait pas ce que je demandais pour mes parens et pour mes amis. Après cela, j'ai été vingt-six ans sans dire

un mot qui marquât le moindre chagrin. Quelquefois j'étais outrée et prête à sortir de la cour. Il n'y a que Dieu qui sache ce que j'ai souffert. Je pleurais seule ; le roi entrait dans ma chambre; il me voyait un visage riant; ma bonne humeur revenait, il me croyait très-heureuse et très-contente. Mon dessein a été d'abord de le retirer des femmes, et ensuite de le donner à Dieu. Je n'aurais pu y réussir, si je n'avais été extrêmement complaisante et toujours égale. Il aurait cherché du plaisir ailleurs, s'il n'en avait trouvé avec moi : j'étais-là pour le sanctifier, et nous pour le faire souffrir. Et delà, la résolution que je pris et que j'ai bien gardée, de me voir contredite et gênée sans me plaindre. Pour peu que je me fusse plainte, il m'aurait tout accordé. Mais, outre qu'il y aurait eu une espèce de tyrannie dans ce procédé, Dieu ne m'avait point élevée pour gouverner l'Etat, ou pour distribuer les graces. Voyez, mademoiselle, si la lecture de semblables traits serait

fort amusante. Il n'y a que les saints qui puissent y prendre plaisir. Je n'écrirai donc point ma vie, car il faudrait ne rien taire ; et encore une fois, je ne veux pas tout dire. Ce que je dirais ne serait pas cru ».

Avant de représenter l'attachant récit de la fondation de St.-Cyr, qu'on nous permette d'ajouter à cet entretien un dialogue que madame de Maintenon fit traduire du grec et arrangea pour l'instruction de la duchesse de Bourgogne. On y trouvera les préceptes d'une religion sublime et épurée, réunis aux maximes d'une politique de tous les tems. Nous croyons pouvoir rappeller à l'attention publique cette pièce importante, où sont en juste équilibre, les intérêts du ciel et les devoirs des princes. Le tems arrive où la sagesse de l'enseignement doit transmettre aux rejettons de la maison régnante les vertus et l'exemple de son chef; et l'ouvrage qui en retrace une partie ne paraîtra point déplacé dans ces souvenirs,

dediés à la gloire d'une femme qui immola sa vie, consacra de rares talens et des vertus plus rares encore, à l'instruction des enfans des rois.

# PULCHÉRIE

ET

# LE SOLITAIRE.

Pulchérie, fille de l'empereur Arcade, naquit en 399. Elle eût pour frère Théodose, appellé le Jeune, né l'an 401, et trois sœurs. Elle perdit sa mère à l'âge de cinq ans, et son frère à l'âge de neuf. Théodose la déclara *Auguste* le 14 juillet de l'an 414. A l'âge de quinze ans elle gouverna l'Empire avec toute la sagesse des politiques les plus consommés.

Un jour, lasse des grandeurs, des affaires et des plaisirs, elle alla consulter un solitaire, dont la piété était renommée dans tout l'Orient. Je l'y suivis, et voici ce que j'entendis :

*Pulchérie.* Serviteur de Jésus-

Christ, qui consumez vos jours dans les exercices pénibles d'une vie sainte et pénitente, qui passez les nuits à louer le seigneur, à le remercier de ses bontés, à méditer sa parole; ô vous, qui avez plus de commerce avec le ciel qu'avec la terre! dissipez, je vous prie mes doutes par les lumières de votre sagesse; et affermissez, par vos avis, ma volonté chancelante dans le bien. Je devrais être la plus heureuse princesse du monde. Je suis encore dans la première jeunesse; je me vois maîtresse de l'univers à l'âge où l'on obéit encore. Mon frère Théodose m'associe à sa toute-puissance. Je suis environnée d'une nombreuse cour empressée à me plaire. J'habite un palais, où tout me rappelle la grandeur de mes ancêtres. Constantin et le grand Théodose l'ont enrichi des dépouilles de s nations vaincues. Ma Capitale est placée dans la situation la plus avantageuse, comme pour commander à l'Europe et à l'Asie. Mes richesses sont immenses. Ce que

l'univers a de plus rare se trouve dans mes trésors. Tous les arts sont à mes ordres, obéissent à mes désirs, préviennent même mes caprices. Je mange, je m'endors, je m'éveille au son des voix les plus mélodieuses. Les jeux, les graces et les ris accompagnent mes pas. Au milieu de tout cela, je m'ennuye; rien ne me plait; dégoûtée d'nn amusement, j'en cherche uu autre plus vif. A peine l'ai-je goûté, que j'en suis rassasiée, je cours après un troisième; j'en trouve mille, aucun ne me satisfait. Je rencontre partout le chagrin et l'ennui.

*Le Solitaire.* Je n'en suis pas surpris, ô princesse! Salomon, comme vous, comblé de richesses et de gloire, comme vous dans une brillante jeunesse, comme vous dans l'abondance et dans les plaisirs, Salomon s'ennuyait comme vous. Et comme si tout ce qui flatte l'homme était fait pour le rendre malheureux, il s'écriait que tout était vanité et affliction d'esprit.

Dieu vous destine à des plaisirs plus solides. Ce n'est point pour vivre dans la molesse, qu'il vous a donné une ame grande et forte; c'est pour un bonheur plus digne de l'excellence de la nature humaine.

*Pulchérie.* Il faut donc que je renonce aux plaisirs!

*Le Solitaire.* Non, princesse; il en est de légitimes, de permis; et dans la plupart, l'excès seul est nuisible. Dieu nous les a donnés pour notre délassement. Quand nous en fesons notre occupation, ils deviennent les plus cruels ennemis de notre bonheur. Dès que nous passons les limites que la raison prescrit, le plaisir devient une peine. L'intempérance détruit la santé, et chasse loin de nous le tranquille sommeil. La fureur du jeu nous rend cruels aux autres et iusupportables à nous-mêmes. La passion de la chasse épuise le corps et l'esprit. Mais si nous passons les bornes prescrites par la loi de Dieu, nous entassons peines

sur peines. Le remords, vengeur du crime, nous poursuit par tout. La pensée d'un dieu qui voit tout, nous attriste au lieu de nous consoler; l'idée seule de la mort nous épouvante. La certitude d'une autre vie nous afflige, au point que nous souhaiterions que notre ame ne fut pas éternelle, de peur qu'elle ne fut éternellement punie. Ne vous étonnez donc pas, ô princesse, de ces dégoûts; Dieu vous les envoye pour vous avertir des piéges que vos passions vous tendraient. Il veut que vous vous défiez des plaisirs, afin de vous en détacher.

*Pulchérie.* Mais dites-moi, vénérable vieillard, pourquoi je les aime encore tant, quoique j'en sois si dégoûtée?

*Le Solitaire.* On n'arrive pas du premier vol au sommet de la montagne. On commence à se lasser des plaisirs, ensuite on en reconnaît le vuide; puis on en désire d'autres,

et enfin l'on aime les seuls qui puissent remplir notre ame.

*Pulchérie.* Je sais que dans l'avenir plus heureux qui nous attend, nous goûterons un plaisir parfait, infini, éternel. Mais dans cette vie-ci dois-je renoncer au bonheur? la vertu consisterait-elle à devenir sauvage, à vivre dans un silence triste et morne? j'aimerais autant mourir.

*Le Solitaire.* La vertu ne condamne point les plaisirs innocens. Une princesse chrétienne peut en prendre pour conserver sa santé; pour entretenir la vigueur de son esprit, qu'une trop longue application jetterait dans l'épuisement; pour lier, pour unir les personnes qui l'accompagnent, pour arracher ses courtisans aux plaisirs criminels. La piété n'est point farouche, elle est la charité même; et la charité est douce, humaine complaisante. Le grand Théodose, votre ayeul, dans le tems de sa pénitence, dans la plus vive amer-

tume de sa douleur, essuyait de tems en tems ses larmes, et présentait aux seigneurs qui l'environnaient, un visage gracieux et riant. Il se permettait quelques plaisirs par un esprit de charité, afin d'unir les cœurs pour le bien de l'empire, et par un esprit d'humilité, pour montrer qu'il était bien éloigné de mépriser les hommes, quoique ses sujets. Vous savez combien ses ménagemens rendirent son règne glorieux et sa personne aimable.

Mais il y a des plaisirs bien plus précieux et plus estimables, des joies que l'esprit-saint forme dans les cœurs et que lui seul peut décrire, des consolations célestes que Jésus-Christ répand dans l'ame. Quiconque les a goûtées une fois, veut les goûter encore et ne veut goûter autre chose.

*Pulchérie.* Vous me parlez de saintes voluptés! Mais qui les a éprouvées? ne sont-ce pas de pieuses rêveries, où des piéges tendus par les justes à la crédulité de ceux qu'ils veulent ame-

ner à la perfection par l'attrait du plaisir? L'apôtre a-t-il connu ces joies intérieures? j'ai besoin d'une autorité aussi respectable que la sienne, pour ne pas rejetter comme une chimère ces plaisirs dont j'entends souvent parler aux dévotes de ma cour.

*Le Solitaire.* Vous ne pouviez choisir un meilleur juge. Ecoutez-le donc, ô princesse! le royaume de Dieu, dit-il, est la paix et la joie dans le saint-esprit. Faites attention à ces paroles: la paix et la joie. Il y a donc une paix et une joie que le saint-esprit forme. Il avait goûté ce qu'il enseigne. Je suis comblé de joie, dit-il dans un autre endroit, je nage dans la joie au milieu de mes souffrances: à proportion que mes souffrances augmentent en se multipliant, à proportion ma consolation augmente par Jésus-Christ. Il faut que ces consolations soient bien touchantes et bien sensibles, puisque S.-Paul est comblé de joie dans la plus violente des persécutions qu'il souffrait à Ephése, où

il nous dit qu'il attendait à chaque moment la mort; que la vie lui était devenue ennuyeuse; qu'il avait à combattre contre des hommes aussi cruels que des bêtes. Les mondains ne connaissent pas ces vérités. Qu'ils sont dignes de compassion! ils courent toute leur vie après un fantôme qui leur échappe; ils changent de plaisirs, ils les outrent, ils les portent à l'excès, ils ne sont jamais contens. Ils ne connaissent pas la vérité; ils préfèrent le faux éclat d'un verre fragile au diamant solide et précieux. Dans notre solitude, nous passons une partie de notre vie à déplorer ce malheur; et nous demandons à Dieu dans toutes nos prières, qu'il les détrompe, qu'il leur fasse connaître les vrais biens, et sur-tout qu'il éclaire les princes qui sont les exemples de la terre. Ces divines douceurs n'ont-elles jamais sollicité votre cœur dans l'innocence de votre baptême; pendant vos prières, en recevant la sainte Eucharistie, n'avez-vous jamais reçu quelques gouttes de la rosée céleste? en écoutant

une exortation, votre cœur n'a-t-il point été ému? n'avez-vous pas pu dire comme les pélerins d'Emmaüs: « Notre cœur n'était-il pas tout brû- » lant pendant qu'il nous parlait et » qu'il nous expliquait les écritures? »

*Pulchérie.* Dans ces momens où Jésus-Christ se présente à nous avec toutes les marques de son amour, les âmes les plus dures seraient attendries. J'ai souvent senti des mouvemens de joie, en approchant des saints mystères; mais cette joie durait peu; je retombais vîte dans ma tiédeur pour les choses célestes.

*Le Solitaire.* Il me paraît autant que je puis avoir de discernement des ames, que vous êtes prévenue de la grace de Dieu. Mais craignez, ô princesse, que la contagion du siècle, la vivacité des passions, la légéreté de la jeunesse, l'envie de plaire, si naturelles à votre sexe, les occasions de pécher, si fréquentes dans votre place, l'attachement à une beauté fra-

gile, qui est une vraie idôlâtrie, ne soient un obstacle aux desseins que la providence a sur vous. Craignez que les vains applaudissemens que la cour donne aux imperfections même des princesses, ne soient les épines qui étouffent en vous les fruits que vous devez porter. Vos flatteurs appelleront bienséances l'attachement aux vanités; dignité, l'amour excessif de vous même; la gourmandise, délicatesse de goût; la fierté et les airs mépri-sans, noblesse et grandeur d'ame; la molesse, l'oisiveté, la paresse seront pour eux des vertus. Ils déguiseront tous les vices, ils les couvriront de noms aimables; et une attention continuelle sur soi-même peut à peine garantir d'être empêché par eux. On prend goût à leurs adulations; on néglige la prière, on dédaigne la lecture, on abandonne les affaires; on communie par bienséance, sans goût, sans foi, sans amour. On décide de tout, sans rien examiner; on cherche plutôt à se débarrasser des affaires de l'Empire qu'à les finir; on fait tomber

sur les protégés toutes les graces qui devraient appartenir aux plus habiles et aux plus sages; on perd la grace du ciel et le cœur de ses sujets; on est flatté et méprisé tout-à-la-fois par le courtisan. Le clergé, si propre à retenir les peuples dans le devoir et dans le respect, regarde avec indifférence une princesse indifférente pour la religion; l'ame dépouillée de ses armes célestes succombe à toutes les tentations, et devient la proie du vice.

*Pulchérie.* Dieu me préserve de ce malheur! j'ai reçu bien des graces, je ne les ai pas ménagées comme je devais. Encore à présent, je me sens touchée; je me rappelle les leçons du bienheureux Attique, évêque de cette ville; il m'a toujours dit la vérité, comme vous me la dites. J'aime à entendre parler de Dieu; et souvent quand on en parle, des larmes de joie coulent de mes yeux. Il est si grand, il est si bon, il m'a comblée de tant de bienfaits en cette

vie! il m'en prépare tant dans l'autre! Qui ne serait touché? Mais toutes mes journées ne se ressemblent pas. Il en est où j'aime à lire, à prier, où je prends les résolutions les plus sages, où je m'occupe de mes devoirs avec goût; il en est d'autres où je suis emportée par la jeunesse, par le plaisir, par la dissipation, par l'exemple. Je vois le bien, je l'aime, je désire de le pratiquer et je n'en ai pas la force. Je voudrais qu'une main toute puissante et propice, m'arrachât aux faux plaisirs que je cherche, et m'attachât à Dieu que je fuis. Je sens que ce ne sera qu'avec Dieu que je serai parfaitement heureuse; je veux l'être. N'y a-t-il aucun moyen pour fixer ma volonté?

*Le Solitaire.* Dieu vous aime, et les graces qu'il vous a faites vous le disent assez. Dieu vous aime; mais si vous êtes sourde à ses premières invitations, tremblez qu'il ne vous abandonne. Il aimait Jérusalem : il la visite, il la presse, il l'exhorte, il pleure

sur son incrédulité, il l'abandonne enfin; Que devînt-elle? C'est résister à Dieu, que de ne pas suivre les premiers mouvemens qu'il inspire. Et que n'avez-vous à craindre en lui résistant? Songez qu'il n'a pas besoin de vous, il veut que vous l'aimiez pour votre bien. Il vous cherche, et vous fuyez! Vos flatteurs peuvent vous dérober à ses bontés prévenantes. Votre trône, votre palais, votre armée, ne peuvent vous dérober à sa justice. Vous paraîtrez un jour seule devant lui. Plus de distinction, plus de courtisans, plus de louanges. Une paysanne vertueuse sera plus grande que la souveraine qui a négligé ses devoirs. Il est encore tems, ô princesse! de vous donner à lui. Mais chaque moment que vous différez est un moment que vous ôtez à votre sûreté.

*Pulchérie.* Oui, je suis résolue à remplir tous mes devoirs. Je n'ai que trop tardé, et je regrette tous les jours que je n'ai pas donnés à la vertu. Je me donne à Dieu sans réserve.

Que mon cœur ne brûle que pour lui, que mon esprit ne soit occupé que de ses bontés, je veux employer toute l'autorité qu'il me donne, pour le faire adorer. Je n'oublierai rien, pour porter tous les peuples de cet Empire à l'aimer. Mais, je vous prie, quelle règle pourrais-je suivre ?

*Le Solitaire.* On ne peut se soutenir dans le bien, si l'on ne s'assujétit à une règle fixe qui y rappelle sans cesse. Par-là, on peut juger de ses progrès ou de son relâchement. Car il faut toujours tendre à la perfection. L'amour de Dieu est une flamme qui s'éteint, si elle ne s'augmente. Recevoir les sacremens, prier, lire la parole de Dieu; voilà à quoi peuvent se réduire vos exercices de piété. Recevoir les sacremens, non par bienséance ni par coutume, mais pour soutenir votre faiblesse, pour enflammer votre cœur, pour le remplir de Jésus-Christ. Lire la parole de Dieu, où sont tracés les devoirs de tous les hommes par le doigt même

du Saint-Esprit. Prier en particulier, pour s'humilier devant Dieu. Prier en public, pour édifier le peuple, et pour obtenir plus facilement les graces promises aux fidèles réunis. Pourquoi une princesse se priverait-elle du secours si efficace de la prière publique; qui fait à Dieu une violence agréable? Quoiqu'en disent les hommes, il n'est point honteux, même à leurs yeux, d'avoir une vraie piété.

*Pulchérie.* Je suis pénétrée de ces vérités. Mais comment unir ces exercices avec mes obligations? mon premier devoir n'est-il pas de songer à la sûreté, à l'ordre, au bonheur de l'Empire que Théodose mon frère a confié à mes soins?

*Le Solitaire.* Un devoir n'est point opposé à l'autre; et s'il l'était, il cesserait d'être un devoir. Dieu qui a fait tous les états, à prescrit à chaque état ses vertus et ses exercices particuliers. Une impératrice est chargée

de mille affaires accablantes : tout son tems est à ses peuples; mais on en a toujours de reste, quand on sait le ménager. Réglez vos heures; distribuez votre journée. La prière doit être placée avant tout; eh ! sans le secours de Dieu, que pouvez-vous faire ? Avant que votre appartement soit ouvert, il vous est facile de fléchir les genoux, de penser à ce que vous êtes, à ce que vous serez un jour, aux bonnes œuvres que vous avez à faire, au compte que vous aurez à rendre, aux passions que vous avez à combattre, au bien que vous avez négligé, au bien qui est le plus pressant, aux piéges qui vous seront tendus, aux moyens de les éviter. Vous trouverez dans la piété des forces pour vous soutenir contre la corruption et contre les conseils de l'amour-propre. Assujétissez-vous, ô Princesse, à cette pratique; et l'expérience vous dira combien elle est utile.

*Pulchérie.* Vous avez mis en moi

une nouvelle lumière. Je suis déterminée à me laisser conduire par elle : j'aurais bien d'autres questions à vous faire ; je les réserve pour un autre entretien. En attendant, priez le Seigneur qu'il m'affermisse dans mes résolutions, et qu'il bénisse mon peuple ».

---

Les demoiselles de Saint-Cyr apprenaient à l'envi ces morceaux, et les récitaient avec tant de naturel et d'esprit, qu'on aurait dit que c'était des conversations faites sur-le-champ. Le roi passant un jour par les jardins, où la communauté était à la promenade, on leur en fit répéter quelques-unes devant lui ; il en parut fort content ; celles qui ne purent réciter marquèrent la joie qu'elles avaient de voir le roi, les unes par des vers, qu'elles chantèrent à sa louange, les autres par de petits complimens où se peignait la naïveté de leur âge.

La supérieure leur avait appris à

déclamer : elles jouèrent entr'elles les tragédies de *Marianne*, de *Polieucte*, d'*Alexandre*, d'*Iphigénie*. Madame de Brinon en avait fait une elle-même, détestable, à la vérité, mais composée, apprise et jouée dans quinze jours. On avait dressé un théâtre. Ces jeux plurent à madame de Maintenon, qui crut que ces divertissemens porteraient ses élèves à la vertu et les formeraient à la politesse.

Elles jouèrent ensuite *Andromaque*. Soit que les actrices fussent mieux choisies, soit qu'elles commençassent à prendre des airs de cour dont elles voyaient de tems en tems ce qu'il y avait de meilleur, cette pièce ne fut que trop bien représentée au gré de Mad. de Maintenon, qui craignit que cet amusement ne produisit des effets opposés à ses vues. Elle écrivit à Racine : nos petites filles viennent de jouer *Andromaque*, et l'ont si bien jouée, qu'elles ne la joueront de leur vie, ni aucune autre de vos pièces. Elle le pria de

lui faire, dans un de ses momens de loisir, un poëme moral ou historique, mais dialogué; il fallait que l'amour en fut banni. Cet ouvrage pouvait être impunément contre les règles; il resterait enseveli à Saint-Cyr; il suffisait qu'il instruisît et qu'il amusât des enfans.

Cette lettre agita fort Racine. La dévotion, le roi, l'intérêt peut-être l'avaient tiré de la poésie où il excellait, pour le jetter dans l'histoire, où vraisemblablement il eut peint en poëte et conté en courtisan. Il voulait plaire à madame de Maintenon; le refus était impossible à un homme duquel le roi avait dit en le voyant avec Cavoye : Racine veut paraître un homme de cour et Cavoye homme d'esprit. Mais il avait une grande réputation à soutenir; il était effrayé de la délicatesse de goût que ses ouvrages avaient donné au public. Corneille, son maître, après avoir quitté la scène, y avait reparu sans éclat, on pourrait même dire avec opprobre; Racine moins grand, craignait

une plus grande chûte. D'un autre côté, s'il avait renoncé au théâtre, il l'aimait encore; les Jansénistes l'en avaient arraché malgré lui. Une dame, plus austère qu'eux, le rendait à sa passion; et quand il consultait ses forces, il jugeait qu'elles n'avaient pas encore été toutes déployées. Il n'avait encore fait que Phèdre; et Corneille avait fait Rodogune et Héraclius. Despréaux le conjurait de résister au démon de la poésie; ce démon parlait mieux, il gagna la victoire. Racine trouva dans l'histoire d'Esther tout ce qu'il fallait pour plaire à madame de Maintenon, sans déplaire à Port-Royal. Despréaux envisagea ce sujet comme si propre au tems et au lieu, qu'il l'exhortat de le traiter et de venger dans une pièce régulière, les chœurs du drame grec.

Madame de Maintenon fut charmée du premier acte. L'histoire d'Esther était la sienne. Moreau fit la musique des chœurs. Racine, aussi bon acteur qu'excellent poëte, instruisit les actrices; et après bien des essais,

trouva dans madame de Caylus, un Assuérus admirable, et dans mademoiselle de Glapiou, un Mardochée plein d'ame et de sentiment. Mademoiselle de Veillenne eut le rôle d'Esther : il convenait à sa figure et à ses graces ; mademoiselle d'Abancourt, celui d'Aman ; mademoiselle de Marsilly, celui de Zarès ; et mademoiselle de la Maison-Fort, que le roi appelait la gracieuse chanoinesse, celui d'Elise. On fit un joli théâtre ; les habits furent magnifiques et les décorations de bon goût. Berin, décorateur des spectacles de la cour, fut chargé de l'exécution. Les actrices firent à Versailles deux répétitions devant le roi.

On n'admit à la première que les principaux officiers qui suivent le roi à la chasse. Racine avait fait une bonne pièce et de bonnes actrices. Madame de Caylus, qui doublait tantôt mademoiselle de Saint-Osmane, tantôt mademoiselle de Lastie, jouait à ravir le personnage de la piété dans le prologue, et ensuite

le rôle d'Assuérus. Cette innocente troupe semblait faite pour ces sentimens pieux, qui souvent ont paru déplacés dans la bouche des comédiennes. Une actrice manqua de mémoire : Ah! Mademoiselle, s'écria Racine, voilà une pièce perdue!

Le roi, à son souper, ne parla que d'Esther. *Monseigneur*, *Monsieur*, tous les princes, demandèrent à la voir. Les applaudissemens redoublèrent.

La prière d'Esther enleva tout le monde; tout en parut beau, grand, traité avec dignité. On trouva les chœurs parfaits. M. le Prince y pleura. Dans la ferveur de la première admiration, on mit Esther au-dessus de Phèdre, et les actrices au-dessus des Raisins et des Champmêlés. Le roi, dit en sortant, à madame de Maintenon, qu'il n'y manquait que les dames de Saint-Louis, qui plus avides de prières que de spectacles, étaient la plupart à l'église.

La troisième représentation fut consacrée aux personnes pieuses,

telles que le Père de la Chaise, quelques évêques et douze ou quinze Jésuites, auquels se joignit madame de Maintenon et les dévotes les plus distinguées. Elle voulait se rassurer sur les scrupules qu'elle prévoyait. Aujourd'hui, dit-elle, on ne jouera que pour les saints. Les saints applaudirent comme les autres, et souhaitèrent que toutes les tragédies ressemblassent à Esther.

Le roi y mena ensuite les courtisans; ils admirèrent de bonne foi. Madame de Maintenon fut importunée de tous côtés; il y avait deux mille aspirans; il n'y avait que deux cents places. Une comédie de couvent devint l'affaire la plus sérieuse de la cour. Les secrétaires d'Etat quittaient leurs occupations les plus pressées pour voir Esther. Des ministres disgraciés rentrèrent en faveur après l'avoir vue. Mad. de Sévigné ajoute, que la maréchale d'Estrées, qui ne l'avait point louée, se justifia de son silence comme d'un crime. C'était une fureur; on montrait de la jalou-

sie. Le roi fesait une liste comme pour le voyage de Marly. Il entrait le premier; et se tenant à la porte, la feuille à la main, la canne levée de l'autre, comme pour former une barrière, il y restait jusqu'à ce que tous les nommés fussent entrés. Il ne souffrait point qu'aucun de sa suite s'écartât, il donnait l'exemple de la modestie convenable au lieu. On dit que les actrices, moins occupées de leurs graces que du personnage, récitaient derrière les coulisses le *Veni Creator*, pour intéresser le Saint-Esprit à leurs succès. Cependant elles charmaient les spectateurs : le duc de Villeroi se passionnait pour madame de Caylus, dont le mari étouffait d'admiration et de jalousie; le marquis de Villette couvrait mal ses feux naissans pour mademoiselle de Marsilly, qui depuis le rendit heureux; mademoiselle de Choiseul avait trente amans, dont un devint son époux. Mademoiselle de Saint-Osmane, aux grands yeux, au teint vermeil, au visage arrondi, allumait dans tous les

cœurs des sentimens, qui depuis.. Alors elle ne voulait plaire qu'à Mad. de Maintenon. Mais mademoiselle de Glapiou, destinée à gouverner Saint-Cyr, entrait dans son rôle avec tant d'intelligence, qu'on oubliait l'actrice, et qu'on ne voyait que Mardochée.

Le roi et la reine d'Angleterre voulurent voir la pièce nouvelle. Le spectacle fut encore plus beau, les actrices couvertes de pierreries, l'orchestre formé des meilleurs musiciens du roi. Jamais sujet ne fut plus heureusement choisi. Imitateur des anciens, qui mettaient dans leurs pièces les évènemens de leur tems, Racine avait fait entrer dans la sienne le tableau de la cour et des spectateurs; et cependant il avait conservé dans leur intégrité des faits tirés d'un livre trop respectable pour être altérés. Sans s'astreindre aux règles d'Aristote, il avait plû, en versifiant, comme il le dit lui-même, les scènes que Dieu avait préparées. Jamais poëte n'eut un parterre plus brillant : tout ce que l'Europe avait de plus grand, Versailles de plus

ingénieux, Paris de plus délicat, y était rassemblé. On le voyait sur le théâtre, rayonnant d'une joie vive, mais modeste; Despréaux, à côté de lui, déridant son front sévère et s'enivrant de la gloire de son ami; madame de Montespan et Louvois, confondus dans la foule, se cherchant des yeux, se retrouvant sur la scène sous les noms de Vasthi et d'Aman, honteux de paraître dans un lieu où on leur porte le dernier coup, rougissant et battant des mains; le roi et la reine d'Angleterre, ravis qu'on peignît le St.-Père qui avait contribué à les détrôner, comme un aveugle à qui le diable avait crevé les yeux; Louis, charmé de se reconnaître dans la fierté d'un roi de Perse, dans son amour pour la justice, dans sa tendresse pour Esther; madame de Maintenon auprès de lui, sur un tabouret, attentive à toutes ses questions, exposée à tous les regards, les soutenant tous avec modestie et avec majesté, dissimulant par une joie ouverte sur les succès de ses éléves, celle que lui don-

naient des applications flatteuses. Le triomphe d'Esther n'était-il pas le sien? Elle était, lui disait-on, cette Esther qui a puisé ses jours dans la race proscrite, qui par sa vertu sut captiver un roi puissant; cette Esther qui, dans sa retraite, s'occupe à cultiver ces jeunes et tendres fleurs transplantées, et qui, lasse des vains honneurs, met toute sa gloire à s'oublier elle-même. Assuérus ne lui parle jamais de sa beauté, de ces appas, que Racine savait si bien décrire; il ne songe qu'à des qualités plus estimables:

Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grace,
Qui me charme toujours et jamais ne me lasse;
De l'aimable vertu, doux et puissans attraits!

A table, il lui dit:

Oui, vos moindres discours ont des graces secrètes;
Une noble pudeur à tout ce que vous faites
Donne un prix que n'ont point ni la pourpre, ni l'or.

Cette Juive, qui aimait ses anciens frères, et qui n'osait les protéger, était

madame de Maintenon, qui, avec le caractère le plus doux, laissa opprimer les Protestans. Les Huguenots proscrits étaient les juifs exterminés. On applaudissait à ce vers :

Et le roi, trop crédule, a signé cet édit.

Et à celui-ci :

On peut des plus grands rois surprendre la justice.

Peut-être la flatterie avait-elle tant et trop loué la vigilance du roi. Le grand Arnauld avait été si généralement blâmé pour avoir dit que Louis-le-Grand pouvait se tromper, que cette vérité de réflexion fut regardée comme un trait neuf et hardi. On fit encore d'autres applications ; on vit encore mille choses que l'auteur n'avait pas pensé y mettre en la fesant, et qu'il n'apperçut pas après l'avoir faite.

Ce divertissement dura jusqu'au carême, qui vint à propos soulager madame de Maintenon, accablée de gloire, de fatigues et de plaisirs. Ce

spectacle n'empêchait pas que les constitutions de St.-Cyr ne s'observassent avec la même exactitude. Les professes étaient aussi recueillies que si ces jeux eussent été exécutés loin d'elles.

Elles y avaient un banc séparé où elles allaient rarement.

Racine voulut dédier sa pièce à madame de Maintenon, qui, loin d'être tentée par l'encens le mieux apprêté, le pria de ne pas même la nommer dans sa préface. Quand Esther fut imprimée, le charme se dissipa. Elle parut froide à la lecture; beaucoup de vers faibles; point ou peu d'action; trop d'exactitude à suivre le narré du St.-Esprit; trop peu de fidélité aux préceptes de l'art. L'impression, dit le duc de la Feuillade, est une requête civile contre l'approbation publique. Paris, qui n'aime point que la cour ait tant de plaisir sans lui, jugea sévèrement *Esther*. Les amis de Racine dirent en vain qu'elle avait plû à tout ce que le royaume avait de plus connaisseurs. A la cour, leur répondait-on, il n'y

a qu'un suffrage, le suffrage de celui ou de celle à qui tout le reste veut plaire. Pourquoi, s'écriait Racine, pourquoi m'y suis-je exposé? pourquoi m'a-t-on détourné de me faire chartreux? je serais bien plus tranquille. Mille louis aidèrent à le consoler.

En 1721 les comédiens donnèrent *Esther*, et ne la donnèrent qu'une fois. M. de Voltaire en conclut que la pièce est mauvaise. *Esther* ne reparut plus, parce qu'elle parut sans chœurs; c'était une femme à laquelle on avait ôté ses plus beaux ornemens. *Esther* n'inspira que de l'ennui, parce qu'elle fut jouée par des personnes qui n'étaient pas faites pour elle. Représentée par les actrices de St.-Cyr, elle aurait excité les mêmes transports; il fallait cette naïveté, ces voix pures, ces ames innocentes pour lesquelles Racine avait travaillé; médiocre au théâtre du Falais-Royal, *Esther* était un chef-d'œuvre à celui de St.-Cyr.

« Le public impartial, ajoute M.

» de Voltaire, ne vit qu'une aven-
» ture sans intérêt et sans vraisem-
» blance; un roi insensé, qui a passé
» six mois avec sa femme sans savoir
» qui elle est, et qui ayant, sans le
» moindre prétexte, donné ordre de
» faire égorger toute une nation, fait
» ensuite pendre son favori tout aussi
» légèrement ». Analyse injuste, ob-
serve M. de la Beaumelle. Le public ne vit point cela, car le public était chrétien. On lui présentait un fait intéressant et miraculeux, d'après un livre admis comme divin; il ne discutait point l'action, parce qu'on ne discute point ce qu'on regarde comme démontré. Paris était, à l'égard d'*Esther*, dans la même position qu'Athènes à l'égard d'*Iphigénie* remplacée par une génisse, ou de toute autre pièce dénouée miraculeusement, après avoir été miraculeusement conduite. Il suffisait d'offrir aux Français, comme aux Grecs, un spectacle conforme à leurs idées de religion et de théologie.

Quoiqu'il en soit, le roi goûta si fort Esther, que Racine fut invité à

composer une autre piéce pour l'année suivante. Il s'en deffendit sur le peu de loisir que lui laissait l'histoire de sa majesté; on n'y eut aucun égard. La véritable raison de la répugnance du poëte était la difficulté de tirer de l'histoire sainte un sujet aussi heureux. Madame de Sévigné ne croyait pas la chose possible. Mais Racine trouva dans le quatrième livre des Rois, une action intéressante et assez de matière pour se passer d'amour, d'épisodes et de confidens. Il suppléa à la simplicité de l'intrigue, à l'absence d'une grande passion, par l'élégance de la poësie, la vérité des sentimens, l'usage heureux des sublimes traits de l'Ecriture. Inspiré par cette muse céleste qui se révélait à Moïse au sommet du Sinaï, le poëte moderne produisît un chef-d'œuvre. C'est à-la-fois celui du théâtre et celui de la haute poësie. Aussi élevé que Corneille daus le dessin de son plan et dans la peinture des caractères, il l'a de beaucoup surpassé par une correction continue et inimitable. Rien

n'est plus imposant et plus terrible que le personnage d'Athalie ; rien de plus majestueux que celui de Joad ; rien de plus touchant que celui d'Eliacin. Les situations répondent à ces belles conceptions dramatiques ; l'innocent Joas, en présence d'une reine meurtrière qu'il déconcerte ; un vieil et vénérable pontife au pied d'un auguste et royal enfant ; sur-tout la pompe religieuse et guerrière et le spectacle unique du dénouement. Ajoutez-y la prophétie du grand-prêtre, l'un des plus hardis morceaux lyriques qu'aucun chantre sacré ait produit ; morceau où éclate, dans toute sa véhémence sublime, le génie qui animait la harpe du prophète-roi.

Les nobles amusemens de St.-Cyr trouvèrent des oppositions ; les plus importantes vinrent de M. Durand, supérieur des Lazaristes, et de M. Hébert, curé de Versailles. Vous connaissez, Madame, disait ce dernier, à sa pieuse institutrice, vous connaissez mon respect pour vous, mais vous savez aussi combien je déclame en

chaire contre les spectacles; et quoique Esther ne soit pas comprise dans cette proscription, je dois refuser de l'entendre. Car enfin le peuple ne sait pas quelle différence il y a entre cette pièce et une autre. J'irai : il croira plutôt à mes actions qu'à mes paroles. La réputation d'un ministre de Jésus-Christ est trop délicate pour la sacrifier à la complaisance ou à la curiosité. Pensez-vous qu'il soit, qu'il puisse être décent à des prêtres d'assister à des jeux exécutés par de jeunes filles bien faites, aimables, regardées pendant deux heures entières. C'est s'exposer à des tentations. Des courtisans m'ont avoué que leurs passions étaient plus vivement émues par l'aspect de ces enfans que par celui des comédiennes. L'innocence des vierges est un attrait plus dangereux que le libertinage des prostituées. Le vice profane tout.

Mais du moins, disait madame de Maintenon, vous ne condamnez pas ces divertissemens si utiles à la jeunesse? Je crois, répondait le pasteur,

qu'ils doivent être proscrits de toute bonne éducation. Votre principal objet, Madame, est de porter vos élèves à une grande pureté de mœurs; n'est-ce pas détruire cette pureté que de les exposer sur un théâtre, aux regards avides de toute la cour? C'est leur ôter cette honte modeste qui les retient dans le devoir; une fille redoutera-t-elle un tête-à-tête avec un homme, après avoir paru hardiment devant plusieurs? Les applaudissemens que les spectateurs prodiguent à la beauté, au talent de ces jeunes personnes, leur inspirent de l'orgueil. Je ne puis, en exerçant un ministère qui combat toutes les passions, me deffendre de la vaine gloire de prêcher devant mon souverain. Comment des enfans se préserveraient-ils d'une vanité si naturelle?

Cependant, dit madame de Maintenon, ces exercices sont autorisés de tout tems dans tous les collèges. On ne peut, répliqua le curé, en rien conclûre pour les collèges de filles. Les garçons sont destinés à remplir

des emplois qui les obligent de parler en public ; un homme de robe, un homme d'église, un homme d'épée, ont également besoin de l'exercice de la déclamation. Les filles sont destinées à la retraite ; leur vertu est d'être timides, leur gloire d'être modestes. Je ne parle pas du tems qu'emportent les rôles qu'il faut apprendre, des distractions que donne le charme des vers, de l'orgueil de celles qui jouent, de la jalousie de celles qui ne jouent pas, des airs de hauteur qu'on prend au théâtre et qu'on ne quitte pas dans la société, de mille choses contraires à l'esprit de votre établissement. Je ne dis plus qu'un mot : tous les Couvens ont les yeux attachés sur St.-Cyr ; par tout on suivra l'exemple que St.-Cyr aura donné. On se lassera des pièces de piété ; on en jouera des profanes. On invitera des laïques à ces spectacles. Dans toutes les maisons religieuses, au lieu de former des novices, on dressera des comédiennes.

J'entre dans tout cela, dit madame

de Maintenon, mais Saint-François de Sales est moins rigide que vous. Il permet à ses filles de représenter des pièces de dévotion. Il est vrai, reprit M. Hébert ; mais ce grand saint ne le leur permet qu'entre elles, rarement, et dans l'intérieur du monastère. A la visitation, c'est un amusement privé ; à Saint-Cyr, c'est un spectacle public.

Ces raisons ébranlaient madame de Maintenon, mais l'abbé Gobelin, Fénélon, messieurs Tiberge et Brisacier, avaient approuvé Esther ; l'abbé Desmarais ne s'en était pas plaint, de sorte qu'Athalie allait être jouée. A cette nouvelle, les dévôts et les beaux esprits s'allarmèrent ; les uns de bonne foi, les autres par jalousie. On disait de tous côtés à madame de Maintenon, qu'il était indécent de produire, sur un théâtre, sa nièce et des filles rassemblées de toutes les provinces du royaume ; et que c'était mal répondre à l'idée qu'on avait de l'établissement de Saint-Cyr. On lui écrivait des lettres anonymes,

pleines de malignité, sous les apparences du zêle. On accusait Racine de jansénisme; on lui demandait si elle voulait en infecter sa maison.

La sainteté du lieu, le sujet des pièces, la manière dont les spectateurs s'introduisaient à Saint-Cyr à la suite roi, la justifiaient assez. Elle eut pu dédaigner ces discours fondés sur l'envie ou sur un zêle mal entendu; mais les raisons du curé de Versailles, approuvées par l'abbé Desmarais, agirent sur elle. Athalie fut jouée deux fois devant le roi, avec l'habit de Saint-Cyr, dans l'appartement de madame de Maintenou. L'action n'en parut pas réfroidie. Mais ce ne fut qu'à la sollicitation de leurs Majestés Britanniques, que madame de Maintenon en permit une représentation plus brillante. Le Père de la Chaise, Fénélon, plusieurs autres ecclésiastiques la sanctifièrent par leur présence. Madame de Maintenon pria M. de Chartres de s'y trouver. Fénélon, son collègue et son ami, ne le

persuada point. Pendant le spectacle, l'évêque fit aux dames de St.-Louis une conférence sur l'état déplorable des chrétiens, qui se livrent avant le carême à des plaisirs scandaleux, et sur la nécessité d'en faire amende honorable par le silence et la retraite.

Racine fut entièrement dégoûté du théâtre. Il dit qu'il ne voulait plus écrire que l'histoire du roi ; mais soit qu'il craignit d'être accusé d'ingratitude, s'il était vrai, ou de reconnaissance, s'il n'était satyrique ; soit que les matériaux lui manquassent et qu'il crut au dessous de lui de mettre en beau style les gazettes ou les bruits de cour, il travailla lentement à cet ouvrage qui périt dans un incendie.

Pour l'usage de Saint-Cyr, il fit quelques cantiques ; on en exécuta un devant le roi, qui, à ces vers :

Mon Dieu quelle guerre cruelle !
Je trouve deux hommes en moi :
L'un veut que plein d'amour pour toi,
Je te sois sans cesse fidéle ;
L'autre à tes volontés rebelle
Me soulève contre ta loi.

dit à madame de Maintenon : Ah ! madame, voilà deux hommes que je connais bien.

Dès qu'Athalie fut imprimée, on s'empressa plus à la condamner qu'à la lire. On crut qu'une pièce, où un enfant fesait le principal personnage, n'était que pour des enfans. Racine fut persuadé qu'il avait manqué son sujet ; madame de Maintenon, seule, soutint qu'il n'avait rien fait de plus beau. Le goût dès-lors se perdait avec le génie ; les hommes supérieurs à leur siècle sont souvent mal jugés par lui ; Racine pouvait-il continuer de plaire à un peuple que Campistron commençait à enchanter ?

Sous la régence, Athalie reparut et fut reçue avec des applaudissemens universels. On saisit les applications : le peuple vit dans Joas sauvé par le grand-prêtre et par Josabeth, son roi conservé par un évêque et par madame de Ventadour ; Abner était Villeroy. La famille de Racine fut fort surprise que les comédiens s'emparassent d'une pièce dont

le privilége appartenait aux dames de St.-Louis; et madame de Maintenon, que l'archevêque de Paris ne s'opposât pas à un divertissement qui lui paraissait une profanation. Les magistrats d'Amsterdam se montrèrent plus sévères ou plus sages: ils défendirent la représentation d'Athalie, comme d'une parodie des livres saints. Ils regardèrent Phèdre comme une leçon de morale, et Athalie comme un attentat à la majesté de la religion.

Malgré l'injustice du public, Athalie avait été jouée à la cour par la duchesse de Bourgogne, le duc d'Orléans, la comtesse d'Ayen, mademoiselle d'Osmond. Madame de Maintenon arrangeait ces amusemens ingénieux, parce qu'ils formaient l'esprit de la princesse et qu'ils desennuyaient le roi, dont l'ame toujours sensible, ne connaissait d'autres plaisirs que celui des arts, qu'une dévotion sévère semblait lui deffendre.

Madame de Maintenon, malgré la sienne, protégea toujours les talens;

mais elle dirigea leurs productions, en rappellant les muses à l'honneur de redevenir les organes du ciel. L'abbé de Choisy, Duché, l'abbé Têtu, l'abbé Pélegrin et parmi ces hommes vulgaires, quoique connus, un homme véritable digne de la renommée, Rousseau, travaillèrent pour Saint-Cyr et furent récompensés par elle. Nous lui devons Judith, Jephté, Absalou, Débora, les Stances chrétiennes et les odes sacrées. Mais de tous les esprits distingués par de grands talens, nul ne toucha plus son goût que Racine, qui répondait, à l'estime, par l'admiration. Je ne connais pas, disait-il souvent, de vertu plus pure. Elle lui fit donner une charge de gentilhomme ordinaire. J'aime à le voir disait-elle ; il a dans le commerce toute la simplicité d'un enfant, tout ce que je puis faire pour Despréaux, c'est de le lire ; il est trop poëte. Cependant elle en avait été louée dans la satyre des sensures, où Boileau disait qu'il en connaissait une,

Humble dans les grandeurs, sage dans la fortune,
Qui gémit, comme Esther, de sa gloire importune.

Il l'avait encore en vue, en parlant de celle qui ne veut pas

Qu'à l'église jamais devant le Dieu jaloux
Un fastueux carreau soit vu sur ses genoux.

mais aussi imprudent dans ses propos, que juste dans ses écrits, il lançait sans cesse des traits satyriques contre son premier époux, dont elle eut bien voulut qu'on ne parlât jamais devant le roi ni devant elle. Déclamant un jour contre la poësie burlesque : heureusement, dit-il, ce goût est passé et l'on ne lit plus Scaron, même en province. Racine détourna promptement la conversation, et lui dit, quand il fut seul avec lui : je ne puis plus paraître à la cour avec vous ; hier c'était *Dom Japhet*, aujourd'hui le *Virgile travesti ;* ignorez-vous l'intérêt qu'elle y prend ? Hélas ! non, répondit Boileau ; mais en la voyant, c'est la première chose que j'oublie.

Madame de Maintenon parlait souvent de son mari, et même étendait ses bienfaits sur quelques uns de ses parens; mais elle n'en prononçait jamais le nom. Elle disait : quand j'étais avec cet homme-là, et ordinairement : quand je servais ce pauvre estropié.

Louis ne se dégoûta point de son ouvrage. Rien ne le flattait plus que les louanges qu'on donnait à St.-Cyr. Il fit un accueil distingué à Trévisani, prélat romain, qui, en voyant la maison, avait dit : Les pères de l'église se sont inutilement tourmenté sur la grandeur du *Fiat* que Dieu prononça en créant le monde; s'ils étaient à ma place, ils ne concevraient pas seulement jusqu'où va le *Fiat* d'un homme.

Il alla porter lui-même aux dames la bulle d'union de la manse abbatiale de St.-Denis. Le pape, en l'accordant, avait dit deux fois au duc de Chaulnes : Ecrivez à madame de Maintenon que c'est par égard pour elle. Le roi crut devoir, en cette occasion, expliquer de nouveau ses volontés. « Mes inten-

tions sont droites, dit-il à St.-Cyr; je n'ai en vue, en cet établissement, que la gloire de Dieu, le bien de mon royaume et le soulagement de ma noblesse. Je les conjure, ajouta-t-il, en s'adressant aux dames et en regardant madame de Maintenon; je les conjure de seconder mes vues, de s'affermir de plus en plus dans la vraie piété, de chérir les observances de leur institut. Dès-lors je n'aurai aucune inquiétude sur l'éducation des demoiselles qui sont l'objet de cette œuvre. Cet objet sera rempli, si les dames sont parfaites dans leur état, ou du moins tendent toujours à le devenir ».

Il est impossible, dit madame de Maintenon, qu'elles ne soient pas toutes d'excellentes religieuses, après avoir eu un roi pour prédicateur.

« Ce n'est point à moi, reprit-il, d'entrer dans le détail de leurs devoirs; mais j'espère qu'à force de leur répéter les motifs de cette fondation, je les y rendrai fidèles. J'entends tous les jours sur cela des choses qui me font plaisir; et je n'épargnerai ni mes vi-

sites ni mes discours, pour peu que je les crusse utiles ».

Madame de Maintenon lui raconta quelques traits édifians de la piété des dames et des demoiselles. « Je ne suis point surpris, dit le roi, de trouver ces vertus dans des dames consacrées à Dieu; mais je les admire dans des enfans; je voulais qu'on fît du bien ici, il s'y en fait, et mes vœux sont exaucés ».

Vous ne devez pas, Sire, dit madame de Maintenon, vous repentir de la dépense de ce bâtiment. « Ah ! répondit le roi, si la chose était à faire, je la ferais du meilleur de mon cœur ». Nous n'oserions nous flatter, reprit-elle, que parmi tant de personnes de tout caractère et de tout état, aucune ne s'écarte de la vertu qu'on inspire à toutes; mais il sera difficile que celles-là même, réveillées par les Principes qu'on aura gravés dans leur cœur, ne rentrent pas dans leur devoir. Et certainement le plus grand nombre vivra dans l'innocence. « Ah ! dit le roi, si je pouvais donner à Dieu autant d'ames

que je lui en ai ravi par mon mauvais exemple » !

Trois demoiselles étant attaquées de cette maladie dont guérit, dit-on, l'attouchement de nos rois, Louis voulut les toucher en particulier. Bontems les introduisit dans le cabinet. Les malades se mirent à genoux ; le roi entra sans bruit, les regarda fixement, leva les yeux au ciel, fit une prière fervente, et leur mettant la main sur la joue, leur dit: « je te touche, Dieu te guérisse » ! Le lendemain, ajonte Mauseau, la plus malade des trois fut guérie sans autre secours.

Madame de Maintenon devenait tous les jours plus sainte. Elle acquérait cette sévérité de mœurs, nécessaire à la fondatrice d'une maison religieuse. Son aversion pour le monde la persuadait qu'il était facile d'y renoncer ; et son détachement la disposait à exiger de ses filles le même sacrifice. Déjà quelques-unes abandonnée au sentiment de leur ferveur, se plaignaient du peu d'austérité de leur institut et se fesaient Carmélites.

Sainte-Thérèse s'emparait des filles les plus propres à l'éducation. Mad. de Maintenon craignit qu'après sa mort les ferventes ne fussent réduites par un état plus parfait, et les tièdes dégoûtées d'un état encore trop gênant. Les dames unies par une vie commune, par un habit uniforme, pouvaient rentrer dans le monde avec la seule dispense de l'évêque. Que le relâchement s'introduise à Saint-Cyr, que le siège de Chartres soit rempli par un prélat de cour, la maison se dépeuplera, les demoiselles seront mal élevées, le prince ne répandra plus ses bienfaits sur une maison infidèle à ses principes; et si la dotation est attaquée, le parlement ne protégera point une communauté inutile à l'État. Voilà ce que madame de Maintenon se dit mille fois. Une circonstance augmenta ses craintes: il échut une succession considérable à une sœur converse; les vœux simples ne la rendaient pas incapable d'hériter; quelques-uns de ses parens contestèrent ses droits; d'autres la pres-

sèrent de les faire valoir. La converse aima mieux renoncer à la succession. Son exemple pouvait n'être pas imité ; et cette liberté anéantissait le désintéressement en laissant une propriété qu'on voulait exclure. Les dames, auxquelles on avait laissé croire que les vœux solemnels avaient force de vœux absolus, apprirent, les unes avec douleur, les autres avec joie, toutes avec le dernier étonnement, que ces vœux ne pouvaient acquérir de solidité, qu'en tenant aux règles anciennement instituées et approuvées par l'église. Quelques professes s'ennuyèrent de leur état, eurent des désirs de rentrer dans le monde, écoutèrent les conseils de ceux qui avaient intérêt à les y voir, et parurent remplir leur devoir, comme pouvant cesser à leur gré de le remplir.

Madame de Maintenon fut affligée des raisonnemens, des murmures, des sentimens de quelques dames. Pour prévenir leur inconstance, elle voulut établir un corps de directeurs dont la sagesse l'assurât que la com-

munauté serait du moins bien dirigée pour le spirituel après sa mort. Elle assembla son conseil : c'étaient messieurs de Fénélon, Desmarais, Tiberge et Brisacier, qui furent d'avis de donner la direction de Saint-Cyr aux prêtres de Saint-Lazare. Elle les préféra, comme des ecclésiastiques qui n'ont qu'un seul esprit dans la doctrine, perpétué par des conférences fréquentes sur la morale; d'ailleurs, modestes et désintéressés. St.-Cyr fut accru d'un nouveau bâtiment pour eux. Quelqu'un lui ayant demandé pourquoi elle ne choisissait pas des Jésuites : je veux, répondit-elle, être maîtresse chez moi.

La communauté se réveilla sur les vœnx. M. de Chartres, plein de zèle, représenta qu'il en fallait d'absolus pour y affermir l'ordre ; qu'on ne pouvait éteindre sûrement le titre d'abbé de Saint-Denis, qu'en faveur d'une maison religieuse ; que d'autres princes, d'autres ministres, pourraient être tentés de le rétablir, qu'une communauté autorisée par le Saint-

Siége, serait moins sujette aux révolutions. Il alla déclarer aux dames, que leurs vœux étant simples, elles devaient nécessairement s'attacher à quelqu'un des anciens ordres de l'église, et que le meilleur était celui de Saint-Augustin. Ce discours était fort dur. Elles regardèrent ce changement comme une nouveauté qui attaquait également leur genre de vie, leur conscience et leurs constitutions. M. de Chartres avait jetté les esprits dans une grande inquiétude; madame de Maintenon reparut, et leur rendit la paix.

Le roi n'était pas plus favorable à ce changement que les dames. Il honorait la piété des cloîtres, sans peut-être en estimer assez les règles minutieuses, mais nécessaires. A cela, se joignait son aversion pour tout ce qui était nouveau. Il répondit à madame de Maintenon : « qu'en pensera-t-on ? on rira ; on dira que nous ne savons à quoi nous en tenir ; que chaque année présente une scène nouvelle ; qu'il faut s'attendre encore à quel-

qu'autre. « Madame de Maintenon déterminée, ne combattit point brusquement le goût du roi. Elle lui laissa le tems de réfléchir sur les motifs qu'elle lui avait exposés avec cette indifférence apparente, et cette soumission qui plaît toujours à l'autorité. Ses raisons agirent enfin, et le roi dit ces belles paroles : « fesons donc un Couvent; on dira que nous avons mal pris nos mesures. Que le peuple critique tout ! pour nous, allons au plus grand bien ».

Cette nouvelle allarma fort toutes les dames. Le noviciat était ce qui les effrayait le plus. Elles craignaient d'être renvoyées ; elles regardaient ce nouvel examen comme un prétexte de les exclure. Leurs directeurs s'assemblèrent, pour délibérer sur les changemens à faire aux constitutions. Les dames répondirent qu'on se dispensât du soin de les réformer, et qu'on proposât les innovations en plein chapitre. Madame de Maintenon les appaisa, en leur donnant son portrait et celui du roi. Elle leur promit

qu'elles garderaient leur habit. Cet article était un des plus importans : les anciennes professes avaient autant de répugnance à en prendre un autre, que de soumissions à toutes les austérités qu'on voudrait leur imposer.

Le conseil fut encore convoqué, et le secret soigneusement gardé, de peur d'inquiéter les dames qui auraient pu s'unir pour rompre les mesures qu'on prenait contr'elles. Les théologiens conférèrent, ne s'accordèrent pas, s'aigrirent et ne persuadèrent que les converses, qui les premières, montrèrent leur réforme par le changement de leur habit. Néanmoins, on dressa une requête par laquelle les professes suppliaient sa sainteté de leur permettre les vœux absolus. Il s'agissait de la faire signer à toute une communauté, dont une partie ne voulait pas en entendre parler. Les directeurs employèrent toute leur adresse; mais plus ils appuyaient sur la nécessité de ce changement, et sur les perfections de la vie monastique, plus les dames trem-

blaient d'en être indignes. Les unes demandaient du tems pour y penser; la plupart offraient en pleurant de l'abandonner aveuglément aux conseils de leur bienfaitrice; les autres n'osaient parler, et ce silence désolait madame de Maintenon.

Elle ne traita plus cette matière que tête-à-tête avec celles qui y avaient du penchant, et par manière de conversation avec tout le reste. Ce qui réussit si bien, que les plus rebelles se soumirent. Cet air désintéressé dissipa tous les ombrages. Les intérêts humains qui prennent plaisir à se mêler aux affaires les plus saintes pour en corrompre le principe eurent quelque part à celle-ci; les dames crurent que leur complaisance serait utile à leurs parens, et se sacrifièrent une seconde fois au bonheur de leur famille. On les lia par des actes sur lesquels on ne les consulta point; on leur reprit l'original de leurs anciennes constitutions; on leur enleva d'autres écrits qui pouvaient justifier leur résistance.

Le père Bourdaloue proposa, pour

tout concilier, d'établir les vœux simples et les vœux absolus; les premiers jusqu'à l'âge de trente ans; les autres pour celles qui voudraient les prononcer. Cet arrangement, emprunté des Jésuites, l'ordre le plus sagement constitué; cet arrangement, favorisé par le père de la Chaise, goûté du roi, approuvé par madame de Maintenon, fut pourtant rejetté par l'évêque. Ce prélat sentait peu combien il pouvait être imprudent de permettre à des enfans de disposer de leur liberté, et combien il était dur de confier le bonheur de leur vie aux promesses d'une ferveur passagère (1).

Le nonce Cavallerini, après avoir eu sa première audience du roi, vint à St.-Cyr. Il dit à madame de Maintenon, que sa Sainteté l'avait chargé deux fois, en pleine audience, de lui marquer son estime. Il lui rendit un bref très-glorieux, qu'elle aurait enseveli dans l'oubli, si la datterie de Rome

(1) Voyez la note *q*, à la fin du Volume.

n'en eût envoyé copie en France. Dès qu'il fut public, on dit unanimement que cette pièce valait bien un contrat de mariage ; car enfin, un pape ne se met point aux genoux de la maîtresse d'un roi. Après les premiers complimens, le nonce ajouta que le Saint-Père attendait de son zèle, pour la religion, qu'elle porterait le roi à pacifier ce qui pourrait rester des différends entre sa majesté et le St.-Siége, et qu'elle contribuerait à la paix de la chrétienté. Elle répondit que son attachement au roi ne lui permettait pas d'autres sentimens ; qu'elle se trouvait très-indigne de ceux que le pape avait pour elle ; et qu'elle était ravie qu'une nonciature d'une si grande importance fut tombée entre les mains d'un prélat si distingué ; qu'il reconnaîtrait la piété du roi en voyant St.-Cyr, ses bonnes intentions par ses discours, et son amour pour la paix par toute sa conduite. Le lendemain le nonce lui envoya les présens du pape, qui consistaient en objets de toilette, et en une belle châsse

remplie des ossemens de saint Dieu-Donné. C'était un des patrons du roi.

Cette visite augmenta la vénération des professes. Elles en pesaient toutes les circonstances, et toutes les remplissaient d'étonnement. Madame de Maintenon leur distribua les chapelets at les parfums du pape ; cette libéralité fut loin de nuire à ses vues. Mais on trouvait bien dur de se lever à cinq heures en toute saison. Pendant quinze jours, elle partit de Versailles à cinq heures du matin; elle arrivait à St.-Cyr avant l'oraison; souvent elle éveillait la communauté. Elle composa des discours pleins de spiritualité. Elle assista pendant un mois à tous les exercices. Les professes n'osèrent se plaindre d'un joug qu'elle portait elle-même. Leur régularité augmenta, les manches s'allongèrent, les voiles s'abaissèrent; on évita les vues de dehors ; le recueillement fut extrême. On signa la requête; le cardinal Janson la présenta au souverain pontife, qui dit : *on ne peut rien refuser à la dame du roi.* Le bref arri-

va; et permit de conserver l'ancien habit, et de ne point prendre cette guimpe si haïe.

Madame de Loubert, supérieure, donna l'exemple de l'humilité, et rentra la première dans les exercices du noviciat. Il fallait des maîtresses dignes de telles novices. Madame de Maintenon jetta les yeux sur les Filles de la Visitation, de Chaillot; elle goûtait fort le fondateur de cet ordre; elle trouvait sur-tout dans ses épîtres des instructions merveilleuses pour mener une ame à Dieu. Elle répétait souvent que le caractère de St.-François de Sales, était cette charité aimable qui gagne les cœurs, et qu'il portait au renoncement de soi-même, quoiqu'il n'exigeât rien d'extraordinaire.

Madame Priolo gouvernait Chaillot avec réputation. Madame de Maintenon lui proposa de former St.-Cyr. Après quelques refus de cette religieuse, et plus encore de son couvent, madame de Maintenon alla la prendre à Chaillot, dans un carrosse

du roi, et la mena en triomphe à St.-Cyr, où toutes les professes, hormi madame d'Auzy, qui rentra dans le monde, commencèrent leur noviciat.

Le roi honora d'une visite celle qui le conduisait. Il félicita Mad. Priolo sur ses premiers succès, et lui parla plusieurs fois en particulier. Il dit à la maitresse des novices, qui paraissait édifiée de tant de bons exemples: tout ce que je leur demande, c'est de suivre les vôtres. Il demanda des nouvelles de madame de Loubert, qui venait de se déposer. On a peine, dit madame de Maintenon, à l'appercevoir; elle est toujours à la dernière place, et la première aux offices les plus bas. Dans tout état, répondit le roi, avec beaucoup de sens, il faut aimer à faire ce qu'on demande aux autres. Madame de Maintenon lui présenta une feuille de papier blanc, avec priére d'y écrire ses intentions. Le roi y mit ces mots: *choix de bons sujets et fidélité aux règles.* Madame Priolo lui ayant dit que beaucoup de

demoiselles demandaient d'être admises au noviciat. Il faut, répondit-il, leur faire desirer cette grace et choisir les meilleures. Sire, reprit madame de Maintenon, vous avez donc bien cela à cœur? Oui, ajouta le roi: Choisir de bons sujets et maintenir les règles, est toute la science de tout gouvernement. Si vos vues sont suivies, dit madame de Priolo, il sortira de St.-Cyr de grandes vertus, et Votre Majesté aura fait un grand bien. Il est juste, répondit-il, que j'en fasse pour réparer le mal que j'ai fait ailleurs. Adieu, Mesdames, votre tems est précieux, et je ne veux pas interrompre vos exercices. Vous leur seriez, dit madame de Maintenon, un bon surveillant, car vous avez du penchant à l'exactitude, et même à la sévérité. Oui, repliqua-t-il, sans une vigilance continuelle, les meilleures sociétés dégénèrent.

Les maîtresses et les novices répondirent aux desseins du roi. Les dames de la Visitation admirèrent dans les dames de St.-Louis plus de perfections

qu'elles ne leur en donnèrent. Le noviciat dura un an entier, et n'interrompit pourtant pas l'éducation. Le soin en fut confié aux filles de la Congrégation du père Barré; mademoiselle Balbien servit de maîtresse générale des classes. Madame de Maintenon se trouva par-tout.

Après que les dames eurent fait profession, madame Fontaine fut élue supérieure. Madame de Loubert était entrée avec ferveur dans le noviciat, et s'y était conduite avec édification. Mais, soit aversion pour la supériorité, soit crainte d'un engagement plus étroit, elle ne fit point les vœux solemnels, et pria madame de Maintenon de la garder dans la maison, où elle imiterait la régularité de celle dont elle n'osait imiter le dévoué détachement.

Le roi honora la nouvelle supérieure de ses conseils, et les dames de Chaillot de ses éloges. Une religieuse écrivît la relation de cette visite; et je rapporte ces entretiens, quoiqu'un peu monotones, parce que mille gens

sont curieux d'entendre parler un roi, et cent mille curieux de savoir comme parlait celui-ci.

Il entra dans la salle de la communauté avec madame de Maintenon. Il fit asseoir les dames; et après avoir remercié madame Priolo, il dit à madame de Fontaine: je juge de votre capacité par le choix qu'ont fait de vous monsieur de Chartres, madame de Chartres, madame Priolo et madame de Maintenon; ce sont de bons connaisseurs en mérite. Je ne doute point que vous ne remplissiez leurs espérances; et vous saurez, madame, allier la fermeté à maintenir ce qu'on vient d'établir, à une grande douceur nécessaire dans toutes les nouvelles institutions. Les dames montreront, par leur docilité, qu'elles se sont librement vouées à Dieu; et l'intérieur répondra à cet extérieur que j'admire. Dans tout état, il faut aspirer à la perfection; vous la trouverez, mesdames, dans la fidélité au vôtre.

Madame Angélique de Beauvais, religieuse de la Visitation, fille d'une

femme-de-chambre qu'il avait aimée, et secrétaire de madame Priolo, parut surprise de le voir si instruit des obligations de la vie religieuse. Quand vous voudrez, lui dit le roi, j'aurai avec vous une conférence que je soutiendrai fort bien; vous la soutiendrez encore mieux, car votre vocation a été bonne. La reine, ma mère, s'y opposait; mais vous avez bien soutenu ce que vous avez commencé. C'est un grand bonheur de se donner à Dieu dès ses premières années.

Ensuite il parla du dessein qu'il avait eu d'abord de fixer les dames de chœur au nombre de trente-six. Mais je comprends, ajouta-t-il, qu'il en faut davantage pour une si grande maison; il vaut mieux que les professes se servent elles-mêmes que d'être servies. L'obéissance sied plus à une religieuse que le commandement. En fesant ce que fesaient les converses, vous pratiquerez une vertu de plus. Il s'agit de remplir judicieusement ces places de nouvelles création : choisissez sans égard, sans complaisance; si

l'on veut faire le bien général, il ne faut pas penser à soi. Vous avez, dit-il, à madame Priolo, vous avez tout réglé si sagement, que les choses iront comme d'elles-mêmes. Se tournant ensuite vers madame de Maintenon : j'espère que les dames de St.-Louis aideront toujours celles de St.-Cyr de leurs conseils. En vérité, Sire, lui dit une d'elles, on a bien tort d'accuser Votre Majesté de haïr les religieuses. Je les hais fort dans le monde, répondit-il; mais je les aime et les honore dans leurs couvens. Il remercia celle-ci des soins qu'elle avait pris de son nombreux noviciat; et il les laissa toutes pénétrées de ses bontés.

Voilà par quels degrés Saint-Cyr, devenu solide, semblait n'avoir plus à redouter les instabilités de l'esprit humain. Jusqu'au moment terrible qui détermina leur chute, les dames soumises à la règle de St.-Augustin, adorèrent et chérirent leurs vœux, virent dans leur liens la perpétuité de leur maison, enrichirent la patrie

d'éducations bien faites, et ne cessèrent de bénir le ciel d'avoir inspiré à madame de Maintenon le désir de faire le bien, et le talent de l'affermir.

## CONCLUSION.

Au défaut de l'histoire qui n'ôse que la soupçonner, nous la puisons dans les mémoires qui rapportent ainsi le narré de M. de la Berchère, archevêque de Narbonne. « Un jour d'hiver, disait-il, M. de Harlay, archevêque de Paris, se leva de très-grand matin, et dit à son premier aumônier : Préparez un ornement vert et marquez le missel à l'article *de matrimoniis*. L'archevêque fit mettre l'ornement et le missel dans un carrosse, et se rendit au château de Versailles, où il entra sans bruit et sans pouvoir être reconnu. Bontems, premier valet-de-chambre, et le marquis de Montchevreuil, servirent de témoins ; l'archevêque et le confesseur furent les ministres. Les deux partis se donnèrent l'anneau à un autel de la tribune de l'ancienne

chapelle de Versailles, par où l'on passait pour aller à l'aîle neuve. Montchevreuil félicitant Mad. de Maintenon, lui dit : Je vois avec un charme infini, madame, qu'il ne me sera pas possible d'augmenter de respect pour vous ».

En dépit de madame de Montespan et de Louvois; comme selon la prophétie de Bossuet, les pressentimens de la reine et Gobelin, les vœux de Montansier et les désirs de Fénélon, la postérité a consacré ce juste hommage de la reconnaissance au courage et à la vertu.

# NOTES.

(*a*) Détails purement historiques. Voyez les *Mémoires de l'abbé de Choisy*, ceux de *l'abbé Pirot*, ceux de *Mauseau*, écuyer de madame de Maintenon ; les *Lettres de madame de Sévigné*, celles de *l'évêque de Chartres*, et les pièces justificatives insérées à la fin des *Mémoires de la Baumelle*.

C'est avec une complaisance toute particulière que nous retraçons le précis historique d'un établissement que la charité de madame de Maintenon avait attaché à la religion, que la munificence de Louis XIV avait rendu national, et dont le souvenir doit survivre à sa ruine, opérée par des hommes ennemis de tout bien. Puisse ce souvenir se réveiller fortement dans tous les esprits, et provoquer, plus puissamment encore dans quelques cœurs généreux, le désir d'une restauration devenue plus que jamais nécessaire ! Ce que la haute sagesse du Gouvernement a fait pour les gar-

çons dans l'établissement des Lycées et des Ecoles spéciales, la pudeur publique le réclame pour les jeunes demoiselles, livrées depuis la suppression des communautés enseignantes, à tous les vices des *pensionnats*. C'est une idée que nous avons énoncée plusieurs fois, et sur laquelle nous ne saurions trop insister; et c'est pour la faire germer sous des mains puissantes que nous reproduisons les développemens qui peuvent aider à la féconder. Ici nous ne pouvons répéter ce qu'ailleurs nous avons déjà publié sur l'utilité, sur la nécessité, sur l'urgence même d'un corps perpétuellement consacré à l'enseignement; mais s'il était possible que nos premiers vœux, pour le rétablissement d'écoles nationales pour les demoiselles, fussent entendus, et que le second pour l'érection d'un corps enseignant ne fut pas dédaigné, il nous resterait peu à désirer, puisque nous verrions, replacé sur sa base, l'édifice de l'éducation, qui, certes, est le principe de toute institution sociale.

Madame de Maintenon disait souvent: On me dit la plus habile femme du monde; on croit que la tête sur mon chevet, j'ai imaginé,

conduit, achevé le bel établissement de Saint-Cyr : cependant cette maison n'est ni le plan d'un jour, ni l'ouvrage d'une seule tête. Les bonnes œuvres se sont présentées ; j'y suis entrée sans rien prévoir ; j'ai continué sans rien prétendre. Insensiblement mes vues se sont fortifiées et étendues par les premiers succès. Une idée conduit à une autre ; le bien a produit le mieux ; et de quelques actes de charité, qui devaient finir avec moi, s'est formé un établissement qui ne finira qu'avec l'Empire.

(*b*) Ces *Souvenirs*, écrit sans ordre, sans suite, sans méthode, avec la politesse d'une dame élevée à la première cour de l'Europe, par la première institutrice du monde, respirent toute la liberté d'une ame vive et d'un caractère élevé, toute la délicatesse d'un esprit juste, fin et très-souvent observateur. Les caractéres qui ne sont qu'ébauchés, le sont de main de maître, avec une fermeté de touche et une vérité que ne feront point oublier les coups de burin de l'histoire. Enfin cet opuscule d'une personne tout à la fois excessivement sensible et spirituelle, ne saurait être trop lû par ceux qui veulent connaître, dans

leur intérieur, la cour du grand roi et la maison de sa modeste épouse. Il serait à désirer, pour l'agrément des lettres, autant que pour les progrès de l'étude du cœur humain, que de tems en tems des plumes fidèles prissent le public pour confident de leurs sentimens particuliers. Mais quand on écrit pour le public, pense-t-on avec autant d'abandon, s'exprime-t-on avec des graces si ingénues? Depuis madame de Caylus, on nous a donné des *souvenirs*; est-il un recueil de cette nature qui soit comparable au sien? J'en excepte pourtant les *Souvenirs de Félicie*, qui, à toutes les qualités que j'ai indiquées dans les premiers, joignent le mérite du style qui distingue la femme célèbre qui en est l'auteur.

(*c*) Ici chaque lecteur s'interrompra pour nommer avec l'attendrissement d'une reconnaissance pieuse, cette Princesse illustre, en qui l'éclat de deux couronnes sert moins à commander le respect qu'à faire briller l'inépuisable bienfaisance. Soyez à jamais bénie, ame sensible et généreuse, dont l'infortuné répète le nom consolateur! Tandis que par la transcendance de son génie, le Héros, auquel

sont liés vos destins, fonde ou répare des Empires, vous fondez dans les cœurs de quarante millions de sujets, un empire non moins durable. Qu'il est beau, qu'il est touchant de pouvoir révérer sous le même dais, le caractère le plus magnanime et la plus aimable bonté!

(*d*) Extrait littéral des Mémoires précités.

(*e*) Le fonds de ces idées est excellent, et leur intention est à jamais louable. Mais quel style! il faut convenir que les actes du gouvernement actuel sont tracés d'une autre plume. A la vérité l'importance de la plupart inspire et soutient l'écrivain. On pourrait en citer un grand nombre qui sont des modèles; et malgré la décadence qui précipite la littérature générale, on doit avouer que celle qui sert d'organe à la haute politique, n'a jamais parlé un idiôme plus noble, à la fois, et plus énergique.

(*f*) Le roi avait dérogé à cet article, en permettant que, tant en Converses qu'en

Dames de chœur, ce nombre fut porté jusqu'à quatre-vingt.

(g) L'âge actuel désigne à l'histoire et prépare à l'immortalité un nom, qui, sans faire oublier celui de ces bienfaiteurs de l'humanité, les surpassera, ou plutôt les a déjà surpassés. C'est celui que la gloire a déposé, en caractères radieux, sur les grandes institutions politiques, et sur les entreprises importantes du 19e siècle. A ce nom les temples ont été relevés, un trône est sorti de ses ruines sanglantes, un autre trône a été fondé, un nouvel équilibre a été imprimé à la diplomatie Européenne, l'ordre et la lumière ont débrouillé le cahos d'une législation révolutionnaire, les sanctuaires de la science ont été rouverts, des prix ont été offerts au génie, au patriotisme, à la valeur; la postérité reconnaissante dira aussi que la même main qui dispersait les armées et les flottes, creusait des canaux et des ports, applanissait des routes à travers des montagnes réputées impraticables, jettait des pouts sur les fleuves, créait une marine et achevait le Louvre.

(*h*) Cette idée vient d'être employée avec succès dans l'organisation des Lycées pour les garçons. Nous la sollicitons, mais moins étendue, en faveur des filles.

(*i*) Nous conservons dans le texte ce mot de *Noblesse*, pour nous accommoder à la façon de parler du tems dont nous retraçons l'historique ; mais, par lui, loin d'entendre les privilégiés illégitimes, nous ne voulons désigner que ceux dont le sang a coulé pour la défense du prince et de la patrie ; d'accord en cela avec l'intention du Gouvernement, qui, dans les places gratuites qu'il accorde, dans ses Lycées aux enfans de ses serviteurs, honore et récompense leur dévouement. Il sera doublement excité, quand cette institution généreuse et vraiment philantropique, sera étendue aux filles. Un père ne craindra plus de s'immoler tout entier, puisque, par ce sacrifice même, il aura légué ses rejettons à l'Etat, qui, pour prix du sang qu'il aura versé, lui donnera de dignes mères de famille et de grands citoyens.

(*k*) Oui, les belles âmes se touchent, s'en-

tendent et sont enflammées de la même passion du bien. Ce passage rappelle naturellement la touchante institution consacrée à la vieillesse par l'Impératrice Joséphine. Il rappelle aussi que le premier acte, par lequel *Madame*, mère de l'Empereur, a signalé son retour parmi nous, a été de se déclarer protectrice de tous les établissemens de charité qui sont en France. Famille que la providence suscita pour sauver la France, continuez de justifier sa reconnaissance et son amour. Un million de vierges adolescentes élèvent jusqu'à vous leurs ardentes prières; elles vous demandent l'instruction et des mœurs; elles vous promettent des épouses fidèles et de tendres mères.....

(*l*) Si ce livre tombe entre les mains de quelques maîtresses de pension *du grand genre*, avec quel sourire dédaigneux je la vois accueillir ce passage. Cela n'est-il pas scandaleux en effet, qu'une demoiselle *comme il faut* sache coudre, filer, faire des emplettes et faire le ménage? A quoi sert donc la fortune; mais sur-tout à quoi ravale-t-on l'éducation? Passe encore pour broder et faire des

modes ; cela développe le goût, occupe solidement et décore les graces. Mais le *nèc plus ultrà* de l'enseignement, est la chymie, la botanique, la harpe, le dessin, la déclamation, la danse, et mieux encore, l'art charmant *de jouer la comédie de société.*

(*m*) Telle indolente se moque de ces détails ; tel philosophe ou tel bel esprit, m'accuse de partager le ridicule et l'imbécilité qu'il attache à ces minuties ; tel homme d'Etat, indigné de trouver des vertus où il se flattait de trouver des crimes, jette le livre de dépit.... Mais que dira ce Héros en qui tout est simple et grand, tour-à-tour occupé comme le grand Condé, à arroser les fleurs de Malmaison et à rendre des lois à l'univers ? Ces petitesses lui plairaient dans toutes les femmes ; elles le raviront dans la femme de Louis XIV.

Nos merveilleuses vont rire, quand elles apprendront ce que l'histoire leur aurait déjà fait connaître, si elles lisaient l'histoire ; que cette femme de Louis XIV n'avait qu'un maître-d'hôtel, un officier, un cuisinier, un cocher, un valet de chambre, trois laquais,

deux femmes de chambre, un carrosse, des tapisseries du Garde-Meuble de Versailles, et une vaisselle plate, de quinze mille francs.

(*n*) De tous les vers faits à sa louange, les quatre plus mauvais furent les seuls qui lui plûrent, parce qu'elle y trouva Saint-Cyr :

Elle voit les honneurs avec indifférence ;
Son cœur, de vains désirs, n'est jamais combattu ;
Sa maison même de plaisance
Est une école de vertu.

(*o*) Elles ont été imitées par madame de Glapion qui a fort approché de son modèle, et par M. Collo, curé de Chevreuse, qui s'en est trop éloigné.

(*p*) Le roi ayant désigné madame de Maintenon, par ce seul titre, sans qu'on se méprit jamais entre elle et la femme de *Monsieur*, il passa en usage, sur-tout à Saint-Cyr, de l'appeler *Madame*, tout court.

(*q*) Sophisme pur, accrédité par l'esprit irréligieux qui a dominé le 18e siècle. Ou les vœux monastiques doivent être rejettés sans

restriction, ou ils doivent être admis sans réserve à l'âge où la pratique du monde n'a pas encore fait subir à de jeunes cœurs le joug des passions. Alors, celui de la religion le remplace ; et comme on ne saurait regretter ce qu'on ne connaît pas, on s'accommode à ce qu'on connaît. Le bonheur, ou du moins la tranquillité de l'esprit, naît de l'ignorance, de la résignation et de l'habitude.

*Fin du 4^e. et dernier Volume.*

# CATALOGUE

## DES

# LIVRES NOUVEAUX

Qui se trouvent chez FRECHET, Libraire et Commissionnaire en Librairie, rue du Petit-Bourbon-St.-Sulpice, N. 1, à Paris.

---

MADAME DE MAINTENON, par M. Regnault-Warin, auteur du Cimetière de la Madelaine, l'Homme au masque de fer, etc. 4 volumes in-12 avec portrait. 7 f. 50 c.

Ce roman historique, dans lequel figurent la plupart des grands hommes du siècle de Louis XIV, doit intéresser par le talent qu'a eu l'auteur de

resserrer dans un cadre étroit, mais saillant, les événemens, les actions et les caractères des grands personnages qui en ont fait un siècle de gloire.

L'Homme au Masque de fer, par le même, 2e. édition, augmentée du testament moral de l'Homme au masque de fer, et ornée du portrait de ce célèbre prisonnier, peint antérieurement à sa longue détention, avec cette inscription:

Du repos des états, déplorable victime,
Le sort courba son front sous trente ans de revers;
Ce jouët du malheur était l'enfant du crime,
Il naquit sur le trône et mourut dans les fers.

4 vol. in-12, avec portrait. 7 f. 50 c.

Loisirs littéraires de J. J. Regnault-Warin, 1 fort vol. in-12, 2 fr. 50 c.

Les Prisonniers du Temple suite du Cimetiere de la Madelaine, par le même, 3 vol. in-12, fig. 6 f.

Julius Sacrovir, ou le dernier des Eduëns, en 8 livres, 1 vol. in-8, orné d'une très belle gravure.

Prix { Carré d'Angoulême. 5 fr.
Fin d'Annonay. 7 fr. 50
Vélin de Lagarde. 12 fr.

Les Chateaux de cartes, ou les Aventures de M. de Projiniac, par Cousin d'Avallon, 3 vol.

in-12, ornés du portrait de M. de Projniac, prix, 5 fr.

Ce roman, dans lequel l'auteur passe en revue les originaux et les charlatans qu'on rencontre dans sa société, forme une galerie de portraits qui tout à-la-fois intéresse, amuse et doit piquer la curiosité de cette classe de lecteurs qui n'aiment point à perdre leur tems à lire des folies ou des invraisemblances.

La Guirlande de fleurs, ou Choix de Chansons nouvelles, rédigé par Cousin d'Avallon, dédié au beau sexe, (1re. année) 1 vol. in-18, avec fig. et titre gravé. (an 12.) 1 fr. 20 c.
2e. année (an 13.) 1 fr. 20 c.
3e. année (1806.) 1 fr. 20 c.

Ceux qui prendront les trois années, ne payeront que 3 fr.

La belle-Nièce, histoire tirée d'une chronique originale du 15e. siècle, par Henri de Coiffier, 1 vol. in-12. 2 fr. 50 c.

Il ne reste que quelques exemplaires de ce roman, qui est du petit nombre de ces ouvrages qui doivent survivre à leur auteur.

Le Chevalier noir, nouvelle du 18e. siècle, par le même, 1 vol. in-18, fig. et tit. gravé. 1 f.

## SOUS PRESSE.

La Belle-Catherine, ou la Blanchisseuse de Neuilly, par Cousin-d'Avallon, pour faire suite à Fanchon la vielleuse, et Manon la ravaudeuse, 1 vol. in-12, avec portrait. 2 fr. 50 c.

## LIVRES DE FONDS

### ET D'ASSORTIMENT.

Choix de nouveaux Contes Moraux, offerts à la jeunesse, par Marie Edgeworth, auteur de l'Education-Pratique, traduit de l'anglais par V. B. traducteur du Voyage à Botany-Bay, et des Beautés de Stern. 3 vol. in-12, fig. 6 fr.

Histoire secrète d'un Ecu de six livres, transformé en une pièce de cinq francs. 1 vol. in-12, figure, prix, 1 fr. 50 c.

Alphonse et Lindamire, ou la Vengeance, par M. M...g...lt, auteur de Stéphanor, Delphina ou le Spectre amoureux. 2 vol. in-12 fig. 3 fr.

La famille Fitzer, ou le Jeune Tartuffe, par L. Julien-Breton. 2 vol. in-12 fig. 3 fr.

Léopold de Circé, ou les Effets de l'Athéisme, par M. de St. Venant, 2 vol. in-12 fig. 3 fr.

Aurélie et Dorothée, ou la Religieuse par amour, par le même. 2 vol. in-12, fig. 3 fr.

Henriette et Sophie, ou la Force des circonstances. 2 vol. in-12 3 f.

Bonheur rural (le), ou le Tableau de la vie champêtre, en douze livres, par Joseph Rosny, 1 vol. in-8. fig. 3 fr.

Calembourgs de l'abbé Geoffroy, ouvrage piquant, rédigé par G...s D...l. 1 vol. in-18, figure, prix, 1 fr. 20 c.

Diligence de Bordeaux (la), ou le Mariage en poste; par Joseph Rosny, auteur du Péruvien à Paris. 2 vol. in-12, fig. 3 fr.

Education pratique; traduction libre de l'anglais, de Marie Edgeworth; par Charles Pictet, de Genève. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. 2 vol. in-8. 6 fr.

Eloquence de la Chaire (de l'), 1 vol. in-12, prix, 2 fr. 50 c.

Géographie [nouv.] de la France, contenant sa division en provinces romaines et provinces françaises, et en départemens; précédée d'un abrégé de géographie universelle; 1 vol. in-12, orné d'une carte géographique, divisée par départemens, prix, 3 fr.

Cuisinière bourgeoise (la) 1 vol in-12. 1 f. 50 c

Guide (le) du jeune Militaire, ou instructions d'un père à son fils, sur l'art militaire, ses devoirs, les vertus et les talens qu'il exige ; par M. le comte d*** colonel d'infanterie, (nouvelle édition, refondue et augmentée, par Dubroca), 1 volume in-12. 2 fr. 50 c.

Introduction familière de la connaissance de la nature, traduction libre de l'anglais de MM. Trimer. Par Berquin. 2 vol. in-12, ornés de 21 figures en taille douce. 2 fr. 50 c.

Livre (le) de famille, ou Journal des enfans, par M. Berquin ; pour servir de suite à l'Ami des enfans et des Adolescens, du même auteur ; 2 vol. in-18. 2 fr.

Mémoires pour servir à l'Histoire des attentats du Gouvernement anglais contre toutes les puissances de l'Europe, et particulièrement contre la France, depuis le commencement de la révolution jusqu'à ce jour, et accompagné de pièces officielles et diplomatiques qui ont servi aux négociations du traité d'Amiens, et de celles qui ont précédé la rupture de ce traité, par le ministère britannique. Par Dubroca. 1 v. in-12, 2 f. 50.

Mémoires sur la respiration, par Lazare Spallanzani, traduits en français, d'après son ma-

nuscrit inédit, par Jean Senebrod. 1 vol. in-8. prix, 3 fr.

Paulian, ou la Consolation des Pères malheureux, 2 v. in-12, fig. 3 f.

Quadrille des Enfans (le), ou système nouveau de lecture, par M. Berthaud; avec lequel, par le moyen de 84 figures, et sans épeler, ils peuvent, à l'âge de 4 ou 5 ans, et au-dessous, être mis en état de lire à l'ouverture de toutes sortes de livres, en trois ou quatre mois, même plutôt, selon leurs dispositions. Par M. Alexandre, professeur et pensionné de l'Ecole Militaire. 1 vol. in-8. 3 fr.

Recueil de Contes, par Mad. Isabelle de Montolieu, traducteur du Tableau de famille, etc. 3 vol. in-12, fig. 6 fr.

Renouvellemens périodiques des continens terrestres; par Louis Bertrand. 1 vol. in-8. 4 fr.

Richesse commerciale [de la] ou Principes d'économie politique, appliquée à la législation du commerce; par J. C. L. Simonde, membre du conseil de commerce, arts et agriculture du Léman, et de l'académie royale des géorgofiles de Florence, et de la société d'agriculture de Genève, 2 vol. in-8. 10 fr.

Roland furieux, en vers français, poëme imité de l'Arioste, par Ch.-Honoré Laborie, ancien

professeur de belles-lettres au collége de Perpignan, 1 vol. in-8. 3 fr.

Théorie des Jeux de hazard ( la ) par N. Huyn, in-8. 2 f.

*Nota.* FRECHET fait la commission en librairie, tant pour les départemens que pour l'étranger, à un prix modéré. Il faut avoir soin de lui envoyer des remises d'avance sur Paris. On n'aura qu'à se louer de son exactitude et de la promptitude avec laquelle il s'acquittera des commissions dont on le chargera.

*Autres Ouvrages qui se trouvent en vente et en lecture chez le même Libraire.*

Abbaye (l') de Montluçon, 1 vol. in-12, fig. 2 l.

Adamina, ou les Epreuves de la vertu, trad. de l'angl., 2 vol. in-12, fig. 4 l.

Adelna, ou la Fille Généreuse, trad. de l'angl. de lady Caroline Spencer, 1 vol. in-18, fig. 15 s.

Adolphine, ou l'ancien Château-Dauphin, 3 vol in-18, fig. 3 l.

Agathe et Clairfons, ou les Effets de la Haine, de l'Amour et de l'Amitié, 2 v. in-18, fig. 1 l. 10 s.

Agnès de Courci ; par Mistriss Bennett, auteur de Rosa, ou la Fille Mendiante, d'Anna, ou l'Héritière Galloise, 4 vol. in-12, fig. 6 l. 10 s.

Alala, parodie d'Atala, 1 vol. in-18. 1 l.

Albert, ou le Désert de Stratnavern, 3 vol. in-12, fig. 5 l.

Alexandrine de Châteaufort, ou la Fatale alliance, 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Alfred, ou les Années d'Apprentissage de Williams Messner, 3 vol. in-12, fig. 5 l.

Alphonse et Lindamire; ou la Vengeance, par M. M..g..lt., auteur de Stéphanor, Delphina, ou le Spectre Amoureux, 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Alvaro et Ximenès, ou les deux Espagnols, 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Ambroise, ou le Petit Orphelin, 4 vol in-12, fig. 7 l. 10 s.

Amélie de Beaufort, 3 vol. in-18, fig. 3 l.

—Booth, par Fielding, trad. par Delaplace, 5 vol. in-18. 3 l. 15 s.

Amélina et Florello, Histoire portugaise, par Charles Cicé, 3 vol. in-12, fig. 5 l.

Amitié (l') Mystérieuse, trad. de l'angl. par le traducteur de la Famille de Mourtray, 3 vol. in-12. 5 l.

Amour et galanterie, dans le genre de Faublas, 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Amours (les) et Aventures d'un Emigré, 2 vol. in-18, fig. 1 l. 10 s.

— (les), et Malheurs de Louise, 2 vol. in-18, fig. 1 l. 10 s.

Andronica, ou l'Epouse fugitive, par le général Lasalle, 3 vol. in-12, fig. 5 l.

Angélique et Jeanneton de la place Maubert, par Pigault-Lebrun, 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Amour, Nature et Sentiment, 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Anna Grenwil, 3 vol. in-12, fig. 5 l.

Antoine et Jeannette, ou les Enfans abandonnés, par l'auteur de Maria ou l'Enfant de l'infortune, 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Antonio, ou les Tourmens de l'Amour, vol. in-12, fig. 2 l.

Armand et Angéla, 4 vol. in-12, fig. 6 l.

Arundel, trad. de l'angl. par B. Ducos, 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Astuces (les) et les Tromperies de Paris, ou Histoire d'un Nouveau Débarqué, écrite par lui-même, ouvrage rédigé et mis au jour par Nougaret, 3 vol. in-18, fig. 2 l. 5 s.

Atala, ou les Amours de deux Sauvages, 1 vol. in-18, 1 l. 16 s.

Augustine de Rochaimont, ou la Vierge Mère, 4 vol. in-12, fig. 6 l.

Aurélia, ou l'Enfant de l'Infortune, 1 vol. in-18, fig. 15 s.

Aurélie et Dorothée, ou la Religieuse par Amour, par M. de Saint-Venant, 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Aurora, ou l'Amante Mystérieuse, trad. de l'allem., 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Aventures de Caleb Williams, trad. de l'angl. 4 vol. in-18, fig. 3 l.

— d'une Dame de Qualité, 3 vol. in-12, 5 l.

Belle (la) Abélina, ou la Meurtrière du Vieil André, 3 vol in-12, fig. 5 l.

— (la) Mère, par Madame de Sancy, 2 vol. in-18, fig. 2 l.

Betzi, ou l'Infortunée Créole, 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Bibliothèque de Campagne; 12 gros vol. in-12, enrichis de fig. 50 l.

Bijoux (les) Dangereux, par Auguste de Kotzebuë, auteur de Misantropie et Repentir, imité de l'allem., 2 vol. in-18, fig. 2 l.

Blanche de Ramsy, ou Histoire de deux Français chez les Sauvages, par madame Guénard, auteur d'Irma, des Mémoires de la princesse Lamballe, etc., 2 vol. in-12, fig. 3 l.

— de Rambrun, 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Bonne (la) Mère, ou les Aventures de Ferval, 1 vol in-18, fig. 15 s.

Borgnes (les deux), ou lady Augustina Dembar, par madame Ch. Bournon-Malarme, 3 vol. in-12. 5 l.

Bruce, ou le Dom Quichotte de l'Amitié, 3 vol. in-12, fig. 5 l.

Cabane (la) Mystérieuse, 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Camille et Formose, nouvelle franç., 2 vol. in-18, fig. 1 l. 10 s.

Caverne (la) de Sainte-Marguerite, trad. de l'angl., 4 vol. in-12, fig. 7 l. 10 s.

Cécilia, ou les Mémoires d'une Héritière, trad. de l'angl. de miss Burney, 5 vol. in-12, 10 l.

Célestine, ou la Victime du Préjugé, trad. de l'angl., 4 vol. in-12, fig. 8 l.

Cérano, ou l'Enfant de l'Amour, par Gardy, 1 vol. in-18, fig. 15 s.

Charles de Rosenfeld, ou l'Aveugle inconsolable d'avoir cessé de l'être, 3 vol in-12, fig. 5 l.

Château (le) d'Alvarino, ou les Effets de la Vengeance, par madame Delagrave, auteur de Sophie de Beauregard, Zabeth, Minuit, etc. 2 vol. in-12, fig. 3 l.

— (le) l'Hermitage et la Chaumière d'Hernarès, trad. de l'espagnol par Bette d'Etienville, 2 vol. in-12, 3 l.

Chaumière (la) incendiée, 2 vol. in-12, fig. 2 l. 10 s.

Chevalier (le) Blamont, ou quelques Folies de ma Jeunesse, par madame Guénard, aut. d'Irma, etc., 3 vol. in-12, fig. 5 l.

Claire et Eveling, ou les infortunes d'un Ministre de Village, 3 vol. in-12. 5 l.

Clara et Emmeline, 2 vol. in-12, 3 l.

— Hurtfort, ou la Victime des Apparences, par L. J. Moreau, père, 2 vol. in-12, fig. 5 l.

— Lennox, ou la Veuve Infortunée, par le général Lasalle, 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Clarence Weldone, ou le Pouvoir de la Vertu, par Charlotte-Bournon Malarme, 2 vol. petit in-12, fig. 2 l.

Albert, ou le Désert de Stratnavern, 3 vol. in-12, fig. 5 l.

Alexandrine de Châteaufort, ou la Fatale alliance, 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Alfred, ou les Années d'Apprentissage de Williams Messner, 3 vol. in-12, fig. 5 l.

Alphonse et Lindamire, ou la Vengeance, par M. M..g..lt, auteur de Stéphanor, Delphina, ou le Spectre Amoureux, 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Alvaro et Ximenès, ou les deux Espagnols, 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Ambroise, ou le Petit Orphelin, 4 vol in-12, fig. 7 l. 10 s.

Amélie de Beaufort, 3 vol. in-18, fig. 3 l.

—Booth, par Fielding, trad. par Delaplace, 5 vol. in-18. 3 l. 15 s.

Amélina et Florello, Histoire portugaise, par Charles Cicé, 3 vol. in-12, fig. 5 l.

Amitié (l') Mystérieuse, trad. de l'angl. par le traducteur de la Famille de Mourtray, 3 vol. in-12. 5 l.

Amour et galanterie, dans le genre de Faublas, 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Clémence de Villefort, 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Clémentine, ou le Legs fatal, 2 vol. in-18, fig. 1 l. 4 s.

Compère (le) Mathieu, ou les Bigarrures de l'Esprit Humain, 4 vol. in-18, fig. 5 l.

Constance, ou la Destinée, par madame de Saint-Venant, auteur d'Olimpia, 2 vol. in-12, fig. 7 l. 10 s.

Constantine, ou le Danger des Préventions Maternelles, 3 vol. in-12, fig. 6 l.

Contes, Aventures et Faits singuliers, par l'abbé Prévost, 4 vol. in-18, fig. 3 l.

Coralie de Beaumont, 1 vol. in-12. 2 l.

Cordélia, ou la Faiblesse excusable, Histoire de la Vie telle qu'elle est, trad. de l'angl. 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Cornélia Sedley, 4 vol. in-12. 8 l.

Coupable (le), ou la Vengeance de Miss Scharp, 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Delphine, par madame de Staël, 6 vol. in-12. 10 l. 10 s.

Deux (les) Emilie, ou les Aventures du Duc et de la Duchesse d'Aberden, trad. de

l'anglais de Mathieu Christophe, 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Edmonde et Félicie, ou l'Hermitage des environs de Saint-Cyr, 4 vol. in-12, fig. 6 l.

Histoire véritable de Fanchon la Vielleuse, 1 vol. in-12, avec le portrait de madame Belmont dans Fanchon, 1 vol. in-12. 1 l. 10 s.

Jézennemours, ou Histoire d'une jeune Luthérienne, 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Jonathan Wild, par Fielding, trad. par Delaplace, 2 vol. in-18. 1 l. 10

Jules et Sophie, ou le Fils Naturel, par Diderot, 2 vol. in-18, fig. 1 l. 10 s.

Julia, ou le Souterrain du Château de Mazzini, par Anne Radclife, trad. de l'angl. 2 vol. in-18, fig. 3 l.

Julie de Grammont, trad. de l'angl. 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Juliéri, ou le Triomphe de la Vérité sur l'Erreur, 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Ladouski et Floriska, 4 vol. in-12, fig. 7 l. 10 s.

Laure et Auguste, dédié à madame la com-

tesse de Spencer, par mistriss de Robinson, 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Lazarilles de Tormes (aventures de), 2 v. in-18, fig. 1 l. 10 s.

Lettres de Charlotte à Caroline, pendant sa liaison avec Werther, 1 v. in-18, fig. 1 l. 4 s.

— de Ninon Lenclos au marquis de Sévigné, 2 vol. in-18. 2 l.

Lodoïska, histoire polonaise, 1 v. in-18, fig. 15 s.

Lorimon, ou l'Homme tel qu'il est, par Darnaud, 3 v. in-12, fig. 7 l. 10 s.

Loveson, ou les Folies d'Amour, 1 v. in-12, fig. 3 l.

Lucie et Victor, nouvelle par J. H. H., 1 v. in-18. 15 s.

Lucien, ou l'Enfant abandonné, par madame Lefebvre Marchant, 2 v. in-18, fig. 2 l.

Lucy-O-Neil, ou la jeune Irlandaise, 1 v. in-18, fig. 15 s.

Madame Botte, ou les Aventures d'Augustina, par Dorvigny, 4 vol. in-12, fig. 6 l.

Maître Pierre, ou Jeunesse et Folie, histoire véritable, précédée d'une dédicace à

l'auteur de l'Enfant du Carnaval, 3 v. in-12, fig. 5 l. 10 s.

Magasin des jeunes Dames, par madame Leprince-de-Beaumont, 6 vol. in-12. 7 f. 50 c.

Malheurs (les) de l'infidélité Conjugale, 1 v. in-12, fig. 1 l. 10 s.

— (les) d'Elisabeth, ou la Victime de la perfidie, 1 v. in 12 orné de fig. 1 l. 10 s.

Mandeville, trad. de l'angl., 3 vol. in-18, ornés de jolies grav. 2 l. 5 s.

Manuel du Jardinier, ou la Culture des Jardins potagers, fruitiers, à fleurs, etc., 2 vol. in-12, 4 f.

Margaretta, comtesse de Rainsford, 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Marguerite de Straffort, roman historique, 5 v. in-12. 7 l. 10

— Fille Naturelle de la comtesse de ***, ou l'Enfant de l'Infortune, 2 vol. in-12, fig. 2 l.

Martial, roman pastoral, 3 v. in-18, fig. 2 l. 5 s.

Mathilde de Puiseley, 1 v. in-12. 1 l. 16 s.

— ou le Souterrain, traduit de l'anglais de Sophie Lée, 4 v. in-18, fig. 4 l.

Ma Vie de Garçon, ou les Aventures d'un officier de dragons, 1 v. in-12, fig. 1 l. 10 s.

Mélanie et Félicité, ou la Différence des Caractères, par H. Lemaire, auteur de Virginie Bellemont, 2 v. in-12, jolies gravures. 3 l.

Melcour et Sophie, 1 v. in-12, fig. 1 l. 10 s.

Mémoires de Babiole, ou la Lanterne magique anglaise, dédiée à madame la duchesse de Devonshire, 3 v. in-12. 5 l.

— de miss Sidney Bidulphe, par Richardson, 6 v. in-18. 4 l. 10 s.

— d'une Famille Emigrée, 3 vol. in-12. 5 l.

— et Aventures d'un homme de qualité, par l'abbé Prévost, 8 v. in-12. 12 l.

— et Voyages d'un émigré, publiés par Belin de Ballat, 3 v. in-12. 6 l.

— intéressans d'une lady, trad. de l'anglais par Letourneur, 2 v. in-12. 3 l.

—Turcs, ou Histoire galante de deux Turcs, 2 v. in-18, fig. 1 l. 4 s.

Ménage diabolique (le), histoire pour quelques-uns, roman pour quelques autres, sujet à réflexions pour tous, par Dorvigny, 2 v. in-12, fig. 3 l.

Mère coupable (la), 1 vol. in-18, fig. 15 s.

Mères rivales (les), par madame de Genlis, 4 v. in-12. 8 l.

Milistina, ou la Double Intrigue, trad. de l'angl., 2 v. in-12, fig. 3 l.

Mille et une Nuits (les), contes arabes, 6 v. in-12. 12 l.

Le même ouvr. en 15 v. in-18. 11 l. 5 s.

— et un Jours (les), contes persans, 6 v. in-18. 4 l. 10 s.

— et un Quart-d'Heures (les), contes tartares, 3 v. petit in-12. 3 l.

— et un Souvenirs (les), ou les Veillées conjugales, Recueil d'anecdotes véritables, galantes, sérieuses, bouffonnes, tragiques, comiques, nationales, étrangères, merveilleuses et mystérieuses, par D***, 4 v. in-12, fig. 7 l. 10 s.

Ministre de Wakefield (le), 2 vol. in-12. 2 l. 10 s.

Le même ouvr. en 2 v. in-18. 1 l. 10 s.

Mœurs de Londres (les), ou les Crimes de la coquetterie, trad. de l'angl., 2 vol. in-12, fig. 3 l.

— du temps (les), ou Mémoires de Rosalie Terval, en forme de lettres, mis au jour par Nougaret, 4 v. in-12, fig. 7 l. 10 s.

Moine (le), trad. de l'anglais, 4 v. in-18, fig. 4 l.

Mon histoire ou la Tienne, par Dorvo et Lemierre, 3 v. in-12. 5 l.

— oncle Thomas, par Pigault-Lebrun, 4 v. in-12, fig. 7 l. 10 s.

Morales des Enfans (la), Choix de Fables d'Esope à la porte du jeune âge, in-12 oblong orné de 20 fig. 1 f. 50 c.

M. Botte, par Pigault-Lebrun, 4 v. in-12, fig. 7 l. 10 s.

— Cothurne, ami de M. Botte, ou la *Débutomanie*, 1 v. in-12, portr. 2 l.

Mulâtre (la) comme il y a beaucoup de blanches, 2 v. in-12. 4 l.

Naissance de Pitt (la), fils de lord Chatam, ou Angélina, histoire véritable, 1 vol. in-12, fig. 1 l. 10 s.

Nelson, ou l'Avare puni, par Marie Worster, auteur du Décaméron anglais, 3 v. in-12, fig. 5 l.

Nérine, histoire anglaise, 2 v. in-18, fig. 1 l. 4 s.

Nicias et Cynire, ou les Amans athéniens, 2 v. in-8. 6 l.

Nouveau Diable boiteux (le), ou Tableau philosophique et moral de Paris, 2 vol. in-8. fig. 6 l.

Le même ouvrage, 4 v. in-12, fig., seconde édit. 7 l. 10 s.

Nuits de la Conciergerie (les), 1 v. in-18, fig. 15 s.

Numa Pompilius, second roi de Rome, par Florian. 2 v. in-18, fig. 2 l.

Observateur sentimental (l'), 1 vol. in-12, fig. 2 l.

OEuvres complètes de Fielding, trad. par Delaplace, 23 v. in-18. 17 l. 5 s.

Chaque ouvrage se vend séparément, à raison de 15 s. par vol.

Roderick Randon, 4 vol.

David Simple, 3 v.

Amélie Booth, 5 v.

Tom-Jones, 5 v.

Joseph Andrews, 3 v.

Jonatham Wild, 2 v.

Voyage dans l'autre monde, 1 v.

Officier de demi-paie, (l') 2 v. in-12, fig. 2 l.

Oronoko, ou le Prince nègre, 1 v. in-18. fig. 15 s.

Orphana, ou l'Enfant du hameau, par l'auteur d'Illyrine, 2 v. in-12, fig. 3 l.

Orphelines de Flower-Garden (les), 4 v. in-12, ornés de jolies grav. 7 l. 10 s.

Ozélia, ou la Morte vivante, 1 vol. in-18, fig.

Pacha (le), ou les Coups du hasard, par les auteurs du Tombeau, 1 vol. in-12, fig. 1 l. 10 s.

Palmira, trad. de l'anglais de X. 4 v. in-12, fig. 6 l.

Paméla, ou la Vertu récompensée, 12 vol. in-18, fig. 12 l.

Papa Brick (le), ou Qu'est-ce que la mort, roman anglo-franco-italien, par Sewrin, 2 v. in-12, fig. 3 l.

Pauvre Georges (le), ou l'Officier de fortune, traduit de l'all. de Kramer, suivi d'un Voyage d'un jour, 2 v. in-18, fig. 1 l. 10 s.

— Orpheline (la), ou la Force du préjugé, 2 v. in-12, fig. 3 l.

— Rentière (la), par Henri Lemaire, 1 v. in-18, fig. 15 s.

Paysan de la forêt des Ardennes (le), trad. de l'anglais de mistriss Parsons, auteur des Anecdotes de deux familles bien connues, 4 v. in-12, fig. 7 l. 10 s.

— Parvenu (le), 2 v. in-12. 5 l.

— Perverti, 2 v. in-12. 5 l.

Petits Emigrés (les), ou Correspondance de quelques enfans, par madame de Genlis, 4 v. in-12, fig. 4 l.

Phédora, ou la forêt de Minski, traduit par Marie Charleton, 4 v. in-12, fig. 7 l. 10 s.

Philippe et Clémencia, ou les Crimes de la

jalousie, par madame Fleury, auteur d'Herbert et Virginia, de Montalais, etc., 2 vol. in-18. 1 l. 10 s.

Philosophe parvenu (le), par Lesuire, auteur de l'Aventurier français, 6 vol. in-12. 9 l.

Pietro d'Alby et Gianetta, ou les Protégés de Sainte-Catherine de Sienne, traduit de l'all., 1 v. in-12. 1 l. 10 s.

Pirate de Naples (le), traduit de l'anglais, 3 v. in-12, fig. 6 l.

Plaisir et l'illusion (le), par Nougaret, 2 v. in-12, fig. 5 l.

Plus Vrai que Vraisemblable, ou le Château de Misseri, par Bournon-Malarme, 3 v. in-12, fig. 5 l.

Podalire et Dirphé, ou la Couronne tient à la jarretière, 2 v. in-12, fig. 3 l.

Poëte (le), ou Mémoires d'un homme de lettres, écrits par lui-même, 4 gros v. in-12, fig. 8 l.

Le même ouvrage, 8 v. in-18, fig. 8 l.

Pot sans Couvercle (un), et rien dedans, 1 v. in-8., fig. 1 l. 10 s.

Praxile, roman imité du grec, 1 v. in-18, fig. 1 l. 16 s.

Prêtre (le), par un docteur de la Sorbonne, 1 v. in-18, fig. 2 l.

Prieuré de Derwent (le), ou Mémoires d'une orpheline, traduit de l'anglais par l'auteur d'Eliza, 2 v. in-12, fig. 3 l.

— de Saint-Bernard (le), 2 v. in-12, fig. 2 l.

Prisonniers du Temple (les), par Regnault-Warin, auteur du Cimetière de la Madeleine, de Roméo et Juliette, de Clémence, etc., 3 v. in-12, fig. 5 l.

Promenades champêtres (les), dialogue à l'usage des jeunes personnes, traduit de l'anglais de Charlotte Smith, 3 vol. in-12, fig. 6 l.

— (les) instructives d'un père et de ses enfans, par l'auteur de Louise, ou la Chaumière dans les marais, 5 v. in-18, fig. 5 l.

*Nota.* Les deux derniers volumes se vendent séparément 2 liv.

Proscrit de qualité (le), ou le Milord aventurier, 1 v. in-18, fig.

Provincial à Paris (un), 1 vol. in-12, fig. 2 l.

Provinciales (les), 12 vol. in-12, fig. 15 l.

Prusse (la) Galante, ou Voyage d'un Jeune Français à Berlin, 1 vol. in-8. 3 l.

Pulchérie, ou l'Assassinat Supposé, par Bette d'Ethienville, auteur du Château et l'Hermitage, 2 vol. in-12, fig. 5 l.

Quatre (les) Aventures, recueillies par Lesuire, 4 vol. in-12, fig. 6 l.

— (les) Cousins, ou l'Inventaire d'un Mauvais Riche, 3 vol. in-12, fig. 5 l.

— (les) Espagnols, par Montjoie, 4 vol. in-12, fig. 7 l. 10 s.

— (les) Romans d'un Jour, d'un Soir, d'une Nuit et d'un Matin, 2 v. in-12, fig. 3 l.

— (les) Nouvelles, par Fulchiron, (nouvelle édition), 1 vol. in-12, fig. 1 l. 10 s.

Quelques Lettres de Sévigné, édition destinée à la Jeunesse des maisons d'éducation, 2 vol. in-18, fig. 3 l.

— Semaines de Paris, 3 vol in-12, fig. 5 l.

Qu'Est-ce que l'Amour? ou les Amours

d'un Jeune soi-disant Philosophe, 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Quinzaine (la) Anglaise, ou Voyages et Aventures d'un milord anglais à Paris, 3 vol. in-18. 3 l.

Récollets (les) de Munich, histoire récente arrivée en Allemagne, 1 vol. in-12, fig. 2 l.

Recueil des Contes d'Auguste Lafontaine, vol. in-18. 4 l.

— de Lettres de Sévigné, 8 vol. in-12. 12 l.

Religieuse (la), par Diderot, édition ornée du portrait de l'auteur, avec de belles grav. 1 vol. in-8. 4 l.

Le même ouvrage en 2 vol. in-18, figures. 1 l. 10 s.

Renaud et Justine, 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Rencontre (la) Fatale, ou le Tailleur de la Sœur Ursule, 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Rentière (la), par Lemaire, 1 vol. in-18, 1 l.

Résurection d'Atala, 2 vol. in-12. 3 l.

Retour d'un émigré (le), ou les Mémoires du baron d'Olban, 3 v. in-12, fig. 5 l.

Rigueurs de l'amour (les), ou Mémoires de madame de Sainval, 1 v. in-18, fig. 15 s.

Rinaldo Rinaldi, chef de voleurs, roman du dix-huitième siècle, par Delamarre, en 3 v. ou 9 livres, fig. 5 l.

Roderick Random, par Fielding, traduit par Delaplace, 4 v. in-18. 3 l.

Rodolphe et Julie, traduit de l'allemand d'Auguste Lafontaine, 2 v. in-12. 3 l.

Roger-Bontemps (le nouveau), 1 v. in-18, fig. 15 s.

Roland Furieux, poëme de l'Arioste, par Tressan, 5 v. in-18, fig. 12 l.

— ou l'Héritier vertueux, traduit de l'anglais de Charlotte Smith, 5 vol. in-12, fig. 8 l.

Roman comique de Scaron (le), 4 v. in-18. 4 l.

— comique (le nouveau), ou les Aventures d'un souffleur, d'un perruquier et d'un costumier de théâtre, 2 v. in-12, fig. 3 l.

— comme un autre (un), par Moi, 2 vol. in-12, fig. 3 l.

— pris par la queue (le), par un officier de dragons, 2 v. in-12. 3 l.

Romans de Duclos (les), 2 v. in-8. 5 l.

— de Mayer (les), 2 v. in-12. 3 l.

— et Contes de l'abbé de Voisenon, 2 vol. in-18, fig. 2 l.

— et Contes de Voltaire, 6 v. in-18, fig. 4 l. 10 s.

Le même ouvrage en 3 v. in-18, stéréotype, 2 l. 10 s.

Papier fin. 4 l. 10 s.

Romans héroïques de J. Ambroise Marin, traduit de l'italien, 4 v. in-12. 8 l.

Roméo et Juliette, roman historique, par Regnault Warin, auteur de la Caverne de Strozzy, 2 v. in-12, fig. 3 l.

Romulus, roman historique d'Auguste Lafontaine, 2 v. in-12, portr. 3 l.

Rosabelle, ou la Caverne galloise, 1 vol. in-18, fig. 1 l.

Rosalina, ou la Méprise de l'amour et de la nature, par l'auteur d'Illyrine, 2 v. in-12, fig. 3 l.

Rosa, ou la Fille mendiante et ses bienfaiteurs, traduit de l'anglais de mistriss Beliette,

auteur d'Anna, ou l'Héritière galloise, 7 vol. in-12, fig. 15 l.

Le même ouvr. en 10 v. in-18, fig. 12 l.

Rose et Noir, 1 v. in-12, fig. 1 l. 10 s.

Roséïde et Valmor, ou la Victime de l'orgueil, traduit de l'anglais de sir Horace Walpole, par F. B., 2 v. in-18, fig. 1 l. 10 s.

Rosella, ou le Danger des romans sur l'esprit des femmes, 4 v. in-12, fig. 7 l. 10 s.

Rosolia, ou les Mystères de Glaswerca, 1 v. in-12, fig. 1 l. 10 s.

Rosalinde (la), imitée de l'italien, 2 vol. in-12. 4 l.

Roulette (la), ou Histoire d'un joueur, 1 v. in-12, fig.

Sacrifices de l'amour (les), par Dorat, 3 v. in-18, fig. 1 l. 5 s.

Saint-Alme, par Gorgy, 2 vol. in-18, fig. 1 l. 10 s.

— Clair et Stéphanie, ou l'Isle déserte, 1 v. in-12, fig. 1 l. 10 s.

— Flour et Justine, ou Histoire d'une jeune française du dix-huitième siècle, avec un dialogue sur le caractère moral des femmes, par madame de F***, 2 v. in-12, fig. 4 l.

— Hélène et Monrose, ou les Aventures aériennes, 2 v. in-12, fig. 3 l.

— Julien, ou Histoire de famille, traduit de l'allemand, par Delamarre, 3 v. in-12, fig. 5 l.

— Léon, histoire du seizième siècle, par Williams Godvin, traduit de l'anglais, 3 vol. in-12, fig. 6 l.

Sainville et Ledoux, par l'auteur de Pauline, 3 v. in-12. 5 l.

Salvador, ou le baron de Montbéliard, traduit de l'anglais de madame Graff, 2 v. in-12, fig. 3 l.

Santa Maria, ou la Grossesse mystérieuse, par Dufresnoy, 2 v. in-12, fig. 3 l.

Santeuil victime de l'amour, 1 v. in-12, fig. 1 l. 10 s.

Sargines, ou l'Elève de l'amour, par Darnaud, in-8., fig. 3 l.

Savetier enrichi (le), ou les Trois Mois de Niperc, 1 v. in-12, fig. 1 l. 10 s.

Secrets de famille (les), trad. de l'anglais, 5 v. in-12, fig. 9 l.

Sélisca, ou le Prieur des Bénédictins, 2 v. in-12, fig. 3 l.

Sérails de Paris (les), ou Mémoires des dames Gourdan, Paris, etc., 3 v. in-18, portr. 2 l. 10 s.

Séraphine, ou les Jeux de la fortune, de l'amour et du hasard, 3 v. in-12, fig. 5 l.

Sergent anglais (le), 3 v. in-12, fig. 5 l.

Sibarites (les), roman historique du moyen âge du dix-huitième siècle, 2 vol. in-12, fig. 3 l.

Sidney et Worton, histoire anglaise, 1 v. in-12, fig. 1 l. 10 s.

Sigismar, traduit de l'anglais, 3 vol. in-12. 5 l.

Silphide (la), ou l'Ange gardien, 1 vol. in-18, fig. 10 s.

Simple Histoire, traduit de l'anglais de mistriss ***, 4 v. in-18, fig. 3 l.

Sinaïb et Zora, ou l'Héritier de Babylone, 2 v. in-12, fig. 3 l.

Six Nouvelles (les), par Florian, 1 v. in-18. fig. 1 l.

Socrate en délire, traduit de Wiéland, 1 v. in-12, fig. 15 s.

Soirées allemandes (les), traduites de l'allemand, 3 v. in-18, fig. 2 l. 10 s.

— au logis (les), ou l'Ouverture du portefeuille de ma jeunesse, 5 v. in-12. 6 l.

— du père de famille (les), 1 v. in-18, fig. 15 s.

Soldat parvenu (le), ou les Mémoires de Derval, dit Belrose, 4 v. in-18, fig. 3 l.

Solitaire anglais (le), 2 vol. in-18, fig. 1 l. 10 s.

— des Alpes (le), ou Aventures de deux illustres proscrits, 2 v. in-12, fig. 3 l.

— des Pyrénées (le), ou Mémoires pour servir à la vie d'Armand, marquis de Felcour, 3 v. in-12, fig. 5 l.

Sopha (le), conte moral, par Crébillon fils, 3 v. in-18, fig. 2 l. 5 s.

Sophie de Beauregard, ou le Véritable amour, par madame Lagrave, 2 v. in-12, fig. 3 l.

— ou mon Voyage à Besançon, par F. Salès, 2 v. in-12. 3 l.

Sorcière de Verberie (la), 1 v. in-18, fig. 15 s.

Souffrances maternelles (les), 4 v. in-18, fig. 3 l.

Souvenirs de milady Cartemann (les), 1 v. in-12, fig. 2 l.

Spinalba, ou la Révélation de la Rose-Croix, par Regnault Warin, auteur du Cimetière de la Madeleine, etc., 4 v. in-12, fig. 6 l.

Stanley, ou les Deux Frères, traduit de l'anglais, par L. Breton, 4 v. in-12, fig. 7 l. 10 s.

Stella, histoire anglaise, par madame F***, 4 v. in-12, fig. 6 l.

Stéphanie, ou Aventures d'un jeune homme à la mode pris pour dupe, 2 v. in-12, fig. 3 l.

— ou l'Héroïsme du sentiment, traduit de l'anglais, 4 v. in-18, fig. 4 l.

Suzette, ou la Nouvelle paysanne parvenue, 1 v. in-18, fig. 12 s.

Sylvine, fille séduite, au général Blinville, son séducteur, par Lablée, membre de l'athénée de Lyon, 1 v. in-12, fig. 2 l.

Tableau de famille (nouveau), par Auguste Lafontaine, 5 v. in-12. 7 l. 10 s.

Tablettes Sentimentales, par Gorgy, 2 vol. in-18, fig. 1 l. 10 s.

Tante Geneviève (ma), ou Je l'ai échappé belle, par Dorvigny, 4 v. in-18, fig. 3 l.

Tarsis et Zélie, nouv. édition, 6 v. in-18. 5 l.

Tartuffe révolutionnaire (le), imité de l'ang., 2 v. in-12, fig. 3 l.

Télèphe, 2 v. in-18, fig. 1 l. 10 s.

Temps passé (le), ou les Malheurs de mademoiselle de M***. émigrée, par madame Bournon-Malarme, 2 v. in-12, fig. 3 l.

Théodore Cyphon, ou le Juif bienfaisant, traduit de l'anglais de George Walker, auteur de Cinthelia, 2 v. in-12, fig. 3 l.

Le même ouvrage en trois vol. in-18, fig. 2 l. 5 s.

Théodore et Zulma, ou le Voyageur inconnu, 3 v. in-18, fig. 2 l. 5 s.

Théodorine, ou la Fille abandonnée, 1 v. in-12, fig. 1 l. 10 s.

Tiami, ou la Cachette de mon oncle, 1 v. in-18, fig. 15 s.

Tombeau (le), ouvrage posthume d'Anna Radeliffe, 2 v. in-12, fig. 3 l.

Le même ouvrage, en 2 v. in-18, fig. 2 l.

Tom Jones, ou l'Enfant trouvé, de Fielding, traduit de l'anglais par Delaplace, 5 v. in-18. 31. 15 s.

Le même ouvrage, en 4 v. in-18, fig. 41.

Le même ouvrage, en 4 v. in-8. 12 l.

Tonneau de Diogène (le), 2 v. in-12, fig. 3 l.

Tournemont, ou les Confidences d'une jolie femme, 2 v. in-18, fig. 1 l. 10 s.

Triomphe de l'amour et de l'amitié (le), ou Lettres d'Adeline de Rainsy et de Sainval, par François Pagès, anteur de l'Histoire secrète de la révolution française, 2 v. in-12. 3 l.

— du sentiment (le), ou Mémoires de mademoiselle de Sirval, 2 v. in-18, fig. 1 l. 10 s.

Trois Ages de l'amour (les), ou le Porte-Feuille d'un petit-maître, 2 v. in-12, fig. 3 l.

— Moines (les), par M. de Faverolle, auteur des Capucins, des Forges mystérieuses, etc., 3 v. in-18, fig. 2 l. 5 s.

— Sœurs (les), ou la folie guérie par l'amour, par madame Bournon-Malarme, 4 v. in-18, fig. 3 l.

Tuteur Platonique (le), traduit de l'ang., 2 v. in-12. 3 l.

Valdeuil, ou l'Infortuné Colon, 2 v. in-18, fig. 1 l. 10 s.

Valerine de Monsabran, 1 v. in-12, fig. 1 l. 10 s.

Vallée heureuse (la), ou le Prince mécontent de son sort, par Johnson, trad. de l'ang., 1 v. in-12, fig. 2 l.

Valmor et Lyda, ou Voyage autour du monde de deux amans qui se cherchaient, 3 v. in-12, fig. 5 l.

Valmour, ou les Passions corrigées par l'amour, trad. par Castellan, censeur du théâtre de sa majesté, Alexandre Ier., 3 v. in-12, fig. 5 l.

Valrose, ou les Orages de l'amour, par Loairel Thréogate, 2 v. in-12, fig. 3 l.

Veille de la Saint-Jean (la), trad. de l'ang., 2 v. in-12, fig. 3 l.

Veillées amusantes (les), par madame de Gomez, 6 v. in-12. 7 l. 10 s.

Victorine, par Gorgy, auteur de Blancay, Saint-Alme, etc., 2 v. in-18, fig. 1 l. 10 s.

Victor, ou l'Enfant de la forêt, par Ducray-Dumisnil, 4 v. in-12, fig. 6 l.

Le même ouvrage en 4 v. in-18, fig. 4 l.

Victor, ou l'Orphelin de Montargis, 4 vol. in-12, fig. 6 l.

Voyage d'un habitant de la Lune, 1 v. in-12, fig. 1 l. 10 s.

— sentimental de Stern, suivi des Lettres d'Yorick à Elisa, et d'Elisa à Yorick, 2 vol. in-18. 2 l.

Voyageur (le) sentimental en France sous Robespierre, par Vernes, 2 gros v. in-12, fig. 4 l.

Walsingham, ou l'Enfant de la Montagne, par Charlotte Smith, 5 v. in-12, fig. 9 l.

Wertherie, par Perrin, 2 v. in-18, fig. 1 l. 10 s.

Werther, trad. de l'ang. de Gorthe, 2 vol. in-18, fig. 1 l. 10 s.

Wilhelmine, ou les Dangers de l'inexpérience, 2 v. in-12, fig. 3 l.

Williams Hillnet, ou la Nature et l'amour, 3 v. in-18, fig. 2 l. 10 s.

Woldemar, ou la Peinture de l'humanité, par J. Jacobé, 2 v. in-12, fig. 4 l.

Zélie dans le désert, 2 v. in-8. 6 l.

Le-même ouvrage en 4 v. in-18, fig. 3 l.

Zélucco, ou le Vice trouve en lui-même son châtiment, 4 v. in-18, fig. 3 l.

Zénobie, ou la Nouvelle Cœlina, 2 v. in-12. fig. 3 l.

Zirphé, ou les Mémoires d'une chienne, 1 v. in-12, fig. 1 l. 10 s.

Zoè, ou les Mœurs de Paris, 2 v. in-12, fig. 2 l.

Zoflora, ou la Bonne négresse, anecdote coloniale, par J. B. Picquenard, 2 v. in-18. 3 l.
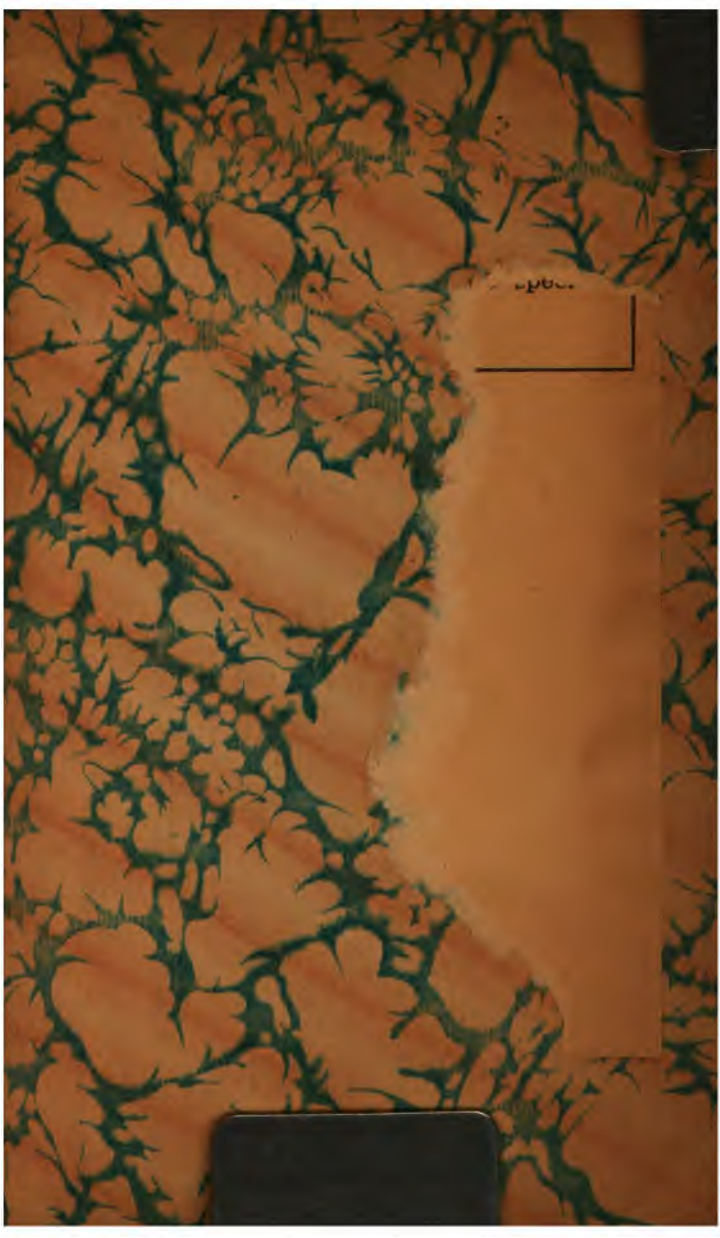
Zoraïm, ou les Aventures d'un jeune musulman, 1 v. in-12, fig. 1 l. 10 s.